



HAL
open science

Le discours de la transgression : lecture sémiotique des historiettes du Marquis de Sade

Marion Colas-Blaise

► **To cite this version:**

Marion Colas-Blaise. Le discours de la transgression : lecture sémiotique des historiettes du Marquis de Sade. Linguistique. Université Paul Verlaine - Metz, 1990. Français. NNT : 1990METZ006L . tel-01775840

HAL Id: tel-01775840

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775840>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Marion COLAS-BLAISE

UNIVERSITÉ DE METZ
U.F.R. - LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

***Le discours de la transgression:
lecture sémiotique des historiettes
du Marquis de Sade***

THÈSE
présentée
en vue de l'obtention du
Doctorat de 3e cycle
sous la direction de
Monsieur le Professeur
André PETITJEAN

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES - METZ -	
N° Inv.	1990 026L
Cote	L/M2 90/6
Loc.	Mafassin

Membres du jury:

Messieurs les Professeurs
André PETITJEAN
Henri QUÉRÉ
Georges MAURAND

« Le savoir n'a de sens dans une vie que s'il est un vouloir-savoir ou un faire-savoir, s'il fonde l'activité de l'homme en tant que quête ou en tant que générosité. Tel est le double enjeu de la sémiotique qui se veut un savoir sur ce savoir pour l'homme qu'est la signification et dont il est à la fois le producteur et l'interprète, le sujet et l'objet, le manipulateur et la première victime ».

A.J. Greimas

INTRODUCTION

Face à une pluralité de textes, qu'une même appellation - ainsi celle d' « historiette » - invite à rapprocher, il peut être tentant de dégager les traits caractéristiques, non seulement des écrits considérés, mais, plus globalement, du *genre*, antérieur et attesté métadiscursivement, dont la dénomination rappelle l'existence.

Rattacher les textes à des genres du discours reconnus et codifiés, c'est obéir à un souci d'organisation et de classification, c'est privilégier les similitudes, rassembler, condenser, ramener l'individuel au général. Le texte est saisi à l'intérieur d'une relation plus ou moins problématique et problématisée, de conformité et de confirmation, de conservation et de ressassement, ou au contraire - peut-être en même temps - de déviation et de transgression d'une norme sous-jacente, qui conjure l'écart et ne devient visible qu'à travers lui. Le texte s'éclaire à la lumière de ce vers quoi il tend sans l'atteindre jamais tout à fait, sous peine de cesser d'être dans sa fragile spécificité.

On dira que, considérée sous cet angle, toute

activité, qu'elle soit de production ou d'interprétation, s'inscrit dans un mouvement de va-et-vient : le texte est posé comme une manifestation possible d'un modèle d'écriture préétabli, qu'il réactualise ou déjoue ; la lecture est informée par une attente que le texte satisfera ou décevra.

Dans tous les cas, le texte est envisagé à travers un code enregistrant l'évolution historique. En effet, si le texte peut ainsi être authentifié à travers son appartenance à une classe de discours, c'est en tant que celle-ci est elle-même dénommée, assumée par un modèle - langue, culture - lui fournissant un signifiant. Elle est intégrée dans un système englobant - le système mouvant des genres -, en prise directe sur l'Institution, l'idéologie dominante d'une société. Alors que T. Todorov¹ propose une analyse catégorielle des genres à côté de leur description historique, Ph. Lejeune² préconise une approche relativiste mettant en évidence la variabilité du système, la hiérar-

1. Cf. T. Todorov, *Les genres du discours*, Paris, Seuil, 1978, notamment p. 49 ; voir aussi O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972 .

T. Todorov note que l'approche « déductive » « postule l'existence des genres à partir d'une théorie du discours littéraire » (« Genres littéraires », O. Ducrot, T. Todorov, in *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, op. cit., p. 193); les « types » littéraires obtenus n'ont pas « obligatoirement de réalisation historique précise : parfois ils correspondent à des genres existants ; d'autres fois, à des modèles d'écriture qui ont fonctionné à des époques différentes ; d'autres fois encore, ils ne correspondent à rien (...) » (*ibid.*, p. 194).

2. Cf. Ph. Lejeune, « Autobiographie et histoire littéraire », in *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, pp. 311-341.

chisation des traits isolés à une époque donnée et leur redistribution à l'intérieur d'un paysage discursif différent.

Une perspective résolument historique, qui appréhende les genres comme des phénomènes socio-culturels dont on peut retracer la naissance, l'évolution et le déclin, amène enfin certains théoriciens à faire de l'étude de leurs fonctions sociales le nouveau centre de gravité d'une théorie pragmatique des genres. La conception des genres comme « Bedürfnissynthesen »¹ institutionnalisées est alors indissociable d'une esthétique de la production et de la réception cristallisant autour de la notion-clef d' « horizon d'attente »² : affirmant sa différence par rapport à des concrétisations discursives contemporaines, concurrentes et contraires, se détachant sur un fond constitué de savoir et d'expériences, le genre apparaît bien comme une réponse elle-même constituante et déterminante à une attente préexistante et plus ou moins explicitement formulée. En raison de la relation de complémentarité entre l' « horizon d'attente » et la

1. W. Vosskamp, « Gattungen als literarisch-soziale Institutionen (Zu Problemen sozial- und funktionsgeschichtlich orientierter Gattungstheorie und -historie) », in W. Hinck, éd., *Textsortenlehre - Gattungsgeschichte*, Quelle & Meyer, Heidelberg, 1977, pp. 27-44.

2. L'expression est de H.R. Jauss, qui parle d'un « Prozess fortgesetzter Horizontstiftung und Horizontveränderung », (« Theorie der Gattungen und Literatur des Mittelalters », H.R. Jauss et E. Köhler, éd., *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, 1973); cf. la traduction française sous le titre de « Littérature médiévale et théorie des genres », *Poétique*, 1, 1970, pp. 79-101.

production discursive, W. Vosskamp¹ parle de l'« attente attendue » (« erwartete Erwartung ») dont un auteur doit tenir compte.

Voilà autant de « points de repères » susceptibles de baliser l'analyse des onze historiettes du Marquis de Sade, écrites à la Bastille au cours des années 1787 et 1788 et publiées pour la première fois par les soins de Maurice Heine en 1926².

On pourrait prendre comme point de départ le « discours métadiscursif »³ dont le genre fait l'objet. Il commence par le terme synthétique « historiette » et s'amplifie des études critiques⁴ qu'à défaut de figurer

1. W. Vosskamp, *art. cit.*, p. 31.

2. Dans son avant-propos aux *Historiettes, contes et fabliaux*, Paris, Simon Kra, 1927, Maurice Heine rappelle que dans le *Catalogue raisonné* de ses oeuvres au 1er octobre 1788, Sade mentionne cinquante nouvelles, dont seize historiettes. Onze seulement d'entre elles nous sont parvenues, qui « devaient, sous le titre d'*Historiettes*, faire partie d'un recueil d'essais en deux ou trois volumes, intitulé *Le Portefeuille d'un homme de lettres* ». Cf. également G. Lely, *Sade*, Paris, Gallimard, collection « Idées », 1967, pp. 292-293. G. Lely précise que certaines historiettes devaient être intégrées dans un recueil intitulé *Le Boccace français*, conformément au « projet de refonte (...) contenu dans les *Notes littéraires* rédigées par l'auteur entre juin 1803 et mars 1804, à Charenton... ».

3. Cf. T. Todorov, *Les genres du discours*, *op. cit.*, p. 49.

4. Voir surtout F. Nies, « Das Ärgernis *Historiette*. Für eine Semiotik der literarischen Gattungen », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 89, 1973, pp. 421-439. F. Nies cherche à systématiser ce qui est perçu intuitivement, tout en enregistrant et en expliquant les mutations et métisages (affinités de l'historiette avec d'autres genres) entre 1760 et 1960. En ce qui concerne les définitions d'époque, elles sont souvent artificielles : « Quant à s'appuyer sur les définitions contemporaines pour tenter de cerner avec exactitude les notions mêmes de roman, de conte ou de nouvelle, ce serait, pour ce temps, une entreprise hasardeuse », J. Rustin, Introduction au *Vice à la mode. Étude sur le roman français de la première partie du XVIIIe siècle*, Paris, Ed. Ophrys, 1979, p. 21.

dans les poétiques sous l'Ancien Régime l'historiette continue à appeler. La description des textes de Sade consisterait à leur appliquer une grille de lecture. Elle se ramènerait à un travail de vérification prenant appui sur un ensemble de propriétés récurrentes, une opération de sélection et/ou de consolidation, de sanction, enfin, dans le contexte d'une tentative de légitimation de l'appellation « historiette ». Or on sait qu'il ne faut pas assimiler genre et nom de genre, et ceci d'autant moins qu'au XVIIIe siècle des textes dont les propriétés sont différentes ont pu être confondus sous un nom unique. J. Rustin¹ note ainsi que « pendant tout le siècle, la critique officielle a voulu resserrer dans des bornes rassurantes ce qui, dans cette littérature, tendait à sortir dangereusement des sentiers battus (...) ».

Allant plus loin, on pourrait également percevoir toute infraction à la règle moins comme une atteinte risquant d'invalidier la classification que comme un enrichissement pouvant modifier le modèle de référence².

Ce faisant, non seulement on ne disposerait, comme l'écrit A.J. Greimas³, d'« aucun moyen de s'assurer que

1. J. Rustin, *op. cit.*, pp. 21-22.

2. Cf. T. Todorov : « (...) une transgression (partielle) du genre est presque requise : sinon, l'oeuvre manquera du minimum d'originalité nécessaire (...) », article « Genres littéraires », in O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, *op. cit.*, p. 195.

3. A.J. Greimas, *Maupassant. La sémiotique du texte : exercices pratiques*, Paris, Seuil, 1970, p. 11.

les traits communs, sélectionnés comme définitoires d'un genre, le soient vraiment ... », mais encore l'étude s'avérerait de peu d'intérêt, un texte n'étant jamais « la réalisation parfaite d'un genre »¹. Enfin, il nous semble qu'adopter une « perspective comparative » établissant le degré de ressemblance, d'originalité ou de conformité à l'aide de critères externes serait passer à côté de l'essentiel. L'étiquette « historiette » - condensation sécurisante, qui reflète un désir de stabilisation - dût-elle contenir les canons d'une lisibilité, cette approche laisserait dans l'ombre les mécanismes mêmes à l'oeuvre dans les textes considérés.

Or, c'est cela qui nous préoccupe: décrire, non pas le genre de l'historiette au XVIIIe siècle, mais les historiettes du Marquis de Sade. Projet qui peut paraître modeste en raison de la dimension du corpus, mais qui est ambitieux dans la mesure où il s'agira de rendre compte des lois de fonctionnement régissant la production et la saisie du sens. On ne participera pas à l'Institution en établissant le degré de conformité des historiettes de Sade avec le modèle normatif. Plutôt que d'éclairer la zone incertaine à la lisière du discours et de son dehors - le genre -, on se demandera dans quelle mesure les déterminations et contraintes qu'actualise le rattachement des textes au genre de l'historiette entrent dans, ou servent, ce qu'on

1. A.J. Greimas, *ibid.*, p. 11.

appellera la « stratégie discursive » de l'énonciateur, reconstructible à partir du texte.

Le texte, ou plutôt les textes : vidé (momentanément) de son contenu, réduit à une unité purement différentielle, le terme « historiette » garde, à l'intérieur de l'oeuvre sadienne, une fonction démarcative. Sans préjuger de la cohérence ni de la cohésion du « corpus », nous sommes autorisée à postuler un lien privilégié entre les textes.

Le texte comme (ré)écriture d'autre(s) texte(s): ainsi se résume la préoccupation majeure d'une certaine critique¹ qui est d'arracher le texte à sa solitude en le réintégrant dans un contexte générateur qui excède la clôture de chaque unité textuelle.

Nous considérerons l'objet de description comme un « espace citationnel » dans la mesure où se tissent, à sa surface, des relations de référentialisation anaphorique assurant la liaison entre deux ou plusieurs textes du

1. Ainsi, Ph. Lejeune considère que les textes contenus dans les limites d'un genre « se sont engendrés les uns les autres et peuvent, d'un certain point de vue, être envisagés comme la transformation d'un même texte » (*Le pacte autobiographique*, op. cit., p. 318). De manière analogue, désirant cerner le mode de perception du texte littéraire, M. Riffaterre définit le texte littéraire comme « un ensemble de présuppositions d'autres textes. Chacun des mots qui le composent n'aura de fonction littéraire que lorsqu'il sera d'abord compris, comme tous les mots, selon les règles du langage et les contraintes du contexte, mais aussi, presque simultanément, en fonction de l'intertexte qu'il présuppose » (« La syllepse intertextuelle », *Poétique* 40, nov. 1979, p. 496). Voir enfin P. Bouissac, « Analyse sémiologique et analyse littéraire », in R. Léon, H. Mitterand, P. Nesselroth, P. Robert, eds., *Problèmes de l'analyse textuelle*, Ottawa, Didier, 1971, notamment pp. 57-58.

corpus et créant explicitement un continuum sémantique et référentiel.

En dehors de ces contraintes régissant le déploiement syntagmatique du discours et attribuant au corpus une mémoire interne, l'intertexte devra s'imposer comme l'espace qui se ménage *entre* les historiettes, espace de leur co(n)-naissance, où elles s'éclairent mutuellement. On formule l'hypothèse qu'entre des textes en apparence très différents se laisse retracer une connexité explicable en système de règles.

Au-delà des variations de surface qui invitent à n'envisager qu'une collection d'énoncés, lieu menaçant du disparate, de l'imprévisible et de l'aléatoire, il s'agira de repérer et d'agencer les éléments stables - constantes sémantiques et syntaxiques - rendant possible leur rapprochement. Ainsi, il conviendra de dégager une structure matricielle sous-jacente, supportant le foisonnement du discours, à partir de laquelle se calculera la diversité des manifestations. On cherchera, d'une part, à répondre à la question « quel est le sens véhiculé par les historiettes de Sade? » et, d'autre part, et peut-être surtout, à construire le simulacre de la production du discours et à régler son fonctionnement.

Il nous semble que la théorie sémiotique élaborée par l'École de Paris¹ fournit un appareil conceptuel d'autant

1. Cf. J.-Cl. Coquet, « L'École de Paris », in J.-Cl. Coquet, éd., *Sémiotique-L'École de Paris*, Paris, Hachette, 1982, pp. 5-6.

plus approprié qu'il s'est constitué lui-même au fil d'approches diversifiées, s'effectuant aux niveaux d'organisation et d'appréhension de la signification que les traits communs aux corpus sondés ont permis de définir. En dissociant des paliers de profondeur superposés et solidaires, ménageant le passage des instances fondamentales *ab quo* aux instances dernières *ad quem* où la signification se manifeste à travers des substances multiples¹, la sémiotique narrative et discursive permet de penser la *génération* des variations enregistrées au niveau superficiel à partir d'un modèle de cohérence abstrait, exploité diversement, en passant par les zones de régularité tracées au plan du « thématique-narratif »².

Ce faisant, nous nous engageons dans la voie qualifiée par D. Bertrand de « malaisée », également sollicitée par deux perspectives complémentaires : la construction théorique d'un côté, la description d'un texte ou d'un ensemble de textes de l'autre, « le discours neuf sur le sens et le discours second sur le texte »³.

A la fois « vivier et laboratoire »⁴, l'objet d'analyse est voué, dans le premier cas, à être un carrefour, tourné vers ce qui le déborde. D'une part, suscitant des

1. Cf. A.J. Greimas, J. Courtés, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979, notamment pp. 157-160.

2. Cf. J. Courtés, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, Paris, P.U.F., 1986, p. 43.

3. Cf. D. Bertrand, *L'espace et le sens. Germinal d'Emile Zola*, Paris-Amsterdam, Hadès-Benjamins, 1985, p. 20.

4. *Ibid*, p. 19.

hypothèses nouvelles, il est à l'origine d'explorations inédites et de modèles novateurs - qui le désertent et le dépassent; dûment généralisés et dotés d'une formulation plus rigoureuse, ils viennent grossir le flot méta-discursif . D'autre part, le texte devient le lieu où s'évaluent des procédures importées de l'ailleurs de la théorie sémiotique, où se confirme ou s'infirme leur applicabilité.

Que le texte vaille pour lui-même, proclamant sa spécificité, l'ambiguïté n'en demeure pas moins. La validité d'une interprétation reproductible, rendant explicites les mécanismes sous-tendant les effets de sens reçus intuitivement, est fonction de la rigueur de la méthode, de la cohérence des modèles mis en oeuvre, qui, adaptés à la réalité de l'objet d'analyse, viennent quérir une justification pratique. Par le seul fait qu'elle applique les principes de pertinence de la méthodologie de référence, l'« analyse du discours » peut paraître réductrice, partielle et partiale, privilégiant certains points de vue au détriment d'une explication « totalisante ».

La lecture sémiotique risque donc d'en décevoir plus d'un . Le « théoricien » qui mesure l'intérêt d'une analyse à son élan prospectif, son aptitude à traverser le texte en laissant entrevoir des horizons prometteurs ne saurait, par ailleurs, que déplorer l'« adaptation », sur le terrain, de modèles jugés trop puissants, leur réaménagement à

des fins strictement descriptives. Pour d'autres, enfin, une meilleure connaissance du texte passe par une synthèse interprétative se faisant l'écho de considérations externes et tenant compte des conditions socio-culturelles de son émergence.

Et que devient Sade dans tout cela? La question qui se pose ou s'impose à l'orée d'une analyse sémiotique des historiettes de Sade porte inévitablement sur le bien-fondé d'une telle démarche, sur ses chances de réussir - c'est-à-dire de saisir leur spécificité. Sous quel jour, d'ailleurs, se présente-t-il, le paysage accidenté de la critique sadienne et de la critique « méta-critique »? Que la lecture soit plurielle, nous le savons depuis plusieurs décennies. Qu'on occulte souvent cela même qu'on prétend éclairer, la critique qui se pose en juge de la critique s'empresse de le montrer.

Pour beaucoup, Sade est d'abord un nom. Il défie l'indifférence et piège la fascination ; il attire ou répugne. En tant qu'il est imprimé sur la couverture d'un livre, il est considéré comme le signe-charnière qui ouvre sur deux espaces différents : le hors-texte, le « réel », d'un côté, « contrat social »¹ oblige ; le texte, de l'autre ; le corps inscrit dans l'histoire, que tracent et retracent les biographes sur toile de fond de procès et d'incarcérations ; le corps textuel sur lequel se réglera

1. L'expression est de Ph. Lejeune, *Le pacte autobiographique*, op. cit., p. 23.

la lecture.

Cette lecture, le nom souvent la précède. Délesté de sa biographie, mais lourd des malédictions, des hantises et des fantasmes qui se sont fixés sur lui au fil des années, il gonfle la rumeur qui est celle de l'horreur, de l'abomination, de la monstruosité, ou alors du sublime. Pourvu d'une inquiétante épaisseur - « rien n'est plus violent que le nom, remarque M. Hénaff, rien ne traverse mieux l'histoire, rien ne produit plus efficacement des mythes, des séductions, des erreurs, des terreurs et donc des adjectifs »¹ -, il prépare la lecture et la bloque ; il désigne le texte et le dérobe.

Sans qu'il n'y paraisse, bon nombre de commentateurs poursuivent un même but : arracher le(s) masque(s) ; tenir « un discours vrai sur un Sade enfin identifié (qui) leur permet la familiarité : Sade, leur semblable-à-lui-même, leur frère, leur "prochain" »². Il y a ceux qui le scrutent attentivement, au nom de la psychopathologie ; ceux qui le condamnent et le censurent en arguant de son immoralisme ou encore - pirouette à « prétention culturelle »³ - de la terrible monotonie d'une oeuvre interminable ; ceux, enfin, qui vantent son irréductible singularité et voient en lui une figure de proue, dont le

1. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, Paris, P.U.F., 1978, p. 6.

2. Ph. Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, Paris, Grasset, 1976, p. 14.

3. A. Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Pauvert, 1986, p. 21.

message est libérateur.

Et tous se mettent en scène eux-mêmes : pour A. Le Brun, la frénésie heuristique finit souvent par « exclure Sade de lui-même »¹ : on affuble d'un nouveau masque celui qu'on voulait dépouiller et qui « prisonnier, autrefois de la Bastille, hier de sa malédiction, (l'est) aujourd'hui de la critique »².

Il y a aussi tous les autres, à la « thématique » bien définie, qui se nomme « littérature », « écriture »... Garde-fou qui contient et récupère, apprivoise et neutralise : « comme si le seul fait d'approcher le lieu où s'enracine la monstruosité sadienne, appelait immédiatement, à l'intérieur de pensées pourtant très différentes, tel un même dispositif d'urgence, le retour des structures les plus familières »³. Ramenée à un « jeu littéraire où les masques ne seraient que des masques et où les mots ne seraient que des mots »⁴, la production sadienne s'en trouverait presque innocentée, réhabilitée : la subversion serait désamorcée, l'absolu relativisé, l'atrocité domestiquée.

Ainsi, quand R. Barthes déclare s'intéresser au « seul univers sadien, qui est l'univers du discours »⁵, et que d'après Ph. Roger, « Sade ne pousse pas au crime, ni au

1. *Ibid.*, p. 12.

2. *Ibid.*, p. 16.

3. *Ibid.*, p. 24.

4. *Ibid.*, p. 29.

5. R. Barthes, « L'arbre du crime », *Tel Quel* 28, 1967, p. 37.

stupre ; il pousse au texte »¹, dira-t-on qu'il s'agit là de l'ultime dérobade ou, au contraire, du seul langage qu'il vaille la peine de tenir ?

Dans ce paysage encombré, la description sémiotique des historiettes de Sade est obligée, par avance, de délimiter soigneusement son champ de pertinence et d'exercice, consciente de ses limites comme de ses possibilités. Elle doit se fixer un double objectif : augmenter l'intelligibilité de l'objet d'analyse et fonder la démarche adoptée en la situant dans le contexte élargi de la méthodologie de référence. L'atteint-elle, l'on pourra dire qu'elle n'a pas été inutile. Tel est bien, formulé négativement, le « pari » dont parle D. Maingeneau : éviter que l'analyse du discours ne « tombe dans l'insignifiance, réduite au statut de 'gadget' méthodologique »².

Un double objectif, donc, qui dessine en creux un double piège : faire du texte un simple prétexte et ne pas respecter les postulats épistémologiques que la sémiotique s'est fixés. Parmi eux, le principe d'immanence qui érige le texte en « tout de signification » dont il ne faut pas excéder la clôture. Cela signifie-t-il qu'on doit arracher les historiettes à leur environnement verbal et extra-verbal ? Ou encore : les envisagera-t-on en dehors de la partition de la production sadienne, de la distribution des écrits orchestrée par Sade lui-même, refusant la paternité

1. Ph. Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, op. cit., p. 84.

2. D. Maingeneau, *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1983, p. 12.

à certains textes et en assumant d'autres¹? Fera-t-on abstraction des circonstances particulières de leur rédaction - « comment ne pas admirer, dira G. Lely, que leur délicieuse bonne humeur traversée d'esprit provençal ait pu fleurir dans le sombre décor de la Bastille? »² - ainsi que du contexte englobant, historique, socio-culturel, qui l'a rendue possible, dans l'air fiévreux d'une fin de Régime, lourde de contradictions et d'équivoques, et grosse, déjà, des bouleversements futurs?

Une certaine critique aurait beau jeu de montrer qu'une analyse « en vase clos », évacuant la problématique complexe de l'énonciation et de la situation d'énonciation, peut se ramener à une expérience de laboratoire, éclairante quant à l'organisation de la signification à travers des réseaux multiples, mais qui risque, en fin de compte, de tourner à vide : toujours « en reste », toujours « en deçà », elle peut s'avérer incapable de régler la question de l'*efficacité sociale* du texte et, plus généralement, de repérer les marques de son inscription dans l'univers sociolectal dont il relève.

1. A en juger d'après les projets d'utilisation des historiettes, elles étaient destinées à alimenter la catégorie des textes qu'on pourrait qualifier d'« avouables ». Cf. « Notice bibliographique », Introduction aux *Historiettes, contes et fabliaux*, suivie de *Projets et plans, Les Infortunes de la vertu, Eugénie de Franval*, in A. Le Brun, J.-J. Pauvert, éd., *Oeuvres complètes du Marquis de Sade*, Paris, Pauvert, 1986, tome II, pp. 9-18.

2. G. Lely, avant-propos aux *Historiettes, contes et fabliaux*, Paris, Union Générale d'Éditions, collection « 10/18 », no 408, 1968, p. 11.

Or, la sémiotique a bien pour « tâche » d'établir un pont entre « l'analyse textuelle elle-même et les schémas socio-culturels que la formation du discours actualise »¹. La question de la « vérité historique » (ou de la véridicité) des historiettes² doit être posée dans le cadre d'une reformulation sémiotisée des problèmes liés à la référenciation, qui invite à placer le texte à l'*origine* d'une reconstruction s'effectuant sur la base des choix et exclusions opérés par le sujet énonciateur. L'histoire, l'épistémé du Siècle des Lumières, l'énonciateur, il est possible d'en parler, dans la mesure où ils sont présents dans le discours qui en trace les contours et en dessine le profil, décalés, filtrés, réécrits ; d'en parler sémiotiquement, c'est-à-dire obliquement, à travers les *illusions* référentielle et énonciative qu'il produit. Ce n'est point Sade qui nous attend au bout, ni les circonstances de la rédaction de son oeuvre, mais tout au plus leur projection résultant de l'analyse.

Voici le chemin que nous nous proposons de suivre : soucieux de subsumer les cas particuliers sous un ordre de régularité, nous partirons de l'analyse sémiotique de

1. D. Bertrand, *L'espace et le sens. Germinal d'Emile Zola*, op. cit., p. 190.

2. Il s'agirait là d'un trait caractéristique des historiettes au XVIIIe siècle : F. Nies souligne « den Anspruch der Gattung, historisch Wahres zu bieten » (« Das Ärgernis *Historiette*. Für eine Semiotik der literarischen Gattungen », art. cit., p. 427). En témoignent aussi les épithètes « historique », « vrai » ou des rapprochements avec « histoire », « mémoires ».

l'historiette *Le M... puni* : celle-ci a au moins l'avantage immédiat d'énoncer clairement la nécessité d'une *déviante* créatrice et de susciter une « suite », en sollicitant ouvertement le concours de l'*énonciataire*.

En formulant l'hypothèse forte selon laquelle les textes du corpus mettent en oeuvre les mêmes types de systématité (présomption d'une « identité », sur la base d'une dénomination générique), il s'agira pour nous de construire un modèle interprétatif accroissant l'intelligibilité des autres historiettes.

Pour délimiter une aire de fonctionnement commune aux historiettes, le détour par une formulation thématique conceptuelle des figures et configurations variables qu'il est possible d'enregistrer à la surface des textes, paraît particulièrement prometteur. A cet effet, un effort d'explicitation des rapports entre le figuratif et le thématique s'avérera indispensable.

D'ores et déjà, un rapide survol des textes permet de constater que les figures et configurations repérables sont lisibles, pour une large part, par rapport à une opposition sémantique englobante /Ordre/ vs /Désordre/. Quelle que soit l'axiologisation des thématisations, il nous faudra adopter une perspective « interdiscursive » : nous essaierons d'éclairer l'espace interactionnel dans lequel s'inscrivent le discours traditionnel tel qu'il est possible de le reconstituer à partir des textes, et un *discours de la transgression* dont le rapport au premier

ne peut être, *a priori*, que du type polémique.

On s'efforcera donc de rendre compte de la constitution du discours de la transgression dans les historiettes de Sade à partir d'un modèle abstrait axiologisé, à travers des programmes et parcours narratifs et leurs investissements sémantiques minimaux ; on tiendra compte de l'« habillage » figuratif et, plus globalement, des modifications affectant des micro-récits configuratifs importés et « modelés » au gré des formes d'accueil.

Il conviendra, enfin, de décrire les modalités et enjeux du contrat énonciatif et, plus généralement, les *stratégies* visant à la fois à garantir l'« énonçabilité » des transgressions et à en préserver la portée subversive. Nous tâcherons de déterminer dans quelle mesure les normes convoquées par la dénomination générique, comme aussi les modèles conceptuels et idéologiques appartenant au champ théorique du sujet classique participent à l'économie de la signification, dans quelle mesure ils en assurent, également, l'efficacité sociale et culturelle.

Première partie

L'ORGANISATION DE L'ESPACE SÉMANTIQUE

CHAPITRE I

REPÈRES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Des historiettes on retiendra d'abord, pêle-mêle, la brièveté relative des textes, leur souci d'authenticité, leur caractère volontiers plaisant et divertissant - il y a bien là de quoi les rapprocher. Sans nier l'intérêt des ressemblances ponctuelles, qu'on tâchera de récupérer à un autre niveau, on préférera cependant travailler sur des corrélations : elle persiste, tenace, l'intuition d'une connivence plus profonde, qui engage davantage.

Il est possible de construire, en deçà des différences « superficielles », un modèle à vocation intégrative, des structures invariantes d'accueil, par rapport auxquelles se détermineront, en retour, des investissements spécifiques. Si telle est notre hypothèse de départ, qu'on se dote donc, pour dégager l'armature syntaxique et sémantique sous-jacente, d'un cadre théorique et méthodologique approprié, et de concepts opératoires. Ne sait-on pas,

d'ailleurs, que tout sens est fonction d'une stratégie d'analyse et que toute opération interprétative nécessite des choix ?

Et puisque, à la surface du texte, on est d'abord interpellé par le phénomène de la « répétition, sous une forme identique ou comparable, d'un lexème, d'une structure syntaxique ou d'une grandeur du monde naturel »¹, qu'on s'attarde donc, dans un premier temps, sur les possibilités d'organisation de l'espace sémantique qui, à ce niveau, s'offrent à nous.

1. VARIABLES ET INVARIANTS THÉMATIQUES ET FIGURATIFS

Pour que les lexèmes conceptuels ou figuratifs informent efficacement la lecture, il faut assembler ceux qui présentent des affinités sémantiques. Ainsi, nous dirons, sans prétendre creuser la question, que sur l'axe paradigmatique on peut déterminer l'appartenance des sèmes manifestés dans le discours à des lexèmes fonctionnant dans différents types d'ensembles sémantiques définis par des normes sociales ; il est possible de retracer leur inscription dans des classes² où ils recouvrent une même zone de

1. J. Geninasca, « Pour une sémiotique littéraire », *Actes Sémiotiques-Documents*, IX, 83, 1987, p. 17.

2. On se rapproche ici de F. Rastier qui, dans un contexte théorique différent, précise le statut de trois ensembles de définition : du taxème à l'intérieur duquel se définissent les « sèmes spécifiques », du domaine qui regroupe plusieurs taxèmes, de la dimension, enfin, qui est une classe de rang supérieur ; cf. *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F., coll. Formes sémiotiques, 1987, notamment pp. 49 et 50.

signification tout en s'opposant, au niveau du paradigme minimal, par des traits différentiels.

Ces regroupements vaudront surtout par rapport et par opposition à la création discursive de classes proprement contextuelles et donc variables. Dans le cas le plus simple, des sémèmes relevant de classes systématiques différentes, contigus ou reliés par anaphorisation ou cataphorisation, seront intégrés dans une même classe. Les relations de conjonction et de disjonction non exclusive et la présomption d'isotopie au niveau sémantique, la parataxe et la coordination au niveau syntaxique peuvent instituer des ensembles proprement discursifs¹.

Plus fondamentalement, les figures complexes et les thèmes relevant respectivement du « figuratif iconique » et du « thématique spécifique »² peuvent être comparés eu égard à des catégories figuratives, thématiques, axiologiques... sous-tendant l'univers de discours considéré et reconstruites à partir de lui.

Enfin, les figures s'inscrivent dans des totalités syntagmatiques, des parcours figuratifs manifestés par des configurations dont les constantes syntaxiques et sémantiques peuvent être sous-tendues par des thématisations différentes. De manière analogue, la dissémination et l'ordon-

1. Ce sont les relations syntagmatiques - la « présomption d'isotopie » (F. Rastier, *Sémantique interprétative*, op. cit., p. 82.) - qui permettent de constituer les classes paradigmatiques, et non l'inverse.

2. Cf. J. Courtés, *Sémantique de l'énoncé : applications pratiques*, Paris, Hachette, 1989, not. pp. 23, 43-47. Cf. également *Le conte populaire : poésie et mythologie*, op. cit., not. p. 18.

nancement des thèmes sont orchestrés par des parcours thématiques. Une configuration thématique plus vaste peut convoquer, au gré des composantes du schéma narratif, des unités syntagmatiques autonomes qui viennent se loger à l'intérieur de la séquence ¹.

Le figuratif est susceptible de thématisations diverses ; des figurativisations variables se rattachent à un même sens conceptuel. D'une part, la diversité figurative peut s'organiser eu égard à une même base thématique ou une catégorisation figurative abstraite. D'autre part, il arrive que des thématisations contextuelles variables correspondent à des figures données ou des complexes figuratifs construits à la suite d'un ratissage méticuleux du texte et/ou en vertu de catégorisations extrinsèques. La thèse de l'unicité de l'interprétation est ainsi infirmée. Cependant, si elle constitue un leurre, celle de l'infinité

1. L'examen de la configuration de la colère conduit A.J. Greimas à isoler, dans une première approximation, une succession de trois segments : « frustration » → « mécontentement » → « agressivité », « De la colère. Étude de sémantique lexicale », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 27, 1981, p.10 et p.16. Cf. également l'étude qu' A.J. Greimas a consacrée à la nostalgie : « Le dispositif qui se met en place pour produire l'"état d'âme" passionnel complexe qu'est la nostalgie peut ainsi être représenté comme un enchaînement d'états et d'opérations reliés entre eux, si l'on considère l'état résultatif comme la superposition synchronique et le syncrétisme de l'ensemble des bouleversements pathémiques, par une suite de présuppositions, constitutives d'un amont génératif », « De la nostalgie. Étude de sémantique lexicale », in D. Bertrand, éd., « Les passions. Explorations sémiotiques », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, XI, 39, 1986, p. 10.

des lectures possibles en est un autre¹. On sait que pluralité de sens n'équivaut pas à prolifération anarchique. L'activité interprétative est canalisée, vectorisée, grâce à des indications - des instructions - textuelles.

La relation entre le figuratif et le thématique n'est pas biunivoque. Elle se double d'une relation d'implication orientée. Ou encore : alors que le thématique « peut se dire en quelque sorte par lui seul »², le figuratif n'est jamais que « prétexte à l'interprétation, à l'affirmation renouvelée de systèmes de valeurs préalablement posés »³. Autonomie relative, donc, du figuratif et du thématique, singularités, mais aussi dépendances ; en s'associant à une configuration virtuelle, la composante thématico-narrative en permet la réalisation discursive contextuelle, et donc occurrence, sous la forme d'un micro-récit configuratif, à l'instar de la base classématique qui rend possible la manifestation du sémème dans la phrase⁴.

Quel que soit le mode d'exploitation des figures et thèmes, la distinction de la composante figurative et d'un

1. Cf. A.J. Greimas et J. Courtés : « (...) il est admis qu'un même texte peut comporter plusieurs isotopies de lecture ; en revanche, affirmer qu'il existe une lecture plurielle des textes, c'est-à-dire qu'un texte donné offre un nombre illimité de lectures, nous paraît une hypothèse gratuite, d'autant plus qu'elle est invérifiable », entrée « Lecture », *Dictionnaire...*, 1, *op. cit.*, p. 207.

2. J. Courtés, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, *op. cit.*, p. 42.

3. J. Courtés, « Deux niveaux du discours : le thématique et le figuratif », contre-note à F. Rastier, « Le développement du concept d'isotopie », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 29, 1981, p. 38.

4. Cf. J. Courtés, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, *op. cit.*, p. 55.

palier plus profond - code figuratif abstrait ou thématique - est indissociable d'une stratification de l'analyse. La lecture interprétative est dès lors assimilable à une opération de déchiffrement appelée par le figuratif, le plus souvent béant et tourné vers ce qui n'est pas lui et qui, seul, lui confère un sens¹ ; bien plus, en raison de sa prééminence, le thématique a une fonction sélective : les contenus figuratifs non exploités au niveau thématique sont réduits au statut de « circonstants »². Se trouvent valorisés le sens caché, non immédiatement accessible, le secret qui « n'est secret que s'il est finalement dévoilé »³, la dimension anagogique, l'/être/ que le /paraître/ du discours désigne plus ou moins obliquement

1. F. Rastier est-il fondé à reconnaître là les principes d'une « théorie du double sens » ? (Cf. *Sémantique interprétative*, op. cit., p. 173.) Cela n'est pas sûr puisque le thématique et le figuratif correspondent, à l'intérieur du parcours génératif, à deux paliers distincts (sémantique discursive).

En même temps, J. Courtés note qu'une « configuration donnée - telle la "lettre" - ne saurait être la particularisation d'un thème dit alors général, si elle est à même, ailleurs, de s'associer à un autre thème (...). De ce point de vue, la figurativisation semble être moins, peut-être, une conversion (au sens sémiotique), qu'une insertion des figures du monde dans un dispositif thématico-narratif donné qui les exploite, les fait jouer à son profit, selon sa stratégie », *Le conte populaire : poétique et mythologie*, op. cit., p. 54.

2. Cf. J. Courtés, « Deux niveaux du discours : le thématique et le figuratif », contre-note à F. Rastier, « Le développement du concept d'isotopie », art. cit., pp. 38-39.

3. Cf. A.J. Greimas, *Maupassant. La sémiotique du texte. Exercices pratiques*, op. cit., p. 183.

et qu'il invite à cerner¹.

Assiste-t-on, dans certains cas, à un phénomène de « dilution » du thématique ? D'après A.J. Greimas et J. Courtés, une recette de cuisine, par exemple, « située au plan figuratif et renvoyant à l'isotopie très générale du *culinaire*, ne se relie à aucun thème précis »². Un « flou » thématique peut sans doute s'expliquer par une distribution diffuse des valeurs, voire leur caractère implicite : tout porte à croire qu'il en va ainsi du « plaisir esthétique d'ordre gustatif » que visent à procurer les recettes de cuisine³.

La situation inverse doit-elle être envisagée ? Courtés, ailleurs, le risque d'une dérive du thématique (d'une multiplication des thématisations) pour une forme syntaxique donnée ? S'il existait entre les deux plans un rapport sémantique unique stable, descriptible *a priori*, il contiendrait le foisonnement thématique. Or, si la thématisation récupère souvent la notion d'« intention »,

1. Cf. A.J. Greimas : « (...) les récits d'états de choses et d'événements ne sont que des figures discursives et des lieux d'implications textuelles. Le paraître du discours renvoie, par mille allusions, à un être du texte sémiotique qui s'insinue comme son référent interne », *Maupassant. La sémiotique du texte : exercices pratiques*, *op. cit.*, p. 267.

2. A.J. Greimas, J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, *op. cit.*, p. 198.

3. Cf. A.J. Greimas, « La soupe au pistou ou la construction d'un objet de valeur », *Actes Sémiotiques-Documents*, 5, 1979, p. 8 ; cf. également J. Courtés, « Deux niveaux du discours : le thématique et le figuratif », contre-note à F. Rastier, « Le développement du concept d'isotopie », *art. cit.*, p. 38.

censée motiver un acte volontaire, elle peut prendre en charge des contenus multiples, voire divergents¹.

Dans ce qui suit, nous entendons confirmer le caractère opératoire (ou opérationnel) de la distinction du thématique et du figuratif, en appréhendant la cohésion du corpus à travers leur agencement.

En même temps, s'appuyer sur un dispositif conceptuel constitué ne devrait point entamer la vigilance du sémioticien : la pratique descriptive oblige à avancer précautionneusement. Par la résistance qu'il oppose à l'application mécanique d'une grille de lecture, le texte devient le lieu d'une interrogation touchant aux présupposés et aux fondements. Aussi se demandera-t-on quels sont les critères de discrimination, déterminés à l'intérieur du cadre théorique et méthodologique de la sémiotique greimassienne, qui permettront de faire le départ entre les contenus figuratifs et thématiques.

2. L'IDENTIFICATION DU FIGURATIF ET DU THÉMATIQUE

J. Courtés définit le « *figuratif* comme tout contenu d'une langue naturelle ou, plus largement, de tout système de représentation, qui a un correspondant perceptible

1. J. Courtés note par exemple que le « fait de laisser - au cours d'un repas pris avec des hôtes - quelques restes au fond de son assiette après s'être servi, sera considéré souvent en France comme une marque d'/impolitesse/ et, en Equateur, comme signe de /politesse/ ; de même, une "grève" donnée, présentée par tous les journaux du matin, y donnera lieu à des interprétations thématiques variables, voire contradictoires », *Le conte populaire : poétique et mythologie, op. cit., p. 18.*

au plan de l'expression du monde naturel (donné ou construit) »¹. Force est donc d'envisager l'identification de la composante figurative dans la perspective d'une intersémioticit ².

En m me temps, il convient sans doute de tenir compte de ce qu'on pourrait appeler la « transitivit  » du figuratif qu' H. Qu r  d crit comme un « lieu mitoyen, m diation ou interface li e, d'un c t ,   ce qui narrativement et th matiquement la sous-tend et, de l'autre, attenante   une r alit  extrins que avec laquelle elle entre en r sonance et noue des "accointances" »³. Dans la mesure o  l'iconicit  sert des men es « v ridictaires » (« faire croire  tre vrai »), l'« efficacit  » du discours pourra en  tre largement tributaire.

Quant   l'articulation des contenus figuratifs et th matiques, elle se fait n cessairement par rapport   un axe continu. J. Court s consid re en effet que « le figuratif et l'abstrait ne s'opposent pas au plan cat goriel,

1. J. Court s, *S mantique de l' nonc  : applications pratiques*, op. cit., pp. 22-23.

H. Qu r  note que le « figuratif » « pr te un tour concret » au « th matique », « Sens linguistique et r interpr tation », *Actes S miotiques-Documents*, III, 24, 1981, p. 17.

2. Plut t que de consid rer le discours comme un reflet du monde extra-linguistique qu'il aurait pour mission de repr senter, les s mioticiens con oivent la « r alit  » elle-m me comme une construction cognitive, une s miotique naturelle ; cf. A.J. Greimas, J. Court s, *Dictionnaire...*, 1, op. cit., p. 312 et D. Bertrand, *L'espace et le sens. Germinal d'Emile Zola*, op. cit., pp. 29-30.

3. H. Qu r , « De Sade   Yeats et retour : Probl mes de la "mise en discours" », N. Tasca,  d., « Enuncia o enuncia-da e semi tica discursiva », II, *Cruzeiro Semi tico*, 6, 1987, p.20.

mais comme deux pôles sur une échelle, qui admettent des positions intermédiaires : le figuratif n'est autre que du moins abstrait, tout comme l'abstrait peut être considéré comme du moins figuratif (...) »¹. D'où une gradualité des seuils figuratifs et thématiques qui peut exiger, pour être décrite, une structure feuilletée où se disposent des paliers « intermédiaires » (une scission du figuratif - « iconique/abstrait » - et du thématique - « spécifique/générique »)².

La dichotomie thématique/figuratif s'inscrit-elle dans la « nature intrinsèque » des lexèmes, les noyaux sémiques qu'ils recouvrent ? En d'autres termes, l'appréhendera-t-on au niveau des virtualités ou à celui, au contraire, de la réalisation syntagmatique du lexème sous la forme d'un ou plusieurs sémèmes ? A envisager les lexèmes « hors contexte », on s'aperçoit que si les sémèmes constitutifs du noyau sont souvent d'ordre extéroceptif, ils ne le sont pas toujours³ ; tout porte à croire que les composantes thématique et figurative peuvent bien être mises en évidence « en langue », antérieurement à la manifestation des lexèmes en discours.

La pratique descriptive découvre toutefois une réalité plus complexe. Deux sémèmes recouverts par un même formant

1. J. Courtés, « Quelque chose qui ressemble à un ordre », in A.J. Greimas, E. Landowski, éd., *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Paris, Hachette, 1979, p. 64.

2. J. Courtés, *Sémantique de l'énoncé*, op. cit., p. 23.

3. Cf. A.J. Greimas, J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, op. cit., p. 257.

peuvent différer par les sèmes figuratifs ou thématiques qu'ils renferment ; ainsi, le *Petit Robert* distingue à l'article *blessure* :

Sémème 1 : « Lésion faite aux tissus vivants par une cause extérieure (pression, instrument tranchant ou contondant, arme à feu ; chaleur), involontairement ou pour nuire ».

Sémème 2 : « Atteinte morale ».

Les sémèmes d'un même lexème ayant le noyau en commun, force est d'imputer les variations aux sèmes contextuels dont les définitions lexicographiques peuvent (ou doivent) tenir compte ; ainsi sont sélectionnés et exploités certains des parcours discursifs que le lexème contient à l'état virtuel¹.

3. LES INFORMATIONS INTRA- ET EXTRA-TEXTUELLES

Telles sont, résumées grossièrement, les thèses qui doivent guider l'étude des niveaux thématique et figuratif - celle qui entend respecter les postulats épistémologiques définissant le champ de pertinence de la théorie sémiotique. Conçu comme un « tout de signification », un ensem-

1. Le *Littré* parle dans le deuxième cas d'un sens « figuré », ce qui montrerait, s'il en était besoin, que le sens figuré ne doit point être confondu avec le sens figuratif. Voici d'ailleurs en quels termes Cl. Zilberberg commente les relations entre le sens propre, le sens figuré et, accessoirement, le sens figuratif : « Avec une inconscience invétérée, malgré les impasses flagrantes, la tradition scolaire place le sens figuré dans la dépendance du sens propre, alors que seul le parti inverse est raisonnable. Pour nous est premier le sens figuré, que nous préférons appeler schématique (...), tandis que ce qu'on appelle le sens propre est un sens symbolique, illusionniste et figuratif (...) », « Alors! Raconte », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 30, 1981, p. 44.

ble autarcique d'articulations qui contient en lui-même les éléments de son interprétation, le texte ne livre sa (une) signification que s'il est interrogé efficacement ; les informations et instructions qu'il est censé receler ne sont point données ; leur construction est fonction de la stratégie d'analyse choisie et de la théorie dont celle-ci procède.

Ce qui nous amène, après tant d'autres, à poser cette question fondamentale : en appliquant le principe d'immanence en toute rigueur, en faisant table rase de toute considération extra-discursive, la sémiotique réussit-elle à rendre compte des différentes composantes sémantiques du texte ? Ou ce type d'approche est-il voué, comme le voudrait une sémantique interprétative tenant compte des normes sociales et de l'entour pragmatique, à « développer une conception limitative de la scientificité »¹, à multiplier les résidus, à être éternellement réducteur, voire dénué d'intérêt² ?

On sait comment la sémiotique a réussi à intégrer dans une théorie générale de la signification les problématiques mêmes - de l'instance d'énonciation et du « référent » - qu'elle avait d'abord choisi d'écarter ; la dissociation

1. F. Rastier, *Sémantique interprétative*, op. cit., p. 219.

2. F. Rastier critique en ces termes un « certain structuralisme » qui évince toute connaissance extra-textuelle : « Or, l'utilisation, dans les sciences sociales, des méthodes de l'analyse textuelle ne peut tenir lieu de théorie, ni supplanter les théories propres à ces sciences. Par exemple, sans un minimum de connaissances ethnographiques, l'analyse d'un mythe, si brillante soit-elle, demeure un exercice gratuit », *ibid.*, p. 251.

initiale, théoriquement et pratiquement nécessaire, n'a pas empêché, ultérieurement, de concevoir l'élaboration d'un « simulacre logico-sémantique » dont le texte seul est à l'origine. Construire des « illusions - énonciative et référentielle - dont le discours réalisé se fait le théâtre »¹, c'est à la fois peu et beaucoup ; c'est peu puisque l'appréhension de la « réalité » est médiatisée par le filtre des repérages discursifs - mais saurait-il jamais en être autrement ? Sans doute ne s'agit-il là que d'une question de degré, d'opacité pour les uns, d'épaisseur sémantique pour les autres : on sait que sous la « traduction » langagière, la « version originale » veille, déjà informée par l'homme, déjà sémiotisée. C'est beaucoup, enfin, puisque le sémioticien réussit à rendre compte de ce qui est extérieur au langage tout en sauvegardant la cohérence de la théorie.

Il est possible de concevoir le traitement sémiotisé des paliers figuratif et thématique dans un corpus donné comme un dénombrement et une description de leurs relations contextuelles. Et pourtant, tout serait-il dit ? N'y a-t-il pas, n'en déplaise aux partisans de l'analyse textuelle *stricto sensu*, des informations extra-textuelles qui, mises à contribution, éclairent utilement telle composante dont elles infléchissent ou complètent l'interprétation ? Des informations virtuellement présentes qui, plutôt que de

1. D. Bertrand, « Narrativité et discursivité », *Actes Sémiotiques-Documents*, VI, 59, 1984, p. 32.

faire éclater le texte en favorisant l'incursion incontrôlée du dehors, ne doivent entrer en jeu qu'en cas d'inscription, dans le texte, des « réalités » auxquelles elles renvoient. Ces « réalités », qui peuvent prendre la forme générale de modèles conceptuels et idéologiques¹ n'ont d'intérêt, pour le sémioticien, qu'en tant qu'elles sont impliquées dans les processus de formation du discours et saisissables, pour ainsi dire, *a posteriori*.

Evidemment, déterminer les liens que le texte noue avec son « extérieur » requiert, sinon un savoir « encyclopédique »², du moins la connaissance préalable de codes, et partant de normes, socio-culturels, socio-historiques, voire idiolectaux. Il n'en faut sans doute pas plus pour montrer que le rapport du texte à son contexte socio-culturel - et au « monde » qui l'englobe - peut être appréhendé et décrit comme un rapport d'intersémiotité.

Relevant de l'usage (au sens hjelmslévien), les lexèmes figuratifs et thématiques sont des fragments préexistant au texte d'accueil, chargés d'une « mémoire socio-culturelle ». D'une manière analogue, la configuration témoigne de l'univers qui l'a façonnée ; dès lors, son autonomie par rapport aux contextes discursifs d'intégration pourra être retracée au niveau de l'investissement qui lui est propre de l'opposition pratique/axiologique,

1. Cf. D. Bertrand, *L'espace et le sens. Germinal d'Emile Zola, op., cit., p. 190.*

2. Cf. F. Rastier, *Sémantique interprétative, op. cit.,* notamment p. 258.

que J. Courtés considère « comme la transposition, dans le domaine socio-culturel, de l'articulation figuratif/thématique »¹. Toujours en deçà de l'exploitation contextuelle de la configuration, un ensemble de figures peut être sous-tendu par un arrangement syntagmatique stéréotypé, « de caractère socio-sémiotique »². Enfin, la thématization stéréotypée correspond à une structure narrative invariante.

La manifestation discursive d'une configuration figurative autorise ainsi deux types d'analyse : le premier rend compte de la mobilisation des virtualités sémantiques contenues dans la configuration au contact de la composante thématico-narrative qui la prend en charge ; le deuxième projette la thématization choisie par le contexte sur un fond de systématité, d'axiologie sociolectale, voire idiolectale, antérieur à la manifestation de la configuration : ainsi, il caractérise et exploite leurs interrelations et rend lisibles les spécifications inédites qui fondent l'originalité du texte. Le contenu axiologique de la configuration fait-il défaut « dans l'absolu »³, il semble possible d'« évaluer » une thématization contextuel-

1. J. Courtés, « Le motif, unité narrative et/ou culturelle » in J. Courtés, éd., « Le motif en ethno-littérature », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 16, 1980, p. 52.

2. Cf. J. Courtés, « Pour une sémantique des traditions populaires », *Actes Sémiotiques-Documents*, VII, 65, 1985, p. 7.

3. J. Courtés note à propos de la « lettre » qu'« à côté de son aspect pratique évident, son contenu axiologique est pour le moins peu manifeste », « Le motif, unité narrative et/ou culturelle », *art. cit.*, p. 52.

le donnée en érigeant en norme la correspondance noyau configuratif/thème *habituelle* dans un univers socio-culturel déterminé. Dans les deux cas, la liberté des figures et des thèmes est hypothéquée. En passant des associations préférentielles aux correspondances stéréotypées, on glisse vers les valeurs « symboliques »¹.

4. LES CONTENUS CONNOTATIFS

Ainsi, pour peu qu'on y croie, il est aisé d'égrener le chapelet des couples - l'être et le paraître, le latent et le manifeste, l'abstrait et le concret, le thématique et le figuratif - qui, tous, de près ou de loin, entérinent l'idée d'une stratification du texte. Reste, dernière en lice, l'opposition dénotation/connotation, leur semblable. C'est du moins ce que suggèrent les définitions : la connotation « n'est autre chose qu'un second plan de signification possédé par tout objet sémiotique »² ; et encore : l'isotopie est connotative « si la lecture de son niveau implicite n'est possible qu'en postulant d'abord un signifié nouveau »³, à l'instar de l'isotopie thématique

1. D'après J. Courtés, « la "lettre" (est) généralement liée, chez nous, au thème de l'//information/, au point que ce rôle, normalement contextuel, paraît aujourd'hui quasi définitoire de la configuration elle-même (...) : on serait alors tenté de dire que la "lettre" tend à devenir le "symbole" de l'//information/ (...) », *Le conte populaire : poétique et mythologie, op. cit.*, p. 54.

2. A.J. Greimas, *Du sens I*, Paris, Seuil, 1970, p. 99.

3. A.J. Greimas, « De la figurativité », in D. Bertrand, éd., « La figurativité II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983, p. 50.

qui se signale par un « surplus de sens »¹. Ce qui amène F. Rastier à « formuler cette proportion : l'isotopie figurative est à l'isotopie thématique ce que l'isotopie dénominative est à l'isotopie connotative »².

De fait, colportée, exportée, étirée³, la notion de connotation a des contours fuyants. Essayer de les fixer revient à envisager son statut dans l'économie générale de la théorie sémiotique. On constatera ainsi que, quelque proche qu'elle puisse être du thématique, la dimension connotative n'y est pas réductible : J. Courtés oppose la thématization, en tant qu'exploitation syntagmatique des figures, à leur structuration paradigmaticque qui est responsable des effets de sens connotatifs⁴. S'il importe d'en repérer les éléments contenus dans le texte, c'est parce que la dimension connotative implique l'intertexte, c'est en raison de sa capacité de susciter notamment un « univers culturel de sens commun, connoté dans son ensemble comme la réalité sociale vécue »⁵. Le connotatif ouvre sur l'intersubjectif⁶.

1. J. Courtés, « Deux niveaux du discours : le thématique et le figuratif », contre-note à F. Rastier, « Le développement du concept d'isotopie », *art. cit.*, p. 38.

2. F. Rastier, *Sémantique interprétative*, *op. cit.*, p. 119.

3. Cf. A.J. Greimas : « On sait que le terme de *connotation* est antérieur à Hjelmslev et se trouve actuellement employé dans des acceptions multiples, parfois contradictoires », *Du sens I*, *op. cit.*, p. 94.

4. J. Courtés, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, *op. cit.*, p. 243.

5. A.J. Greimas, *Du sens I*, *op. cit.*, p. 102.

6. Cf. notamment P. Aage Brandt, entrée « Connotation », A. J. Greimas, J. Courtés, éd., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, 2, Paris, Hachette, 1986, p. 52.

Propre à capter la mouvance des genres, le concept de connotation nous paraît ainsi difficilement contournable¹, ne fût-ce que parce que la réflexion sur les genres et la « théorie des genres », nécessairement connotative, dont ils procèdent, doit se situer dans le cadre de la sémiotique des cultures².

Comment, dans ce cas, rendre compte, au sein du texte lui-même, de l'intrication des systèmes connotatif et dénotatif, de la façon dont, conjointement, ils en tissent la signification³? C'est sans doute au contexte qu'il revient d'aiguiller l'indexation des contenus, tantôt sur l'isotopie connotée, tantôt sur l'isotopie dénotée.

On pourra déceler l'effet de sens connotatif en marge, ou comme supplément, de ce qui ressortit à une « sémiotique narrative » et de la « fonctionnalisation » du récit.

5. PRÉGNANCE DU SCHEMA NARRATIF CANONIQUE

Un jeu de variables, une dénomination générique qui rassemble, il n'en faut pas plus pour ranimer l'obsession

1. Des choix théoriques différents, qui ne sauraient s'en accommoder, lui substituent des notions voisines ; reposant sur d'autres fondements, elles rendent compte du phénomène à leur façon. Il en va ainsi de l'« isotopie composée uniquement de sèmes afférents » mentionnée par F. Rastier, *Sémantique interprétative*, op. cit., p. 127.

2. Cf. notamment A.J. Greimas et J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, op. cit., pp. 105 et 164.

3. M. Arrivé note à ce sujet qu'« il est extrêmement fréquent que des contenus signifiés, en certains points d'un texte au niveau de la connotation, le soient, en d'autres points, au niveau de la dénotation », « Pour une théorie des textes poly-isotopiques », *Langages*, 31, 1973, p. 60.

des profondeurs où, quelque part, par-delà la diversité, tout s'ordonne par rapport à une même base. Tentation de l'armature figurative abstraite, thématique ou connotative, disponible et accueillante, de la structure axiologique sous-jacente aux discours qui la disent, la masquent et la disent encore.

Il est vrai que pour y parvenir, il faut parcourir bien des étapes. Qu'on cherche à homologuer des catégories ou à convertir des paliers du parcours génératif, la démarche consiste à prendre du recul, de sorte que les détails « matériels » s'estompent et que se détachent les articulations plus abstraites : comme nous le rappelle H. Quéré, « sacrifier à la substance », ce serait, sémiotiquement parlant, « courir au suicide »¹.

Cette descente vers les profondeurs, lente et précautionneuse, de relais en relais et de palier en palier, multipliant les correspondances et les corrélations, peut se faire avec plus ou moins de heurts ou d'accrocs ; les textes se dévideront plus ou moins « naturellement » ; et les éléments de sens s'ordonneront et se mettront en place, comme une mécanique plus ou moins bien réglée.

Qu'on en arrive, finalement, à des articulations sémantiques plus abstraites encore, des investissements sémantiques minimaux des structures de la syntaxe narrative. Le schéma narratif canonique qui, à travers des

1. H. Quéré, « Symbolisme et énonciation », *Actes Sémiotiques-Documents*, V, 43, 1983, p. 14.

reproductions variables, perpétue une même idéologie, constitue un modèle par rapport auquel se déterminent régularités et spécificités paradigmatiques, mais aussi syntagmatiques. Plus finement, au niveau des parcours narratifs mis en oeuvre pourront être rapprochés utilement des rôles actantiels se disposant en suites cumulatives (constitutives, par exemple, du sujet compétent). On conçoit ainsi la possibilité de cerner des formations modales axiologisables - telle que celle du *compromis* - stéréotypées et portant l'empreinte du relativisme culturel.

Les récits peuvent, également, se regrouper sur la base, à vocation intégrative, que fournit la « structure discursive élémentaire » dont J. Geninasca propose l'expression schématique suivante :

(espace textuel) initial/terminal : : (contenu)
inversé/posé¹.

Le modèle qui subsume les récits apparaît alors comme suffisamment peu contraignant pour homologuer des textes au-delà des différences de surface. La « structure discursive élémentaire » enregistre permanences et variantes, indépendamment de toute substance du contenu particulière. On dispose ainsi d'un critère de classification sommaire des récits, suivant qu'achevés, ils se donnent ou non à lire comme la « transformation d'un état en son contraire

1. J. Geninasca, « Pour une sémiotique littéraire », *art. cit.*, p. 13.

ou en son contradictoire »¹.

Avant les repérages « sur le terrain », faisant intervenir, outre l'axe paradigmatique, les itérations syntagmatiques, nous proposons de construire la forme du contenu, conformément à nos choix théoriques et méthodologiques, par réduction de la densité sémique à partir des investissements spécifiques différenciateurs.

1. Cf. A. Hénault, *Narratologie, Sémiotique générale. Les enjeux de la sémiotique* : 2, Paris, P.U.F., 1983, p. 27.

CHAPITRE II

CONSTRUCTION D'UN MODÈLE SÉMANTIQUE PROFOND

1. CATÉGORISATIONS ET FIGURES

Pour ne parler que du seul espace du sujet classique, on dira qu'il s'organise selon la loi de la binarité qui veille au partage et à la distribution des valeurs admises ou rejetées, qui résiste à toutes les fluctuations et à toutes les mutations.

Un ratissage du texte, des généralisations successives à partir des unités (thématiques, figuratives ...) données, surtout l'indispensable saut dans l'abstraction et la cristallisation d'une poignée de catégories sémiques : tels sont les préliminaires de la construction d'un modèle sémantique supportant, du moins en partie, le discours traditionnel.

Il importera sans doute moins de décrire un réseau différenciateur figé de relations stables que la dynamique qui le génère. On avancera qu'il est toujours possible de faire correspondre à un terme son contraire, produit par les opérations combinées d'assertion et de négation, telles qu'elles sont reconnues par l'axiomatique

sémiotique. Rassemblant et concrétisant un nombre restreint d'hypothèses, le modèle puisera sa légitimité dans sa capacité de renouer avec le foisonnement concret des textes.

Soient ainsi, au départ, des axes sémantiques figuraux, tels que « Espace », « Relation », « Nombre », « Temps »¹, s'articulant en sèmes contraires.

On propose de considérer les catégories ainsi construites, suffisamment générales, comme antérieures aux spécifications d'ordre spatial, temporel et actoriel proprement dites ; elles constitueraient le cadre de l'appréhension, par articulation, de l'espace signifiant envisagé². Cl. Zilberberg, pour sa part, conçoit la *tensivité* comme « interface du temps et de l'espace »³ et introduit « comme catégorisation inaugurale la distinction *rémissif/émissif* ».

Ainsi, l'axe de la « Relation » peut accueillir le couple /Similarité/ vs /Dissimilarité/, la mise en contiguïté par ressemblance, valorisée positivement, et celle, plus aléatoire et moins contraignante, d'éléments non conformes, connotée comme /dysphorique/.

De même, on assiste sur l'axe du « Nombre » à l'instal-

1. La démarche rappellera, par certains côtés, celle adoptée par D. Maingeneau dans un contexte différent ; elle s'en distinguera par d'autres. Cf. *Sémantique de la polémique. Discours religieux et ruptures idéologiques au XVIIe siècle*, op. cit., et « Dialogisme et analyse textuelle », *Actes Sémiotiques-Documents*, IV, 32, 1982.

2. J. Geninasca évoque la nécessité de présupposer des « sortes d'"espaces" primitifs », « La sémiotique littéraire », art. cit., p. 18.

3. Cl. Zilberberg, entrée « Génératif (parcours ~) », in A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, op. cit., pp. 98-99.

lation des sèmes /Homogénéité/ (dans le cas d'une similarité) et /Hétérogénéité/.

A quoi s'ajoutent, au niveau de la spatialité, l'/Intériorité/, l'espace circonscrit, face à l'/Extériorité/, l'espace ouvert à l'incursion de l'ailleurs, quand deux mondes deviennent perméables et que les frontières se fragilisent.

Quant à la /Durativité/ temporelle (conçue comme un tout borné), à la /Simultanéité/ (ou /Contemporanéité/), elles peuvent s'opposer à la /Successivité/, et le /Rythme/ et l' /Itération/ se conçoivent différenciellement par rapport au /Dérèglement/.

Admettons, enfin, que les sèmes positifs et négatifs puissent être mis en rapport avec une opposition sémantique englobante Ordre/Désordre : du point de vue de la société traditionnelle, l'ordre est valorisé positivement, et le désordre est placé sous le signe de la /dysphorie/.

Les traits sémiques qu'on regroupe sur les deixis positive et négative confirment alors que, traditionnellement, il ne devrait y avoir de véritable organisation qu'harmonieuse et équilibrée, évolutive quand la modération allie le mouvement et sa canalisation, l'échange et sa régulation.

Un modèle sans doute sommaire, dont les dénominations métalinguistiques ont une valeur avant tout *indicative*. Un modèle qui a pour unique prétention d'être efficace : il atteint son objectif s'il s'avère capable, en accentuant diversement les axes sémantiques sélectionnés, de produire

des *constellations* de sèmes différenciateurs. Il est question à la fois de faire valoir la cohérence de la formation discursive dont il révèle les zones de régularité, et de ventiler la masse signifiante, en distinguant des unités voisines.

Le repérage des lexèmes-clés s'effectue nécessairement selon des critères précis¹. S'il est toujours possible de rattacher un lexème quelconque à un ensemble de définition l'englobant, on préfère partir des fréquences d'occurrence ainsi que, plus généralement, des relations syntagmatiques d'équivalence entre sémèmes. A terme on est amené à (re)composer des paradigmes qui peuvent préexister au texte et qui, en tout cas, ne méritent d'être relevés qu'en tant qu'ils sont solidement implantés et générateurs d'isotopies ; leur physionomie s'esquisse à grands traits : des paradigmes suffisamment restreints pour avoir une incidence réelle, délimitative (par rapport à d'autres paradigmes), suffisamment représentatifs pour traduire des dominances sémantiques.

Or, par quelque biais ou sous quelque forme que ce soit, c'est l'ensemble de définition /pratiques sexuelles/² que le texte sadien d'abord exploite. Qu'il nous serve de pierre de touche pour éprouver la validité du modèle, sa capacité de renouer avec le surgissement du discours. En

1. Cf. *supra*.

2. Tout en gardant la terminologie de F. Rastier, on aurait pu se situer à un autre niveau de généralité, celui du domaine /interaction/, par exemple. Dans les deux cas, il s'agit de classes définies par des normes sociales.

sachant bien que la batterie d'oppositions mise en place est apte, tout au plus, à structurer le discours traditionnel : l' « extraordinaire » sadien creuse sa propre déviance, hors des sentiers battus du vice codé, des transgressions prévisibles, selon d'autres lois à déterminer.

Plus précisément (en quittant le plan de la manifestation linguistique) : la figure des « relations matrimoniales » semble exploiter les réseaux sémantiques reconnus. Dans une perspective taxinomique, on déclina sans trop de mal les sèmes /Similarité/, /Homogénéité/, /Intériorité/, /Durativité/ et /Rythme/ (/Itération/)¹. Description certes caricaturale que celle qui se contente d'évoquer une « union par complémentation », où la dualité interne se gère dans les limites d'un espace consacré : elle est alors vectorisée par un programme narratif global, à plus ou moins long terme, à la fois de renouvellement et de conservation. Description pourtant parlante si le sème a une valeur distinctive.

Par la négation, on obtient le cortège des traits sémiques /non-Similarité/, /non-Homogénéité/, /non-Intériorité/, /non-Durativité/, ceux-là mêmes que comporte la figure de l' « adultère »¹. La structure triadique a sapé

1. On sait que les sèmes ne s'assemblent pas en simples agglomérats ; cf. entre autres A.J. Greimas, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, pp. 33-35, et F. Rastier, *Sémantique interprétative*, op. cit., pp. 58-62. Cependant, le problème, complexe, de leurs interrelations ne sera point abordé ici.

l'équilibre matrimonial ; des éléments étrangers ont fait irruption dans l'intimité. Semble s'y ajouter, cependant, un élément résiduel de la deixis positive : s'il est vrai que le /Rythme/, sur l'axe de la « Temporalité », concerne tout mouvement soumis à une régulation, et donc aussi la (re)production (par opposition au figement, à la stagnation et à la régression), une représentation de la figure de l'« adultère » se doit d'en tenir compte ; en marge des alliances autorisées, l'infidélité confirme la normalité même du rapport hétérosexuel.

Fort de ces (ré)arrangements sémiqes, on est tenté de différencier et d'articuler plus finement ce qu'auparavant on assimilait un peu hâtivement. Ainsi, l'unité figurative de la « débauche » ne contient-elle pas les sèmes /Dissimilarité/, /Hétérogénéité/, /Successivité/ et /Dérèglement/ ? Avec ce qu'elle comporte d'excessif, d'outrageusement autre et de scandaleusement « contra-riant », la débauche ne substitue-t-elle pas l'expansion à la clôture et à l'ancrage dans l'intériorité un espace éclaté ?

La figure de la « prostitution » se distingue de celle de la « débauche » par les sèmes /Durativité/ et /Rythme/. Par opposition à la débauche, la prostitution affiche en effet un souci évident de productivité : l'ultime concession, dans un sens comme dans l'autre, tant il est vrai que

1. Au moment d'investir le modèle social des relations sexuelles (cf. *infra*), nous choisirons d'inscrire l'adultère de la femme sous τ_1 .

face au vice domestiqué, socialisé, mis à profit, la perversion véritable, débarrassée des « scories » de la culture, la « pure » (ou l'impure) passera par l'abolition ou le court-circuitage des échanges économiques.

Quant à la figure de la « sodomie », elle semble actualiser le trait /Dérèglement/, quel que soit le contexte - d'alliance conjugale ou de débauche généralisée - sélectionné. Fondamentalement improductive, résolument intransitive, la sodomie se révèle irréductible à toute autre pratique.

Enfin, figure originale que celle de l'« inceste ». A vouloir inventorier les traits sémiqes, on est frappé par son caractère hybride. Plutôt que de parcourir les deixis s_1 et s_2 pour y glaner des sèmes, on propose, à titre d'hypothèse, de dépasser la stricte bipolarisation au profit d'un « troisième terme », avec tous les problèmes que cette complexification du modèle risque de soulever¹. Il lui reviendrait de coiffer et de concilier les contraires, au prix, il est vrai, d'une désémantisation partielle² et/ou d'un changement de point de vue.

1. A.J. Greimas et J. Courtés notent ainsi que le « problème de la génération de tels termes n'a pas reçu jusqu'à présent de solution satisfaisante », *Dictionnaire...*, 1, op. cit., p. 56.

Dans *Sémantique de l'énoncé : applications pratiques*, J. Courtés souligne l'indépendance de certaines figures par rapport aux « catégorisations contextuelles relevées ». Elles peuvent représenter des termes complexes (cf. pp. 43-48).

2. D'après A. Hénault, certains rapprochements de contraires font que « chacun des deux lexèmes perd en compréhension et en extension du fait de la présence conjointe de son contraire », *Les enjeux de la sémiotique*, Paris, P.U.F., 1979, p. 129.

Ainsi, on retiendra les sèmes /Similarité/ et /Homogénéité/, certes - le *Littré* définit l'inceste comme une « conjonction illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par les lois¹ » -, et les traits /Dissimilarité/ et /Hétérogénéité/ quand même, puisque l'ordre conjugal s'effrite. D'un côté, c'est bien dans l'/Intériorité/ familiale que ça se passe (l'ici par rapport à l'ailleurs) ; de l'autre, l'intimité socialement reconnue est elle-même infiltrée. La figure de l'« inceste » semble enfin réunir à la fois les sèmes /Durativité/ et /Successivité/, /Rythme/ et /Dérèglement/ - perpétuer en ajoutant du même au même : en effet, se rapprochant en cela de l'adultère et de la prostitution, l'inceste obéit, à sa façon, à ce que M. Hénaff appelle l'« impératif de reproduction »². Avec, à chaque fois, un déséquilibre au sein du terme complexe, dû à la dominance des sèmes valorisés négativement.

2. DE LA DISCONTINUITÉ À LA CONTINUITÉ

Toute tentative de penser le continu et le discontinu soulève, on le sait, des problèmes théoriques et méthodologiques particulièrement délicats.

1. Nous soulignons.

2. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., p. 263.

La production et la saisie du sens présupposent l'établissement d'écarts différentiels, d'oppositions de type catégoriel articulant la substance sémantique et permettant, dans un premier temps, de construire des taxinomies et typologies¹. Le modèle contrastif rend compte, en l'espèce, de deux façons d'« être au monde » : d'une part sont valorisées positivement, dans la perspective du discours traditionnel, la temporalité, la spatialité organisées, la totalité bornée, circonscrite, prévisible, qu'il est possible de gérer, l'exclusion qui est constitutive d'une socialité² ; d'autre part sont reçus

1. Cf. A.J. Greimas : « Nous percevons des différences et, grâce à cette perception, le monde "prend forme" devant nous et pour nous », *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, p. 19.

Il est vrai que le « passage du continu au discret » ne manque pas, du point de vue des fondements théoriques, de susciter des interrogations. J. Courtés note ainsi qu'il « échappe à l'explication » : si la « discontinuité fait particulièrement problème dans le domaine de la sémantique », c'est parce que les « critères » mis en oeuvre par l'articulation au niveau du continu « pourront être sujets à caution et varier (éventuellement) d'une méthodologie à une autre, étant donné que l'on a exclu, dès le point de départ, toute référence "objective" au signifiant, à l'expression », *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, 1976, p. 46. Comme nous le rappelle J. Courtés, A.J. Greimas considère le concept de *discontinuité* comme un indéfinissable : « C'est donc une présupposition que l'on doit verser dans l'inventaire épistémologique des postulats non analysés » (*Sémantique structurale*, *op. cit.*, p. 18). Cf. également J. Petitot-Cocorda, « Structures sémio-narratives et prégnances asémantiques », in *Morphogenèse du Sens*, I, Paris, P.U.F., 1985, not. pp. 214-221.

2. Cf. M. Hénaff : « (...) comme l'explique Freud, (...) "toute société repose sur un crime commis en commun" (*Totem et tabou*, ch. 4) mais (...) on en doit rien savoir. Toute constitution d'une socialité se conquiert sur le refoulement de la violence anarchique de pulsions singulières des individus ou des groupes (...) », *Sade. L'invention du corps libertin*, *op. cit.*, p. 83.

comme /dysphoriques/ l'ensemble ouvert, la successivité non orientée, qui réintroduisent le risque, l'aléatoire.

En même temps, on ne saurait s'en tenir à ce « cloisonnement », à cette « territorialisation », les groupements sémiologiques produits à partir de la grille dussent-ils, structurellement, se suffire.

A preuve, justement, la présence de sèmes « résiduels » qui entrent dans la composition de certaines figures, ou encore la sollicitation conjointe des deux deixis (le terme complexe correspondant à une relation « et ... et ») : ils rappellent la nécessité dans laquelle nous sommes de concevoir le continu au sein même de la discrétisation.

On suggère, alors, de rendre compte des positions intermédiaires, témoins d'une gradualité, ou encore de l'interpénétration de l'ordre et du désordre à l'aide de la fonction d'expansion : celle-ci doit couvrir la circulation entre les polarisations extrêmes (s_1 et s_2) et instituer une continuité, par opposition à la fonction, différenciante, de concentration (du côté de la démarcation, des oppositions tranchées), créant de la discontinuité. Cl. Zilberberg décrit justement le « processus d'expansion » comme une « transformation des limites en degrés »¹.

Dès lors que les bornes s_1 et s_2 sont elles-mêmes transformées en « seuils », on propose de surdéterminer la fonction d'expansion par celle de radicalisation (expansion « généralisée, excessive », qui doit être

1. Cl. Zilberberg, entrée « Aspectualisation », in A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, op. cit., p. 24.

interprétée sous le signe de la tensivité¹).

On conçoit ainsi la possibilité de générer deux nouveaux ensembles de sèmes², en marge des parcours syntaxiques élémentaires et des médiations obligées. Dans la mesure où les limites correspondant aussi bien aux prescriptions qu'aux interdictions sont neutralisées, les sèmes ainsi produits sont rejetés par le discours de l'Institution.

C'est en tout cas dans le cadre d'une « pensée de la transition »³ qu'on peut tenter d'élaborer le concept de transgression. Par là même, et quels que soient les contenus, la transgression fait déjà peser une menace sur ce qui s'affiche comme strictement organisé, réticulé, positionné.

En tant qu'« acte de passer par-dessus une limite », la transgression peut être rattachée à l'aspectualisation. Du moins est-ce tenir compte du « postulat de continuité » que manifeste, linguistiquement, le préfixe *trans*-⁴.

1. Cf. A.J. Greimas. « Le savoir et le croire », in *Du sens II*, Paris, Seuil, 1983, p. 128.

D'après Cl. Zilberberg, l'« excès » peut être décrit comme une « reprise de la passance sur la saillance, comme la *discontinuation d'un arrêt* », « Modalités et pensée modale », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 3, 1989, p. 22.

2. Cf. le tableau p. 61.

3. Nous empruntons cette formulation à E. Landowski, « Continuité et discontinuité », in *La société réfléchie*, Paris, Seuil, 1989, p. 59.

4. Cl. Zilberberg indique que le préfixe *trans*- fait référence « aux opérations de *transcodage* et de *transposition* (...), lesquelles, en dehors de leur vertu opératoire, font option d'un postulat de continuité », entrée « Transvaluation », in A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, *op. cit.*, p. 242.

D'ailleurs, dans la mesure où la transgression se définit comme l'acte de « passer par-dessus (un ordre, une obligation, une loi » (*Petit Robert*), elle présuppose des structures modales aléthiques (/devoir être/) et déontiques (/devoir faire/, niveau de la syntaxe narrative¹) et une situation *polémique*.

Le sujet d'un programme de transgression virtuel vise la conjonction avec un objet de valeur négatif, « voulu » et « non dû »². Ou encore : le sujet est modalisé selon le /vouloir : devoir ne pas faire/³ (le vouloir porte sur des contenus interdits ; le vouloir apparaît comme dominant et le devoir comme fondamental ; c'est le /devoir faire/ pris en charge par le sujet portant un jugement éthique - /croire devoir faire/⁴ - qui procure au vouloir son objet⁵).

1. Cf. A.J. Greimas, J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, *op. cit.*, notamment pp. 11-12 et 90, et A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, *op. cit.*, pp. 80-81 (D. Patte, entrée « Éthiques (modalités ~) »).

2. On utilise cette dénomination tout en sachant que, comme le fait remarquer A.J. Greimas, « le français ne se prête pas toujours à ces "transformations passives" : ainsi, le /devoir-être/ n'est pas toujours un "être dû", etc. », « De la modalisation de l'être », in « Sémiotique des passions », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 9, 1979, p. 16.

3. Nous suivons, pour la représentation, J. Fontanille qui indique « par deux points (:) la composante classématique qui (...) fait (de l'objet savoir) un "contenant de sens" », *Le savoir partagé. Sémiotique et théorie de la connaissance chez Marcel Proust*, Paris-Amsterdam, Hadès-Benjamins, 1987, p. 29.

4. Cf. D. Patte, entrée « Génératif (parcours ~) », in A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, *op. cit.*, pp. 102-103.

5. On rejoint, ainsi, par un autre biais, Cl. Zilberberg qui considère que le « devoir est rémissif (du côté de l'interdit, de la prohibition) et le vouloir émissif », entrée « Transvaluation », in A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, *op. cit.*, pp. 244-245.

Les structures polémiques présupposent, justement, à la base, une relation de *solidarité*, un accord minimal fait de la reconnaissance de l'altérité et portant sur un « cadre axiologique commun »¹. Dans une étude consacrée à l'échange conversationnel, H. Quéré parle de la « contractualité du polémique, de la polémicité du contractuel »².

3. LE « MODÈLE SÉMANTIQUE » : UN MODÈLE OPÉRATOIRE ?

Le modèle élaboré n'a d'intérêt que s'il sous-tend une formation discursive ou, plus généralement, un univers culturel donné. Ce qui suppose - et le modèle n'est opératoire qu'à ce prix - qu'il est capable de générer d'autres manifestations, réalisées ou possibles, des sémèmes appartenant à un domaine /interaction/, au sens large du terme.

Tout élargissement de la perspective demande sans doute des précisions préliminaires et s'accompagne d'ajustements ponctuels, sans que la validité et l'efficacité du modèle ne soient remises en cause. Les aménagements tiennent à la fois aux catégories sélectionnées et au sémantisme propre des figures. On propose de surdéterminer, localement, les distinctions opérées à partir du modèle contrastif par l'*aspectualisation*.

1. Cf. S. Alexandrescu, entrée « Axiologique (contrat ~) », A.J. Greimas, J. Courtés, eds., *Dictionnaire...*, 2, op. cit., p. 27.

2. H. Quéré, « "Parlez-vous perroquet ?" Notes sur le contractuel et le polémique », D. Bertrand, J. Fontanille, eds., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984, p. 31.

Tels que nous les avons conçus, les axes - « Relation », « Nombre » - concernent nécessairement le *rapport* entre deux ou plusieurs éléments (les relations de conjonction, de non-conjonction, de disjonction ou de non-disjonction).

Ainsi, cherche-t-on, par exemple, à opposer les figures du « meurtre » et du « parricide » qu'on s'aperçoit que la « grille sémique » peut assurer pleinement sa fonction de différenciation : pour cela, il faut (et il suffit d') une représentation détaillée de la relation entre les éléments concernés *au moment* du faire (plus précisément : au moment de l'instauration du sujet de faire) (aspect inchoatif).

Pour que l'opération de distillation ou de filtrage puisse s'appliquer aux figures du « vol » et du « meurtre » - envisagées relativement à l'ensemble de définition /actions prohibées/ -, sans doute faut-il consentir à un décalage du centre d'intérêt et focaliser les *prolongements* de l'action (aspect terminatif), en aval du faire. En fonction du modèle construit, sera ressentie comme /euphorique/ toute action qui rapproche durablement, qui fonde une familiarité ; sera rejetée celle qui déstabilise, divise, sépare.

Suivant cette lecture, la figure du « vol » correspond à une transformation des sèmes s_1^+ en leur contraire : l'acte d'appropriation illégale institue la /Dissimilarité/ et l'/Hétérogénéité/ ; il crée l'espace clivé des hostili-

tés où rien ne se négocie plus d'ici la « rétribution des préjudices »¹.

Toujours selon notre hypothèse, la figure du « meurtre », quant à elle, semble concentrer les traits majeurs de s_1 : le meurtre ne vise-t-il pas le repli maximal, la concentration suprême dans l'/'Identité/ (re)trouvée, l'/'Unité/ dans l'unicité, l'/'Isolement/ plutôt qu'une spatialité scindée ou simplement articulée ? Enfin, l'intégration semble obtenue, non point par fusion d'éléments divers, mais par suppression de l'altérité².

Quel que soit le pouvoir effectif du modèle que nous venons d'élaborer, il reste tributaire d'un point de vue particulier. Inféodé au parti pris de l'Institution, il est forcément partial et partiel. Bien sûr, puisque le discours de l'Institution est obligé, toujours, de se délimiter par rapport aux formations sémantiques concurrentes, on peut considérer que les valeurs qu'il rejette sont compatibles avec une lecture de l'énoncé adverse : une lecture toutefois déformante, qui construit des simulacres. Bien sûr, à travers des contraintes d'ordre syntaxique et sémantique communes aux différentes réalisations, le meurtre se perpétue, égal à lui-même, quelles que soient par ailleurs les figurativisations variables. Il peut alors

1. Cf. Cl. Bremond, « La logique des possibles narratifs », *Communications*, 8, 1966, pp. 60-76.

2. Il est évident que l'intérêt de cette description sommaire est ponctuel : ainsi, pour opposer les figures du « vol » et du « meurtre ».

suffire d'un inversement des signes, d'une simplicité provocante, qui fait pivoter les deixis, pour que se dessinent les contours du discours antonymique. Ainsi est orchestré le heurt total, sans rémission, sans compromission, la volte-face de l'impossible dialogue.

Cependant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que les choses sont plus complexes. S'il est vrai que le discours de la transgression s'installe dans une relation conflictuelle généralisée, il convient désormais d'envisager au moins deux cas de figure différents.

Dans le premier cas, celui que nous venons d'évoquer, il s'écrit en fonction des formes de l'« ordre » qu'il reproduit en les retournant, en transférant d'un camp à l'autre des éléments de sens qui, de l'exaltation des valeurs réprouvées à la condamnation de la vertu, se réordonnent, presque mécaniquement.

Le travail de « recatégorisation axiologique » élémentaire peut alors s'accompagner d'une opération d'identification, de sélection, de dénomination originale : sans doute le système antagoniste, qui se soutient par la relation polémique et l'alimente, ne peut-il raisonnablement s'affirmer qu'en procédant à une *interprétation* du discours de l'Institution.

Enfin, le texte peut élire l'au-delà de tous les clivages institués, positif/négatif, normal/anormal : M. Hénaff souligne que « conférer aux pratiques reconnues, aux passions admises le statut de termes parmi les autres,

c'est pousser l'ironie jusqu'à faire de la normalité un goût pervers spécifique »¹. Tout dire, tout faire, tout est permis : dans un espace dé-normé, la notion de transgression demanderait alors à être redéfinie. On serait loin, dans ce cas, du chevauchement des discours traditionnel et transgressif, témoin de leur interdépendance, de cette mouvance, à travers influences, ajustements et repositionnements, qu'elle implique, et qui ouvre sur le vaste champ des explorations de l'intersubjectif.

Qu'en est-il des historiettes de Sade ? Quelle est la spécificité des transgressions mises en oeuvre ? Dûment interrogée, l'historiette *Le M... puni* fournira, sans doute, un protocole de lecture.

1. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., p. 48.

MODÈLE SÉMANTIQUE PROFOND

		S			
		s_1^-	$s_1^+ \longleftrightarrow s_2^-$	s_2^-	
A X E S	RELATION	/Identité/	/Similarité/	/Dissimilarité/	/Mélange/ /Confusion/
	NOMBRE	/Unité/	/Homogénéité/	/Hétérogénéité/	/Multiplicité/
	SPATIALITÉ	/Isolement/	/Intériorité/	/Extériorité/	/Étendue/
	TEMPORALITÉ	/Figement/	/Durativité/ /Contemporanéité/ /Simultanéité/ /Rythme/ /Itération/	/Successivité/ /Dérèglement/	/Infini/

Deuxième partie

FORMES ET MÉCANISMES DE LA TRANSGRESSION

CHAPITRE PREMIER

LE M... PUNI , UN DISCOURS POLYPHONIQUE

1. L'ENJEU DU TITRE

Le M...puni , qu'on choisit de placer au début du parcours de découverte, a le mérite de canaliser la réflexion, en traçant plusieurs axes majeurs. Il indique le ton, en nous installant d'emblée au coeur de la dualité, du paraître discursif qui est distinct de l'être, auquel il ne fait que renvoyer.

On connaît l'enjeu du titre¹ qui entretient avec le texte qu'il coiffe des relations variables et complexes. Texte lui-même, il jouit cependant d'un statut à part, métadiscursif, que symbolise, déjà, l'espace blanc qui le sépare de la phrase initiale. Qu'il résume et préfigure ce que le texte déploiera syntagmatiquement, qu'il se focalise sur certains de ses éléments (personnes, procès, constants...) qu'il isole et extrait, ou qu'il s'abîme éventuellement dans la reproduction pure et simple de tel segment textuel, il porte nécessairement la marque des

1. Cf. J.-F. Halté, R. Michel, A. Petitjean : « Tout titre est une affiche » (« *Candide : analyse textuelle, pour une application pédagogique* », *Pratiques*, 3/4, p. 97).

opérations de différenciation et de tri qui l'ont précédé. Commentaire ou condensé, il renvoie en dernier ressort à l'instance d'énonciation qui, par le biais d'une « objectivation » du texte, l'authentifie et l'assume. Enfin, de la manipulation la plus flagrante, qui « accroche » le plus sûrement, à celle, plus discrète, qui se trame en sourdine, il affiche - et impose - tout un programme et crée tout un climat axiologique.

Le titre *Le M... puni* est emblématique : les points de suspension sollicitent ce que le contexte invite à compléter ; le non-dit affleure, et d'être ainsi à la fois convoqué et maintenu à distance, il devient plus parlant que le dit lui-même. En ce point de concentration sémantique s'exhibe, paradoxalement, ce que le titre prétend contourner : commentaire métalinguistique à fonction phatique, il choisit son expression la plus simple tendant vers son abolition ; elle sera reçue avec angoisse - et avec plaisir par qui « trouve » le mot de l'énigme. Le titre *Le M... puni* enseigne ainsi comme un protocole de lecture qui, ajusté, pourra être celui de l'historiette de Sade.

Valant autant par ce qu'il tait que par ce qu'il dit, il permet ainsi de lancer une poignée d'hypothèses : on avancera que le maquereau constitue un noeud de cristallisation sémantique et syntaxique où, au fil du récit, se tissent rôles thématiques et actantiels. Par ailleurs, que la structure sous-tendant l'historiette soit de type polémique, il suffit, pour s'en convaincre, de

reconstituer, en amont de l'état résultatif exprimé par le participe passé « puni », le procès de châtier dans son déroulement. A partir de là, par voie de catalyse, les pions se disposent et s'ordonnent sur l'échiquier du texte: en tant que dépositaire d'un système de valeurs, le Destinateur-judicateur D2 (ou plutôt son délégué, ou encore celui qui en usurpe la fonction) sanctionne négativement le faire déviant d'un sujet S1 - le maquereau -, lui-même mandaté, sans doute, par un Destinateur D1, et contre-carrant le programme narratif (abrégé en : PN) d'un Destinataire-sujet S2. Partant de la sanction, il est aisé de remonter à rebrousse-poil les étapes du schéma narratif, ce modèle idéologique de référence remarquablement prégnant qui, reproduit à discrétion, guide l'interprétation des séquences narratives et, au-delà, autorise la comparaison de textes différents.

D'être projeté sur un fond d'algorithme narratif, le caractère elliptique du titre n'en ressort que mieux ; sa capacité de fabriquer du « suspense »¹ n'en est que plus apparente. Au-delà des régularités du schéma narratif à impliciter, les questions qui se posent concernent les investissements - thématiques (niveau sémio-narratif), mais aussi figuratifs (niveau discursif) - particularisants : quelles sont les figures de la manipulation, de la performance et de la sanction mobilisées, et en vertu de quelle

1. Pour l'emploi de ce mot, cf., par exemple, R. Barthes, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, 1966, p. 24.

axiologie sous-jacente le sont-elles ? Il appartiendra au texte d'esquisser une ou des réponses.

Le titre, quant à lui, ne permet guère d'aller plus loin - à moins qu'on ne se souvienne que le lexème « maquereau » n'y figure justement pas en toutes lettres. L'effet-tabou produit par les points de suspension, qui connote une esthétique du dire contrôlé, de l'esquive et du détournement¹ s'accordant avec la pudeur du sujet classique, est corroboré par le choix du lexème « puni ». Cette complicité, au seuil du texte, du signifiant avec le signifié témoigne déjà d'une distribution des valeurs : est en effet puni celui qui a accompli un acte jugé répréhensible ; ou encore, pour le dire sémiotiquement, le sujet d'un faire transgressif, modalisé selon le /devoir ne pas faire/ et le /vouloir + pouvoir + savoir faire/. On constate que le titre convoque, pour s'y conformer, la ventilation axiologique opérée par le système des valeurs sociales /prescrit/ vs /interdit/ et invoquée, en apparence ou de fait, par l'« honnête homme » du XVIIIe siècle.

En même temps, « l'orthodoxie » du titre ne préjuge pas de l'orientation à donner à l'historiette : il faudra déterminer si le titre est en harmonie avec le texte, ou s'il déforme et déçoit, pour devenir, comme dirait Balzac, cet « effronté imposteur ».

1. D'après Cl. Reichler, « à un libertinage ouvert et revendicatif (...) succède un libertinage disséminé et masqué, caractérisé par l'émergence d'un type qu'on pourrait nommer le *libertin honnête* », *L'âge libertin*, Paris, Minuit, 1987, p. 23.

2. LA DÉFINITION DU NARRABLE

Résumée à grands traits, l'historiette raconte la mort « affreuse », sous la Régence, d'un certain M. de Savari, maquereau parisien faisant servir sa maison à des prostitutions aussi secrètes que sélectives. Le meurtrier, un ami de la victime, qui a agi par « ressentiment », ne sera jamais découvert ; les magistrats préféreront s'en tenir là et ne point découvrir des dessous qu'un « nombre infini de gens de la première qualité » veillent à dissimuler.

Cet éclairage grossier révèle une histoire qui peut paraître suffisamment banale : l'écart entre le prestige du rang et la licence des moeurs, fréquemment assorti de commentaires moralisants, la vengeance de l'offensé, l'impuissance et la vénalité de la justice constituent les ingrédients thématiques obligés d'une bonne partie de la littérature romanesque du XVIIIe siècle¹.

2.1. Le lexème « extraordinaire »

En qualifiant l'aventure d'« extraordinaire », l'énon-

1. Encore que la vengeance du mari outragé ait cessé, pendant la première moitié du siècle, d'être une constante: citant Montesquieu (*Lettres persanes*), J. Rustin note à ce sujet que « s'ils n'encouragent pas toujours ou ne provoquent pas eux-mêmes délibérément leurs épouses à l'adultère, les maris trompés prennent généralement leur "parti de bonne grâce, regardant les infidélités comme les coups d'une étoile inévitable "(...) », *Le vice à la mode*, op. cit., p. 52.

ciateur suggère cependant qu'il y a aussi autre chose¹ qui mérite d'être énoncé. Le caractère « extraordinaire » se détermine par rapport à une ou des normes d'évaluation externes et antérieures au texte, pour ainsi dire négativement. On en tiendra compte dans la mesure où elles seront également présentes dans le texte, explicitement ou implicitement ; dans la mesure où elles contribueront à le gérer en profondeur. Adoptant une perspective dialogique, il faudra préciser la relation entre deux types de discours qui, sans doute, s'épaulent mutuellement, pour mieux s'exclure.

Cependant, au lieu d'être évalué pour lui-même ou par opposition au conventionnel, en fonction, par exemple, d'une perspective morale du type /bien/ vs /mal/, l'/extraordinaire/ est immédiatement récupéré à un niveau supérieur métadiscursif : s'il est valorisé euphoriquement, c'est en vertu d'une conviction implicite que l'énonciataire est censé partager, selon laquelle l'/ordinaire/ n'est point narrable².

Mieux, c'est le degré d'/extraordinaire/, surdéter-

1. Une première opposition peut en effet se formuler comme /extraordinaire/ vs /ordinaire/, le lexème « ordinaire » actualisant le sème /banal/ en plus du sème /normal, habituel/ : la définition du *Littré* retrace le glissement de ce « qui est dans l'ordre commun, qui a coutume d'être, de se faire, d'arriver », à « ce qui ne dépasse pas le niveau commun » ; le plus courant peut devenir un trop courant.

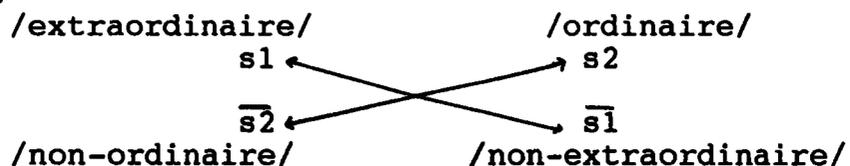
2. Le narrateur suprême des *Cent vingt journées de Sodome* note ainsi : « Comme il ne se passa absolument que des choses ordinaires, depuis cet instant-là jusqu'à celui où les narrations du lendemain commencèrent, nous allons tout de suite y transporter le lecteur » (Sade, *Les cent vingt journées de Sodome*, in O.C., tome premier, éd. cit., p.261).

miné au niveau discursif par la catégorie de la quantité - il s'agit d'atteindre un certain seuil - qui définit la capacité d'une aventure de braver l'oubli : à défaut d'être actuelle (contemporaine du présent d'énonciation), l'anecdote est « assez extraordinaire pour être encore racontée de nos jours avec intérêt ». Ainsi, puisqu'il importe avant tout de franchir la barre du narrable, l'/extraordinaire/ peut apparaître comme une borne, une polarisation extrême sur un axe continu, vers laquelle le texte tend sans forcément l'atteindre ; on constate de même qu'en cas de projection de l'opposition ordinaire/extraordinaire sur un carré sémiotique ayant comme particularité de présenter des graduations plutôt que des oppositions catégoriques, le terme /non-extraordinaire/ n'implique pas toujours celui d'/ordinaire/, ni le terme /non-ordinaire/ celui d'/extraordinaire/¹.

2.2. Le contrat énonciatif

Par ailleurs, quelle que soit l'exploitation de

1. Cf. la carréification de l'opposition ordinaire/extraordinaire :



On se souvient des remarques de B. Pottier : « (...) dans notre perspective, ce qui n'est pas P n'est pas forcément Q. Ce qui est "non-chaud" peut être aussi bien froid, que tiède, que athermique. Ceci détruit l'implication de la deixis, dès que l'on traite de sémantique des langues naturelles », « Du carré sémiotique "flou" au cycle », in E. Landowski éd., « Le carré sémiotique », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 17, 1981, p. 17.

l'/extraordinaire/, il faut s'interroger sur la nature de la ou des normes qu'il convoque et qu'il risque : quel est-il, l'ordre - naturel, commun, social, moral - qu'il nie et qu'il n'abolit pas ? Il est d'autant plus urgent de régler cette question qu'en dernière instance, c'est la légitimité même de la narration qui est en jeu.

L'énonciateur se constitue en sujet persuasif, misant sur la fascination de la déviance : l'/extraordinaire/, le secret qui n'est secret que pour être dévoilé - l'envoûtement du trouble logique, le charme ambigu de la non-clôture : le dévoilement n'aura pas lieu -, l'atrocité (des trois meurtres) qui met en branle un mécanisme de participation émotionnelle modalisent l'énonciataire selon le « vouloir-lire » et le « ne pas pouvoir ne pas lire ». Dûment manipulé, l'énonciataire sera prêt à exécuter le programme narratif complexe qui lui est transmis.

D'abord, le faire interprétatif pourra produire comme une suspension (fictive) de l'opposition énoncé-énonciation : tout se passera comme si le parcours des acteurs énoncifs chargés de décoder les faits était assimilé à celui de l'énonciataire ; comme si ce dernier s'en autorisait pour enquêter à son tour, identifiant la situation (trouver le coupable) grâce à un savoir réactualisé, et la renvoyant à d'autres semblables.

Par ailleurs, mettant en regard - non sans avoir mobilisé, au besoin, des connaissances et des critères extra-textuels, en plus des conventions textualisées - l'anecdote elle-même et les commentaires qui en ont précédé la narra-

tion, l'énonciataire n'évaluera point l'efficacité du faire manipulateur (du « faire-vouloir-lire ») : elle ne sera plus à prouver. Il statuera plutôt sur l'adéquation des « arguments » avancés.

Ainsi, de quelque façon qu'on s'y prenne, tout nous ramène au contrat énonciatif. Un contrat qui est plus contraignant qu'il n'y paraît. Exploitant le filon de l'/extraordinaire/, il le projette sur un fond de « réel » et de véridicité : s'étayant mutuellement, la formule assertive d'introduction « il arriva », qui modalise l'énoncé en « vérité », et l'articulation de l'espace et du temps à l'aide de toponymes et de chrononymes non fictionnels perpétuant la mémoire collective concourent à la construction d'un simulacre de « conformité » entre le texte et le référent¹.

L'énonciateur conclut avec l'énonciataire un pacte de véridiction qu'il serait trop facile de ramener aux « jeux sur l'allégation de réalité dans les ouvrages de fiction »

1. Envisagé isolément, l'ancrage spatial et temporel ne prouve en fait pas grand-chose : un roman peut également intégrer des toponymes authentiques et des références à la réalité historique. Inversement, une fois le lecteur mis en confiance (cf. la suite de l'historiette), des noms construits du même type que les noms attendus feront l'affaire. M. Riffaterre note ainsi à propos de *La débâcle* de Zola dont il a, pour les besoins de la cause, remplacé les noms ardennais par des toponymes de l'annuaire téléphonique des Landes : « Puisqu'il s'agit d'un récit situé en France, sera vraisemblable tout nom du terroir. Point n'est besoin, à cet égard, de recourir au corpus de toponymes que la langue tient à notre disposition ; il suffit que les noms aient les caractéristiques que nous pouvons extraire de ce corpus (par exemple, noms à tirets et à suffixe ou préfixe comme *Saint-X, Y-les-Forges*, etc.) », *La production du texte*, Paris, Seuil, 1979, p. 26.

dont parle Ph. Lejeune¹. D'après La Combe, l'« historicité » est un trait distinctif contribuant à fonder la spécificité de l'historiette, qui relate des « petits faits » par opposition au conte « ordinairement fabriqué à plaisir² ». Et pourtant, comme pour l'histoire, et dès le XVIIe siècle³, l'historiette n'est plus à l'abri de l'infiltration d'éléments de fiction et ne fait plus toujours siennes les exigences de fidélité et d'exactitude. En clamant son désir de véridicité, l'historiette sacrifierait-elle à la mode, plutôt que d'en faire un élément constitutif ? Cette exigence d'authenticité ne serait-elle, comme pour tant d'histoires prétendues véritables, qu'un « artifice de présentation, un moyen de retenir à peu de frais l'attention d'un public lassé de la gratuité d'anciennes fictions »⁴ ? Imposture innocente, désinvolture ou équivoque de menteur⁵ ? Dans le cadre d'une approche

1. Ph. Lejeune, *Le pacte autobiographique*, op. cit., p. 45.

2. La Combe, cité par F. Nies, « Das Ärgernis Historiette », art. cit., p. 429.

3. Dans son *Dictionnaire Universel*, Furetière note que l'historiette peut comporter un peu de fiction ; cette perméabilité de l'historiette prépare finalement son assimilation au conte qui, avant de devenir fréquente au XIXe siècle, apparaît une première fois dans les titres de Charpentier et Imbert au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, notamment dans *Nouveaux contes moraux, ou Historiettes galantes et morales*, 1767 ; cf. F. Nies, *ibid.*, p. 429.

4. J. Rustin, « Mensonge et vérité dans le roman français du XVIIIe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, janv.-févr., 1969, p.21.

5. J. Rustin cite l'exemple de *La Marquise de Gange* de Sade : « Entraîné par son imagination morbide et son souci de prédication, le divin Marquis va naturellement s'écarter autant de la plus élémentaire vraisemblance que des données mêmes du récit historique. Or, ce qui est remarquable, c'est que, loin d'en convenir, il se pose (...) en historien scrupuleux : "Ce n'est point un roman que nous offrons ici (...)" », *ibid.*, p. 33.

reposant sur le postulat d'immanence, cette question perd de sa pertinence ; le problème des correspondants extérieurs des contenus textuels est malaisé, sinon impossible à poser ; on sait qu'il importe plutôt de retracer la participation des éléments de sens à l'articulation du discours comme ensemble solidaire et de déterminer le contrat énonciatif.

Retour au *M... puni* et au faire persuasif de l'énonciateur (le /faire paraître être/) qui cherche à obtenir l'adhésion de l'énonciataire, son /croire être/, l'acte épistémique comme sanction fiduciaire. Une chose est de mettre au jour les mécanismes de production de l'illusion référentielle, une autre d'en cerner la fonctionnalité au sein d'un projet global. En d'autres termes, l'impression de « vécu » serait-elle voulue, en dernier ressort, par la complaisance de l'énonciateur - un clin d'oeil, question de mettre l'historiette au goût du jour ou de faire semblant ? Comme quoi il s'agirait d'indices disséminés dans le texte connotant une certaine aire socio-culturelle et réclamant, à ce titre, une activité de déchiffrement. Ou alors, les effets de réel et de vérité seraient-ils appelés, d'entrée de jeu, à asseoir l'autonomie de l'historiette par rapport au conte ?

Enfin, compte tenu de la double portée du contrat énonciatif, on avancera l'hypothèse d'une relation directe entre les exigences de véridicité et l'obligation de narrer de l'/extraordinaire/ ; elle réglerait la modulation du plus au moins (extraordinaire) - affectant les deux

termes : à déviance plus singulière et moins prévisible, ancrage « historique » renforcé ; comme si d'être véritable, le spectacle de l'exception n'en était que plus attrayant.

Le choix du cadre temporel et du lieu posé par la narration est pour ainsi dire emblématique. Tout en produisant un effet de « réel », les éléments « Régence » et « Paris » sont dotés d'un pouvoir d'évocation oblique exploitable par le sujet de l'énonciation : sollicités par le contexte, ils connotent également la décadence et le libertinage des moeurs¹. Reste à préciser l'enjeu de la focalisation, quelques lignes plus loin, sur la « rue des Déjeuneurs », que la ventilation de l'espace par la catégorie sémique /englobé/ vs /englobant/ et l'ajustement de la perspective font apparaître comme l'espace topique. Par « contamination » ou « attraction référentielle », la « rue des Déjeuneurs » assure la continuité de l'impression de réel, en plus du sens proprement discursif dont le terme « déjeuneurs » peut être porteur, comme d'ailleurs le lexème « dîner », par rapport auquel il est obligé de se situer².

1. J. Rustin note que « l'univers dégradé », dont il est question dans tant d'oeuvres satiriques, moralistes et/ou complaisantes de l'époque, « se réduit presque toujours à la capitale, "théâtre des vices", "funeste écueil de l'amour, de l'innocence et de la vertu", comme l'affirme un héros de Marmontel », vulgarisant parfois « plus ou moins sournoisement l'hédonisme hérité de la Régence », *Le vice à la mode, op. cit.*, pp. 44 et 75.

2. Cf. *infra*.

En étendant l'hypothèse d'une interdépendance de la véridicité et du caractère « extraordinaire » de l'aventure aux autres historiettes du corpus, il est loisible d'esquisser ce qui pourrait constituer un dénominateur commun. La récurrence de cette interdépendance du /faire paraître être/ et du « relater de l'extraordinaire » n'a cependant d'intérêt que si elle s'accompagne d'autres régularités. Puisque de l'/extraordinaire/ tout procède, on se proposera de repérer, dans ce qui suit, les lieux dans lesquels il se constitue.

3. MOTIFS ET THÉMATISATIONS

Découper des contenus de surface, de façon plus ou moins intuitive et impressionniste, et en faire le relevé serait d'un intérêt limité : tout au plus statistique, pourvu que la liste soit exhaustive et que s'isolent des contenus redondants. L'analyste réussit-il à cerner des zones disjointes de concentration maximale, il passerait toujours à côté de l'essentiel : l'ordonnancement des contenus selon une stratégie déterminée.

Conformément à ce qui a été dit, notre démarche consistera à prendre du recul en cheminant du figuratif au thématique. Il nous faudra nous abstraire du foisonnement superficiel pour puiser en profondeur, du côté de la structure syntaxique ou, plus précisément, thématico-narrative, le « critère de reconnaissance et de délimitation

des configurations¹ » qui nous permettra de l'aborder à nouveau, dûment outillée.

3.1. Structuration sémantique et syntaxique

Puisque *Le M... puni* est d'abord un récit, comportant au moins « une transformation située entre deux états successifs et différents »², on posera au départ le schéma narratif canonique avec ses phases de tension et de détente, d'expulsion et de réintégration, de dépliement du système en parcours (lors de la manipulation) et de retour au système (au moment de la sanction)³. C'est par rapport à ce cadre formel à remplir que se décrira la diversité des textes manifestés.

En avançant dans cette voie, il est loisible de dégager un dispositif actantiel global constitué d'un enchaînement d'énoncés d'état et de faire, qui s'écrira :

$$\begin{array}{ccc} S_1 \cap O & \longrightarrow & F_1 \left[S_2 \rightarrow (S_1 \cup O) \right] \\ (A) & & (B) \end{array}$$

où : S_1 = M. de Savari S_2 = l'« ami »
 O^1 = « les femmes ou les filles de condition »

1. J. Courtés, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, op. cit., p. 76.
2. Cf. la définition du récit minimal de J. Courtés dans « Introduction à la sémantique de l'énoncé », art. cit., p. 6.
3. Cf. L. Panier, « Remarques de grammaire narrative », in F. Bastide, éd., « Problématique de la sanction », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 21, 1982, pp. 15-16.

C'est ainsi que M. de Savari (S_1), qui est en relation avec les « femmes ou les filles de condition » (O), s'en trouve disjoint par la mise à mort effectuée par l'« ami » (S_2).

Telle quelle, à l'état brut, la suite « énoncé d'état - programme narratif » peut recevoir des investissements thématiques variables et occuper différentes positions à l'intérieur du schéma narratif ; elle se modèle sur les étapes reconnues par la grammaire narrative : celle de la manipulation, positive ou négative, dotant ou privant le sujet de la compétence nécessaire ; celle du faire du sujet opérateur correspondant à l'épreuve décisive ; celle, enfin, de la sanction, pragmatique et/ou cognitive, du Destinateur.

Dans notre cas, la thématisation du programme narratif du sujet de faire (S_2) par la /vengeance/ concentre la charge sémantique sur la phase de la sanction. Qu'il s'agisse de la vengeance, c'est en effet ce que permet d'inférer le sémème-clef « ressentiment », qu'avec une belle désinvolture l'énonciateur lâche alors même que l'historiette se clôt et que l'histoire n'en finit pas de se chercher une fin. La définition du « ressentiment » comme « souvenir d'une injure avec désir de s'en venger »¹ fait apparaître la structure polémique sous-jacente et la « directivité » du sentiment qui trace en pointillé la trajectoire du programme narratif subséquent. L'actant

1. Le *Littré*, à l'entrée « Ressentiment ».

correspondant à l'acteur « ami-meurtrier » assumera conjointement les rôles actantiels de Destinateur-judicateur et de sujet de faire.

L'état passionnel du sujet d'état, au moment de l'actualisation du sujet de faire (sujet du programme narratif de /vengeance/) n'est plus à découvrir : depuis l'étude de sémantique lexicale qu' A.J. Greimas a consacrée à la configuration de la colère¹, on sait que la déception et l'offense engendrent un sentiment de manque fiduciaire à l'origine d'un /vouloir-faire/ négatif portant sur l'anti-sujet responsable de ce manque, ainsi que d'un /pouvoir-faire/ étroitement lié à la douleur éprouvée et à la violence de la réaction.

Ce qui demande à être éclairé, c'est, en amont du ressentiment, l'objet de l'attente fiduciaire déçue et de la frustration qu'elle provoque. Ainsi se dévoilera le système de valeurs axiologisé à la base du contrat de confiance implicite, qui sert d'horizon de référence orientant le parcours des sujets engagés. Si la conjonction de S_1 avec 0 (les « femmes ou les filles de condition ») est vécue comme offensante par S_2 , c'est qu'il s'agit là de l'état réalisé au terme d'un programme narratif jugé non conforme et transgressif. En remontant à rebours les différentes étapes du schéma narratif et en s'appuyant sur les éléments contextuels manifestés sous la forme des

1. Cf. A.J. Greimas, « De la colère. Etude de sémantique lexicale », *art. cit.*, pp. 9-27.

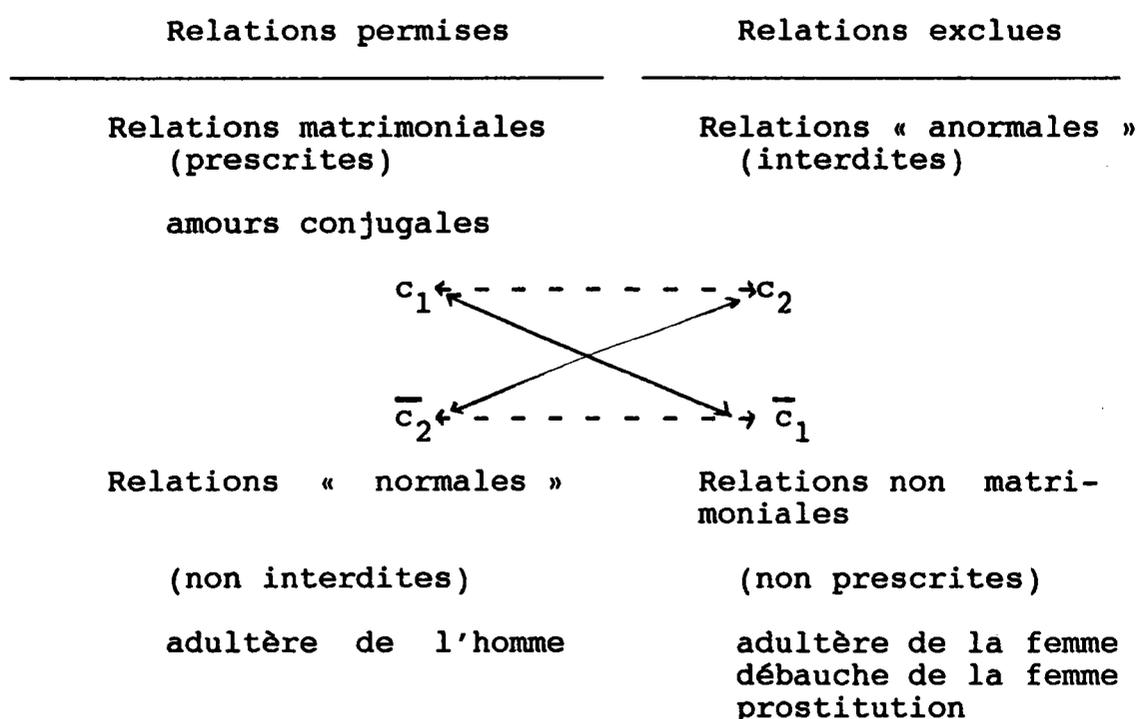
rôles thématiques du /maquereau/ et de la /prostituée/, on encatalysera les énoncés et transformations que l'énoncé d'état présuppose.

Parallèlement, et en aval du ressentiment, on se demandera quels sont les noyaux configuratifs sélectionnés par l'énonciateur pour habiller la base contextuelle de la /vengeance/. Faut-il considérer, pour une configuration donnée, l'existence de thématisations étagées ou intriquées ? On étudiera, enfin et surtout, comment les différentes couches du récit ainsi réalisé s'articulent avec l'axiologie précédemment installée.

3.2. Le motif des « prostitutions d'un genre fort singulier »

Un maquereau, des « femmes ou (des) filles de condition » et des « associés » : tels sont les acteurs qui tous, réglémentant les interactions, visent à des titres divers et selon des modalités variables la conjonction avec l'objet de valeur /plaisir/. A commencer par les « femmes ou les filles de condition », qui sont initialement modalisées par le /vouloir-faire/ et le /devoir ne pas faire/ impliquant le /ne pas pouvoir faire/. En évoquant la jalousie et l'irritation, ainsi que leurs suites programmatiques - la vengeance et la répression figurativisées ici par la séparation (spatiale) et le couvent, et subsumées par la métaphore « épines » qui renvoie à l'ensemble du paradigme socialement normé -, l'énoncia-

teur choisit de poser comme référence le partage des valeurs opéré par la catégorie sémantique *Relations permises/Relations interdites*. Ainsi se construit, mot à mot, l'investissement d'un modèle social en toile de fond, répartissant les relations sexuelles sur ses pôles¹ :



Encore que cette ventilation fondée sur les seules indications du texte ne manque pas d'être problématique et de comporter, à ce stade, sa part d'aléatoire : la valorisation négative de la débauche n'exclut pas une certaine hésitation quant à son inscription sous \bar{c}_1 ou c_2 . Si les « Relations non prescrites » côtoient les « Relations "anormales" interdites », il y a sans doute entre elles une

1. Nous reprenons ici, en le modifiant, le modèle social élaboré par A.J. Greimas dans *Du sens I, op. cit.*, p. 143.

différence de degré, diversement reçue suivant les espaces culturels¹. L'emplacement « Relations interdites » restera (provisoirement) vacant, dans l'attente de ce qui, perversion ultime et transgression d'autres interdits fondés peut-être en « nature », pourra s'y déposer. Quant aux « Relations "normales" (non interdites) », rien n'empêche d'y rattacher la débauche de l'homme ; aussi bien les subtils subterfuges ne lui sont pas d'abord destinés.

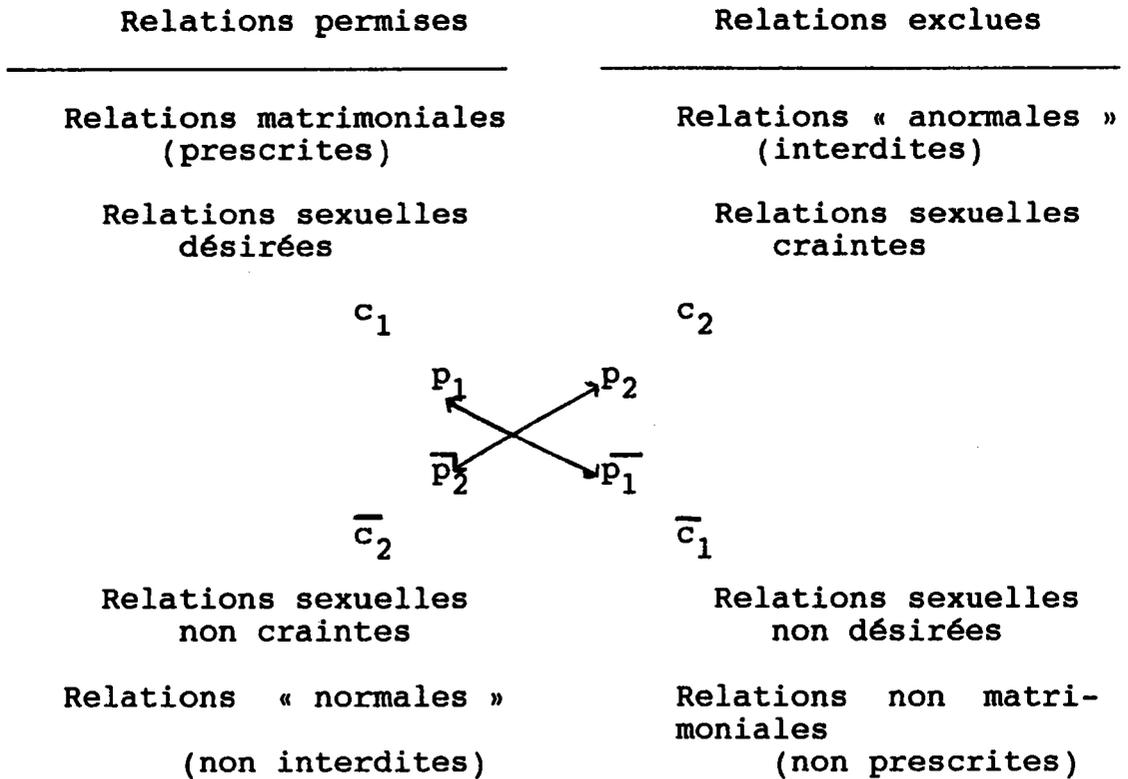
3.2.1. *La surdétermination par le /secret/*

Il ne suffit pas de se cantonner dans la binarité normalité/perversion et de verser la débauche au dossier du vice pour lui ôter son attrait : cette vérité élémentaire et la tension conflictuelle dont elle s'accompagne sont contenues dans la structure modale rendant compte de la compétence des « femmes ou (des) filles de condition ». Elles pourraient trouver une forme plus explicite dans le modèle social s'articulant avec le système des valeurs individuelles² conçu comme le développement de la catégorie

1. A.J. Greimas note que « les termes du modèle social n'ont pas de contenu "objectif" : ainsi, l'homosexualité est tantôt interdite (Angleterre), tantôt non interdite (chez les Bororo); (...) », *ibid.*, p. 144.

2. A.J. Greimas « prend pour hypothèse que l'individu se définit, de façon analogue à la société, par l'assomption de contenus où il s'investit et qui constituent sa personnalité, et par la dénégation d'autres contenus qu'il rejette. Cette culture et cette nature individuelles définissent respectivement des relations permises et des relations exclues ; les désirs sont compris dans les premières et les phobies dans les secondes », *ibid.*, p. 145.

sémique /désirer/ vs /craindre/ :



où c_1 = Relations matrimoniales (prescrites)

p_1 = Relations sexuelles désirées

D'où, pour décrire la « prostitution », la formule $/p_1 + \bar{c}_1/$, combinant des termes incompatibles. Et en amont de la « débauche » s'instaure le fragile équilibre du sujet actualisé du désir, qui sera ou non conjoint avec l'objet de valeur, convoité et refusé, et circonscrivant l'espace virtuel de la transgression. Toute la question est là : le désir se muera-t-il en programme narratif de /jouissance/ ou persévérera-t-il, finissant peut-être par s'atténuer en simple goût ? Pour que le programme narratif puisse se déployer, il faut, comme pour tout programme narratif, qu'à la suite d'une transformation positive émerge le sujet selon le /pouvoir - faire/. Dans notre

cas, la compérentialisation est l'oeuvre d'un Destinateur distinct du sujet de faire, capable de débloquent la situation d'impuissance en proposant un faire surdéterminé par le /secret/.

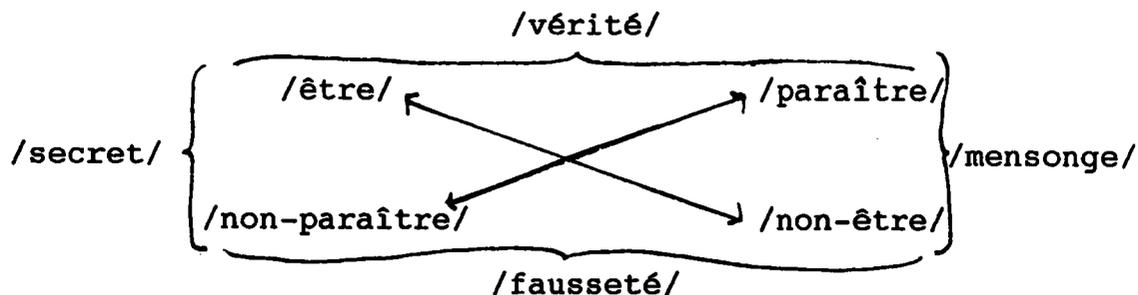
Ainsi, face à la société où se noue une contradiction entre l'Institution et les valeurs individuelles, et dans son sein, se circonscrit une enclave qui voudrait ne proclamer d'autre loi que celle du désir libertin et annuler toutes les frontières. Le désir a pourtant beaucoup de mal à s'affranchir : c'est forcément en fonction de la catégorie /permis/ vs /interdit/, conservée, que tout se décide et tout se dispose. La transgression est toujours implicitement reconnaissance de l'univers social axiologique de référence, et à plus forte raison celle qui, pour le contourner, a lieu « sous l'ombre du plus profond mystère » : d'après P. Klossowski, « la transgression suppose l'ordre existant, le maintien apparent des normes au bénéfice d'une accumulation d'énergie qui rend la transgression nécessaire ». On sait aussi que chez Sade « la prostitution universelle n'a de sens qu'en fonction de la propriété morale du corps individuel ». Le « motif de l'outrage » veut que « ce qui est outragé (soit) maintenu pour servir d'appui à la transgression »¹.

En même temps, ce qui pourrait avoir l'air d'un tribut payé à la société traditionnelle se charge d'une signification profonde. Dicté par des considérations

1. P. Klossowski, *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, 1947 et 1967, pp. 24-25.

pratiques, le « secret »¹, qui alimente d'ailleurs la simulation et prend appui sur elle², déborde largement sa « mission utilitaire ». Il devient l'équivalent modal de la « clôture sadienne », elle-même doublement signifiante : R. Barthes nous dira que la « solitude libertine » qu'elle institue « n'est pas seulement une précaution d'ordre pratique ; elle est une qualité d'existence, une volupté d'être »³. D'ailleurs, là où l'on s'enfonce dans la luxure, le secret, devenu un élément constitutif des pratiques libertines, et la clôture conjuguent leurs effets d'isolement et de distanciation : « (La solitude libertine) connaît donc une forme fonctionnellement inutile mais philo-

1. Le /secret/ correspond aux termes /être/ et /non-paraitre/ du carré sémiotique de la véridiction (A.J. Greimas, J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, op. cit., p. 419):



2. La débauche cachée est indissociable de la tromperie. Que le camouflage et le mensonge ne constituent pas deux phases distinctes mais bien deux opérations corrélées (rapport d'implication réciproque), C. Bremond le dit explicitement : « La première des trois phases du piège, la tromperie, est elle-même une opération complexe. Tromper, c'est à la fois dissimuler ce qui est, simuler ce qui n'est pas, et substituer ce qui n'est pas à ce qui est dans un paraître auquel la dupe réagit comme à un être véritable. On peut donc distinguer en toute tromperie deux opérations combinées, une *dissimulation* et une *simulation* », « La logique des possibles narratifs », art. cit., pp. 70-71.

3. R. Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, Seuil, 1971, p.22.

sophiquement exemplaire : au sein des retraites les mieux éprouvées, il existe toujours, dans l'espace sadien, un "secret", où le libertin emmène certaines de ses victimes, loin de tout regard, même complice (...) ; le secret sadien n'est que la forme théâtrale de la solitude : il désocialise le crime pour un moment. »¹

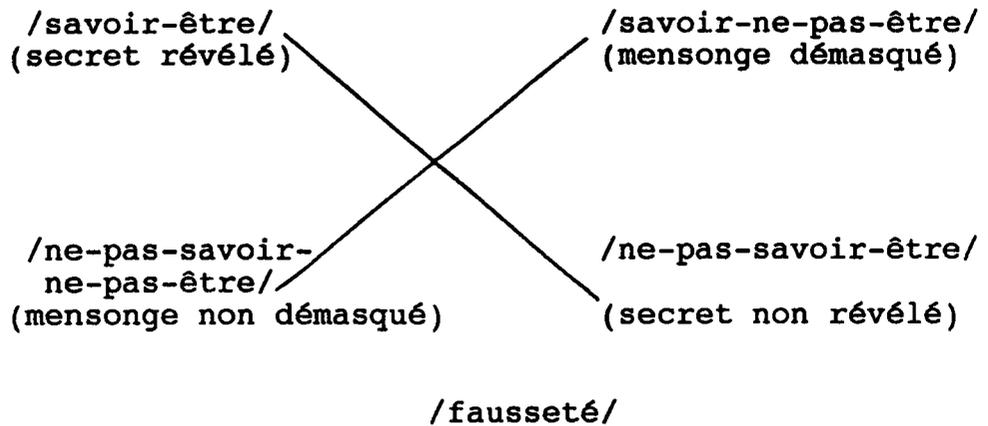
La rue des Déjeuneurs n'est entourée ni de montagnes escarpées ni de précipices vertigineux ; les ponts ne sont pas coupés (alors qu'ils le sont, par exemple, dans *Les cent vingt journées de Sodome*) ; les portes ne sont point murées. La circulation entre deux mondes qui se frôlent reste donc possible, furtive et frauduleuse ; elle paraît même indispensable au bon fonctionnement de la transgression : une transgression doit en engendrer une autre ; ou encore : « La transgression (l'outrage) paraît absurde et puérile si elle n'arrive à se résoudre dans un état de choses où elle ne serait plus nécessaire. Mais il est dans sa nature que, cet état même, elle ne puisse jamais le trouver. Elle est donc autre chose que la pure explosion d'une énergie accumulée à la faveur d'un obstacle. »²

D'abord territoriale, l'enclave est également le lieu d'une supériorité de l'ordre du cognitif : à l'intérieur de ses frontières, la débauche n'a nul besoin d'être cachée ; l'/être/ et le /paraître/ se répondent ; le savoir est

1. R. Barthes, *ibid.*, p. 22.

2. P. Klossowski, *Sade mon prochain*, *op. cit.*, p. 27.

conforme à la vérité de l'objet¹. Là-bas, le cortège des vertus s'exhibe et, parmi elles, sans doute, la dépravation travestie ; le /paraître/ n'est pas (toujours) fiable ni déterminant ; le « savoir vrai » se révélera souvent illusoire et apparaîtra, au terme d'une transformation véridique, comme un « non-savoir » correspondant à la valeur de /fausseté/ que P.A. Brandt introduit comme terme neutre d'un carré articulant le /savoir-être/² :



Là-bas, le sujet du croire peut être obligé de parcourir différentes attitudes cognitives, passant, successivement

1. Cf. J. Fontanille qui définit l' « être » comme le « *savoir référent*, terme *ab quo* du débrayage, ou " savoir maximum possible " » et le « paraître » comme le « *savoir référé*, terme *ad quem* du débrayage, ou "savoir particulier" », entrée « Véridiction », A. J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, *op. cit.*, p. 253.

2. Nous nous appuyons ici sur la lecture critique du carré de la véridiction proposée par P.A. Brandt, qui conteste la génération directe de la /fausseté/ à partir des /non-paraître/ et /non-être/ : « Finalement, un objet sans /être/ ni /paraître/, à la fois non-étant et non-paraissant, serait non pertinent, plutôt que "faux", et l'énoncé qui en ferait état serait indéchiffrable, non interprétable dans le champ considéré, indécidable, plutôt que "faux" », « Quelques remarques sur la véridiction », *Actes Sémiotiques-Documents*, 31, 1982, p. 8.

ou en les cumulant, de la certitude (croire-être ; ou encore, « la véridiction se (présentant) comme un système paraître-être »¹ : paraître-être et ne-pas-paraître-ne-pas-être) à l'incertitude (ne pas croire être ; paraître-ne-pas-être et ne-pas-paraître-être) et/ou à la méfiance (croire ne pas être ; paraître-être et paraître-ne-pas-être), jetant ainsi les bases d'un développement ultérieur du comportement passionnel.

3.2.2. *Déviances thématiques et figuratives*

Reste, en amont même de la compétentialisation des « femmes ou (des) filles de condition », à déceler l'intentionnalité profonde (compétence modale) et à cerner le statut de celui qui en est l'auteur. Pourquoi donc M. de Savari les pourvoit-il des attributs nécessaires - la maison rue des Déjeuneurs, équipée en « associés prêts à les satisfaire », apparaît comme la matérialisation, sous la forme d'un objet pragmatique, de l'objet modal /pouvoir-faire/ - permettant, véritablement, de lancer le programme narratif de /jouissance/ ? Par volonté de corruption clandestine, de subversion et de déstabilisation de l'ordre institué et/ou, plus simplement, par goût de l'enjeu économique : le maquereau n'est-il pas, depuis toujours, « celui, celle qui fait métier de débaucher et de prostituer

1. *Ibid.*, p. 11.

des femmes ou des filles »¹ ?

A passer en revue les thématisations possibles de son faire, qui viennent spontanément à l'esprit et s'y bousculent, on s'aperçoit que les relations sexuelles sont effectivement régies par un syncrétisme de systèmes. Parmi eux, celui des valeurs économiques /profitable/ vs /nuisible/² qui se rapporte au modèle de la production et de l'échange social.

Mais dans *Le M... puni*, qu'est-ce qui donc se produit sinon le plaisir ? Qu'est-ce qui s'échange sinon le « pouvoir-jouir » et la jouissance qui y fait suite ? Et à la base du jeu de l'échange, qui suppose l'identité de position de M. de Savari et des « femmes ou (des) filles de condition » et le sens de la réciprocité, il y a la conclusion d'un contrat sans doute bilatéral. Un contrat qui se rapproche du pacte, où s'entrecroisent et s'étayent mutuellement l'intérêt particulier et l'intérêt général³.

Un contrat auquel s'en superpose un autre, conclu par M. de Savari et les « associés » : en harmonisant leur programme narratif avec celui des « femmes (ou) des filles de condition », et grâce au « je-te-me-satisfais », ces derniers jouent le rôle du double de M. de Savari, dotés du /pouvoir-faire/ pragmatique qui semble justement lui faire défaut.

1. Le *Littré*, à l'entrée « Maquereau ».

2. A.J. Greimas, *Du sens I*, op. cit., p. 144.

3. Cf. l'analyse de l'opposition pacte / contrat par M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., pp. 276-277.

Voilà du moins une lecture autorisée par la description sommaire de ce personnage : le parallélisme syntaxique des groupes « vieux garçon » et « maltraité de la nature », placés devant la disjonction « mais », invite à interroger leur rapport. Sur cette lancée, on interprète son faire comme une activité de compensation secrétée par le sentiment de manque. Enfin, si pour M. de Savari la conjonction amoureuse n'est possible que « par procuration », la jouissance, elle, se propage : mise en chantier par les « associés », elle soude de proche en proche les maillons de la chaîne et imprègne les différentes instances au bout desquelles se trouve le maquereau.

En fait, il apparaît que le dispositif économique censé thématiser le faire du proxénète n'est convoqué que pour être détourné ou falsifié : l'échange non seulement consenti mais librement choisi vise la jouissance, fût-elle médiatisée, la consommation stérile du bien produit¹. Tout se passe comme si la débauche « d'un genre fort singulier », celle qui est sa propre fin jusqu'à la dépense ultime, n'était pensable qu'à être logée dans les cadres (économiques, sociaux ...) existants qu'elle infiltre et corrode. Comme si elle n'était dicible qu'en s'énonçant à travers - et par le biais de - la langue de l'Institution

1. Ailleurs dans les romans sadiens, la prostituée-libertine met en scène une forme différente, quoique parente, de subversion de l'ordre économique quand « sans travailler, par sa seule valeur érotique, elle fait transiter le capital de l'espace masculin dans l'espace féminin », M. Hénaff, *ibid.*, p. 305.

où s'inscrivent, pour une large part, les valeurs de la culture. La prostitution (ordinaire), pour décriée qu'elle soit, y est dénommée ; le phénomène s'en trouve socialisé, peut-être toléré tacitement, d'autant plus aisément que cette fonction collabore avec l'ordre social¹. C'est sans doute en référentialisant le modèle déterminé socio-culturellement, tout en le parodiant et le pervertissant, que la prostitution extraordinaire des « femmes (ou) des filles de condition », modalisée par le /secret/, devient proprement intolérable - et digne d'être narrée.

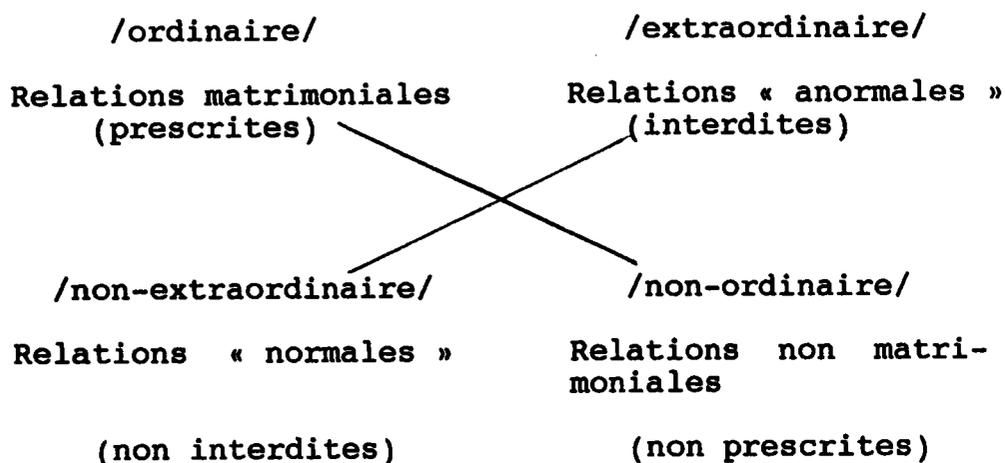
Pour peu qu'on essaie de rendre compte de ce décalage sémiotiquement, on s'aperçoit que, des prostitutions codées socio-culturellement à celles d'un « genre fort singulier », la structure de l'échange social (sous-tendant le thème /économiel/) est maintenue. Elle est conservée au fil des épreuves (transactionnelles) du schéma narratif qui s'égrènent, qualifiante, principale et glorifiante : il en va ainsi de l'acquisition par S_2 - Destinataire d'un /pouvoir-faire/ accordé par S_1 - Destinateur contre un engagement de « prostitution » ; ou encore de la circulation de deux objets de valeur, là où les faire de S_2 - Destinataire et d'un sujet S_3 se croisent ; il en va ainsi

1. D'après J. Rustin, qui retrace l'univers du libertinage dans le roman français de la première moitié du XVIIIe siècle, le personnage romanesque de la « femme lucidement libertine qui revendique hautement son droit à tous les vices habituellement permis aux hommes, devient un personnage positif et d'autant plus significatif qu'il traduit une réelle transformation des mœurs (...) », *Le vice à la mode, op. cit.*, p. 118.

de la « marque du héros » (argent gagné ou substitut) échangée contre la reconnaissance et la désignation du sujet S₂ (comme prostituée).

Là où l'écart se creuse et que surgit l'/extraordinaire/, les investissements sémantiques, tant thématiques que figuratifs, opèrent la disjonction des isotopies /économie/ et /jouissance/ initialement imbriquées : sans doute suffit-il, au moment de rembourser les dettes contractées, que les plaisirs sexuels deviennent la seule monnaie ayant cours ; quant aux rôles thématiques du /maquereau/, de la /prostituée/ et de l'/amant/, ils se muent en rôles hybrides, suspendant les éléments de sens /économie/ et, au besoin, en accueillant d'autres ayant trait à la /jouissance/.

Enfin, en superposant, au prix de quelques aménagements, les termes /ordinaire/, /normal/ et /prescrit/, on est tenté d'homologuer la structure articulant l'opposition ordinaire/extraordinaire au modèle social des relations sexuelles¹ :



1. Cf. *supra*.

On s'aperçoit en fait que l'/extraordinaire/ que vient de mettre à nu l'examen des « prostitutions d'un genre fort singulier » ne s'évalue point en termes d'écart par rapport à une norme sociale : le poste « /extraordinaire/; relations "anormales" interdites » continue à être vacant. Mieux, on constate une déviance par rapport au /non ordinaire/ (caractérisant, par exemple, les prostitutions codées) érigé en norme. Ainsi, en vertu d'un repositionnement remarquable, le texte nous fait assister à l'avancée troublante du /non ordinaire/ dans le champ de la normalité. Ce qui réintroduit la préoccupation du continu et de la gradualité des seuils de transgression.

3.3. Le motif du « meurtre extraordinaire »

En admettant, à titre d'hypothèse, que l'/extraordinaire/ constitue un dénominateur commun aux historiettes, on s'est engagé à en déterminer les divers lieux et modes d'inscription repérables le long des parcours narratifs. Il est à croire qu'à l'instar de la « débauche secrète », les « trois meurtres affreux » recèlent à leur tour l'« irrégularité » qui les sauvera de l'oubli.

3.3.1. *Le « meurtre » comme figurativisation de la /vengeance/*

Comme on a eu l'occasion de le voir, les « meurtres »

se greffent sur le parcours thématique de la /vengeance/ : il leur donne leur signification et leur finalité. Il est lui-même enclenché par un double manque, objectal - l'épouse ou la fille qui s'est dérobée à l'emprise familiale - et fiduciaire, assorti d'un /vouloir-faire/ négatif et d'un /pouvoir-faire/. Il présuppose, enfin, un /savoir-être/ (ou /savoir : être/)¹ et un /savoir ne pas être/ (ou /savoir : ne pas être/) : « Nous sommes perdus, mon mari vient de tout savoir (...) », dira l'auteur de la lettre adressée à M. de Savari. Ce savoir porte à la fois sur le secret révélé, le mensonge démasqué et la rupture d'un contrat qui avait installé, à sa base, une relation de confiance transitive, mais aussi réfléchie, régissant l'attitude du sujet vis-à-vis de lui-même².

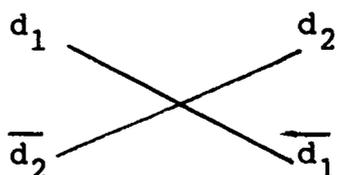
Du coup, comme pour tant d'autres récits dramatisés travaillés en profondeur par la relation d'antécédence logique, la liquidation du manque, le renversement prévisible des contenus, le rétablissement des obligations contractuelles (dans le cadre du mariage, par exemple) et, plus généralement, de l'ordre qui avait été perturbé

1. Cf. J. Fontanille, not. *Le savoir partagé*, op. cit., p. 29.

La négation de la modalisation est indiquée par le trait horizontal qui la coiffe.

2. A.J. Greimas écrit à propos de l'offense que « c'est la confiance en soi qui se trouve ébranlée par la négation de la confiance des autres qui se manifeste par la "bles-sure" », « De la colère », art. cit., p. 21.

fondent un « vraisemblable narratif »¹. Le « carré topologique », qui assimile les deixis de transfert des objets de valeur aux termes du modèle taxinomique², peut donner une représentation adéquate de la circulation de l'objet de valeur perdu et retrouvé :



Tout se passe comme si, grâce au programme narratif de /réparation/ d'un sujet-délégué intermédiaire (\bar{d}_2), l'objet de valeur recueilli par le maquereau (\bar{d}_1) et transféré dans un lieu secret (d_2) était restitué pleinement, et comme prévu, à son univers d'origine (d_1).

Si l'/'extraordinaire/' existe, il doit donc être cherché ailleurs, du côté, par exemple, de l'articulation de la configuration du « meurtre » et du thème de la /vengeance/ auquel elle s'associe. On le sait, la vengeance, en tant que figure de la sanction, s'appuie sur un jugement d'évaluation porté sur la non-conformité du faire du sujet opérateur par rapport au système de valeurs présidant au contrat de nature fiduciaire sur lequel tout repose. Au-delà d'une simple liquidation du manque par récupération de l'objet de valeur, c'est d'« une affaire entre sujets » que d'abord il s'agit : « l'un doit être "dédommagé

1. Cf. F. Nef, « Le contrat énonciatif : de la grammaire narrative à l'énonciation », in F. Nef, éd., *Structures élémentaires de la signification*, éd. Complexe, 1976, p. 59 ets.

2. Cf. A.J. Greimas, *Du sens I*, op. cit., pp. 176-177.

moralement" , et l'autre "puni" » ¹.

Mais quel contrat le maquereau a-t-il donc trahi sinon celui, en définitive, qui lie les hommes entre eux et fixe le sort de la femme : « Le lien de réciprocité qui fonde le mariage, dira C. Lévi-Strauss, n'a pas été établi entre des hommes et des femmes, mais entre des hommes au moyen des femmes. »² Un contrat qui s'entoure de prescriptions et d'interdits : il s'autorise du système axiologique dont le modèle social des relations sexuelles élaboré à partir du *M... puni* et se combinant avec le système des valeurs individuelles fournit une représentation. Il traduit bien le point de vue de l'homme dominateur et reflète ses désirs et ses craintes.

En même temps, qui dit interdit, dit système punitif. Et à ce sujet, une deuxième question se pose, strictement solidaire de la première : le contrat rompu, tout est-il donc permis ? Ou encore : par quel(s) Destinateur(s), garant(s) de quel(s) système(s) de valeurs, le Sujet-Destinateur du programme narratif de /vengeance/ (figurativisé par le « meurtre ») est-il manipulé ? Peut-être est-il modalisé conjointement et conflictuellement par un Destinateur (D_1) et un anti-Destinateur (D_2) : d'une part, selon le /vouloir/ et le /pouvoir/ venger l'offense reçue (dans les limites du socialement permis) ; d'autre part, selon le

1. Cf. A.J. Greimas, « De la colère », *art. cit.*, p. 23.

2. Cf. Lévi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris-La Haye, Mouton, 1947, p. 149. M. Hénaff parle d'un « pacte homosexuel masculin », *Sade. L'invention du corps libertin*, *op. cit.*, p. 296.

/vouloir/ et le /pouvoir/ tuer. Toujours à cheval sur deux axiologies incompatibles, toujours obligé de composer et de sacrifier à l'une comme à l'autre, il n'échappera à la paralysie qu'à retenir à chaque fois ce qui le sert : le meurtre comme forme prohibée d'une vengeance légitimée et cautionnée par D_1 , et à suspendre ce qui le contraint : le /devoir/ rester dans la légalité.

Car sur ce point, au moins, le texte dissipe tous les doutes: du côté de la socialité et de la normalité, le meurtre est bien prohibé. En effet, tout en étant une figure de la sanction (portant sur le faire du maquereau), le programme narratif de /vengeance/ appelle à son tour la sanction par évaluation et rétribution (négative). Une sanction provoquée par la sanction : l'enquête dont fait partie la citation de Paparel, « trésorier de l'extraordinaire des guerres, homme aimable et de bonne compagnie », et l'arrestation de « plusieurs personnes » oeuvrent dans ce sens ; et si les magistrats juges, représentant le système axiologique de la collectivité qui les a chargés d'un /devoir/ sanctionner, préfèrent ne pas exercer leur compétence épistémique, si finalement justice n'est pas rendue, cela tient aux contradictions internes qui travaillent la société et menacent d'éclater au grand jour.

3.3.1.1. « La vengeance par meurtre » : une configuration complexe

Et pourtant, un mari jaloux qui tue sa femme infidèle

(ou celui qui est à l'origine de sa déchéance), voilà bien un lieu commun d'une certaine littérature « féodale ». J. Rustin cite Feutry qui, en 1753, commente ainsi la fin d'une de ses histoires féodales : « On sera peut-être étonné de la cruauté (du mari), mais que l'on sache que les femmes dissolues étaient aussi peu nombreuses en ce temps-là que les honnêtes femmes le sont aujourd'hui. On n'était point encore accoutumé à regarder la débauche, la prostitution, comme un jeu, et l'adultère comme une plaisanterie (...). »¹ Même si l'historiette mélange des traits d'époques ou de genres différents, il n'y a pas forcément là de quoi pimenter une narration dont l'intérêt doit résider dans le surgissement de l'imprévu et de la duplicité. A condition de considérer la « vengeance par meurtre » comme une configuration à part entière, présentant des régularités remarquables, tant syntaxiques que sémantiques, on pourra se focaliser sur les différences d'ordre thématique et figuratif qu'elle prend en charge et qui assurent la singularité du *M... puni* par rapport à d'autres récits-occurrences.

On s'aperçoit ainsi que la réalisation du programme narratif de /vengeance/ présuppose deux programmes

1. J. Rustin, *Le vice à la mode*, op. cit., pp. 52-53. J. Rustin ajoute en note que « ce genre de situations (et de personnages) se rencontrent en effet dans les romans "gothiques", et en particulier dans les romans historiques, mais la vengeance du mari jaloux se retrouve aussi, significativement, dans la multitude des romans d'aventures (...) », *ibid.*, p. 53, et il cite entre autres Prévost, *Le monde moral*, 1760.

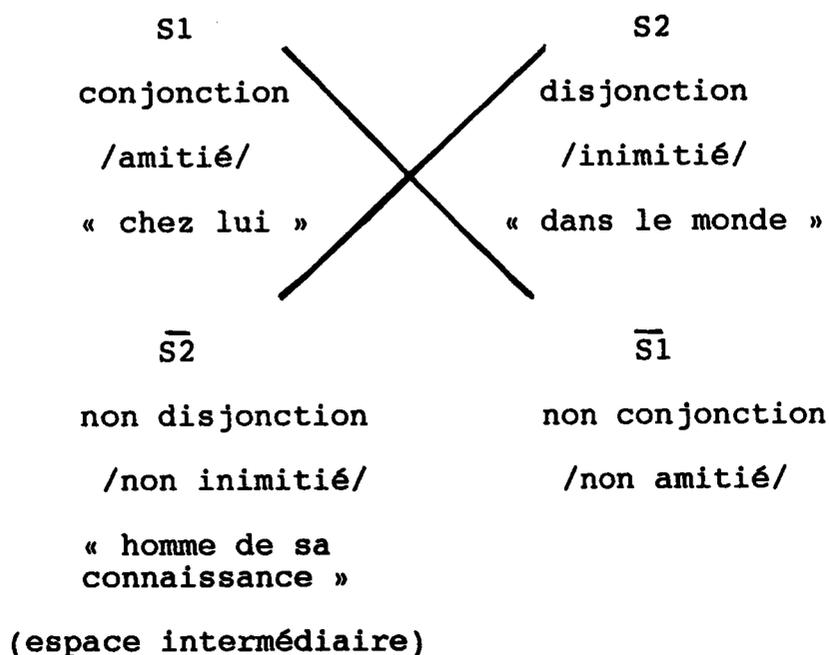
narratifs d'usage : ils sont manifestés, figurativement, par la « demande à dîner » et la « plaisanterie » et correspondent, syntaxiquement parlant, à l'acquisition de la valeur modale /pouvoir faire/.

3.3.1.2. La configuration de la « demande à dîner »

Paradoxalement, c'est en effet à la « demande à dîner » qu'il revient de mettre en branle la machine de la vengeance. L'interprétation qu'elle provoque va déterminer la suite du jeu interactionnel et transactionnel des personnages en présence. En fait, le paradoxe n'est qu'apparent, car comment préparer le terrain de la vengeance plus sûrement qu'en neutralisant les résistances par un simulacre d'entente, voire de complicité ? Pour pénétrer dans cette enclave marquée au sceau de la débauche, où les privations, les contraintes (un seul valet et une cuisinière) viennent contrebalancer les excès¹, on est obligé de montrer patte blanche (ou de faire semblant). Le faire persuasif ne vise rien de moins qu'à échanger la position de la /non inimitié/ (où peut s'inscrire « un homme de sa connaissance ») contre celle de l'/amitié/ (correspondant en gros au statut de l'« associé »), comme semble l'exiger

1. D'après R. Wellek et A. Warren, « tout milieu, notamment un intérieur domestique, peut être considéré comme l'expérience métonymique ou métaphorique d'un personnage », *La théorie littéraire*, Paris, Seuil, 1971, p. 309.

la *trans-gression* (spatiale) du seuil séparant le « dehors » (Paris) du « dedans » (« la rue des Déjeuneurs »), l'ailleurs de l'ici. En tant qu'intermédiaire, l'« homme de sa connaissance » n'appartient plus tout à fait au « monde » et point encore à l'espace de la débauche vers lequel il tend. Sans être justiciables de cette structure élémentaire, les figures de la spatialité peuvent se distribuer sur les différents pôles du carré sémiotique articulant l'opposition amitié/inimitié :



Elles se disposent ainsi à l'intérieur d'une mise en scène qui prend le « dedans » (l'espace de l'intérêt partagé et de la connivence dans, et à propos de, la débauche) comme point de départ de la perspective : « M. de Savari (...) vit arriver un matin chez lui un homme de sa connaissance

qui venait lui demander à dîner. »¹

Le contexte invite en effet à privilégier, à l'intérieur du micro-récit « demande à dîner », le parcours figuratif « entretenir des relations humaines aimables », et à reléguer au plan des accessoires celui de « satisfaire un besoin » ; il affirme ainsi la supériorité du thème /sociabilité, amitié/ sur celui de la /consommation/. Le micro-récit traduit le /faire-croire/ (à des relations amicales) appelé par l'hésitation initiale de M. de Savari quant au statut du visiteur.

Reste à savoir si M. de Savari mordra à l'appât. Il faudra pour cela que l'aveuglement - le /ne pas faire paraître être/ - et l'« aliénation » - (le trompement, le /faire paraître ne pas être/) - soient reçus par le croire - le /ne pas faire ne pas être paraître/ - et la « confiance » - (l'authentification, le /faire être paraître/)². On dira que le sujet cognitif disjoint son interlocuteur d'avec le vrai : opération qu'on pourrait traduire par « je ne suis pas votre ennemi » (pour effacer d'éventuels soupçons éveillés par la lettre secrète), et le conjoint avec le faux : « je suis votre ami. »

Il faudra, enfin, que l'/amitié/ soit ressentie comme

1. Nous soulignons . D'après le *Littré*, « venir » signifie premièrement « se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle ».

2. Cf. C. Zilberberg, « Notes relatives au faire persuasif », in J. Fontanille, éd., « La dimension cognitive du discours », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 15, 1980, pp. 13-17.

/euphorique/ : c'est bien sur cette valorisation positive que le sujet de la /vengeance/ a décidé de miser. Son propos inaugural est l'expression de sa compétence, de la connaissance qu'il a de l'autre, de l'axiologie que ce dernier invoque et des règles et conventions socio-culturelles qu'il respecte : recevoir un ami, c'est aussi remplir le contrat proposé par un Destinateur assimilable, en dernière instance, à un certain héritage culturel.

Il y va en fait de la prévisibilité de la réplique de l'interlocuteur. Or, la « proposition d'identification »¹ est plus contraignante qu'il n'y paraît. La construction de la signification par le destinataire est contrôlée : dans ce contexte particulier, le lexème « dîner » signifie aussi « obliquement » ; il donne lieu à différentes lectures se superposant et se complétant, et produit ainsi un effet de saturation sémantique . Tout se passe, en effet, comme s'il était engendré par le terme « déjeuneur » en vertu d'un déploiement syntagmatique du paradigme dont tous deux relèvent. Ainsi, le lexème « déjeuneur » en vient à s'associer localement à la consommation des plaisirs ; il en va sans doute de même de l'unité figurative

1. D'après J. Fontanille, « l'"inscription de l'Autre" dans le discours apparaît (...) comme la construction d'une instance d'identification pour l'énonciataire, dont la pièce maîtresse est le "point de vue" », « "Cause toujours ... je focalise". Remarques sur la polémique conversationnelle », D. Bertrand et J. Fontanille, éd., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984, p. 44.

« dîner » : elle s'indexera à son tour sur une double isotopie /alimentation/ et /érotisme/.

En tout cas, l'opération stratégique de l' « ami » atteint son objectif. A preuve la réplique de M. de Savari qui choisit d'entériner le thème de la /sociabilité/. Peut-être agit-il par souci des convenances, mû par un /devoir-faire/ régissant le /vouloir-faire/ : le /devoir-faire/ paralyserait ou éclipserait le faire cognitif interprétatif qui joue sur les modalités véridictoires et épistémiques et dénonce les rôles sociaux du trompeur et du trompé. Ou bien, un /vouloir-faire/ régissant le /devoir-faire/ est généré par une mauvaise lecture de la situation, qui conclut à la correspondance entre l'/être/ et le /paraître/ alors même qu'il y a de la trahison dans l'air.

M. de Savari confirme en tout cas, indirectement, la capacité connotative de « dîner » en n'excluant aucune des différentes acceptions du lexème « plaisir » : « (...) et pour vous prouver le plaisir que vous me faites, je vais ordonner qu'on aille vous tirer du meilleur vin de ma cave (...).» Bien plus, il ne se contente pas, pour sa part, de focaliser l'acceptation du contrat. Non seulement il modalise l'objet visé par le programme narratif de l' « ami » par la catégorie de l'intensité, mais encore il ne l'envisage que relativement à la structure de l'échange : comment troquer un dîner contre du « plaisir » ; ou encore, comment superposer aux « prostitutions d'un genre fort singulier » l'assouvissement d'un « ami », en tous points analogue.

En fait, sous l'effet du contexte et par attraction, le rôle de l'/ami/ tend vers celui de l'/associé/ que, sur un mode différent, celui de la normalisation, il reproduit. En témoigne notamment une distribution des rôles actantiels inchangée qui exploite le principe de la délégation et du faire par procuration : « (...) sans mon cruel état, je vous y accompagnerais moi-même, mais vous me ferez plaisir de voir si ce coquin-là ne nous induira pas en erreur. »

3.3.1.3. La configuration de la « plaisanterie »

Mais pour que la structure de la représentation se mît en place, il a fallu que le sujet de la /vengeance/ recourût à une nouvelle ruse, envisageant, sans doute sur le mode de la plaisanterie, la possibilité d'un parcours déceptif du valet, et l'objectivant, c'est-à-dire l'interprétant axiologiquement. Question de consolider sa position en affichant sa solidarité avec le débauché : pour cela, il importe de s'affirmer comme garant des valeurs (du secret révélé et du mensonge démasqué) que M. de Savari¹ fait siennes. Question de faire diversion : pour contrer la menace (potentielle) d'une confrontation, il faut faire

1. Comme nous avons eu l'occasion de le constater, c'est au contact du « monde » que les libertins troquent la vérité contre les compromissions, les dissimulations et les mensonges.

semblant d'installer un actant duel (« Un moment, dit l'ami (...), je veux voir si La Brie ne nous trompe pas »¹) en rassemblant en une même /incertitude/ (/ne pas croire être/) et une même /méfiance/ (/croire ne pas être/) deux sujets convergeant sur un même anti-sujet.

L'exploitation du rôle socio-culturellement prévisible du /valet-décepteur/ correspond ainsi à la mise en confiance, qui équivaut à une réitération du /faire-croire/² à des relations amicales. Elle constitue en effet le préalable indispensable du nouveau faire persuasif qui vise la conclusion du contrat permissif (correspondant à un /ne pas faire ne pas faire/) : « Bon, bon, dit le maître de la maison saisissant au mieux la plaisanterie (...). » Pour que ce dernier puisse pleinement se réaliser, il faut que la crainte d'une faillite épistémique soit contrebalancée, ailleurs, par un investissement de confiance (ou son renforcement) original. Car, comme toujours en pareil cas, la (perte de la) confiance d'autrui et en autrui étant indissociable de la (perte de la) confiance en soi, il y a un risque évident de malentendu, voire de dérapage ; la crise de confiance est d'autant plus irritante qu'une tierce personne s'en mêle .

1. Nous soulignons.

2. Il s'agit plus précisément d'un /faire-ne-pas-croire-ne-pas-être/, conformément au carré explorant les attitudes cognitives du sujet de croire ; cf. P.A. Brandt, « Quelques remarques sur la véridiction », *art. cit.*, p. 9.

Comment M. de Savari l'entendra-t-il ? S'il réduisait l'intervention de l' « ami » au thème de la /méfiance/, il la ressentirait comme profondément vexatoire . Le déni de confiance de celui qui usurpe le rôle de Destinateur-judicateur lui revenant pourrait provoquer, à défaut d'un faire agressif, un /vouloir ne pas faire/, un refus de contrat ; serait alors menacé de rupture le contrat conversationnel lui-même.

Ce risque, M. de Savari ne le courra pas . Pour s'être identifié à l' « observateur-focalisateur »¹, pour avoir entériné la sélection du thème /sociabilité, amitié/, il ne peut pas, à moins d'un revirement spectaculaire révélant sa propre vulnérabilité - n'est en effet offensé que celui qui s'offense lui-même² - ne pas procéder aux ajustements d'urgence qui sauveront le dialogue en péril³. Et si toute réaction de repli revient à l'asphyxier, il faut, pour insuffler de la vie au dialogue, aller de l'avant, non point en contournant l'obstacle, mais en le pulvérisant. Or, comment s'y prendre plus élégamment et plus sûrement qu'en imposant une lecture personnelle (dont sera fonction la focalisation subséquente) ? Une interprétation peut-être résolument déviante sinon déroutante⁴ et qui, invariable-

1. Cf. J. Fontanille, « "Cause toujours ... je focalise". Remarques sur la polémique conversationnelle », art. cit., notamment p. 45.

2. Cf. A.J. Greimas, « De la colère », art. cit., p. 20.

3. Cf. J. Fontanille, « "Cause toujours ... je focalise". Remarques sur la polémique conversationnelle », art. cit., p. 49.

4. Il y aurait déviance dans le cas d'une réelle méfiance de l' « ami » à l'égard du valet.

ment, surdéterminera le parcours thématique incriminé par le thème du /rire/. C'est en tout cas ce que M. de Savari choisit de faire : il réaffirme son adhésion au programme narratif de consolidation/création de liens d'/amitié/, que ce soit par conviction, tout bien considéré, ou par nécessité - celle-ci à défaut de celle-là. Et c'est sans doute aussi ce que l' « ami » escomptait : à partir de l'assentiment initial du maquereau, lui-même produit, nous l'avons vu, par une stratégie discursive sans faille, l'orientation que ce dernier donnerait à la conversation devenait largement prévisible.

A quoi s'ajoute évidemment, mais sans que cela change quoi que ce soit au résultat obtenu, la possibilité d'une surmodalisation du faire de M. de Savari par le /mensonge/: le « plaisir » n'est peut-être que feint et les preuves d' « amitié » ne sont peut-être qu'un simulacre : ils procéderaient d'une volonté d'apaisement, pour éviter que n'éclate le conflit latent dont la lettre anonyme l'a instruit.

Mais trêve de suppositions dont le texte ne porte nulle trace. Seules importent et seules sont descriptibles avec tant soit peu de rigueur la cohérence du parcours narratif et la stabilité thématique. En ce sens on dira qu'il importe moins au maquereau de s'imposer coûte que coûte sur la scène conversationnelle, en faisant triompher son point de vue, que d'essayer d'épouser au mieux les contours, les creux et les saillies du propos d'autrui. Il convient de promouvoir l'équivoque en recourant à des ter-

mes (« (...) vous me ferez plaisir de voir si (...) ») qui, tentation ou rappel, pourront signifier aussi - comprenez qui pourra et qui voudra - la complicité dans la débauche.

C'est cela qui finalement relance l'intérêt de cette « aventure » : le trouble axiologique insiste, irritant et fascinant, ouvrant une nouvelle interrogation. Le meurtrier serait-il un simple décepteur, occultant le rôle thématique de l'/honnête homme/ et affichant celui de l'/ami/ (modalisation par le /mensonge/) ? Ou la compétence pragmatique confronterait-elle plutôt des modalisations incompatibles ? Il y aurait, d'une part, le /devoir-faire/, conforme au système social des valeurs sexuelles et rendu inéluctable par le besoin de réparer l'affront subi, de regagner l'estime de soi-même et la considération des autres qui font défaut ; de l'autre, le /ne pas vouloir faire/ serait commandé par une valorisation individuelle positive de la débauche.

Le sujet opérateur serait-il le lieu d'investissements divergents ? Le rôle thématique de l'/honnête homme/ entrerait alors en concurrence avec ceux de l'/ami/ et de l'/associé/, à l'intérieur d'une relation conflictuelle débouchant sur une hiérarchisation thématique et une distribution des rôles par rapport aux pôles du carré de la vérité : face à M. de Savari, la /vérité/ (e + p) surdéterminerait les rôles de l'/ami/ et de l'/associé/, le /secret/ (e + \bar{p}) celui de l'/honnête homme/. Dans cette lutte « à qui l'emporte », le désir serait finalement sacrifié à l'honneur.

3.3.2. *Le meurtrier dans la position du Destinateur-manipulateur*

Le meurtre n'est en tout cas point ordinaire. A preuve son inscription dans le langage, sans que le statut et l'articulation du faire pragmatique et de son énonciation ne soient clairement établis. A partir de là, on peut formuler deux hypothèses : ou bien le meurtre correspond à un programme narratif d'usage s'enchâssant dans un programme narratif plus large /écriture/ - « il n'est de jouissance qu'articulée au discours »¹ ; ou bien le meurtre a l'ampleur d'un programme de base et le récit du meurtrier - qui « (...) détaille tranquillement, sur la page blanche d'un livre qu'il trouve sur la table, la manière dont il s'y est pris (...) » - fait fonction de double cognitif, de « mise au net » à vocation intersubjective. Le message de nature purement informative viserait moins l'adhésion du destinataire que sa conjonction avec le savoir transmis. Il s'enchâsserait dans un programme narratif de /persuasion/ plus vaste, opérant essentiellement au niveau de la réécriture de la devise placée sur la pendule : « Regardez-la afin de régler votre vie. »

En effet, d'une sentence à l'autre, le caractère injonctif du contrat se perpétue. Pour que le programme transmis au Destinateur-judicateur - « Voyez sa vie, et

1. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., p. 78. Cf. également *infra*.

vous ne serez pas surpris de sa fin » (jugement non négatif/positif porté sur le meurtre) - puisse se réaliser, le meurtrier doit communiquer (imposer) une axiologie. Inéluctable, la sanction du Destinateur-judicateur l'est en vertu d'un premier contrat établi implicitement entre le Destinateur et le Destinataire-sujet. Quant au « devoir sanctionner » des juges, il résulte lui-même d'un contrat conclu avec une collectivité dont ils représentent les valeurs et les croyances.

Il s'agit maintenant de rendre la sanction « prévisible », de faire correspondre au « devoir sanctionner » un contenu précis. Il ne suffit pas que le Destinateur (ou son délégué) s'acquitte de son devoir de juge et offre ainsi la contrepartie appelée par la performance. Tout se passe comme si le Destinateur-judicateur-manipulé (par le Destinataire-sujet-manipulateur) était modalisé selon le /ne pas pouvoir ne pas faire/¹, le « ne pas pouvoir ne pas sanctionner » (le faire meurtrier et aussi, plus généralement, le faire des débauchés) conformément à l'axiologie choisie. Si « ne pas être surpris » veut dire « considérer (un événement) comme prévisible, régulier », il n'y a qu'un pas jusqu'à l'approbation du meurtre comme mode de punition ; le /ne pas pouvoir ne pas faire/ peut s'accompagner d'un /vouloir-faire/.

S'y ajoute, enfin, le /savoir-faire/ : la compéten-

1. Cf. l'articulation de la structure modale /pouvoir-faire/ dans A.J. Greimas, J. Courtés, *Dictionnaire ...*, 1, p. 287 ; la dénomination « obéissance » s'y rattache à la définition syntaxique /ne pas pouvoir ne pas faire/.

tialisation du Destinateur-judicateur-manipulé résulte d'une double factitivité, modale et cognitive : le faire-savoir est pris en charge par une lexicalisation de la vie de débauche (« Voyez sa vie (...) ») ainsi que, figurativement, par le récit du meurtrier qui peut jouer, par rapport au /faire-vouloir/ et au /faire ne pas pouvoir ne pas faire/ le rôle de programme narratif d'usage.

Cependant, quel est-il donc, le Destinateur-judicateur-manipulé ? Et de buter sur une contradiction apparemment insoluble : si c'est la société normative qui se voit ainsi interpellée - « Voyez sa vie et vous ne serez pas surpris de sa fin », - elle n'est capable d'assumer pleinement son rôle de jugeant qu'en puisant dans un savoir « secret » que les débauchés sont seuls censés détenir. Faut-il y voir le signe d'une infiltration du vice dans la vertu ou assistera-t-on à un déballage sur la scène publique, sous le couvert de l'enquête ? L'ambiguïté du message-devise demeure.

Par contre - mais les deux interprétations s'excluent-elles ? - , si le narrataire collectif installé dans l'énoncé renvoie aux débauchés dotés d'un /pouvoir/ comprendre, le heurt des axiologies ne frappe-t-il pas d'inanité toute proposition de contrat ? A moins que la « persuasion d'accepter » (de sanctionner le meurtre positivement) ne se mue en « dissuasion (de refuser) »¹ et que

1. Cf. l'articulation de la persuasion et/ou dissuasion et sa représentation sous la forme d'un carré sémiotique dans A.J. Greimas, *Maupassant. La sémiotique du texte : exercices pratiques*, op. cit., p. 199.

le destinataire de l'énoncé n'offre un objet de valeur négatif, une « menace ».

3.3.3. *Le « meurtre » pris en charge par le thème de la /jouissance/*

Dans tous les cas, le meurtre donné en pâture au faire judiciaire apparaît d'abord comme contraint par un lien causal : « Voyez sa vie et vous ne serez pas surpris de sa fin ». Nul flottement, mais le figuratif au service du thématique ; nulle autonomie, mais un meurtre sous l'emprise du désir de vengeance. La violence de l'acte s'en trouve désamorcée ; indexé sur l'isotopie /interdit/, le meurtre est prévu et prévisible, annexé par une « normalité » (une logique) qui le dépasse : celle qui, en posant un élément, en projette d'emblée, en filigrane, le contradictoire et le contraire¹. Tout a son origine dans la « vie », comme tout (se) tient dans sa « fin » ; une fin qui en découle, logique, inéluctable ; un enchaînement sans bavure, qui se vérifie, se confirme et se reproduit.

1. Il en va de même, dans un autre domaine d'expérience, de la débauche (codée) de la femme. Si l'on se souvient que l'opération de négation consiste, au niveau syntaxique, à nier l'un des termes du schéma et à affirmer en même temps son terme contradictoire, on passe de l'état « Relations matrimoniales prescrites » du modèle social des relations sexuelles au pôle « Relations non matrimoniales non prescrites » (débauche de la femme)(et à « Relations "anormales" interdites »).

3.3.3.1. La réitération de l'acte pragmatique

A moins qu'au-delà ou en deçà de cette domestication du scandale se cache autre chose. Point d'improvisation, mais une articulation de l'espace du meurtre méthodique et sans faille : sillonner l'espace de part en part selon les deux dimensions de la verticalité et de l'horizontalité ; et, inscrit dans cet espace, un programme narratif /crime/ multiplié : tout y passe, M. de Savari, le valet, la cuisinière mais aussi, pour clore la ronde, « un chien et un chat que (le meurtrier) trouve sur son passage ». D'où, dans la seule hypothèse d'une thématization du meurtre par la /vengeance/, une impression de gratuité, de surajouté, qu'il convient de récupérer au profit d'un enjeu différent qui semble de taille.

Au-delà de la « fonctionnalité » du crime qui rétablit l'ordre, on retiendra la raideur mécanique avec laquelle le crime est exécuté. Point d'affrontement, mais l'exercice transitif d'un /pouvoir-faire/ à l'intérieur d'un programme narratif qu'on représentera comme suit :

$$\text{PN} = \text{F}_1 \left[\text{S}_2 \rightarrow (\text{S}_4 \text{ U } \text{O}) \right]_{\text{vie}}$$

où le meurtrier, en position de sujet de faire (S_2), disjoint M. de Savari, le valet et la cuisinière, le chien et

le chat (S_4) d'avec la vie (0)¹. La vraie domination, celle qui se déroule sur un fond d'intersubjectivité, qui dédommage moralement², a eu lieu avant, lors du double faire manipulateur.

Un crime de l'ordre du quantifiable, du substituable, répété à satiété, jusqu'à saturation, comme pour explorer et éprouver les limites, non point de la loi, mais du possible : toucher le fond qui toujours se dérobe et s'arrêter quand toute vie aura été éliminée. Le meurtre apparaît désormais comme déconnecté, léger, délesté de toute motivation, coupé de toute causalité, soigneusement réglé, passionnel plutôt que passionné. Peut-être l'honneur a-t-il bon dos et que, faisant d'une pierre deux coups, on ne mate le désir sexuel que pour, insidieusement, le satisfaire, de façon infiniment moins avouable et plus tonifiante, quand tuer dans l'indifférence signifie jouir.

3.3.3.2. Le meurtrier, source narrative

S'arrêter quand tout sera dit : de double cognitif à visée transitive, sortant le crime de son isolement en opérant un raccord de plans, de programme narratif d'usage s'enchaînant dans un programme narratif de base

1. Cette description, où sont homologués des syntagmes dont les acteurs différents sont subsumés syncrétiquement par un seul actant, fait bon marché des oppositions sémiologiques entre les acteurs dont la mort est nécessaire et ceux qui sont tués pour d'autres raisons.

2. Cf. A.J. Greimas, « De la colère », *art. cit.*, p. 23.

de manipulation, l'acte d'écriture devient lui-même un foyer sémantique où le savoir prend en charge le faire pragmatique réalisé précédemment. Comme ailleurs dans l'*opus sadicum*, la jouissance n'est consommée qu'au terme d'une activité cognitive - inventaire exhaustif, dénombrement méthodique -, quand la raison s'en mêle et que le pâtir immédiat et spontané abdique.

Quant à la réactivation du programme passé, elle ne donne lieu ni au « remords », ni à l'exultation : l'apathie, « condition même de la puissance du désir », est d'abord « distanciation », « dés-affection », dissociation du « pulsionnel » et du « sentimental »¹, des sensations et des préjugés de la morale. Le libertin ne signe pas : ainsi il s'assure l'impunité ; surtout, en ne signant pas, il signe en définitive la dislocation du sujet - sa disparition - au profit d'une condensation énergétique dans la jouissance. Ph. Roger l'a bien vu, qui note : « Ainsi s'ordonnent la propédeutique de l'apathie et l'apprentissage du machinisme : comme les moments nécessaires d'une déconstruction du sujet, jadis lieu de la conscience et pôle de la souffrance ; maintenant fondu dans la chaîne matérielle qui produit la jouissance. »²

Finalement, le faire pragmatique, (en partie) prévisible, est moins transgressif que sa description,

1. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., pp. 102 et 111.

2. Ph. Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, op. cit., p. 65.

qu'elle soit le fait du meurtrier-source narrative (niveau de la diégèse) ou celui de l'instance de l'énonciation : elle a recours à une lexicalisation apprise, stéréotypée et socio-culturellement marquée. Le vrai crime, ne consiste-t-il pas à détourner la langue de son usage convenu, à la dénaturer au profit de ce qu'elle a toujours choisi de taire ? Pour généraliser la corruption, ne convient-il pas, à l'instar des « prostitutions d'un genre fort singulier », de se mouvoir à l'intérieur des structures de la société pour mieux les miner, de l'intérieur ?

4. UNE ÉNONCIATION TRANSGRESSIVE

De fait, plutôt que de confier la compétence linguistique à un sujet quelconque (en l'occurrence, l'actant actorialisé par l' « ami »), l'instance de l'énonciation choisit d'assumer la relation des événements en cumulant les rôles actantiels de sujet de faire, de Destinateur-judicateur et de manipulateur (dans ses relations avec l'énonciataire).

4.1. La manifestation de l'/admiration/

Par quoi l'énonciateur est-il donc *mû* sinon par une fascination qui le pousse à mimer au niveau du signifiant ce qui se dit dans l'ordre du signifié. Ainsi, au quadrillage de l'espace et au ballet des meurtres correspond l'en-

filade martelée des propositions juxtaposées au gré des variations rythmiques : « L'ami sort, il entre dans la cave, se saisit d'un levier, assomme le valet, remonte aussitôt dans la cuisine, met la cuisinière sur le carreau, tue jusqu'à un chien et un chat qu'il trouve sur son passage (...). » Soit également le deuxième volet de la phrase, introduit par la conjonction de coordination « et » qui met en valeur le syntagme « cet assommeur impitoyable »¹. Comme pour « reproduire » la minutie tranquille de l'assassin, il égrène les groupes annonçant et retardant le point culminant avant la chute et la dissolution de la fin : « (...) et cet assommeur impitoyable, sans se troubler, sans ressentir aucun remords de l'action qu'il vient de commettre, détaille tranquillement, sur la page blanche d'un livre qu'il trouve sur la table, la manière dont il s'y est pris², ne touche à quoi que ce soit, n'emporte rien, sort du logis, le ferme et disparaît. »

Sans doute la lisibilité de cette séquence est-elle fonction de la conformité des formes de l'expression et du contenu. Orchestration dans l'ordre des corrélations semi-symboliques qui, à travers ces correspondances, cette « mise en écho » strictement poursuivie, produit l'impression d'un tout lié, détachable, qui porte en lui ses

1. Il s'agit là de la réécriture, par polarisation, du syntagme initial « l'ami ».

2. Nous soulignons.

propres marques de démarcation. Ainsi, la « chute » de la phrase sur le plan de l'expression peut être corrélée, au niveau des structures sémio-narratives, à la réalisation du programme narratif : le récit des meurtres constitue alors la « marque » (attestant la fin de l'épreuve décisive) présupposée par la « reconnaissance ».

Cette orchestration donne à la séquence son aspect « morceau de bravoure ». Ce qui affleure, c'est peut-être avant tout la connivence liant l'énonciateur et un assassin cruel et « flegmatique », son admiration pour un beau meurtre superbement indifférent aux codes de la normalité, qui ne vaut que par et pour lui-même. L'admiration pourrait être décrite, approximativement, comme un savoir euphorique portant sur une conjonction réalisée et présupposant la confrontation entre l'état constaté et d'autres états possibles¹. La complicité axiologique fonde ainsi un discours qui va à contre-courant, défiant le système de valeurs de la société traditionnelle.

Encore le faire interprétatif de l'énonciateur (tel qu'il est possible de le reconstruire à partir des marques identifiables dans le texte) doit-il s'assortir, à

1. Quelque embryonnaire qu'elle soit, cette formulation permet déjà d'opposer l'admiration - que le *Petit Robert* définit comme un « sentiment de joie et d'épanouissement devant ce qu'on juge supérieurement beau ou grand » - à la satisfaction caractérisée par la suite « attente détente » (conjonction du sujet avec l'objet de valeur « voulu » ; cf. A.J. Greimas, « De la colère », *art.cit.*, p. 14). - D'après C. Kerbrat-Orecchioni, l'adjectif « admirable » se charge d'une double « connotation », axiologique et affective, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980, p. 85.

l'intention de l'énonciataire, d'un faire persuasif. De fait, grâce au choix des lexèmes « assommer » (« assommeur »), « boucherie » (« La maison de M. de Savari était trop fréquentée pour que cette cruelle boucherie ne fût promptement découverte »), « mettre sur le carreau » et « écraser », l'énonciateur confère au mouvement du haut vers le bas, sur l'axe de la verticalité, un contenu à la fois thématique et axiologique : la perspective plongeante est associée à la /domination/, à la /force/ violente, à la puissance meurtrière ressenties comme /euphoriques/ ; la /faiblesse/, l'//impuissance/ sont perçues comme /dysphoriques/. Sans crier gare, le point de vue ainsi privilégié commande l'adhésion de l'énonciataire aux valeurs qui y sont corrélées.

4.2. L'indécidable axiologique

On ne saurait, il est vrai, en rester là. Bousculer les valeurs reçues, déconstruire une certaine conception du monde et de la société pour, éventuellement, en proposer une autre prenant le contre-pied, telles peuvent être les marques caractéristiques d'une énonciation subversive. Tel est aussi le modèle, reliant contenu posé et contenu inversé, à l'oeuvre dans maints romans libertins qui, d'après M. Hénaff, inventent une « contre-société monstrueuse » en reproduisant les « formes mêmes de la normalité, mais

retournées »¹. Scandale d'écriture qui a fait et fera couler beaucoup d'encre ; systèmes qui s'échangent, se relaient et s'ajustent, sans pour autant briser le carcan de la Loi, de l'Ordre, en eût-on inversé les signes pour créer une contre-loi et un contre-ordre.

De fait, l'historiette *Le M... puni* est d'autant plus subtile et dérangementante que l'énonciateur cache son jeu ou brouille les cartes. Théoriquement, trois cas sont possibles : ou bien, la correspondance est parfaite entre l'énonciation énoncée et l'énonciation rapportée, et le texte reflète une même compétence culturelle et idéologique trouvant à s'exercer selon des modes divers ; ou bien, le texte cherche, par exemple, à articuler l'opposition /permis/ vs /interdit/ en opérant une scission et en confiant à l'énonciation énoncée et à l'énonciation rapportée le soin d'une interaction dialogique ; enfin, l'énonciateur peut cultiver le trouble et refuser à l'énonciataire toute référence axiologique stable.

Par le biais d'un débrayage énonciatif, la séquence d'introduction met en scène un simulacre de la relation de communication entre l'énonciateur et l'énonciataire. Renvoyant au « nous » pronominal, qui peut être défini comme « je » + non-je se réécrivant « je » + « tu » (singulier ou pluriel), le possessif de la locution adverbiale « de nos jours » recouvre, au niveau de l'énonciation rapportée,

1. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., p. 51.

les deux actants intratextuels, le narrateur, mais aussi le narrataire, que permet de suppléer la phrase lacunaire « Et à ... les conjectures avant d'offrir la catastrophe, préparée par ce qui la méritait, peut-être effrayera-t-elle moins ». Projeté dans le récit, le narrateur est obligé, d'emblée, d'annoncer la couleur : soit en se ralliant à une systématisation préalable, une taxinomie sémantique apprise - en l'occurrence une morale transmise ; soit en proposant une lecture idiolectale originale.

Au début du texte, l'interprétation du verbe subjectif « méritait », lui-même axiologiquement ambigu, se détermine par rapport à l'évaluation des lexèmes « catastrophe » et « débauche » (« débauche » étant repris par le pronom anaphorique « ce » dans « (...) ce qui la méritait ») qu'il régit. On constate que si le verbe est employé affirmativement (dans une structure du type : x mérite y), il y a contamination, sinon solidarité au niveau de la répartition de la charge axiologique sur les divers segments ; ou encore, les lexèmes « catastrophe » et « débauche » sont nécessairement affectés d'un indice d'évaluation identique¹.

De fait, les qualificatifs « affreux » (dans « trois meurtres affreux ») et « cruel » (dans « une aventure

1. Il en va tout autrement lorsque le verbe est nié (« x ne mérite pas y ») : comme le note C. Kerbrat-Orecchioni, si le verbe implique préférentiellement « une évaluation plutôt positive de l'objet y », l'évaluation du sujet x est alors plutôt négative, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, op. cit., p. 108.

cruelle ») sont d'abord des affectifs énonçant la participation émotionnelle du narrateur, suffisamment perméables pour se charger en contexte d'une connotation axiologique. En l'occurrence, le lexème « catastrophe » témoigne d'un engagement affectif doublé d'un jugement de valeur : la catastrophe est normalement ressentie comme /dysphorique/. Il devrait en aller de même de l'expansion « trois meurtres affreux » à laquelle, dans l'amont du texte, il renvoie : le terme « meurtre » - comme d'ailleurs celui de « débau- che » - renferme des sèmes négatifs qu'à moins d'une suspension, le contexte cherche normalement à réaliser.

En valorisant la débauche négativement, l'énonciation rapportée convoque les systèmes d'appréciation d'une collectivité qui attribue la débauche à la deixis négative, celle qui joue, thymiquement, sur la /dysphorie/ et, thématiquement, sur l'//interdit/. Seulement, ici se noue justement une contradiction qui révèle la faille entre les valeurs que le texte propose comme « référence » et la « norme épistémique » de la société : traditionnellement, tout ce qui se mérite, du bon au moins bon, se détermine en fonction d'une compétence authentifiée ; toute négative qu'elle soit, la punition puisée dans le réservoir des châtiments institutionnalisés, permis et prévus par la voie du contrat, est sanctionnée positivement par le juge. C'est en usurpant ce rôle que le « meurtre-punition » simultanément confirme et invalide la distribution conventionnelle des prescriptions et des interdictions. Paradoxa-

lement, c'est le clivage permis/interdit qui confère au meurtre un semblant de justification.

Le jugement d'appréciation qui s'attache ainsi, localement, au segment « meurtres affreux » provoque, sous l'effet d'une norme idiolectale, la virtualisation contextuelle du trait /interdit/ représentable en langue. Par ricochet, le syntagme « aventure cruelle », référentialisant « la catastrophe » et « trois meurtres affreux », est lui-même valorisé positivement : en témoigne la présence, à l'intérieur d'une structure du type équationnel, du lexème « punition » (de la débauche). Au bout de cette légitimation induite du meurtre pointe, une nouvelle fois, la dérive des modèles idéologiques existants.

Ainsi, de la difficile connivence avec l'ordre social à l'admiration pour le « flegmatique assassin », mais aussi pour des « prostitutions d'un genre fort singulier » - on notera les parallélismes de construction dans ce passage stylistiquement très marqué¹ -, un décalage se dessine ; il problématise le lien sémantique entre les différentes traces, dans l'énoncé, de l'engagement affectif et de l'investissement axiologique. Parallèlement, dans ce climat passionné où l'aversion est talonnée par l'attirance, et

1. Cf. la phrase : « La femme ou la demoiselle revoyait le lendemain dans le monde l'homme avec lequel elle avait eu affaire la veille, sans avoir l'air de le connaître et sans que celui-ci parût la distinguer des autres femmes, moyennant quoi point de jalousie dans les ménages, point de pères irrités, point de séparation, point de couvent, en un mot aucune des suites funestes qu'entraînent ces sortes d'affaires. »

alors même que se maintient, en un équilibre fragile, l'évaluation du meurtre-punition et du maquereau « coupable », s'amorce un mouvement de sympathie avec les débauchés meurtris qui débouchera sur la « philosophie arithmétique » de la (quasi-)fin.

5. LA CONFIGURATION DE LA SANCTION

Le « tout est compassé » fait figure de formule conclusive : la (quasi-)fin se propose de « régler » un certain nombre de points restés en suspens, d'être l'équivalent du « tout est dit » - aux deux sens de « fin » et de « finition », de « terminaison » et de « fini » structurel¹, « tout secret à l'air »² - qui clôt si souvent le récit de l'exercice d'une perversion³.

1. Dans ses remarques sur les clausules, Ph. Hamon introduit ainsi les termes « fini » structurel et « finition » : « Il est certain que le problème de la *fin* du texte (sa *clausule* proprement dite) est lié à celui de sa *finalité* (...), ainsi qu'à celui de sa *finition* (au sens traditionnel de "clôture", de cohérence interne, de "fini" stylistique et structurel - comme on parle de la "finition" d'un objet manufacturé, d'un bricolage, ou d'un produit artisanal) », « Clausules », *Poétique*, 24, 1975, p. 499.

2. Ph. Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, op. cit., p. 30.

3. Reconnaisant à la fiction (au roman sadien) une certaine « logique », Ph. Sollers distingue « trois plans d'organisation : ce qui est récité à titre de légende individuelle ; ce qui est pratiqué et redoublé par les auditeurs du récit ; ce qui est raisonné à titre de justification théorique » ; selon lui, « mettant en place trois niveaux signifiants où la parole, le geste et la pensée s'imbriquent à l'intérieur d'un théâtre global fondé sur l'écriture de l'inavouable, (Sade) crée ce qu'il appelle une philosophie dont la loi et la règle, formulées dans une intention manifestement didactique, seront de "tout dire" », *L'écriture et l'expérience des limites*, Paris, Seuil, 1968, p. 58.

En fait, si le « tout dire » existe, il doit pouvoir être appréhendé à un double niveau : l'histoire étant prise en charge par le narrateur selon un schéma d'enchâssement stéréotypé¹, le texte comprend au moins deux fins (plus de deux fins, si l'on tient compte des « clausules internes »²), deux clausules qui coïncident avec la fin de l'histoire racontée, censée fixer le sort des débauchés et du meurtrier, et la fin de l'historiette elle-même³. Encore faut-il se demander si l'« effet de clausule » est à chaque fois déterminé par les trois paramètres fin/finition/finalité⁴.

5.1. Le thème de la /prudence/

On sait que dans le premier cas, la restauration de l'état initial à travers le meurtre a entraîné une nouvelle

1. Ph. Hamon représenterait sans doute le schéma par la formule :

$$\left[A_1 \quad \left\{ \bar{a} \rightarrow a \right\} \quad A_2 \right]$$

où les lettres « symbolisent grossièrement les contenus corrélés, où les crochets désignent le cadre général de la nouvelle, et les accolades l'histoire proprement dite enchâssée racontée par le narrateur », « Clausules », *art. cit.*, pp. 514-515.

2. Ph. Hamon appelle « clausule interne » la fin de n'importe quelle séquence interne du texte, *ibid.*, p. 509.

3. On entend ici par clausule un « segment », une certaine « étendue textuelle », et non un simple « point stratégique », une « frontière », un « entre-deux » ; cf. Ph. Hamon, *ibid.*, p. 503.

4. Ph. Hamon désigne par « finalité » la « fonction idéologique », le « projet de l'auteur d'écrire un texte plus ou moins lisible, à information plus ou moins différée, et d'axer sa mise en oeuvre sur tel ou tel élément de la communication - textes phatiques, conatifs, référentiels, etc. », *ibid.*, p. 499.

perturbation exigeant une nouvelle sanction.

En fait, si les rôles actantiels (Destinataire-sujet et Destinateur) et thématiques (lecteur de la devise, juge) sont pris en charge, syncrétiquement, par les « têtes magistrales », la compétiencialisation se révèle à la fois effective, intransitive et improductive : elle s'avère incapable de déboucher sur un faire, un programme narratif honorant le contrat conclu avec la société (et donc indirectement avec le meurtrier lui-même) que les magistrats représentent¹ ; on sait que d'après Cl. Bremond, « la rétribution des préjudices » - comme d'ailleurs celle des « services »² - résulte d'un « pacte » qui « tantôt reste implicite (tout méfait mérite châtement, le sang appelle le sang, etc.) tantôt s'explicite dans les clauses d'une alliance particulière, sous forme de menace contre les ruptures de contrat »³.

En troquant la « sévérité » contre la « prudence », le

1. En même temps, en n'infligeant pas de condamnation, les magistrats exécutent, du moins partiellement, le contrat qui leur a été imposé, à travers la réécriture de la devise, par le meurtrier lui-même.

2. Cl. Bremond considère le « dommage causé par l'agresseur à sa victime » comme un « service à l'envers », « La logique des possibles narratifs », art. cit., p. 71.

3. D'après Cl. Bremond, il appartient dès lors au « rétributeur punissant » de constater la « lésion reçue » qui, par là, se transforme en méfait appelant un châtement ; si la victime peut être considérée comme un « créancier » (un ayant droit à une réparation), l'agresseur est un « débiteur » qui devra s'acquitter malgré lui de la « dette d'un emprunt forcé » ; la punition, soit l'« infliction d'un dommage proportionné », est « assimilable au recouvrement de la créance ouverte » : le rôle du rétributeur « coïncide avec celui du débiteur exact à rembourser ses dettes, et supplée aux défaillances du débiteur insolvable ou récalcitrant », *ibid.*, p. 71.

Destinateur-judicateur (actorialisé par les « magistrats ») passe d'un /faire-être/ transitif¹ - qui fait en sorte que le sujet opérateur soit conjoint à un objet de valeur, punition ou réprimande - à un /faire ne pas faire être/ réfléchi. Soit d'abord un simulacre expulsant le sujet de son *hic et nunc* valorisé positivement et le projetant dans un ailleurs imaginaire, de l'ordre du /pouvoir-être/, qui est connoté négativement² : le sujet d'état décelable sous la couverture lexicale de « prudence » (« vertu »³) se transforme ensuite en sujet de faire transmettant un savoir et modalisant le sujet d'état selon le /ne pas vouloir faire/ (ne pas vouloir faire preuve de sévérité⁴).

Si, en tant qu'agent de transformation, la « prudence » décide de « ce qui convient dans la conduite de la vie », c'est qu'elle se rattache à un système axiologique ; valeur elle-même, elle jouit en son sein d'un statut spécial : tout se passe comme si, déléguée par le Destinateur garant suprême et relevant de la dimension cognitive, elle avait

1. Le *Littré* considère comme *sévère* quiconque « impose rigoureusement les choses ».

2. Cf. la formulation que J. Courtés donne de la /peur/, *Sémantique de l'énoncé*, *op. cit.*, p. 41.

3. Le *Littré* définit ainsi le lexème *prudence* : « vertu qui fait connaître et pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie ».

4. Cf. également le *Petit Robert* qui donne de *prudence* la définition suivante :

« Attitude d'esprit de celui qui, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes, prend ses dispositions pour éviter des erreurs, des malheurs possibles, s'abstient de tout ce qu'il croit pouvoir être source de dommage » (nous soulignons). Cf. *infra* pour une description plus poussée de la configuration passionnelle de la « prudence ».

une fonction déterminante de régulation. Ainsi, quand la machine sociale se grippe et que s'y nouent des tensions et des contradictions, il lui revient une mission de conciliation. Mises en oeuvre pour que le trouble axiologique se trouve une issue, les opérations de différenciation et de hiérarchisation des valeurs constituent déjà une forme de sanction. L'honneur plutôt que la vérité, la sauvegarde des simulacres¹ plutôt que la justice : paradoxalement, le « tri » axiologique auquel se livrent les « têtes magistrales » du *M... puni* consacre la « fiction sociale » tout en signant le rétablissement d'un « état de nature » caractérisé par des relations entre sujets purement « objectives » ou « réelles » ; dans *Histoire de Juliette*², Chigi dira que « rendus à l'état de nature, les hommes (...) seraient plus heureux qu'ils ne peuvent l'être sous le joug absurde des lois » ; et encore : l'homme ne doit renoncer à « aucune portion de sa force et de sa puissance. Il n'a nullement besoin des lois pour se faire justice (...) »³.

1. D'après A.J. Greimas, « (...) l'honneur est bien la représentation, cette "image" de soi que l'homme s'est construite en fonction de sa participation dans la vie sociale », « De la colère », *art. cit.*, p. 21.

2. Sade, *Histoire de Juliette*, O. C., t. IX, éd. cit., p. 131.

3. Cornaro note pour sa part : « Abandonnez vos stupides freins, et donnez également à tous les êtres le droit de se venger du tort qu'ils reçurent : vous n'aurez plus besoin du code, vous n'aurez plus besoin du sot calcul de ces pédants boursoufflés plaisamment nommés *criminalistes* qui, pesant lourdement dans la balance de leur ineptie, des actions incomprises de leur sombre génie, ne veulent pas sentir que quand la nature a des roses pour nous, elle ne peut nécessairement avoir que des chardons pour eux », *ibid.*, pp. 508-509.

L'intérêt de cette séquence réside finalement dans l'utilisation qui est faite des modèles de rétribution, collective ou individuelle. Supportée par un système de croyances collectif, la justice se fonde par rapport à la deixis négative de l'axiologie collective (en tant que punition donnée par un Destinateur social) ; elle s'oppose à la vengeance (réalisée par un Destinateur individuel). Ainsi se constitue un *vraisemblable narratif* sur fond duquel se dessinent l'irrégularité sémantique, le verrouillage intégral, la justice qui ne sera pas rendue, la vengeance qui n'aura pas lieu. Dans *Le M... puni*, que ce soit par trop de vice ou trop de vertu, la justice et la vengeance sont également compromises : « On en resta là, au moyen de quoi jamais la mort de ce malheureux, trop coupable sans doute pour être plaint des gens honnêtes, ne put trouver aucun vengeur. » Ici, la justice s'embourbe et la vengeance s'enlise.

C'est au niveau de la discursivisation, de la thématization et de la figurativisation, que peut surgir le trait particularisant, fût-il récupéré, en définitive, par un *vraisemblable* de type différent, actualisant des schémas socio-culturels : ainsi, comme investissement de la structure modale /faire ne pas faire être/ on invoque la /prudence/ plutôt que la /lâcheté/ ou la /complaisance/.

En l'absence d'un recouvrement adéquat de la créance ouverte, pour employer les termes de Cl. Bremond, le meurtre condamne le récit à sa non-fermeture sémantique.

Tout n'est justement pas réglé. Il est d'ailleurs aisé de localiser des lacunes : ainsi, les liens entre Paparel¹, le mari et la femme, entre Paparel et M. de Savari sont escamotés ; les questions pressantes du type : Paparel a-t-il identifié le mari ? Lui a-t-il parlé ? Le mari peut-il être le meurtrier ?, évincées par le récit, restent ouvertes.

Dans l'impossibilité de se faire au niveau du signifié, du contenu représenté, la lecture doit se chercher une autre voie. Elle mettra à profit l'onomastique : plus précisément, l'étude des anthroponymes fictifs, construits, qui n'ont pas de « référent » en dehors de l'espace textuel dans lequel ils s'inscrivent, et qui peuvent donc devenir le lieu de la production du sens dans le signifiant.

Si le signifiant - « Savari », « Paparel » - est motivé, non arbitraire, il peut accueillir un investissement de sens ayant une fonction de confirmation ou de rupture : d'après M. Murat, le signifiant peut gagner « une capacité autonome de signifiante », et laisser « apparaître un autre discours, à contre-texte² ».

Ainsi, paronymiquement, « Paparel » peut donner « pas

1. Cf. le contenu de la lettre adressée à M. de Savari : « Nous sommes perdus, mon mari vient de tout savoir, songez au remède, il n'y a que Paparel qui puisse ramener son esprit, faites qu'il lui parle, sans quoi il n'y a point de salut à espérer. »

2. M. Murat, « Le système des noms propres dans *Le Rivage des Syrtes* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, XVII, 2, 1979, p. 160.

par elle »¹, renvoyant à un double antécédent, « lettre » ou « femme ». Suivant cette lecture, à un univers (relativement) ordonné (la lettre est liée à la cruelle scène du meurtre, même si le « rapport » lui-même n'est pas précisé) succède un univers du trouble. Il se définit par le décalage entre le discours du signifié et celui, perturbateur, du signifiant patronymique, de l'onomastique qui dit autre chose : que l'enquête qui prend la lettre comme point de départ se fourvoie, à cause, justement, de Paparel qui la fait dévier. L'onomastique fonctionne comme une sorte de « matrice signifiante »², qui commente le discours du signifié.

Ressentie par le lecteur-énonciataire, la tension du décalage provoque son faire interprétatif qui sera double : informé par le discours du signifié et par son absence (discours lacunaire). Comme pour toute lacune, toute résistance, la tension oblige le lecteur-énonciataire à se constituer en producteur du sens, qui devra faire son enquête et rétablir la cohérence de l'ensemble.

On constate d'autre part que « PAPAREL » et « SAVARI »

1. Cf. l'analyse de Ph. Sollers : « (...) les noms des "personnages" (de Sade) sont en majeure partie, s'ils appartiennent aux figures actives de la narration, de type mythologique et comme suscités par la langue elle-même - montrant par là, parfois ironiquement, que c'est elle qui procède en fait à la disposition du réel : Noirceuil (noir-seuil : c'est lui qui nous introduit au coeur de la monstruosité). Saint-Fond (fond sacré, il parlera de l'enfer), etc. », *L'écriture et l'expérience des limites*, *op. cit.*, p. 60.

2. Cf. M. Murat, *art. cit.*, p. 168.

s'articulent autour de la voyelle /A/ et de la suite /A-R/. Ce phénomène, perçu empiriquement, est d'autant plus frappant que l'arrangement des phonèmes retenus est le même dans les deux patronymes.

Le rapprochement onomastique répète ainsi le rapprochement « référentiel » (ce sont des « associés » et ils jouent tous les deux le rôle du médiateur). En même temps, une réécriture paronymique produit « pas pareil » (correspondant à « Paparel ») à partir d'un croisement, par attraction sémantique, entre « pas par elle » et « ça varie » (correspondant à « Savari »). Par rapport à quoi - par rapport à M. de Savari, par rapport aux relations habituelles entre « associés », par rapport à la société traditionnelle - cette différence se détermine-t-elle ? On ne peut faire, ici, que des suppositions. Paparel est en tout cas l'« élément irréductible » qui se dérobe ; l'homme de l'« entre-deux », de l'arbitrage - nouvelle figure de l'intermédiaire - qui « voyait M. de Savari » tout en étant « un de ceux qui le voyaient le moins » : sa position particulière, à cheval sur deux mondes, aurait dû lui permettre d'engager le dialogue avec le mari cocu, ce dernier fût-il un « non-associé » ; enfin - son nom en témoigne -, Paparel est d'abord « négation ».

L'enquête apparaît comme un analogon, dans le texte, de la lecture-décryptage de l'énonciataire ; toutes deux finissent en « queue de poisson », privant l'énigme « Qui a tué ? » de réponse. Une fin somme toute prévisible, qui ne

rompt point le pacte initial conclu par le narrateur avec le narrataire, et qui répond en tous points à l'« horizon d'attente » installé dans le texte. Elle est en effet conforme au programme textuel qui proposait la narration d'une aventure offrant « d'un côté une débauche secrète, que jamais rien ne put trop éclaircir, de l'autre trois meurtres affreux, dont l'auteur ne fut jamais découvert », et qui incorporait ainsi son propre protocole de lecture.

5.2. La « philosophie arithmétique »

Reste à savoir si la deuxième clause, celle de l'historiette, « règle » effectivement ce qui, jusque-là, demeurait indécidable. Non plus dans le domaine des « faits », puisque la non-clôture est encodée dans le texte : « On en resta là (...) » ; l'énoncé conclusif inclut son propre commentaire métalinguistique. Ni même dans celui de l'axiologico-affectif où, en dépit d'un certain flou, tout semble passablement ordonné : à débauche extraordinaire, catastrophe exemplaire ; et aussi, un beau meurtre - l'ultime consécration¹ -, ça se « mérite » : peut-être, « conjectures » obligent, le texte se fait-il écrire de l'extérieur, à coups d'hypothèses inscrites dans le creux qu'il trace et dont les points de suspension sont la marque.

1. On sait que dans les romans libertins le meurtre se place en haut de l'échelle sadienne des valeurs.

L'impression de non-saturation concerne plutôt l'investissement axiologique, tel qu'il s'affirme en marge des mouvements émotionnels. Ainsi, après la valorisation positive du crime comme moyen de punition, il reste, pour généraliser le mouvement de perversion des modèles sociaux, à amputer (discursivement) la débauche du trait péjoratif représentable en langue. Voilà à quoi s'emploie la « philosophie arithmétique » qui mesure la moralité d'un acte à la quantité d'heureux qu'il produit, actualisant, en la retouchant, l'apologie du crime dont Chigi¹ se fait l'apôtre : appliquant le même raisonnement à la situation particulière du *M... puni*, le philosophe substitue la débauche au crime et adopte une perspective axiologique qui lui est favorable.

Cette différence d'éclairage, seule la rendait prévisible la reconnaissance dans le texte, en deçà ou au-delà des réactions affectives, de la loi des « variations transgressives » (largement attestée dans les romans libertins). La combinatoire sera saturée grâce à des repositionnements successifs de la débauche et du meurtre par rapport aux termes de la catégorie permis/interdit et par

1. Cf. Sade, *Histoire de Juliette, O. C., t. IX, éd. cit.*, p. 134 : « Lorsqu'une telle action (un meurtre) se commet, l'image qu'elle offre est celle de deux individus dont l'un fait l'action prétendue criminelle et dont l'autre devient la victime de cette action. Voilà donc à la fois un être heureux et un être malheureux, donc le crime n'est pas le fléau de la terre puisque rendant malheureuse la moitié des individus qui l'habitent, il rend très heureuse l'autre moitié. »

rapport aux deixis connotées comme /euphorique/ et comme /dysphorique/.

S'ajoute à cela l'application répétée du schéma narratif type (manipulation - performance - sanction). A la fin du texte, l'histoire proprement dite, enchâssée et relatée par le narrateur, est en mal de sanction ; ou plutôt : si elle se solde par une non-sanction (un refus de sanctionner la débauche et le meurtre), l'énonciateur donne hypothétiquement la parole à un philosophe installé dans le discours par la procédure du débrayage énoncif. Il est appelé à exercer sa compétence de juge, à la fois consentie d'avance et toujours à justifier : pour actualiser les différents composants sémantiques du texte, il semble nécessaire de le considérer comme un lieu-carrefour où se croisent et se recroisent des discours d'horizons divers. En deçà ou au-delà de celui du philosophe chargé d'une mission de progrès et soutenu par la voix anonyme de la doxa s'énonce également celui du philosophe libertin et scélérat¹, qui allume le « flambeau de la philosophie »

1. A l'entrée « Philosophe », le *Littré* fait apparaître l'ambiguïté du statut du philosophe dans les définitions suivantes :

« Particulièrement. Celui qui s'applique à l'étude de l'homme et de la société, à l'effet de rendre ses semblables meilleurs et plus heureux. »

« Celui qui cultive sa raison, conforme sa conduite aux règles de la saine morale, et affermit son âme contre les coups du sort. »

« Nom donné, en particulier dans le XVIII^e siècle, à des hommes qui cultivaient la philosophie et la faisaient servir au renversement des anciennes opinions. »

au feu des passions¹. C'est susciter un foisonnement de valeurs, en convoquant ainsi les traits connotatifs, positifs et négatifs, que le lexème « philosophe » peut revêtir dans des contextes du XVIIIe siècle² ; c'est dire, enfin, l'urgence d'une cristallisation axiologique, à l'exclusion d'autres micro-systèmes de valeurs possibles, susceptibles d'être réalisés dans d'autres contextes discursifs.

Ainsi, ce qui est en jeu dans *Le M... puni*, c'est le système axiologique lui-même qui fonde le jugement du philosophe. Par un transfert de la compétence épistémique, il revient en dernière instance au narrataire de se substituer à l'un ou l'autre des deux Destinateurs (la société et la contre-société) qui s'affrontent à l'intérieur d'une structure polémique. Il lui appartient de confirmer ou non le philosophe subversif dans son rôle de défenseur des débauchés.

1. « On déclame contre les passions, sans songer que c'est à leur flambeau que la philosophie allume le sien », Sade, *Histoire de Juliette, O.C., t. VIII, éd. cit., p. 132.*

2. La philosophie et le libertinage peuvent s'allier et converger vers un même but, comme en témoigne une note de M. Hénaff sur le libertinage : il s'est transformé « dans la première moitié du XVIIIe siècle en courant philosophique matérialiste et sensualiste (ex. La Mettrie), pour finalement désigner vers la fin du même siècle une pratique généralisée de débauche, mais toujours philosophiquement articulée sur un refus des principes religieux et moraux », Sade. *L'invention du corps libertin, op. cit., p. 14.*

5.3. Le retrait du narrateur

Plus fondamentalement, il y va, finalement, du pouvoir de persuasion de l'énonciateur. D.T. Mozejko de Costa postule que « (...) toute lecture achevée (...) implique l'acceptation, par l'énonciataire, d'un contrat injonctif qui le transforme en sujet d'un vouloir faire, dans ce cas, lire¹ ». On sait également que le degré de vérité accordé par l'énonciataire dépend du degré de compatibilité entre le savoir proposé et la « compétence épistémique »² préalable au décodage du message (connaissances sur le monde naturel et sur différents types de systématité tels que la langue, les structures sociolectales et idiolectales). Il est également fonction du faire manipulateur lui-même. L'acquisition d'un objet de savoir s'accompagne d'une surdétermination par les modalités de la nécessité, de la possibilité, de la contingence ou de l'impossibilité.

A la fin de l'historiette, l'esquive du narrateur qui conclut superbement : « (...) Je vous laisse la chose à décider et passe rapidement à un autre sujet » rend problématique toute tentative d'assimilation de l'actant « philosophe » débrayé au narrateur et à l'énonciateur. Face au système des valeurs proposé, le narrateur choisit

1. D.T. Mozejko de Costa, « Énoncé et énonciation », *Actes Sémiotiques-Documents*, VI, 52, 1984, p. 17.

2. *Ibid.*, p. 11.

de se désengager, de se situer en marge d'un débat dans lequel il refuse de s'immiscer ; il préfère le plan de la pratique scripturale ordonnant les composantes d'une oeuvre plus vaste.

D'ailleurs, « le sens n'est pas "au bout" du récit, il le traverse »¹ et la clausule n'est le lieu ni de la solution, ni même d'une explicitation ramassant au terme de l'« aventure textuelle » ce qui était disséminé ou latent. Si elle l'était, elle devrait saisir conjointement, à défaut de les concilier, les valorisations du meurtre et de la débauche interdépendantes, variables et contradictoires, qui se sont succédé au fil du texte. De l'énonciation énoncée ou rapportée à la « philosophie arithmétique », ce qui s'y virtualise ou s'y perd, dans ce mouvement de bascule, c'est donc la légitimation du meurtre-punition, mais aussi, plus fondamentalement peut-être, l'idée du meurtre gratuit et la connivence avec le « flegmatique assassin ».

Ainsi, les valorisations divergentes qui jalonnent le texte et y introduisent des dérapages, et le refus final de trancher entretiennent jusqu'au bout un certain flou axiologique. Faut-il y voir le signe d'une prudence codée et conventionnelle, déterminée par la situation d'énonciation, le statut de l'historiette en tant que texte non-clandestin ? Selon Ph. Hamon, c'est sur la fin du texte que se porte d'abord « la pression idéologique des

1. R. Barthes, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, 1966, p. 6.

consensus et des censures diverses »¹. C'est à la fin de l'historiette que le narrateur joue la carte de la neutralité et choisit de désengager sa responsabilité de commentateur-judicateur.

Désormais, le flou axiologique incite suffisamment le narrataire à poursuivre sa quête d'une lecture satisfaisante. En même temps, quand le narrateur le lâche à la fin du parcours, il n'a que peu de latitude. Il est aiguillé sur la voie de l'interprétation par le soin apporté à l'organisation formelle de certains passages. Il est à la fois guidé et dérouté par le phénomène d'imprégnation qui, de proche en proche et tour à tour, virtualise et réalise les sèmes négatifs des sémèmes « meurtre » et « débauche », et au bout duquel il ne semble y avoir, logiquement, de lecture assurant pleinement la cohérence et la cohésion thymiques.

Au moment où la sensation de clausule est provoquée par l'entrée en jeu du paramètre fin signalé, bien sûr, par la typographie (le « blanc maximum du texte »²), tout n'est donc pas « réglé », tout n'affleure pas à la surface de l'explicitement dit. Effet de « non-clôture », qu'on peut commenter en termes d'« efficacité », tant il est vrai qu'on n'accepte bien que ce qui est *construit* de l'*intérieur*.

1. Ph. Hamon, « Clausules », *art. cit.*, p. 504.

2. Ph. Hamon, *ibid.*, p. 500.

CHAPITRE II

POUR FAIRE LE POINT : INVENTAIRE ET PERSPECTIVES

Vers l'élaboration d'un protocole de lecture

Après l'analyse du *M... puni*, il convient de faire le point. On partira, pour cela, des indications cumulées de l'expérience, en sachant que l'enjeu dépasse les analyses ponctuelles, que les remarques, hypothèses et interrogations sont tournées vers l'élaboration d'un *protocole de lecture* valable pour l'ensemble des textes du corpus.

1. LE CONTRAT DE VÉRIDICTION

Ce qui caractérise le paragraphe introductif du *M... puni*, c'est d'abord la panoplie des moyens mis en oeuvre pour emporter l'adhésion - le /croire-vrai/ - de l'énonciataire. Plus précisément, l'/extraordinaire/ est un gage de « narrabilité » et peut en même temps générer un état d'incertitude, déterminé sans doute socio-culturellement et ressenti comme /non-euphorique/ ou comme /dysphorique/ ; l'épithète « extraordinaire » peut être reçue comme une traduction lexicale du doute modal, de la structure /ne pas croire être/.

Dans ce cas, le programme de persuasion vise à rattacher à l'/extraordinaire/ une double valeur, euphorique et véridictoire, à infléchir ainsi le comportement épistémique de l'énonciataire qui passe de l'incertitude à la certitude, de l'aveuglement à un savoir vrai. D'où, pour résumer la position modale finale obtenue - en laquelle l'énonciateur et l'énonciataire se rejoignent idéalement -, une formule du type :

$$EN = S_2 \cap O_1 (O_2)$$

où : S_2 = énonciataire

O_1 = attitude épistémique (croire être)

O_2 = objet de savoir modalisé « en vérité », soit ici
/être + paraître/

Peu sémantisée, cette formule pourra s'appliquer à tout discours comportant la transformation cognitive du « des-sillement »¹. S'avère-t-elle suffisamment générale, elle aura l'avantage de fournir un dénominateur commun aux historiottes.

L'opération de manipulation est d'abord menée tambour battant : l'assertion « il arriva » s'y emploie, comme aussi les toponymes et chrononymes non fictionnels. Par l'affirmation inaugurale - on supplée aisément un verbe performatif d'assertion -, l'énonciateur (ou le simulacre discursif) garantit la crédibilité de ce qu'il énonce ; au-

1. Cf. Cl. Zilberberg, « Notes relatives au faire persuasif », *art. cit.*, pp. 13 et 17.

delà de la « sincérité », il cherche à produire conjointement l'effet du « réel » et l'effet du vrai. D'après A. Berrendonner, qui distingue différentes « valeurs de vérité »¹, tout en engageant le locuteur lui-même (« L - vérité »), une telle affirmation renvoie à l'« univers » (« Ø - vérité », « vérité de fait ») - appréhendable, dirons-nous, par l'« illusion référentielle » - dont il se fait le porte-parole. Une manipulation qui relève du « camouflage objectivant », qui vise le degré zéro de l'énonciation ; ce qui s'y affiche, c'est la volonté de faire paraître le discours comme le « pur énoncé des relations nécessaires entre les choses »².

Parole donnée, parole autorisée ? Pour qu'en l'absence de tout témoignage direct elle le soit, il faut une pirouette, celle de l'énonciateur qui, à travers la formulation « on prétend que », à la fois se désengage en s'en remettant à un tiers convoqué (débrayage actantiel interne) et se maintient (confirmation du présent de l'instance d'énonciation).

Ambiguïté, « faiblesse argumentative »³ ou plutôt, dans ce contexte, appel à la validation par la voix anonyme de la doxa, confortation de l'affirmation initiale compatible avec des actes d'assertion antérieurs, accomplis par « on » ? Envisagée à la lumière du premier énon-

1. Cf. A. Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1981, pp. 35 - 73.

2. A.J. Greimas, « Le contrat de véridiction », *Du sens II*, op. cit., p. 110.

3. A. Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique*, op. cit., p. 42.

cé, la formule « on prétend que » implicitement le commente et souligne le consensus du sujet « socialisé »¹ et de l'instance de parole responsable de son actualisation².

La relation de l'anecdote s'appuie, quant à elle, et comme on a eu l'occasion de le noter, conjointement sur les opérations de référenciation et de référentialisation, dont la mobilisation simultanée, ou iconisation, suscite des « effets de vérité »³. Ainsi, l'impression référentielle est d'abord tributaire des repères spatio-temporels, mais aussi, plus généralement, des figures et configurations, dont celles du « meurtre » et de la « prostitution », marquées socio-culturellement ; elles sont importées et insérées dans le tissu discursif dont elles peuvent subir les contraintes : elles servent de référent interne - explicite ou à expliciter - aux variantes contextuelles, telles que les motifs du « meurtre extraordinaire » et des « prostitutions d'un genre fort singulier ».

Ce qui nous amène aussi à envisager les diverses

1. Cf. A.J. Greimas, *Du sens II*, op. cit., p. 111.

2. On sait qu'au XVIIIe siècle le verbe « prétendre » ne s'associe nullement, comme il le fait de nos jours, à une présupposition formulable en ces termes : « "p est généralement considéré comme faux" , ou encore "l'opinion générale est que p est faux", "on croit p faux" » (A. Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique*, op. cit., p. 40). En témoignent les définitions suivantes du verbe « prétendre » : « soutenir, affirmer » (Le Littré), « soutenir affirmativement » (*Dictionnaire de l'Académie de 1762*), « soutenir une opinion, la vouloir faire passer pour vraie » (*Dictionnaire Universel de Furetière*, 1690).

3. Cf. notamment D. Bertrand, *L'espace et le sens*. *Germinal d'Emile Zola*, op. cit., pp. 30-54.

procédures de syntagmatisation des traits figuratifs susceptibles d'assurer le « continuum référentiel »¹ du discours et de promouvoir l'effet iconique. A commencer par l'installation d'isotopies, qui se relaient, se croisent, s'éclipsent et émergent encore, ou interfèrent dans le cas d'une superposition isotopique : ainsi, déterminé contextuellement par sélection des traits figuratifs pertinents, mais aussi prétextuellement et intertextuellement par des indicateurs externes au *M... puni*², perpétuant en partie la densité sémique du lexème et lisible rhétoriquement, le sémème « dîner » comme, par contamination, celui de « déjeuner », peut faire office de terme connecteur entre les isotopies complexes /repas-hospitalité/ et /repas-érotisme/.

La « lecture tabulaire » présuppose ainsi la compétence de l'énonciataire, une compétence sémantique, mais aussi syntaxique et modale : un savoir qui a pour objet des facteurs prétextuels ou intertextuels (règles de genre, substrat thématique-figuratif, constantes idiolectales ...)

1. D. Bertrand, « Narrativité et discursivité », art. cit., p. 35.

2. La prégnance de l'isotopie /érotisme/ dépend également des conventions de « genre » et de structures idiolectales, actualisées ou non. A. Magnan note, par exemple, que « cent romans libertins de l'époque (de *Candide*) ont fait que le seul mot de "souper" dans ces circonstances (de tête à tête) annonce d'amoureux entretiens » (*Candide*, Paris, Bordas, 1973, p. 71) ; voir, par exemple, le début des *Confessions du comte de **** de Duclos. On sait par ailleurs que les épithètes « amoureuse », « galante », « érotique » figurent dans le titre de maintes historiettes des XVII^e et XVIII^e siècles.

et les processus de repérage des isotopies et de réévaluation. En même temps, en l'absence d' « impertinences sémantiques »¹, la programmation (externe, mais aussi interne, par la poly-isotopie du texte) de la « projection rhétorique » est relativement peu contraignante et l'énonciataire apparaît sans doute comme modalisé selon le /ne pas devoir ne pas faire/ et le /pouvoir-faire/ (pouvoir utiliser son savoir).

La communauté isotopique, si elle était perçue comme telle - de fait, l'« ami » ne cherche ni à actualiser ni à virtualiser cette interprétation - indexerait la connivence des acteurs en présence à l'intérieur de l'historiette, leur fusion dans un sujet collectif, leur appartenance au groupe des « débauchés-associés ».

Par ailleurs, ici comme dans d'autres textes « réalistes »², l'homogénéité - l'« imperméabilité » - du tissu référentiel est renforcée par des débrayages et des embrayages internes, qui rendent compte de l'enchaînement d'unités discursives de surface telles que le discours descriptif, le discours narratif et le discours direct³.

1. Cf. entre autres J. Cohen, *Structure du langage poétique*, Paris, Flammarion, 1966, P. Ricoeur, *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975, pp. 194-201 et Groupe MU, *Rhétorique de la poésie*, éd. Complexe, pp. 30 - 73.

2. L'adjectif « réaliste » est ici employé au sens que lui donne F. Barguillet : « naturel, vraisemblable, historique » ; cf. *Le roman au XVIIIe siècle*, Paris, P.U.F., 1981, p. 107.

3. Cf. à ce propos A.J. Greimas et J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, *op. cit.*, notamment les entrées « débrayage », « embrayage », « référent ».

Ainsi, la structure de dialogue impliquant M. de Savari et l' « ami » référentialise l'énoncé descriptif sur lequel elle se greffe, et elle est à son tour référentialisée dans les propositions insérées en incidente - « répond M. de Savari », « dit l'ami dès que le valet eut reçu l'ordre », « dit le maître de la maison saisissant au mieux la plaisanterie » - ainsi que, plus généralement, dans le récit du meurtre subséquent.

On sait, enfin, le pouvoir de cimentation intradiscursive de l'anaphorisation sémantique¹. On conçoit l'importance des segments « débauche secrète » et « meurtre affreux » du paragraphe introductif qui condensent et référentialisent l'expansion narrative qu'ils anticipent.

Si l'iconicité est ainsi construite à grands frais, à coups de référenciation et de référentialisation², si

1. D. Bertrand envisage un élargissement du concept d'anaphorisation et décrit les « phénomènes anaphoriques et cataphoriques qui ne sont pas directement supportés par des marques lexicales spécifiques » (*L'espace et le sens*, op. cit., p. 51).

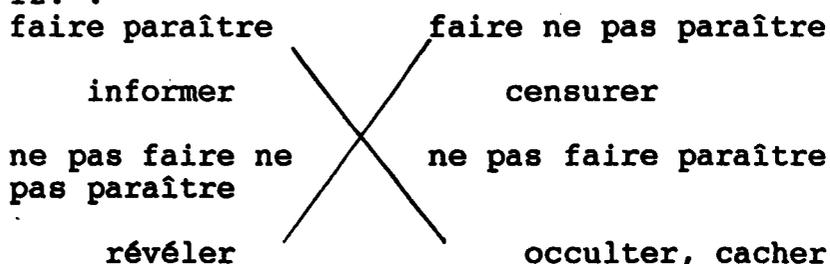
2. C'est ici que pourra s'amorcer une étude des variations sociolectales et/ou idiolectales de l'iconicité : s'il est à croire que d'un discours iconisé à l'autre, et quels que soient les ensembles codifiés - genres ou écritures (écriture classique, du Siècle des Lumières, naturaliste ...) - auxquels on peut les rapporter, les mécanismes essentiels restent les mêmes, il est évident que dans le détail les « applications » diffèrent. A preuve l'emploi massif, à des fins d' « iconisation actorielle », du discours indirect libre dans les textes naturalistes; ou encore l'enjeu des séquences inaugurales et les procédés spécifiques mis en oeuvre notamment par Zola pour augmenter le coefficient d'iconicité et renforcer ainsi les simulacres ; cf. en particulier D. Bertrand, *L'espace et le sens*, op. cit., pp. 39 - 40 et Ph. Hamon, « Un discours contraint », in « Discours réaliste », *Poétique*, 16, 1973.

apparemment la « logique du vraisemblable », fondée socio-culturellement et/ou intertextuellement, est sauve, on ne saurait masquer les failles, les escamotages de l'ordre du véridictoire, quand « dire vrai » - /faire être paraître/ : par exemple, « (Paparel) était un de ceux qui le voyaient le moins » -, c'est aussi taire - /ne pas faire être paraître/. S'il semble aisé, à partir du lexème « citer »¹ qui recèle l'ébauche d'une séquence dialoguée, de projeter un semblant d'interrogatoire : Paparel s'est-il vu confier une mission par M. de Savari ? A-t-il identifié le mari ? Lui a-t-il parlé ?, il est impossible, faute d'indications précises, de cerner le contenu des réponses.

Et cependant, pour autant que la « logique naturelle » soit respectée, il faut pouvoir conclure à l'existence de réponses justifiant, par exemple, l'arrestation de « plusieurs personnes », et alimentant sans doute le « savoir » dont l'énonciateur se dit pourvu. Ce qui nous renvoie au faire persuasif de l'énonciateur qui non seulement occulte des parcelles de savoir, mais recourt à la censure, au /faire être ne pas paraître/². Il pratique l'art de

1. Cf. la phrase : « Un Paparel, trésorier de l'extraordinaire des guerres, homme aimable et de bonne compagnie, fut cité (...). »

2. Cf. l'articulation du faire-savoir proposée par Cl. Zilberberg dans « Notes relatives au faire persuasif », art. cit., p. 12. :



l'esquive, en cherchant à définir les liens entre Paparel et M. de Savari plutôt qu'à déterminer les responsabilités dans l'affaire évoquée par la lettre anonyme.

Or, dans un récit lacunaire, qui s'emploie à canaliser le flot du faire-savoir et à distiller les éléments de réponse, le contrat fiduciaire établi entre l'énonciateur et l'énonciataire peut sembler remis en cause, voire dénoncé : en effet, le tout-dire n'apparaît-il pas comme un corollaire du dire-vrai ? Un « suspense » qui entraîne la suspension d'un certain nombre d'informations crée un espace cognitif faillé, où le savoir donné en partage est volontairement circonscrit.

Le « déséquilibre cognitif » qui en résulte et les distorsions qui risquent de se produire modifient le statut modal de l'énonciataire : le heurt du /vouloir-faire/ et de l'impuissance - le /ne pas pouvoir faire/ - peut être ressenti dysphoriquement, comme un déni (relatif) de la compétence. Enfin, le savoir portant sur la disjonction d' avec l'objet de valeur convoité et refusé, l'insatisfaction générée par la confrontation entre l'état disjoint effectif et la conjonction attendue peuvent ébranler la relation intersubjective elle-même : le « manque objectal » côtoyant ou provoquant le « manque fiduciaire », le doute affecte la crédibilité même de l'énonciateur et hypothèque le contrat de véridiction.

Dans *Le M... puni*, il en va autrement. L'énonciateur ouvre des brèches - pour (s') offrir le luxe d'un colmatage

spectaculaire et décalé. Si la « logique du vraisemblable », extérieure au discours, est d'abord soumise à des pressions, le signifiant filtre des informations supplémentaires, capables de suppléer les ellipses. De simples noms propres à l'aspect phonétique contraint culturellement et renforçant l'effet d'« agriffage dans le réel » produit par ailleurs, « Paparel » et « Savari » se voient investis d'un sémantisme discursif - dès lors que « Paparel » donne « pas par elle » et « pas pareil » par l'influence de « Savari ». Dans les noms propres se trouvent ainsi condensées des séquences narratives que, dans l'aval du texte, l'énonciateur aurait pu - l'eût-il jugé opportun - manifester dans toute leur étendue.

Susciter la crise véridictoire et fiduciaire et proposer une solution de compromis - fournir des informations dans le cadre d'un contrat de véridiction aménagé -, voilà le propre de la stratégie manipulatoire de l'énonciateur. Il perpétue et en même temps perturbe la tradition du texte référentiel « réaliste », invitant l'énonciataire à suspendre l'opposition entre l'énoncé et l'énonciation, pour ensuite la (ré)introduire brutalement et affirmer l'irréductibilité foncière des deux termes. Il crée l'« illusion du vécu » avant d'en éclairer les dessous, d'en démonter les procédés dans une démarche réflexive de démythification, de la donner pour ce qu'elle est.

Ce qui s'y risque et s'y conforte, dans cet exercice de haute voltige, c'est la connivence avec l'énonciataire.

Ainsi est circonscrit l'espace du seul contrat énonciatif qui vaille, où le /faire-croire-être/ est ouvertement surdéterminé par un /faire-croire-paraitre/. La pratique scripturale agit à « contre-récit » ; ou encore, le texte inclut le récit et son commentaire métalinguistique - à reconstruire par le lecteur : la narration proposée et objectivée, c'est-à-dire constituée en objet d'analyse, sert d'illustration à une technique illusionniste plus générale, identifiable comme telle ; celle-ci trouve à s'employer et à se dire dans celle-là.

Une mise en scène qui, dans son principe de transgression, est elle-même tributaire d'un modèle déterminé socio-culturellement¹. En l'amenant à situer la lecture sur un autre plan, l'énonciateur dote l'énonciataire d'un « méta-savoir » sur l'attitude adoptée dans la fiction « réaliste » par rapport au signe : le signe-évidence, le

1. Le « procédé de démasquage de la toute-puissance du romancier » dans le roman parodique du XVIII^e siècle est parfaitement illustré par tel extrait de l'épilogue de *Jacques le Fataliste* :

« Et moi, je m'arrête, parce que je vous ai dit de ces deux personnages tout ce que j'en sais.

- Et les amours de Jacques ?

- Jacques a dit cent fois qu'il était écrit là-haut qu'il n'en finirait pas l'histoire, et je vois que Jacques avait raison. Je vois lecteur, que cela vous fâche ; eh bien, reprenez son récit où il l'a laissé et continuez-le à votre fantaisie, ou bien faites une visite à Mademoiselle Agathe (...) » (*Oeuvres, La Pléiade*, p. 708, cité par S. Lecointre, « Le je(u) de l'énonciation », *Langages*, 31, 1973, p. 68 ; c'est elle qui souligne). D'après S. Lecointre, « un modèle socio-culturel déjà figé (la critique du genre romanesque) y devient prétexte à circonscire l'espace d'un spectacle où le texte, simultanément, se joue comme un roman et comme son propre pastiche » (*ibid.*, p. 69).

signe-illusion, le signe qui est dit « dénoter le réel », le signe au service d'une construction fictionnelle qui renvoie indirectement, de manière connotative¹, à ce « réel » qui est déjà lui-même un discours.

Désormais disponible, le /faire être paraître/ de l'énonciateur appelant le /faire être être/ de l'énonciataire demande à être « investi ». De fait, dans *Le M... puni* l'essentiel est ailleurs : du côté de l'axiologie véhiculée par l'énonciateur ; c'est elle qui constitue le véritable enjeu des parcours cognitifs - des modifications du statut épistémique - proposés/imposés à l'énonciataire. Ce dernier est appelé à son tour à se constituer en Destinataire manifestant son adhésion à travers un jugement de /certitude/ - un /croire-être/ - dont le point d'application n'est pas la « véridicité » du discours, mais la valeur des valeurs. Même si, dans *Le M... puni*, les choses se compliquent passablement : on a vu que jusqu'à la fin, le discours demeure fondamentalement polyphonique, défiant toute recomposition unitaire du paysage axiologique.

Ainsi, les deux composantes du contrat énonciatif sont accentuées successivement : l'une apparaît comme préalable à l'autre ; celle-ci s'appuie sur celle-là et finit par l'éclipser. Aussi conviendra-t-il, au fil des historiettes,

1. R. Barthes écrit à propos de l' « illusion référentielle » que « la vérité de cette illusion est celle-ci : supprimé de l'énonciation réaliste à titre de signifié de dénotation, le "réel" y revient à titre de signifié de connotation (...) », « L'effet de réel », *Communications*, 11, 1968, p. 88.

et sous le couvert d'un faire comparatif, de déterminer la nature des contrats établis entre l'énonciateur et l'énonciataire, et la façon dont, à chaque fois, l'accord se négocie.

2. RÉGULARITÉS PARADIGMATIQUES ET SYNTAGMATIQUES

Soit également la « structure discursive élémentaire » dont J. Geninasca propose l'expression schématique suivante:

(espace textuel) initial/terminal : : (contenu)
inversé/posé¹.

En passant du modèle général à la représentation particulière qu'il subsume, on dira que dans *Le M... puni* le renversement de la situation de manque initiale (la débauche des « femmes ou (des) filles de condition ») n'est pas forcément synonyme d'un rétablissement intégral des valeurs menacées : tant que les « jolies prêtresses de Vénus (pleurent) la démolition de leur temple », le processus de restitution n'est qu'amorcé et la scission demeure.

Ou encore, et surtout : la résolution du conflit (par la mort du maquereau) s'accompagne d'une nouvelle crispation, tendant vers une nouvelle détente (le retour à l'ordre social après la punition du meurtrier). D'où un

1. J. Geninasca, « Pour une sémiotique littéraire », art. cit., p. 13 ; cf. *supra*.

ressassement à travers lequel la structure s'épuise, ou l'application du principe de récursivité, quand tout se ramène à une affaire de point de vue; quand, entre creux et saillies, le manque de l'un fait le bonheur de l'autre, et inversement ; quand le contenu est à la fois posé et déposé, lu et dé-lu, interprétable comme un état terminatif côtoyant une inchoativité motrice, qui modalise selon le /vouloir-faire/.

Les différentes activités répertoriées dans *Le M... puni* s'inscrivent sans mal dans le cadre formel fourni par le schéma narratif canonique et dessinent ainsi, implicitement, l'espace d'une idéologie de référence. Plus précisément, il apparaît que des trois phases de la séquence narrative type, c'est celle de la sanction qui est d'abord exploitée. L'irrégularité n'est donc point d'ordre syntagmatique : prise dans un enchaînement rigoureux de programmes narratifs manifestés ou à encatalyser, la sanction prévue par le contrat a bien lieu. La sanction (par le meurtre) génère la sanction (des magistrats). Seulement, nous l'avons vu, l'histoire narrée se clôt, plutôt qu'elle ne se clôture, par un point d'orgue : « On en resta là (...). »

Au niveau « méta-discursif », celui de la difficile cohabitation de l'énonciation énoncée/rapportée et de l'actant « philosophe » débrayé, est mise en route une (pseudo-)décrispation : l'historiette propose un « dénouement postiche », en confiant à un hypothétique juge-judicatureur-substitut le soin de porter un jugement sur la culpabilité

du meurtrier et l'innocence de la victime. Ainsi, entre l'histoire enchâssée et l'énoncé qui l'englobe, les relations sont complexes : de filiation feinte et d'interpénétration simulée, quand le discursif et le méta-discursif se tâtent et s'éprouvent.

Après le balbutiement inaugural, la sanction se cherche au-delà même des frontières de l'histoire narrée ; elle se continue aux confins du dit, là où l'énonciataire est appelé à se constituer en méta-judicateur doté d'un méta-savoir : « Je vous laisse la chose à décider et passe rapidement à un autre sujet. »

L'irrégularité, elle, est paradigmatique : les structures se répètent et les contenus ne se (ré)inversent pas. S'agirait-il là d'une constante de l'historiette sadienne ? Il conviendra, en tout cas, de s'interroger sur la (non)conformité des textes du corpus aux régulations qui leur préexistent.

3. UN DISCOURS DE LA TRANSGRESSION

En apparence, *Le M... puni* choisit la méthode de l'inversion des valeurs, toutes choses égales d'ailleurs. En apparence, seulement, puisque - pour ménager la susceptibilité du lecteur ou, peut-être, le « suspense » - le texte cultive l'ambiguïté de l'indéfinissable axiologique : la valorisation qui émerge est aussitôt relativisée, pondérée, motivée contextuellement. Il faut la connivence de l'énonciateur pour qu'affleure une axiologisation favorable

à la fois au meurtre et à la débauche. Une narration qui prétend dépasser le dit et éprouver le dicible ne saurait d'ailleurs se satisfaire de revirements trop prévisibles, qui ne feraient en définitive que confirmer la normalité même qu'ils veulent ruiner. Pour échapper à cette logique, qui n'est autre que celle de la binarité, mais revue et « ajustée », il faut ce petit quelque chose qui dérange et qui accroche.

Les catégories du modèle sémantique profond¹ autorisent des calculs de prévisibilité qui mettent en lumière, par contraste, le *progrès discursif* réalisé.

Ainsi, le « meurtre à répétition », celui qui s'auto-génère pour sonder le fond du scandale, inclut la configuration du « meurtre »² identifiable grâce au noyau configuratif invariant ; il y a, ensuite, ce qui la déborde, le « surplus de sens » (sous-tendu par le thème de la /dépense/). Sans doute est-ce l'ensemble formé par le noyau configuratif et ce qui s'y accroche, obliquement et comme de l'extérieur, qui est pris en charge par la thématization de la /jouissance/.

Elles sont plus troublantes, parce que plus radicales,

1. Cf. *supra* le modèle sémantique profond.

2. Quelles que soient par ailleurs les figures : « empoisonnement », « coup violent », etc., qui lui servent de support.

les modifications qui - à dénomination identique - affectent la configuration de la « prostitution ». Traditionnellement, à côté des variations ponctuelles qui touchent la surface du récit, la figurativisation des actants-objets qui circulent entre les différents acteurs apparaît, elle, contrainte par l'usage : l'argent, toujours l'argent, à la base, qui se troque contre un /pouvoir-faire/ ou contre du plaisir.

C'est en passant outre, en taillant dans le vif du noyau configuratif et en l'amputant de la figure de l'« argent » tout en généralisant celle du « plaisir », que *Le M... puni* met en scène des « prostitutions d'un genre fort singulier » et crée l'écart qu'il convient d'exploiter sémantiquement. Parallèlement, une rupture se produit au niveau des thématisations stéréotypées de l'/économie/ et de la /jouissance/ qui, conjuguées, semblent quasi définitoires de la configuration de la « prostitution ». D'où une main-mise thématique qui bouleverse le paysage reçu. Et l'/extraordinaire/ se dit ici conjointement à travers la figurativisation de l'actant-objet et l'investissement thématique de la forme syntaxique (plus particulièrement, au niveau des énoncés d'état¹).

De fait, le caractère « extraordinaire » se négocie à chaque fois sur des bases nouvelles et sous des formes

1. On notera que l'attribution de l'objet de valeur manifesté par la figure « plaisir » n'est sans doute pas concomitante, comme dans la communication ordinaire, à une renonciation.

spécifiques, tant sémantiques que syntaxiques : qu'il s'agisse, par exemple, de la procédure de la réitération, d'un bouleversement de la « donne » figurative, d'un réaménagement de l'ordonnancement syntagmatique qui, pour une configuration donnée, peut différer sensiblement du (ou des) parcours figuratif(s) de « référence », balisés socio-culturellement.

On conçoit également l'émergence d'une « concrétion » thématique incongrue, qui se greffe sur une structure de base déterminée, l'existence de thématisations parallèles, la possibilité d'un « étagement thématique », ou encore la béance (et l'innovation) contextuelle dans le cas d'une thématisation stéréotypée qui ne trouve pas à s'investir dans la forme syntaxique lui correspondant.

Sans doute n'est-il pas jusqu'au formant linguistique lui-même qui ne puisse être impliqué dans ce jeu de dé/reconstruction ; d'où de possibles migrations et mutations, à quelque fin que ce soit : pour combler un vide lexical, pour bouleverser l'usage.

Il y aurait donc les manifestations ponctuelles de la déviance, dont on pourra s'employer à dresser l'inventaire : question de cerner des points névralgiques où se logent les transformations, d'esquisser une *topographie de la transgression*.

Il y aurait, enfin, plus profondément, le phénomène de la déviance, toujours égal à lui-même, chaque fois que sont animés et transcendés différents systèmes de normes. A ce

stade, on risquera l'hypothèse d'une structure abstraite récurrente organisant souterrainement la progression du discours, d'une base sur laquelle les historiettes pourront se regrouper, où les solidarités pourront se déclarer par-delà les spécifications de surface.

Ce qui nous conduit à proposer la formulation suivante de la relation analogique : $\frac{a}{a'} : \frac{b}{b'}$, dont l'application devra être généralisée au-delà du *M... puni* : le meurtre ordinaire est au meurtre extraordinaire comme la prostitution ordinaire est à la prostitution extraordinaire, etc. ; ou encore, on écrira que a et b sont dits homologues par rapport à a' et b'.

Sur le point de parcourir l'ensemble du corpus, on finit donc - du moins veut-on bien y croire - par tenir le bout de fils conducteurs étroitement emmêlés. Et puisque les instructions et consignes interprétatives, celles-là mêmes qu'on estime enchâssées dans le texte, sont relatives à une stratégie, on avance qu'il conviendra, successivement :

- 1) de déterminer les modalités du contrat de la véridiction ;
- 2) de faire la part, eu égard aux axes paradigmatique et syntagmatique, de l'irrégularité sur un fond de régularité ; et, plus généralement, de rendre compte des mécanismes à l'oeuvre dans la constitution du *discours de la transgression*, tant en ce qui concerne l'énoncé énoncé que les stratégies énonciatives.

Troisième partie

STRATÉGIES ÉNONCIVES ET ÉNONCIATIVES

CHAPITRE I

LE CONTRAT ÉNONCIATIF : FORMES ET ENJEUX

Telle a été notre hypothèse de départ : il existe une solidarité profonde, retraçable entre les textes du corpus ; les historiettes vérifient, sous des formes variées, le modèle sous-jacent que l'étude du *M... puni* a permis d'ébaucher.

Se combinerait ainsi avancées « illusionnistes » et mises à distance « dé-réalisantes » ; le vraisemblable se donnerait à lire à la fois comme la tentation et comme le rejet du vécu, se prêtant au jeu de la véridicité et, dans une ultime dérobade, finissant par s'y refuser.

S'il est vrai que les historiettes possèdent leurs propres « marques de véridiction » fournissant un protocole de lecture, comme aussi des formes et mécanismes particuliers de distanciation, en faire l'inventaire et en déterminer le dosage contribuera à cerner la spécificité des textes.

Les marques sont en tout cas multiples, isolées ou interreliées. Nous nous demanderons comment le

vraisemblable tout à la fois se détermine comme critère d'évaluation du degré de figurativité/d'iconicité, comme simulacre au profit du discours véridique et se découvre et/ou se déconstruit. On essaiera de savoir dans quelle mesure l' « effet de réel » génère lui-même la désillusion.

1. LES MARQUES DE VÉRIDICTION¹

Soit d'abord la présence massive du figuratif - des figures et configurations se déployant à l'intérieur de « domaines de figuration » sélectionnés -, d'un figuratif qui se prête à une surdétermination par référentialisation. On constate, par exemple, que plus de la moitié des historiettes comprennent deux segments : la transition s'effectue par focalisation du récit sur un individu extrait de la classe mentionnée en incipit ou en clause².

1. Cf. A.J. Greimas, « Le contrat de véridiction », in *Du Sens II*, Paris, Seuil, 1983, p. 106.

2. On passe ainsi de « tout plein de femmes imprudentes » à « la marquise de Guissac » (*L'heureuse feinte*), de « Du nombre de ces gens » à « un ancien évêque » (*L'évêque embourbé*), de « Il y a peu d'êtres dans le monde aussi libertins que ... » à « le cardinal de ... » (*Attrapez-moi toujours de même*), de « les revenants » à « le revenant » (*Le revenant*), de « on » à « le baron de Vaujour » (*Aventure incompréhensible*), enfin, de « quelques savants » à l'abbé-naturaliste (« nous autres naturalistes », *La fleur de châtaignier*). S'y ajoute le paradigme des habitants de la Garonne - à reconstituer à partir du syntagme « les saillies de la Garonne » obtenu par un glissement métonymique (l'habitat englobant pour l'habitant englobé) - sur lequel est prélevé « un officier gascon » (*La saillie gasconne*).

L'« authentification » est réciproque : le débrayage actuel consiste dans l'expulsion d'un individu hors d'un groupe qui en rend l'apparition vraisemblable ; en même temps, l'ensemble, d'une certaine façon, se répète et se réimpose à travers les éléments qu'il contient, qui le présupposent et le confirment.

On notera encore le jugement épistémique que l'énonciateur porte sur l'histoire à narrer : sous l'effet du contexte, la construction déclarative invite à reconstituer, en amont, la « charge modale » de certitude la colorant.

Peuvent enfin s'y ajouter d'autres procédés plus ou moins périphériques, qui renforcent la valeur modale ou déclenchent des opérations d'ajustement et qui, dans tous les cas, sont des composantes de la stratégie persuasive de l'énonciateur. Il faudra déterminer si ces jonctions sont purement fortuites ou si elles débouchent sur des constellations, régies par une double nécessité, interne, mais aussi externe. Sans doute, l'urgence d'une réponse positive (le « croire réel/vrai » de l'énonciataire) et, en amont, de la manipulation qui vise à la provoquer est-elle proportionnelle aux risques, plus ou moins importants, que font peser sur la lisibilité des distorsions et des entorses données à la « logique du vraisemblable ». Les historiettes du corpus n'engageraient pas l'« épreuve de la réalité » de la même manière : certaines en exigeraient le cautionnement plus que d'autres.

...au fil des historiettes

Soit l'historiette *La saillie gasconne*. L'assertion véhiculée par la phrase « Un officier gascon avait obtenu de Louis XIV une gratification de cent cinquante pistoles, et son ordre à la main, il entre (...) » est étayée par un luxe onomastique ouvrant sur le décor historique. Concours de moyens dont l'énergie « réalisante » s'emploie à embrayer le particulier sur un fond de savoir que l'énonciateur et l'énonciataire sont censés partager : « un Gascon, ça aime les saillies »¹. Inscrit dans le texte, fût-ce de façon allusive, le « référent » est modalisé par une croyance qui est une confirmation : il n'est pas (plus) soumis à un procès de validation ; son caractère vrai et sa capacité d'emporter l'adhésion sont admis d'avance ; ils peuvent apparaître comme le résultat d'énonciations antérieures, assumées par la doxa anonyme, qu'il est possible de reconstruire.

Le contenu présupposé fournit ainsi, fût-ce rétroactivement, le cadre de pertinence pour l'histoire racontée qui en subit, par attraction, la fascination véridictoire. L'/extraordinaire/ devra se dire à l'intérieur - en fonction - des frontières ainsi tracées.

1. Ce contenu est actualisé dans le texte par le biais d'une généralisation : le Gascon « s'en retourna triomphant dans son pays, vanta les dîners de M. Colbert, Versailles et la manière dont on y récompense les saillies de la Garonne » (nous soulignons).

La charge subversive des *historiettes Attrapez-moi toujours de même* et *L'époux complaisant* est plus apparente. Le « référent » convoqué, auquel correspond une proposition formulable en ces termes : « Il existe des êtres sodomites »¹ (p est IL vrai) , met en scène un interdit qui sert lui-même de tremplin à une surenchère transgressive. La ligne de partage passe désormais entre l'interdit « socialisé », c'est-à-dire annexé par la normalité, et l'interdit « sauvage », la cumulation inhabituelle de plusieurs rôles culturels (ou « culturalisés ») : les rôles complexes du « cardinal sodomite » et du « mari sodomite » qui régissent le développement de l'aventure sont eux-mêmes débordés, en fin de compte, par des comportements partiellement inédits.

D'où, sans doute, la mise en oeuvre de procédés « illusionnistes » supplémentaires. Parmi eux, la « dénomination suspensive » à fonction phatique, qui choisit l'expression tronquée tendant vers son abolition : « Il y a peu d'êtres dans le monde aussi libertins que le cardinal de »² L'ultime « précaution oratoire » consistera dans le camouflage déclaré : « (...) le cardinal de ... dont, attendu l'existence saine et vigoureuse encore, vous me

1. Cf. J.-Cl. Coquet, *Le discours et son sujet I.*, Paris, Klincksieck, 1984, not. p. 168 ainsi que A. Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique*, op. cit., pp. 35-73.

2. Cf. également le début de l'*historiette Le serpent* : « Tout le monde a connu au commencement de ce siècle Mme la présidente de C.... »

permettez de taire le nom. »¹

S'y ajoute un appel à l'autorité, celle d'une totalité dotée d'un même savoir que l'embrayage d'une pluralité d'observateurs/récepteurs unifiés à l'intérieur d'un IL homogène rend crédible : « Toute la France a su que le prince de Bauffremont (...) » (*L'époux complaisant*).

Les historiettes *La fleur de châtaignier* et *L'évêque embourbé* proclament une vérité dérangeante ou une « contre-vérité » : l'anecdote a valeur d'illustration ou de preuve. Surtout, la discrétion et le discernement du narrateur qui laisse à d'autres la responsabilité qui leur incombe² appuient le projet persuasif : en effet, en modalisant la relation jonctive S ∩ O où :

S = fleur de châtaignier
= évêque de Mirepoix

et O = odeur spécifique
= sainteté

selon le /pouvoir être/ et le /ne pas devoir ne pas être/, le narrateur/énonciateur présuppose la « réalité » des acteurs correspondant aux actants sujet et objet ainsi que

1. Cf. également l'historiette *Aventure incompréhensible* : « Nous déguiserons la province et les noms, on nous le permettra. »

2. Cf. « on prétend, je ne l'assurerais pas, mais quelques savants nous persuadent (...) » (*Fleur de châtaignier*) et « (...) un ancien évêque de Mirepoix qui passait pour un saint au commencement de ce siècle (...) », (*L'évêque embourbé*).

celle, à un niveau hiérarchiquement supérieur, et en amont, du locuteur dont il soumet l'énoncé à son appréciation.

S'y ajoute, dans *La fleur de châtaignier*, le balbutiement inaugural en quête d'une dénomination pleine : l'indefini « on » crée un « suspense » sémantique dont la résolution - imparfaite - est retardée et mise en valeur par l'incise « je ne l'assurerais pas » ; la dynamique de détermination enclenchée par « on » et relancée par la négation - « on » ≠ « je » - monopolise ainsi l'attention de l'énonciataire et vient renforcer, par ricochet, l'effet produit par l'emploi assertif de « persuader ».

Dans *L'heureuse feinte*, ce qui devrait faire l'objet d'un effort de manipulation - l'épaisseur référentielle du personnage, la « réalité » de l'aventure - se dit au détour d'une relative, comme support d'une évaluation métalinguistique : « Ce qui arriva à la marquise de Guissac, femme de condition de Nîmes en Languedoc, est une preuve sûre de ce que nous posons ici pour maxime » (nous soulignons).

La volonté de se démarquer de certaines croyances, on la notera encore dans l'historiette *Le revenant* que par ailleurs, et intuitivement, on classe à part avec *Le serpent* et *Aventure incompréhensible et attestée par toute une province* : les trois textes multiplient en effet les incursions de ce qui se donne à lire comme du « surnaturel ». Si ce rapprochement basé sur un critère strictement sémantique a de l'intérêt pour nous, c'est en raison,

justement, de la similitude des moyens employés pour y inscrire la visée véridictoire.

Dans les trois cas, la stratégie persuasive inclut la mise en place d'une « thématique phatique »¹ réalisante : les rôles thématiques de l'/observateur-informateur/ et de l'/informé-narrateur/ sont d'abord destinés à justifier la relation de l'aventure. Les figurativisations du rôle de l'/informateur/ ont au moins en commun de se résoudre en une unicité homogène globalisante. Et ceci, quelles que soient les structures de médiation convoquées. La compétence de l'informateur se constitue à partir de témoignages, et les relais où ceux-ci prennent forme sont multiples : la mémoire collective est dotée d'un /vouloir faire savoir/ (*Aventure incompréhensible, Le revenant*); l'/étrangère/ est modalisée selon le /vouloir-savoir/ ; pour introduire le récit des « faits », *Le serpent* met en place, fût-ce de façon embryonnaire, la « thématique-postiche » (Ph. Hamon) du voir et du parler, celui-ci faisant suite à celui-là.

Ainsi se déploie une armature à la fois thématique et actantielle éprouvée, qui sert de garde-fou et d'une certaine façon autorise et met en relief les dérapages parallèles. La dame étrangère qui cumule les rôles de l'/observateur/ et du /questionneur ignorant et curieux/

1. Nous empruntons ce terme à Ph. Hamon, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981, p. 186.

permet à Mme de C... de jouer le rôle de l'/informateur/ ; elle propose un contrat que la présidente s'engage à exécuter . Ou encore, en l'occurrence : un contrat en cache un autre. La curiosité - le /vouloir-savoir/ - est elle-même provoquée par un faire de manipulation, un geste-exhibition qui affiche sa singularité : « (...) tout le monde l'a vue caresser et tenir publiquement sur son lit le serpent blanc qui va faire le sujet de cette anecdote. » Ce geste est à la fois /faire-savoir/ (partiel) et /ne pas faire savoir/ ; il se livre et s'occulte.

La multiplication des instances intermédiaires forme ainsi une zone tampon sur laquelle se concentre l'effort persuasif. Le narrateur déroule les sanctions épistémiques successives qui se greffent les unes sur les autres et s'authentifient en tant qu'actes dans le sens de la dérivatation : « tout le monde, toute la province de Bourgogne » → « une dame étrangère » → « Mme la présidente de C... » (*Le serpent*), « 50 mille (âmes) » → « 100 mille âmes » (*Aventure incompréhensible*). En même temps, au bout de la chaîne, le passage du discours et de la représentation à l'événement se trouve problématisé¹. Le narrataire est finalement convié à statuer, non sur l'adéquation des

1. Cf. « (...) si cette aventure est aussi vraie que toute la province de Bourgogne l'assure » (*Le serpent*), « (...) si ce trait, dis-je, (...) peut devenir susceptible d'être cru (...) » (*Le revenant*), « (...) assurément nous ne lui garantissons pas le fait (...) » (*Aventure incompréhensible*).

jugements épistémiques, mais sur leur « réalité ».

Aussi, pour dresser un premier bilan, dira-t-on dans l'ordre :

1. que toutes les historiottes du corpus s'emploient à modaliser l'objet de savoir transmis - l'aventure narrée - en « vérité », quelles que soient la nature et l'importance de la déviance;

2. que les marques de la véridiction peuvent certes être repertoriées, mais qu'elles se distribuent dans les textes sans ordre apparent. A défaut de « variantes combinatoires », on remarquera cependant des connexions entre les historiottes *Le serpent*, *Le revenant* et *Aventure incompréhensible*. Une proximité énoncive, assurément, qui se double de similitudes au niveau de la mise en place du contrat énonciatif : la concentration sur la structure de médiation qui draine les efforts de persuasion est solidaire, on l'a vu, d'un jugement épistémique de probabilité que l'énonciateur porte, non point sur les jugements formulés antérieurement, mais sur le « fait » même qui les a inspirés. Comme quoi cette marque véridictoire complexe et le décalage produit ont une fonction délimitative et viennent appuyer la partition basée sur le critère de la parenté sémantique.

Toujours est-il que la « démythification », si elle existe, doit être cherchée ailleurs. Peut-être le programme de « vraisemblabilisation », le « faire paraître vrai » dont dépend l'exécution du contrat énonciatif par l'énon-

ciataire, le « croire être vrai », pêche-t-il par excès plutôt que par défaut.

2. LES PROCÉDURES DE DÉ-RÉALISATION

2.1. Au-delà du contrat de véridiction

Globalement, les historiettes sacrifient à la « logique naturelle » : ainsi, pour « habiller » concrètement les programmes narratifs, elles multiplient et ordonnent les parcours figuratifs dont les épisodes se déclinent et s'alignent avec rigueur. Ce qui peut se traduire par la distribution parfaitement réglée de prédicats verbaux. L'ordre d'apparition est régi à la fois par des enchaînements de prédicats se conditionnant linéairement, toujours en vertu d'une logique externe et, d'un point de vue « suprasegmental », par le « dégrafage » de paires de lexèmes corrélés, tels que « entrer » vs « sortir », « monter » vs « descendre », etc.; ils sont localisés en des points stratégiques, voire symétriques de l'énoncé, comme dans l'attente d'une recomposition, d'un « couplage » métalinguistique¹.

1. Cf. également l'analyse, par H. Quéré, de la mise en oeuvre des configurations /accident de parcours/ et /remise en route/ dans *L'évêque embourbé* : il voit dans « cette exploitation réglée du schème figuratif du déplacement, la marque d'une double "finition structurale" : c'est, en surface, l'effet de clôture et de boucle et, sur le plan de la syntaxe, l'état achevé du parcours narratif (réalisation du programme) », « De Sade à Yeats et retour : Problèmes de la "mise en discours" », *art. cit.*, p. 22.

D'où le sentiment d'une évidence du dire renforcé par l'insertion des prédicats dans des propositions juxtaposées : défilant à belle allure, ils donnent lieu à des accélérations rythmiques¹ ; selon l'esthétique convoquée, cette fluidité sera reçue tantôt comme de la facilité, tantôt comme la marque d'une transparence maximale embrayant le texte sur le « réel ».

D'où également, et surtout, l'impression d'une nécessité interne surdéterminant des lexèmes désormais dispensés de la consécration du « réel ».

Tout ne se ramène-t-il pas, finalement, à une question de dosage?

En même temps, dans quelle mesure tout texte signifie-t-il en fonction d'autres textes ? L'indépendance par rapport au « réel » ne donnerait-elle lieu qu'à une autre dépendance ? Le texte ne s'en affranchirait qu'en s'écri-

1. Nous citerons, à titre d'exemple, deux passages choisis parmi les plus éloquents : « On demande des chevaux, on monte en voiture, on se transporte chez Ménou ... (...) l'amie du maître, trop connue pour être refusée, parcourt toutes les chambres qui lui plaisent, elle arrive à celle indiquée, trouve la porte de fer, l'ouvre avec la clef qu'on lui a remise, reconnaît le trésor et l'emporte » (*Le revenant*).

« Effrayé de plus en plus il vole à sa maison, il frappe, on ne répond pas, il enfonce une porte, il pénètre, du sang inondant les degrés lui annonce le malheur qui va l'anéantir, il ouvre une grande salle (...) » (*Aventure incompréhensible*). Plus les parcours figuratifs sont décomposés en phases successives reconnues, plus les lexèmes tendent vers leur réassemblage, et plus ils acquièrent une capacité autonome de faire sens. Histoire d'une indépendance certes fragile : l'absolu de la mimésis du réel qui, paradoxalement, fonde une liberté nouvelle.

vant dans l'espace novateur conquis sur la reproduction pure et simple, quand le déjà-dit est à la fois attesté et distancié.

Dans un cas comme dans l'autre, l'autonomie est précaire, qu'elle soit produite négativement par saturation ou faite de particularismes sur un fond de dépendances intertextuelles. Sans doute cette indépendance se consolide-t-elle à mesure que se nouent des correspondances intratextuelles et que se tisse un système qui ne renvoie d'abord qu'à lui-même.

C'est dans cette optique que nous nous proposons d'aborder la question du nom propre : souvent en prise directe - effective ou feinte - sur le « monde naturel », pouvant susciter du descriptif, lui-même branché sur l'extra-texte et/ou sur l'intertexte, intégrable, enfin, dans le processus intratextuel du faire-sens, il apparaît en effet comme un lieu carrefour; il se trouve à l'intersection des différentes problématiques concernant, de près ou de loin, le *contrat énonciatif* dont on enregistre les variantes et les modulations.

2.2. Au sujet et autour du nom propre

La présence, à l'incipit de l'historiette, de toponymes, de noms propres chrononymes et d'anthroponymes qui se distribuent presque mécaniquement en fonction d'une codification implicite, saturant un modèle sous-jacent à

trois postes - un cadre spatial et temporel, des acteurs - introduit dans le texte une présomption de véridicité.

Lors de leur insertion dans le tissu discursif, l'énonciateur a choisi de les livrer « tels quels » ou de les gloser à l'intérieur d'une expansion descriptive : on sait que le nom propre est fréquemment un asémantème - un « lieu privé de sens »¹ - qui se signale d'abord par la menace qu'il fait peser sur la lisibilité du texte ; le « suspense » sémantique appelle, pour s'y résoudre, une « description-remplissage ». Par l'interrogation qu'il ouvre, le nom propre suscite une suite, une série de prédicats, par exemple, comblant le vide créé. Occasionnée par ce « blanc » sémantique, l'expansion descriptive - l'enfilade ou la dissémination dans le texte de traits figuratifs, thématiques, modaux - se trouve légitimée. Aussi faudra-t-il déterminer dans quelle mesure ces procédés confirment et entretiennent l'illusion d'un enracinement dans le « vécu » ou, au contraire, la compromettent.

2.2.1. *L'économie dénominative*

Dans le cas le plus simple, l'énonciateur opte pour l'économie dénominative, le nom propre (im)posé comme un terme « plein », pourvu d'une mémoire extra- et/ou intertextuelle, qui se suffit à lui-même. Il court-circuite la

1. Ph. Hamon, *Introduction à l'analyse du descriptif*, op. cit., p. 114.

mise en scène de la communication pédagogique : à la transmission d'un savoir encyclopédique sur le monde, impliquant un plus informé et un moins informé - « Dijon, une ville de Bourgogne située ... » -, il préfère la réactualisation implicite de connaissances présupposées : « Dijon, la ville que vous savez ... » . Il célèbre une communauté cognitive et fonde ainsi l'existence d'un sujet collectif. Son faire est proche de la séduction : il y a bien circulation d'un savoir, mais d'un savoir surdéterminé (du moins sur le mode du /paraître/) par un jugement épistémique de certitude et portant sur la compétence de l'énonciataire.

L'expérience de lecture est ainsi doublement euphorisante : l'utilisation et la confirmation implicite de connaissances consacrées procurent sans doute un plaisir spécifique, auquel vient s'ajouter la satisfaction de se voir *reconnu* par autrui en tant que juge apte à statuer sur la véridicité du message.

En fait, n'est-ce pas l'évaluation positive de sa propre image proposée par l'énonciateur qui provoque le « croire-vrai » de l'énonciataire, quel que soit le support manifesté ? Ce qui emporte son adhésion, c'est la confiance qui lui est témoignée à travers l'actualisation d'un modèle préfabriqué (Nom propre + ϕ), indépendamment de son investissement spécifique¹. Le nom propre employé seul, qu'il soit construit ou non, semble fonctionner comme un signal « auto-référentiel », renfermant une

1. Séduit, l'énonciataire est modalisé selon le /vouloir-croire/ et le /ne pas pouvoir ne pas croire/.

consigne de lecture. De manière analogue, le début de certaines historiètes est régi, on l'a vu, par une convention littéraire : le texte s'aligne sur un intertexte romanesque¹ qui consacre le cadre formel [titre nobiliaire (+ initiale) + points de suspension] .

2.2.2. *L'expansion descriptive*

Ailleurs, quand le nom propre génère du descriptif - l'anthroponyme apparaît comme un milieu d'insertion privilégié -, il peut théoriquement provoquer un double calcul interprétatif : des opérations syntagmatiques et paradigmatiques, d'une part d'enchaînement horizontal, d'autre part d'exploitation à l'intérieur d'une totalité plus ou moins homogène et identifiable ; celle-ci peut, à des degrés divers, être rattachée à des comportements modaux types, à un ou plusieurs rôles (figuratifs, thématiques) de caractère socio-taxinomique, importés et intégrés dans le tissu discursif².

1. On songera notamment aux *Confessions du comte de ...* de Duclos. D'après F. Barguillet, il s'agit là d'un « procédé illusionniste » suggérant que « les romanciers craignent de porter préjudice à des personnes réelles dont la vie a fourni la trame de leur roman », *Le roman au XVIIIe siècle*, op. cit., p. 143.

2. J. Fontanille distingue « deux modes de construction de l'acteur » : soit, « par un parcours génératif présupposant une stratification du modèle en niveaux, l'acteur subsumant l'ensemble des traits et rôles situés aux différents niveaux » ; soit, « par un parcours discursif, présupposant un enchaînement des séquences cognitives et des points de vue du discours », *Le savoir partagé*, op. cit., p. 143.

Envisagée sous cet angle, la description sadienne conditionnée par l'anthroponyme ou son équivalent textuel se caractérise, globalement, par l'économie des moyens et, corrélativement, par sa conformité avec des stéréotypes intertextuels.

Elle cherche d'abord à conjurer l'aléatoire. Sans doute est-il possible de reconstruire, en amont du texte, et dans la position du Destinateur transcendant, le discours normatif classique : tenue en suspicion, la description est considérée comme un lieu douteux et menaçant ; on considère que l'unité du texte, son homogénéité et sa cohésion s'y risquent, comme aussi sa finalité ou son « efficacité » (au niveau des structures de l'énonciation)¹. La méfiance du discours normatif classique est ainsi pour quelque chose dans la volonté de régenter les digressions.

Nulle « "licence" amplificatoire »² donc, mais un stock culturel auquel prédicats et rôles se rattachent, directement ou indirectement. Les rôles sont simplement mentionnés ou « dépliés » dans le texte qui égrène, en totalité ou en partie, les attributs - qualifications et/ou actions itératives, plus ou moins programmées et orientées, réductibles à une qualification permanente - que syncrétici-

1. Cf. Ph. Hamon, notamment le chapitre I. « Éléments pour une histoire de l'idée de description », in *Introduction à l'analyse du descriptif*, op. cit., pp. 8 - 39.

2. Ph. Hamon, *ibid.*, p. 15.

quement ils subsument.

Il faudra préciser les niveaux de pertinence auxquels se déterminent coïncidences, correspondances ou interférences (du texte et du « réel » ; rapports entre les textes). Allant plus loin, on se demandera dans quelle mesure les prédicats et rôles sont de puissants opérateurs de stabilité intertextuelle, mais aussi - et surtout - intratextuelle ; dans quelle mesure, enfin, le « bricolage sémantique », pris dans un mouvement oscillatoire allant de la reproduction à l'altération qui déplace et déguise, sert une signifiante nouvelle.

2.2.2.1. Les correspondances intertextuelles

Soit ainsi, dans *L'heureuse feinte*, la série prédicative « folle, étourdie, gaie, pleine d'esprit et de gentillesse » juxtaposée au nom propre « Mme de Guissac » ; ou encore l'expansion escortant l'anthroponyme « Mme Dallemand » : une « femme gaie, franche, naïve et de bonne compagnie » (*Le revenant*) : au-delà ou en deçà des connexions sémantiques, les signifiants s'assemblent en fonction d'associations stéréotypées ; les reproduisant intégralement ou les réécrivant partiellement, ils en vérifient, dans tous les cas, la haute possibilité d'occurrence. Les déclinaisons familières de traits actuels fonctionnent à la manière d'une citation intertex-

tuelle¹, conformément à l'« esthétique de l'imitation » qui est celle, aussi, de la maîtrise : d'après M. Riffaterre, la « prolifération de stéréotypes » découle naturellement de « restrictions de vocabulaire »².

D'où la fréquence accrue de certains lexèmes qui jalonnent les textes et, parallèlement, peuvent se vider d'une partie de leur contenu jusqu'à devenir, par exemple, des « adjectifs synthétiques euphorisants »³. Il en va ainsi des qualificatifs « aimable » et « charmant » (*Le serpent*) qui ont avant tout la valeur de « connotateurs tonals » et d'indicateurs d'esthétique : une « esthétique de la plénitude » - on notera les tournures superlatives « Mme la présidente de C..., l'une des femmes les plus aimables et la plus jolie de Dijon » - qui « répugne à exprimer les états intermédiaires, inachevés ou rarement expérimentés du réel »⁴ ; une esthétique de la « superfi-

1. Cf. le portrait du Parisien « étourdi, frivole, indiscret et méchant » tel qu'il figure dans les *Lettres turques* de Poullain de Saint-Foix, cité par J. Rustin, *Le vice à la mode, op. cit.*, p. 78 ; les descriptions se recoupent d'autant plus aisément que dans les textes les lexèmes « folie » et « frivolité » apparaissent dans une relation d'équivalence. Voir également les exemples donnés par le *Littré* et le *Petit Robert* à l'article « naïf » : « personne franche et naïve », « elle offre l'image d'une gaieté naïve et franche » (Laclos).

2. Cf. M. Riffaterre, *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion, 1971, p. 171.

3. Ph. Hamon, *Introduction à l'analyse du descriptif, op. cit.*, p. 41.

tionnelles de la hiérarchisation et de l'organisation des
4. M. Riffaterre, *Essais de stylistique structurale, op. cit.*, p. 172.

cialité », aussi, qui s'accorde avec les techniques traditionnelles de la hiérarchisation et de l'organisation des contenus, de l'esquive et du refoulement. Dire trop bien (et trop souvent), afin de ne pas dire assez : corrélativement, des « restrictions sur le plan des signifiants » coïncident, sans doute, avec des « restrictions sur le plan du signifié »¹.

Et pour en rester aux « mots du discours », toujours dans une perspective intertextuelle, on dira qu'ils ne renvoient pas aux choses, ni même à d'autres mots, mais à « l'écriture » en vigueur et aux textes à travers lesquels elle se constitue, au « métatexte mémoriel ». Il en découle un vraisemblable strictement « rhétorique » qui combat, plus qu'il ne confirme, l'impression référentielle créée par ailleurs. Le déficit descriptif, la pénurie des détails inattendus et particularisants produit un effet dé-réalisant².

La description du cardinal de ... dans *Attrapez-moi toujours de même* est décodable par rapport au rôle thématique du /libertin/ et par rapport à celui, figuratif, du « sodomite » ; dans un premier temps - avant que ne

1. M. Riffaterre, *ibid.*, p. 171.

2. R. Barthes décèle « deux sortes de portraits » dans le roman libertin : « Les premiers sont réalistes, ils individualisent soigneusement leur modèle, du visage au sexe (...) » ; le « second portrait sadien » est « purement rhétorique, c'est un *topos* », *Sade, Fourier, Loyola, op. cit.*, p. 27.

s'énonce l'/extraordinaire/ -, ils en rendent compte sans laisser de résidu. S'y ajoute, toujours dans l'immanence, un rôle figuratif complexe « cardinal italien sodomite » - le cardinal de ... perpétue l'image du « cardinal au tact (...) délicat et au goût exercé » - synthétisant des attributs et comportements prévisibles.

L'interprétation procède par absorption du « particulier » dans le « général » et/ou par abstraction progressive . Alors que J. Fontanille envisage une succession d' « ordres », de paliers intermédiaires d'intégration - « Traits → Suite de traits → Rôle → Suite de rôles → Terme fédérateur » - pris en charge par des « hyper-savoirs transverses »¹, nous considérons, quant à nous, que tout rôle est obtenu par une réduction plus ou moins importante de la densité sémique et/ou par abstraction. Il constitue un invariant déterminé culturellement et/ou intertextuellement, sous-tendant des variables pouvant elles-mêmes être stéréotypées². La cohérence ainsi postulée nécessite un faire interprétatif « inférentiel ». A travers le rétablissement de rôles prédéterminés, on assiste à la confirmation d'un vraisemblable culturel et/ou intertextuel plutôt qu'à la production d'une

1. J. Fontanille, *Le savoir partagé. Sémiotique et théorie de la connaissance chez Marcel Proust*, op. cit., pp.69-70.

2. Cf. notamment la définition des rôles figuratifs et thématiques donnée par J. Courtés dans *Le conte populaire : poétique et mythologie*, op. cit., notamment pp. 43, 44 et 53.

« impression référentielle ».

En même temps, la stéréotypie est présumée par l'innovation discursive quelle qu'elle soit, qu'elle rehausse et qu'elle rend proprement *lisible* : ainsi, quand les mots « conventionnels » frayent avec des mots interdits ; quand l'emploi convenu est déplacé, détourné et récupéré à d'autres fins.

2.2.2.2. La prise en charge intratextuelle

Nous voilà ramenés à l'intratexte et, parallèlement, à ce qui s'y trame en profondeur, aux différents paliers du parcours génératif. La reconstruction d'un rôle à partir, par exemple, de la reconnaissance dans le texte du ou des parcours qui s'y rattachent, et qu' il a projeté(s) sur le développement syntagmatique, enclenche une relecture de tel adjectif qu'on disait « synthétique » : accroché au nom propre « Mme la présidente de C... » (*Le serpent*) - à la manifestation figurative iconique du rôle sous-jacent « femme infidèle »¹ -, le qualificatif « aimable » est pourvu d'une épaisseur sémantique nouvelle, que celle-ci soit strictement contextuelle ou déjà encodée dans les textes².

1. Cf. *infra* la lecture que nous proposerons de cette historiette.

2. Dans le roman libertin du XVIIIe siècle, les expressions « aimable », « d'une société agréable », « de bonne compagnie », « la meilleure compagnie possible » acquièrent une résonance particulière ; cf. *infra*.

Parallèlement, joint au lexème « bête », qui se greffe sur le rôle dûment culturalisé du « serpent tentateur », l'adjectif « charmant » signifie autrement. Les adjectifs « synthétiques » indexent ainsi le statut d'un texte qui affecte l'expressivité minimale pour lancer, par la suite, un processus de resémantisation rétroactive. Moins celle-ci est cautionnée par l'intertexte, et plus elle est trouble et troublante.

Bien plus, le décodage de « charmant » est ici concurrencé par une lecture différente, appelée par le syntagme « un jeune homme charmant ». De deux choses l'une: ou bien l'adjectif est le lieu d'investissements successifs divergents ; ou bien il met en branle un faire comparatif ramenant le serpent et le jeune homme à un même rôle culturel, celui de l'/amant/, éclipsant celui du /tentateur/¹ ; selon cette hypothèse, le serpent a mission de doubler le jeune homme et le parcours « aimer » de l'acteur « serpent » est surdéterminé par le /paraître/. Le lexème « charmant » s'interpréterait donc, soit comme un terme connecteur permettant le passage de l'isotopie /rela-

1. En posant la base sur laquelle se regroupent explicitement, par le biais d'un rapprochement assumé par le narrateur, des instances obtenues par des débrayages successifs, les rôles figuratifs et thématiques garantissent une permanence sémantique à l'intérieur des frontières de l'historiette - « Mme Dallemand se trouvait un jour à dîner chez Mme Duplatz, femme de sa tournure et de sa société » (*Le revenant*)-, voire au-delà, en établissant des passerelles entre deux textes : « Toute la France a su que le prince de Bauffremont avait à peu près les mêmes goûts que le cardinal dont on vient de parler » (*L'époux complaisant*).

tions permises/ à l'isotopie /relations interdites/, soit comme le support d'une transformation véridictoire. Il apparaît en tout cas comme la trace qui concentre à la surface du texte la complexité - l'ambiguïté déroutante - de cette historiette¹.

On en retiendra pour notre propos immédiat que même si les traits actoriels sélectionnés se rapportent, de près ou de loin, aux unités qualificatives et/ou fonctionnelles convenues, régies par des rôles figuratifs et thématiques, ils fonctionnent comme autant de variables contextuelles.

Si l'adjectif - synthétique - peut devenir un « enjeu interprétatif », dans le tumulte des rôles qui se bousculent, s'exemptent et surgissent encore, on envisagera maintenant le cas contraire : le prédicat à l'origine d'un procès de *fixation* du sens. Ne cédant à aucune velléité décorative ou ornementale, à aucune gratuité, l'expansion descriptive est récupérée par un système de corrélations qui dispose des indices prospectifs ou rétrospectifs.

Soit ainsi, dans *L'heureuse feinte* l'ambiguïté de la configuration « commerce galant » : elle s'associe virtuellement à une pluralité de thèmes stéréotypés, à condition qu'ils soient compatibles avec le rôle, restrictif, de la « femme imprudente ». Plutôt que de particulariser un semblant de « portrait moral », l'expansion « folle », étourdie, gaie, pleine d'esprit et de gentil-

1. Cf. *infra*.

lesse » sert à déclencher le faire interprétatif de l'énonciataire et à baliser sa lecture. Et puisque l'« imprudence » se définit essentiellement négativement, par une absence de « prudence »¹, c'est de celle-ci qu'on essaiera d'abord de rendre compte.

On peut considérer que la micro-syntaxe constitutive de la configuration passionnelle de la « prudence » comprend un /devoir être/ correspondant à un état de choses déterminé par un ensemble de normes. S'y ajoute un savoir portant sur ces régulations², soit un /savoir : devoir être/ (état conjoint)³. Il est lui-même présupposé par un /savoir/croire : pouvoir être/ (état disjoint), qui a pour objet la contingence de cet état de choses, ou encore la possibilité du non-respect (de la transgression) des normes. Enfin, le /vouloir : devoir être/ s'enchaîne sur le savoir et est suscité par lui : après confrontation entre l'état conjoint nécessaire et la disjonction possible, le sujet d'état adhère aux valeurs codifiées, connotées positivement.

On ajoutera que la « peur », dont J. Courtés propose

1. Cf. le *Littré* et le *Petit Robert* à l'article « imprudence ».

2. Cf. le *Littré* à l'entrée « prudence » : « vertu qui fait connaître et pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie » (nous soulignons).

3. Nous reprenons ici la formulation adoptée par J. Fontanille. Cf. à ce sujet *Le savoir partagé*, *op. cit.*, notamment pp. 29 - 34.

la formulation suivante :

$$/peur/ = \left\{ \text{savoir/croire} \left[O_{\text{dysphorique}} (\text{pouvoir-être/} \right. \right. \\ \left. \left. \text{devoir-être}) \right] \right\},$$

est susceptible de donner lieu, sur le parcours du sujet de faire, à un programme narratif de « prévention »², soit :

$$\text{PN} = \text{F} \left[S_1 \longrightarrow (S_2 \cup O_{\text{dysph}}) \right] ;$$

dans ce cas, ou bien le sujet de faire (S_1) et le sujet d'état (S_2) sont inscrits en syncrétisme dans un seul acteur, ou bien ils constituent des acteurs indépendants. D'ailleurs, on se demandera si la prudence, éminemment réflexive, ne consiste pas à éviter des conjonctions malencontreuses (qui pourraient résulter de comportements transgressifs, par exemple) à autrui pour, à terme, les éviter à soi-même³. Le régime intersubjectif se caractérise en tout cas par l'entente et la collaboration.

Quant aux différences entre la « prudence » et l' « imprudence », elles ne se situent pas au niveau du /savoir/ : le sujet cognitif « imprudent » détient un savoir adéquat, conforme ou identique à celui du sujet « prudent » ; elles n'affectent pas davantage le /vouloir : devoir être/, le

1. Cf. J. Courtés, *Sémantique de l'énoncé : applications pratiques*, op. cit., p. 41.

2. Cf. la définition de la « prudence » proposée par le *Petit Robert* : « attitude d'esprit de celui qui, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes, prend ses dispositions pour éviter des erreurs, des malheurs possibles, s'abstient de tout ce qu'il croit pouvoir être source de dommage » (nous soulignons).

3. On sait ainsi, depuis l'étude qu' A.J. Greimas a consacrée à la passion-lexème « colère », que l'offense peut provoquer la vengeance ...

système de valeurs dont les sujets se réclament¹. L'absence qui caractérise l' « imprudence » découle plutôt d'une transformation du croire. Le sujet cognitif « imprudent » sait la fragilité de l'équilibre et les risques d'une déstabilisation, sans pour autant adhérer à ce savoir : à côté du /savoir (O_{dysph} pouvoir être)/, la micro-séquence de l'imprudence articule ainsi un /ne pas croire (O_{dysph} pouvoir être)/ qui garde en mémoire le /savoir/ antérieur.

Afin que la « cohérence passionnelle » du sujet soit préservée, sans doute faut-il que le /ne pas croire/ devienne le « principe organisateur » qui domine la « confrontation modale »². Ce n'est qu'ainsi que l'imprudence en tant qu'« attitude d'esprit » ou « disposition » peut jouer son rôle de catégorie de transition, préparant et orientant le parcours du faire qui comportera un /ne pas faire/ (ne pas faire en sorte que le sujet S soit disjoint de l'objet dysphorique).

L'épithète « imprudente » amène ainsi l'énonciataire à opérer un tri parmi les thématisations possibles de la configuration « commerce galant » et à sélectionner celles,

1. Encore qu'il faille, pour affiner l'analyse, se souvenir de la distinction introduite par J. Fontanille entre les « états effectifs du sujet » et les « états simulés » : la « conjonction selon le paraître » - la fidélité aux valeurs - peut correspondre à une « disjonction selon l'être » ; cf. J. Fontanille, « Le tumulte modal : de la macro-syntaxe à la micro-syntaxe passionnelle », in « Les passions. Explorations sémiotiques », D. Bertrand, éd., *Actes sémiotiques-Bulletin*, XI, 39, 1986, p. 26.

2. Cf. J. Fontanille, *ibid.*, p. 27.

parmi les virtualités du paradigme, qui correspondent à un parcours compatible avec le principe de « non intervention ».

On retiendra, par exemple, les thèmes de la /liberté/ - s'offrir à soi-même le spectacle de l'indépendance ou d'une libération - et du /divertissement/ : la « corruption (...) ramenée à la folie »¹, à la frivolité, au badinage. Parallèlement, sera rejeté, par exemple, le thème de la /provocation/, sous-tendu par une structure polémique opposant un sujet et un anti-sujet ; le programme narratif du sujet serait représenté sous la forme suivante :

$$PN = F \left[S_1 \longrightarrow (S_2 \cap O_{\text{dysph}}) \right] ;$$

l'objet dysphorique correspondrait, sur le plan de la modalisation de l'anti-sujet, à l'émergence du /vouloir + pouvoir faire/ (vouloir + pouvoir sanctionner négativement le faire du sujet) ; cette réaction-réponse serait d'ailleurs anticipée par le sujet manipulateur et, dans une certaine mesure, rendue inévitable.

Dans ce contexte, les prédicats « folle, étourdie, gaie, pleine d'esprit et de gentillesse » juxtaposés au nom propre « Mme de Guissac » servent l'illusion du « vécu ». Ils s'apparentent, surtout, à une consigne interprétative. Ils guident l'opération de désambiguïsation par focalisation sur le thème du /divertissement/. Plutôt

1. D'après J. Rustin, il s'agit là d' « une excellente définition du vice », *Le vice à la mode*, op. cit., p. 77.

que de donner une quelconque épaisseur « référentielle » au personnage, les notations, éminemment fonctionnelles, participent activement à la construction intratextuelle.

Ailleurs, l'expansion descriptive exerce une fonction d'anticipation : elle dispose des signaux qui vectorisent la lecture en restreignant d'avance le champ des possibles interprétatifs.

Soit, par exemple, le « portrait » d'une « jeune demoiselle d'environ quinze ans qui n'était jamais sortie de la maison paternelle » (*La fleur de châtaignier*). Il est sous-tendu par des contenus sémantiques contraires, de type thématique : on retiendra le couple ignorance/connaissance, qui englobe et articule, à travers des éclairages variables, des « sous-oppositions » comme /manque de savoir/ vs /savoir/, /inexpérience/ vs /pratique/ ; s'y ajoute, par focalisation sur le domaine moral, la « sous-opposition » /innocence/ vs /impureté/. Le sens ainsi (pro)posé se propage vers l'avant, informant le décodage de l'énoncé qui « lance » la conversation entre la jeune fille, sa mère et un « abbé coquet »¹, et autorisant le calcul du degré de prévisibilité.

De la part de la jeune fille, il y a re-connaissance par classement de l'impression dans la catégorie des odeurs et par mise en équivalence de deux sensations olfactives,

1. Cf. le texte : « Oh mon Dieu, maman, la singulière odeur (...)... mais sentez-vous, maman ... c'est une odeur que je connais. »

présente et passée. Cette « appréhension du contenu de sens » est toutefois partielle : l'identification immédiate ne débouche, ni sur une différenciation à l'intérieur du paradigme (par exemple, par rattachement de l'odeur à son origine), ni sur l'opération de dénomination. Le /savoir : être/ sert en quelque sorte de révélateur d'un manque de savoir (d'un /ne pas savoir : être/). Pour remédier à cette insuffisance, sans doute faudrait-il un /savoir-faire/, un savoir comment reporter l'odeur à son origine et, plus généralement, comment remonter de l'effet à la cause, comment recomposer une unité à partir du fragmentaire.

Le savoir réflexif qui porte sur une déficience de savoir (le /savoir : (ne pas savoir : être)/), d'une part, le /ne pas savoir-faire/ qui découle de l'inexpérience, d'autre part, provoquent le /vouloir-savoir/ en tant que version modale de la curiosité. D'où une quête cognitive qui se lit comme la quête d'une compétence modale et d'un savoir spécifique. Et la possibilité, sinon l'obligation, pour l'interlocuteur - figurativisé ici par la « mère » - d'interpréter l'énoncé comme une proposition de contrat : elle a pour objet l'exécution, sous la forme d'un programme narratif /instruction/, d'un contrat établi antérieurement entre un Destinateur (le système socio-culturel) et la mère (en tant que Destinataire-sujet modalisé selon le /pouvoir-faire/ et le /devoir-faire/).

La focalisation sur les couples savoir/manque de savoir, expérience/inexpérience dont l'énoncé porte la

trace est ainsi en harmonie avec le rôle thématique sous-jacent au « portrait » initial.

Et pourtant, la mère fait dévier le dialogue. C'est parce qu'elle ignore la focalisation sur la proposition de contrat, qu'elle sanctionne négativement l'énonciation du /savoir : être/ (partiel et approximatif) en projetant sur l'énoncé la catégorie thématique bien/mal¹. C'est parce qu'elle exige l'obéissance prévue par le contrat liant la mère et la fille - en l'occurrence le /devoir-faire/ et le /vouloir-faire/ (le devoir et le vouloir se taire) dans le cas d'une obéissance active, le /devoir-faire/ et le /ne pas vouloir ne pas faire/ dans le cas d'une obéissance passive.

Plus exactement, son refus de « coopérer » provoquerait la rupture de la conversation, n'étaient les réajustements auxquels la fille se livre pour maintenir l'interaction dialogique : d'une part elle refuse la nouvelle proposition de contrat, d'autre part elle entérine la focalisation sur la surdétermination axiologique de son dire. Epousant étroitement le mouvement du dialogue, sa dynamique, à travers glissements et repositionnements, elle formule une nouvelle fois sa quête cognitive, dans le cadre d'un élargissement du contrat conversationnel : « (...) monsieur l'abbé, dites-moi donc, je vous prie, quel mal je fais

1. Cf. la réplique de la mère : « Taisez-vous donc, mademoiselle, ne dites pas de ces choses-là, je vous prie. »

d'assurer maman que je connais cette odeur-là. »

Ainsi, en essayant de bloquer la transmission du savoir, la mère la provoque doublement : à travers le rattachement de l'odeur à ses origines physique et physiologique, à travers l'assignation de valeurs axiologiques, autant à l'énonciation qu'à la « chose ».

Nous retiendrons dans l'immédiat que le rôle de la /jeune fille ignorante, innocente, inexpérimentée/, décelable en profondeur et manifesté dans l'expansion descriptive, commande à l'ensemble du comportement énonciatif de l'acteur. En même temps, il suffit d'un décalage au niveau des rôles et parcours pour que soit enclenché un processus de transformation (on passe ainsi de l'//innocence/ à la /perversion/) : la mère opte pour un parcours éducatif tronqué, se résumant en un ensemble de prescriptions et d'interdictions ; l'abbé « coquet » superpose à la formation scientifique - « (...) nous autres naturalistes (...) » - l'initiation subversive par la voie du scandale du signifiant.

Empreints de l'usage et déjà impliqués dans le devenir discursif, les rôles apparaissent comme des échangeurs privilégiés d'informations, de fidélités et de singularités. *La fleur de châtaignier* concilie ainsi conformisme et originalité. Le « plaisir du texte » résulte d'une impression doublement euphorisante : on assiste à une congruence croissante, à l'engendrement du texte par dérivation dans les limites d'un modèle codé ; enfin, l'innovation

transgressive s'oppose à la stérilité du déjà-dit. Sans doute les historiettes du corpus confirment-elles cette dialectique de la permanence du même, en deçà ou au-delà du fractionnement de surface et de la déviance.

Cette dialectique peut travailler l'intérieur même de la description où se heurtent des rôles prédéfinis et *a priori* incompatibles. Soit le portrait de M. de Savari qui s'organise selon une dynamique contrastée. Des traits fortement polarisés se regroupent autour de l'opposition /manque/ vs /abondance/, puisant dans cette bipartition une légitimité textuelle¹.

Il appartient, enfin, au discours, et à lui seul, d'exploiter conjointement les rôles fortement culturalisés sur lesquels les traits ont été prélevés : ceux de l'//impuissant/ et du /libertin/². Il lui revient de forger une cohérence contextuelle inédite, en l'occurrence

1. M. Riffaterre note à propos de la polarisation : « La binarité peut (...) être considérée comme la matrice d'associations verbales, moule de tout un système de motivations qui se met en branle pour accentuer la polarité des contrastes. Inversement, les constructions qui expriment les contrastes reçoivent de cette polarisation comme une consécration », *La production du texte, op. cit.*, p. 49.

2. Il est à croire que les expressions « plein d'esprit », « aimable », « d'une société agréable », « de bonne compagnie », « gens de première qualité », « la meilleure compagnie possible » actualisent le sème /corruption/, « afférent » dans le contexte du roman libertin du XVIII^e siècle. J. Rustin note à ce propos que « "cette bonne compagnie par excellence" (...) se définit exclusivement par l'immoralité raffinée de ceux qui la composent », *Le vice à la mode, op. cit.*, p. 82.

le rôle hybride du « maquereau extraordinaire ».

3. UN CONTRAT ÉNONCIATIF COMPLEXE

Au niveau de la structure de l'énonciation, l'historiette sadienne apparaît ainsi dotée d'une « assise contractuelle » stable. Globalement, le contrat énonciatif articule deux composantes : sur le /croire être /¹ de l'énonciataire - le croire être « réel » ou croire être vrai : « est donné pour vrai ce qui a la caution du réel »² - s'enclenche, au niveau de la lecture, ce qu'on propose d'appeler le savoir être vraisemblable, soit le /savoir : (paraître + ne pas être)/³.

Soit ainsi, et dans un premier temps, l'« illusion véridictoire ». A quelques exceptions près⁴, les historiettes distinguent deux plans discursifs différents : le récit sert d'illustration ou de preuve à une vérité géné-

1. En nous inspirant des formulations de J. Fontanille, notamment dans « Le tumulte modal. De la macro-syntaxe à la micro-syntaxe passionnelle », art. cit., pp.12-30, nous écrirons de même : /croire : être/, où le croire a pour objet la modalité « être », ou encore /croire : (pouvoir/devoir être)/.

2. Cf. J.-Cl. Coquet, *Le discours et son sujet I*, op. cit., p. 163. D'après B. Pottier, le pôle du « vrai » correspond, sur l'axe véridictoire, à celui de la « réalité » sur l'axe ontique, « Le croire dans une perspective sémiolinguistique dynamique », in H. Parret, éd., *De la croyance. Approches épistémologiques et sémiotiques*, Berlin-New York, de Gruyter, 1983, p.269.

3. Cf. de même /savoir : (ne pas pouvoir être/devoir ne pas être)/.

4. Cf. *infra*.

rale¹ ou généralisée, énoncée le plus souvent explicitement, donc dotée d'un paraître textuel. Le récit s'intègre à la finalité de l'historiette, fonctionnant à l'intérieur d'un programme énonciatif complexe : la visée pédagogique² coexiste plutôt qu'elle n'entre en concurrence avec la volonté - la nécessité : genre codifié et attente du lecteur obligent - de *plaire*³ et d'intéresser. Celle-ci étaye sans doute celle-là, et inversement.

Cette première composante du contrat de véridiction s'articule ainsi en deux phases successives : le /croire être/ porte d'abord sur la « réalité » de l'anecdote, ensuite sur la vérité de la proposition qui en découle. Du narratif au théorique, de la manifestation à l'immanence : le jeu de relais reste le même, que la démarche interprétative proposée à l'énonciataire au niveau

1. Cf. *L'heureuse feinte* : « Ce qui arriva à la marquise de Guissac, femme de condition de Nîmes en Languedoc, est une preuve sûre de ce que nous posons ici pour maxime » (nous soulignons).

2. L'historiette sadienne refléterait ainsi les mutations et les tentatives de réorientation du « genre » vers la fin du XVIIIe siècle. Cf. F. Nies : « Nach 1760 sind erste Versuche zu verzeichnen, Historietten auch als *exemples de vérités morales* herauszustellen », « Das Ärgernis *Historiette* », *art. cit.*, p. 428. L'historiette confirme ainsi la tendance du « genre mineur » à se rapprocher de la littérature « sérieuse ».

3. Cf. *Le M... puni* ainsi que la « postface » qui clôt les *Historiettes, contes et fabliaux* : « Lecteur, joie, salut et santé disaient autrefois nos bons aïeux après avoir fini leur conte. (...) Je dirai donc comme eux : lecteur, salut, richesse et plaisir (...). » L'historiette perpétue ainsi la prétention originelle du « genre » au divertissement.

de la textualisation soit inductive - du récit à la « vérité » - ou déductive - de la « vérité » au récit. Du coup, tout se passe comme si l'anecdote était à l'origine d'un faire manipulateur *imposant* une certaine conclusion que le sujet énonçant de l'historiette s'emploierait à verbaliser. La valeur de vérité affectée à la conclusion serait ainsi fonction du degré de « réalité » accordé à l'aventure par l'énonciateur et, en amont, par d'autres instances épistémiques. De fait, parmi toutes les positions conceptuelles possibles, l'énonciateur sélectionne celles de la probabilité et de la certitude¹.

Certes, il peut d'abord sembler que le « je » instance d'énonciation particulière, inscrit dans le texte ou reconstituable à travers des notations subjectives² qui renvoient à l'évaluation du narrateur et, en amont, à celle de l'énonciateur censée y correspondre, prend la proposition en charge : il confère alors un support de vérité étroit, quoique *duel* puisqu'inséré d'emblée dans un contexte d'interaction manipulateur : « p est JE-TU vrai »³.

1. Cf. notamment les historiettes *Le serpent* et *Le revenant* : « O Providence, que tes décrets sont inexplicables, si cette aventure est aussi vraie que toute la province de Bourgogne l'assure ! » (*Le serpent*) ; « (...) si ce trait, dis-je, et d'après ces titres et d'après l'authenticité qu'il eut dans son temps, peut devenir susceptible d'être cru, il faudra bien (...) se persuader » (*Le revenant*).

2. Cf., par exemple, *L'évêque embourbé* : « C'est une chose assez singulière que l'idée que quelques personnes pieuses se font des jurements » (nous soulignons).

3. Cf. J.-Cl. Coquet, *Le discours et son sujet I*, op. cit., p. 179.

Le « je » est bien doté de la compétence modale nécessaire pour évaluer le degré de « réalité » de l'aventure, d'un /pouvoir-faire/ et d'un /savoir-faire/. Grâce à un « savoir comment faire », le narrateur est capable de prévoir et d'agencer les différentes étapes du procès de vérification, de récolter des témoignages, de consulter les archives et registres¹. En même temps, il apparaît que le sujet *didactique* n'est engagé dans aucun programme d'habilitation. Ceci d'autant moins que le « je » n'est point philosophe² : il refuse le « capital crédibilité » que traditionnellement le rôle emporte avec lui. La fragilité du « je » ou encore sa discrétion, son retrait, voire son effacement relatif confèrent encore plus d'autorité à la vérité énoncée, conçue comme *s'imposant*³ au « je ». Tout se passe comme si le Destinateur, symbolisé par le pronom IL dans « p est IL vrai » et prenant la forme, au niveau des figures, de la réalité événementielle, poussait l'allocataire, quel qu'il soit, vers une position de manque de liberté. Le /vouloir/ du sujet serait régi par le

1. Cf. *Aventure incompréhensible* : « Le lecteur peut le croire, nous ne parlons qu'après avoir vérifié. »

2. Cf. *Le M... puni*.

3. Envisagée sous cet angle, l'historiette *Le M... puni* fait apparaître sa différence : en *proposant* une conclusion, fût-elle privilégiée, plutôt qu'en l'*imposant*, le narrateur restitue au narrataire-judicateur sa liberté de jugement, dût-elle être illusoire : « (...) je vous laisse la chose à décider et passe rapidement à un autre sujet. » *Le M... puni* est en rupture avec cette constante qui rassemble la plupart des historiettes : l'« universalité » contraignante de la vérité énoncée.

/devoir/ adhérer à la vérité énoncée¹.

La pratique discursive du narrateur fait ainsi coup double : d'une part, le « je » fait admettre une « vérité » qui dérange, une « contre-vérité » qui fissure le bloc monolithique de la croyance collective supportée par un système axiologique stable ; d'autre part, il se disculpe d'une possible accusation de subversion en en rejetant la responsabilité sur ce Destinateur dont le pouvoir, selon les termes de J.-Cl. Coquet, exclut la contestation².

Bien plus : la quête « référentielle » déclenchée par le mystère qui plane sur le « je » - qui dit « je » ? - est orchestrée par l'énonciateur lui-même ; l'identification du « je » au nom propre imprimé sur la couverture du recueil est programmée dans le texte³ ; tout se passe comme si l'énonciateur se dédoublait en sujet de la narration projeté dans le texte et en sujet de l'écriture donnant

1. Cf. « (...) il faudra bien, malgré le scepticisme de nos stoïciens, se persuader que (...) » (*Le revenant*) ; « (...) il faut baisser la tête, fermer les yeux et dire (...) » (*Aventure incompréhensible*). Cf. également le *Projet d'avertissement pour le Portefeuille d'un homme de lettres* où devaient figurer entre autres « cinq historiettes » : « Il règne un grand travail de philosophie dans chacun de ces morceaux, mais comme elle est souvent différente, quelques personnes ont cru que ces morceaux n'étaient pas de la même main. Elles se sont trompées ; l'auteur a été obligé de répandre sur chaque morceau la philosophie propre à ce morceau, et non pas la sienne » (nous soulignons), cité par A. Le Brun et J.-J. Pauvert, *O.C.*, tome premier, éd. cit., p. 529.

2. Cf. J.-Cl. Coquet, *Le discours et son sujet I*, op. cit., p. 168.

3. Cf. *Le M... puni* : la « note de l'auteur » développe le contenu du prédicat « maltraité de la nature ».

son aval au récit du premier, le commentant et l'explicitant. Dans ce cas, en innocentant le « je », le transfert d'autorité et de compétence désengage également l'énonciateur auquel, ponctuellement, il est dit renvoyer¹.

La politique discursive de disculpation peut ainsi sembler inspirée par l'offensive interprétative du lecteur-censeur, prévue et déjouée. Sans doute la viabilité de l'historiette sadienne est-elle à ce prix. L'enjeu est de taille : il s'agit de concilier deux objectifs *a priori* inconciliables, de subvertir l'ordre établi, de narguer la censure en ébranlant *publiquement* (selon le /faire paraître/), en *se nommant*², le système axiologique de la collectivité qu'elle représente et, simultanément, d'éviter la rétribution négative (qui se traduirait par le

1. Cf. encore le *Projet d'avertissement pour le Portefeuille d'un homme de lettres* : « Telle opinion qui convenait, je suppose, à la dissertation sur l'Amérique n'eût pas convenu dans la lettre sur l'éducation ; mais, demandera-t-on peut-être, quand est-il lui ? Est-ce lorsqu'il se modère, ou lorsqu'il brise tous les voiles ? Qu'importe au lecteur : n'est-ce pas répondre au titre que d'avoir, avec différents traits placés différentes opinions ? » (cité par A. Le Brun et J.-J. Pauvert, *O.C.*, tome premier, éd. cit., p. 529).

On notera que cette remarque sur le caractère contraignant de la « philosophie » s'applique à la fois à des dissertations sur des questions d'actualité, « fruits certains » du « génie » de l'auteur, et aux historiettes qui, au dire de Sade, s'inspirent de « fonds connus ».

2. On sait, d'après le *Catalogue raisonné des oeuvres de M. de S****, que bon nombre d'historiettes étaient destinées au *Portefeuille d'un homme de lettres*. G. Lely suggère qu'elles devaient figurer dans un recueil supplémentaire, *Le Boccace français*. Il apparaît en tout cas - et les *Cahiers personnels* de 1803-1804 en témoignent - que soumis à des pressions économiques et politiques, Sade choisit, à ce moment-là, de « composer » plutôt que de se retrancher dans la clandestinité. Cf. à ce sujet Ph. Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, op. cit., notamment pp. 91-101.

/faire ne pas paraître/). L'arrivée d'un Destinateur transcendant déclenche la constitution, par assimilation, d'une communauté installée dans un même rapport de dépendance, d'une pluralité pourvue d'un même statut actantiel. En présentant la vérité comme universelle, le narrateur cherche à inclure le narrataire dans une même obligation. Paradoxalement, l'adhésion totale, sans réserve, à la fois assujettit, possède et, d'une certaine façon, dépossède et délivre.

L'insistance des « marques de véridiction » désamorce ainsi doublement la charge détonante : ainsi, les historiettes sont rattachées à un « genre » codifié dont la prétention à la véridicité est un trait caractéristique ; l'inconnu est ramené au connu ; on fait le jeu de l'Institution. Surtout, l'énonciation de la « vérité » - dût-il s'agir d'une « contre-vérité » - est légitimée dès lors que celle-ci est ancrée dans la « réalité ».

La vérité énoncée procéderait donc du « réel ». A moins qu'il ne s'agisse là d'un /faire-croire/ trompeur occultant la réalité de l'exercice énonciatif, désignée dans le texte et restructurable par d'autres biais. Evidemment, indépendamment de l'ancrage (simulé) dans la « réalité », la conclusion (logique) est à chaque fois surdéterminée par le /devoir être/. Il n'en reste pas moins qu'on peut alors émettre l'hypothèse d'un renversement des rapports entre le récit et la « vérité » : le récit serait *engendré* par la « vérité », le discours « vrai » serait à *l'origine* de ce

qui est donné pour « réel », soit d'un *vraisemblable* l'étayant en retour.

Selon cette hypothèse, le texte inclut sa propre interprétation, promue à coups de revirements : le « croire réel » que l'énonciataire accorde en guise de contre-objet appelé par le faire persuasif de l'énonciateur est immédiatement distancié ; le « paraître réel » est renvoyé au « non être réel » ; l'« être vraisemblable » accède au /paraître/.

Les instructions interprétatives sont de deux sortes, extrinsèques et intrinsèques. Déterminées indépendamment de l'objet d'analyse, celles-là sont d'abord convoquées par la dénomination générique ; parmi elles, la norme de véridicité¹. Elles informent l'interprétation d'autant plus sûrement qu'elles sont actualisées dans le texte par des consignes intrinsèques.

Mais il y a aussi ces signes, ces syntagmes, ces unités discursives qui, au-delà du /faire croire être/, contiennent des consignes interprétatives plus discrètes, voilées, qu'il appartient au lecteur avisé de dé-voiler. Démasquage, effeuillage sur la voie de l'immanence balisée par ces signes qui détrompent. On retient la mise à contribution « non-réalisante » des notations qualificatives intégrées dans le faire-sens du récit, les réitérations intertex-

1. Cf. F. Nies, « Das Ärgernis *Historiette*. Für eine Semiotik der literarischen Gattungen », *art. cit.*, p. 427.

tuelles, le caractère « citationnel » des descriptions qui provoque un effet dé-réalisant ; enfin, et surtout, dans *Le M... puni*, le nom propre « fabriqué » acquiert une signifiante interne.

Selon notre hypothèse, le lecteur est ainsi soumis à des manipulations successives contraires, de la part de destinateurs opposés. Ceux-ci correspondent, d'un côté, à l'usage culturel lié au « genre » de l'historiette et reposant sur l'illusion référentielle et, de l'autre, à l'énonciation subversive qui abat les simulacres. Le « croire réel » serait ainsi une composante - en tant que résultat intermédiaire - d'un programme plus vaste débouchant sur le / savoir : paraître (paraître + non être)/. Formule qui peut se gloser ainsi : le savoir a pour contenu le caractère manifesté (énoncé, donc voué au /paraître/) du vraisemblable, qui *fait paraître vrai* sans y faire correspondre l'être au niveau de l'immanence. Du point de vue de l'énonciateur, la désillusion inclut la constitution de l'illusion référentielle à titre de programme narratif d'usage.

Qui donc sera habilité à passer les différentes étapes du parcours initiatique ? Celui-là seul qui possède la compétence adéquate, un /savoir-faire/, mais aussi un /pouvoir-faire/ et un /vouloir-faire/ spécifiques, acquis au préalable. Celui, sans doute, « à qui il ne reste plus aucune sorte de préjugés, et qui, soit par raison, soit par quelque mobile que ce puisse être, les (a) entièrement

anéantis (...) »¹.

Il y va en fait de la façon dont l'énonciateur est perçu et, corrélativement, de la portée « subversive » de son discours. Les dessous se découvrent-ils, dans la mise à plat du paraître et de l'être, le statut de l'énonciateur change. Le je « déontique » est alors cantonné dans son rôle d'actant obtenu par la procédure du débrayage. Certes, même dans cette hypothèse, les passerelles demeurent, entre l'énonciateur et le simulacre textuel. Ils sont unis par le pouvoir décisionnel de l'instance d'écriture / de narration, présumé ou explicitement verbalisé : le pouvoir de statuer sur la narrabilité des anecdotes par rapport au principe de « non-conventionnalisme » actualisé dans le contrat, explicite ou implicite, conclu par le conteur et son public². Ici s'ouvre un nouvel espace où s'exercera le faire persuasif du sujet réintégrant la « relation binaire » (par opposition à la « relation ternaire » impliquant un destinataire, un sujet et un objet³) : si l'/extraordinaire/ se détermine par rapport à des normes

1. Cf. l'avertissement que Sade voulait placer en tête du *Portefeuille d'un homme de lettres*. La typologie des « lecteurs » comprend, enfin, les personnes à qui il reste encore quelques « préjugés », « qui n'auront pénétré qu'au bord de la carrière philosophique » ; elles « s'en tiendront aux opinions les moins fortes, et, de cette manière tout le monde sera content », cité par A. Le Brun et J.-J. Pauvert, *O.C., tome premier, éd. cit., p. 529*.

2. On sait que le narrateur sélectionne celles, parmi les aventures « vraies », qui sont « assez extraordinaire(s) » pour être racontées « avec intérêt ». Cf. *Le M... puni*.

3. Cf. J.-Cl. Coquet, *Le discours et son sujet, I, op. cit., not. p. 177*.

externes au texte, marquées socio-culturellement et faisant l'objet d'un consensus étendu aux dimensions de la communauté, l'évaluation du *degré d'extraordinaire* en rapport avec le critère de la narrabilité implique une prise de position subjective ; d'où une certaine latitude qui mobilise l'effort de manipulation.

La marge de manoeuvre est cependant étroite. La véritable autonomie, celle de l'énonciateur, à défaut d'être celle du narrateur, est sans doute liée au paramètre ludique et à sa part d'aléatoire¹. Dès lors que l'aventure relatée n'est ni un « fait » (une succession de faits) , ni une parcelle prélevée sur un fond de savoir constitué, l'argument est remis en jeu, exposé, risqué. Même si la proposition véridictoire (*p est IL vrai* ou *p est ON vrai*) nie les valeurs reçues, l'énonciation est, jusqu'à un certain point, « dédouanable ». Il faut - et il suffit -

1. Pour que la créativité puisse s'exercer, il faut au moins ce recul, ce décalage qui laisse suffisamment de jeu et autorise l'amplification, la contraction, la réécriture: d'après Sade, les « cinq historiettes » destinées au *Portefeuille d'un homme de lettres* sont écrites « à la manière de notre auteur . Il a brodé sur des fonds connus », *Projet d'avertissement pour le Portefeuille d'un homme de lettres*, cité par A. Le Brun et J.-J. Pauvert, *O.C.*, tome premier, éd. cit., p. 528.

Quant aux liens de parenté véritables entre les historiettes sadiennes et la « réalité événementielle » et/ou le fond culturel constitué, fidèle aux postulats épistémologiques de la théorie sémiotique, nous laisserons à d'autres types d'approche le soin de les établir. Qu'il s'agisse de rapports de filiation patente ou d'imprégnation plus diffuse, on sait que dans tous les cas l'historiette sadienne intègre des modèles conceptuels et idéologiques appartenant au champ théorique du sujet classique.

que le vraisemblable s'en mêle, pour que la faille se dessine avec son potentiel d'imprévu. Dans ce cas, l'assertion ponctuelle est d'abord comprise comme le cautionnement d'une « JE-vérité ». La proposition énoncée est-elle récupérable par ailleurs ? Sera-t-elle corroborée, finalement, par la « réalité » factuelle et/ou par l'opinion publique ? L'ambiguïté demeure, comme persiste l'équivocité des relations entre l'énonciateur et le « je » objectivé.

La force de persuasion et l'énergie explosive ont en tout cas besoin de l'agencement rigoureux de l'argument et de l'illustration. Elles tiennent, enfin, à l'exploitation inédite du matériau historiquement reçu, même si cette exploitation est nécessairement relativisée, c'est-à-dire informée par les données socio-culturelles : le vraisemblable avec ses codes convenus délimite l'espace de la contestation.

« L'imaginaire n'excède jamais l'imaginable », dira M. Hénaff à propos du roman libertin¹. Un atout ou l'aveu d'une faiblesse ? Le texte sadien n'est-il pas ce révélateur privilégié qui éprouve des variantes non-prévues, non-cautionnées par l'Institution et néanmoins possibles, c'est-à-dire produites avec les éléments, et dans l'enceinte, du système ? Le vraisemblable - tendre vers le « monde réel », utiliser les codes socio-culturels

1. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., p. 135.

conventionnels - crée ainsi ce *milieu* où la perversion, retournant, détournant et n'abolissant pas, a des chances de *prendre*. La réussite de la manipulation et l'exécution des deux phases du contrat énonciatif dépendent aussi, on l'a vu, de la disposition et de la disponibilité du lecteur : il doit être ce « philosophe » en puissance qui sait que dans les limites de la langue et de la rationalité classiques, il revient à l'*imitation*, nécessairement imparfaite¹, et à elle seule, de « tout dire ». La transgression, la vraie - du normatif décalé - , serait ainsi un fait de *langage*.

Si, par nécessité ou par choix, il faut éviter l' « énonciation frontale », on s'interrogera maintenant sur les possibilités d' « aménagement » des transgressions dans le cadre d'une « esthétique du détour ».

1.Cf. G. Genette : « La seule imitation, c'est l'imparfaite », « Frontières du récit », in *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, p.56.

2.Cf. *infra*.

CHAPITRE II

LA FORMATION DU COMPROMIS

La lecture du *M... puni* a été instructive à plus d'un titre. Les enseignements tirés de l'analyse de cette historiette balisent l'interprétation d'autres historiettes puisque, telle est notre hypothèse, toutes sont travaillées en profondeur par une même structure matricielle. Ce n'est que dans les limites d'une telle solidarité exemplaire que le protocole de lecture élaboré à partir du *M... puni* est pleinement opérationnel.

Or, nous avons appris que les changements par lesquels se manifeste l'/extraordinaire/ peuvent affecter les parcours figuratifs et, corrélativement, la composante thématico-narrative.

En ce qui concerne plus particulièrement les investissements thématiques, on a ainsi eu l'occasion de noter que, parallèlement à des remaniements du figuratif, la thématization stéréotypée peut être mise entre parenthèses, cédant la place à une thématization inédite (par exemple, la thématization des « prostitutions d'un genre fort sin-

gulier » par la /jouissance/). Ailleurs, des thématisations s'ajoutent, ponctuellement, créant l'effet de sens « densité thématique » (par exemple, la thématisation du « meurtre extraordinaire » par la /vengeance/ et la /jouissance/). Ailleurs encore, des thématisations se superposent en une structure feuilletée : le micro-récit [« meurtre » + /vengeance/] est sous-tendu par le thème englobant de la /sanction pénale/.

Et voilà qu'on touche au coeur du problème : on s'interrogera sur l'exploitation des variantes contextuelles - le figuratif au service du thématique - à l'échelle de l'économie générale des textes.

La lecture du *M... puni* a permis de constater que, quelque rigoureuse que soit la gestion du texte, elle peut être défiée à l'intérieur par des éléments - figuratifs, thématiques - « irréductibles », dotés d'une fonction « ludique » ou, du moins, de décentralisation. Ils peuvent échapper à toute domestication fonctionnelle, signifiant en marge, en supplément et en vertu de codages idiolectaux. La connaissance de structures idiolectales renvoyant à une compétence idiolectale de l'énonciateur peut ainsi conforter ou compléter l'interprétation fondée sur d'autres « instructions ». Quels que soient par ailleurs les investissements axiologiques et les implications idéologiques, ces éléments témoignent de l'existence parallèle de foyers de signification autonomes ; ils disent aussi la fragilité (la fragilisation) de l'« esthétique de

la maîtrise »¹.

Les variantes contextuelles peuvent également servir une lisibilité et une cohérence globales, et on verra s'esquisser là une esthétique d'intégration « totalisante » qui subordonne les variantes à des instances hiérarchiquement supérieures. *Le M... puni* offre un exemple de cet effort de drainage et d'incorporation : le meurtre est lisible par rapport à l'armature logique - « voyez sa vie et vous ne serez pas surpris de sa fin » - et il n'est pas jusqu'aux magistrats qui n'en subissent l'effet persuasif ; en témoigne cette forme déviante de la sanction positive qu'est la sanction avortée, volontairement inaboutie.

Histoire d'une légitimation sur la voie de la socialisation ? Le droit de punir de mort dans une structure d'Etat : l'ordre triomphe, malgré tout. Y fait alors écho la *composition* rigoureuse de l'histoire.

Ou alors, la corruption est d'autant plus redoutable que c'est celle de l'Institution elle-même. La subversion serait-elle d'autant plus insidieuse qu'elle a lieu dans le cadre du conformisme de composition et de la « normativité formelle » ? La question reste posée.

Il faudra en tout cas se demander, pour chacune des historiettes, si les thèmes, qui syntagmatiquement se

1. Marmontel note à l'article « Descriptif » de l'Encyclopédie : « Toute composition raisonnable doit former un ensemble, un tout, dont les parties soient liées, dont le milieu corresponde au commencement, et la fin au milieu », cité par Ph. Hamon, *Introduction à l'analyse du descriptif*, op. cit., p. 34.

relaient ou s'ajoutent, sont axiologiquement compatibles. On s'interrogera sur l' « orientation » axiologique des textes, si tant est qu'on puisse en décider. En d'autres termes, on se demandera si oui ou non, comment et dans quelle mesure les historiettes, où se déploie pourtant un formidable programme de déstabilisation, renvoient, malgré tout, à l'Institution.

Comme on a pu le constater, on assiste, au niveau du contrat énonciatif, à une tentative de disculpation du « je » et de légitimation d'une énonciation qui dérange, mais aussi, à contre-courant et comme souterrainement, à la revendication de l'« impact subversif ». Peut-être l'énoncé énoncé est-il travaillé semblablement par l'effet « disrupteur » de la transgression d'une part, par un mouvement de « normalisation » d'autre part.

D'ailleurs, comme on se propose de le montrer maintenant, le discours traditionnel cherche lui-même à donner une forme socialement acceptable à l'écart originaire, à la tension entre des éléments se conditionnant les uns les autres, au profit d'un équilibre inédit.

1. LE DISCOURS TRADITIONNEL : LE POLÉMIQUE AU SEIN DU CONTRACTUEL

A la base du modèle sémantique profond supportant le discours traditionnel, il y aurait donc une « division

inaugurale » ¹, une bipartition originelle répartissant les unités sémiques sur des deixis opposées ; un clivage fondateur, qui informe jusqu'aux lexèmes-clefs qu'il est possible d'engendrer à partir des catégories figurales sélectionnées, jusqu'aux figures, configurations et rôles (thématiques, figuratifs) qu'implicitement ils emportent avec eux. Les catégories sous-tendent ainsi la graduation, sur chacun des versants, d'un continu dynamisé par une tensivité agissante. En témoignent, au niveau des exploitations ponctuelles, la présence de sèmes résiduels et des alliances sémiques insolites dépassant la bipolarisation au profit du « troisième terme » et faussant ainsi le jeu des distributions exclusives. Ici et là, quels que soient les nuances apportées et les dosages subtilement explosifs, la scission se perpétue, référentialisée par cela même qui vise à l'atténuer.

Si les deixis positive et négative accueillent respectivement des valeurs prescrites et des valeurs interdites, il semble possible d'y faire correspondre, au niveau de la syntaxe narrative de surface, des suites modales régies, d'un côté, par le /devoir-être/, de l'autre, par le /devoir ne pas être/.

Allant plus loin, on dira que la compétence modale du sujet classique fondée sur le /devoir-faire/ régissant le

1. Nous empruntons l'expression à H. Quéré ; cf. « "Parlez-vous perroquet ?" Notes sur le contractuel et le polémique », art. cit., p.25.

/vouloir-faire/, le /savoir-faire/ et le /pouvoir-faire/ - cette compétence qui, d'après Cl. Zilberberg¹, « assiste instantanément la performance » - fait apparaître l'univers traditionnel comme fondamentalement contraint, comme contraignant aussi, opposant la mesure à la dépense et le conservatisme à l'audace conquérante.

Et voilà que le ton est donné. Le polémique est partout, au coeur du discours traditionnel, pénétrant jusqu'au contractuel lui-même². Ou encore : celui-ci se noue sur un fond de confrontations potentielles, pour contrer la menace, fût-ce *sous* la menace. Sous ses diverses formes, le système punitif conventionnel a ainsi pour fonction de dissuader le sujet manipulé de refuser le contrat qui lui est proposé par un Destinateur gardien du système de valeurs de la collectivité, et de prévenir ainsi les débordements et dérapages.

Même latent, même domestiqué, contenu à l'intérieur des frontières tracées par le pacte social, le polémique continue à « travailler » les rapports interindividuels. Il resurgira sous une forme « institutionnalisée ».

Il en va ainsi, par exemple, dans le cas de la « flatterie », qui est une figure caractéristique de la manipulation. Toute manipulation, fût-elle « bilaté-

1. Cl. Zilberberg, « Immanence et transcendance du polémique », D. Bertrand, J. Fontanille, eds., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984, p.12.

2. Cf. H. Quéré, « "Parlez-vous perroquet ?" Notes sur le contractuel et le polémique », *art. cit.*, p. 31.

rale », supposant l'« égale capacité juridique »¹ des deux parties impliquées dans la conclusion d'un contrat² est toujours, au sens strict, contraignante.

Elle est une atteinte à la liberté, à cette liberté que l'épistémé classique valorise positivement : même si le /pouvoir-faire/ est nécessairement relativisé, même s'il est modulé dans le respect envers autrui. La manipulation constitue alors une violation des règles de la socialité; elle correspond, plus profondément, à un bouleversement de l'équilibre intersubjectif et de la réversibilité des rôles, au profit des dominations et des dépendances. Si c'est de la réciprocité³ que procède toute organisation

1. E. Landowski propose un certain nombre de critères formels permettant de construire, selon une procédure de type déductif, une typologie des « processus de résolution » d'un conflit, d'une « antinomie posée à la fois comme désaccord entre les volontés des sujets (...) et comme incompatibilité entre les déterminations des objets, soit dans l'ordre spatial (...), soit dans l'ordre temporel (...) » (« Figures d'autorité », in *La société réfléchie*, op. cit., pp. 245-274). Ainsi, parmi les critères susceptibles de dégager les traits sémantiques minimaux et de différencier un certain nombre de schèmes prélevés sur le paradigme des agissements manipulateurs, il y a l'opposition entre processus « unilatéraux » vs « bilatéraux » ; elle vient affiner une première classification dichotomique reflétant la diversité des « principes d'intervention des acteurs » (« action » vs « manipulation ») (*ibid.*, p. 250).

2. Le manipulateur est alors obligé, avant toute intervention, d'orienter sa stratégie de manipulation en fonction des réactions d'ordre pathémique et cognitif qu'il est possible d'anticiper.

3. On retrouve dans le sémème « réciprocité » les sèmes /Similitude/, /Homogénéité/, /Intériorité/- l'espace protégé de l'égalité entretenue et gérée lucidement -, auxquels s'ajoutent les sèmes /Durativité/, /Rythme/ (/Itération/) : l'on sait que toute disparité marque d'abord un arrêt, et pour que la durée, scindée avant le nouvel appariement des sujets, puisse être relancée, il faut que le /vouloir-faire/ s'accorde avec le /devoir-faire/.

relationnelle harmonieuse, dans le cas de la manipulation, la symétrie de façade ne saurait masquer le « déboîtement » du Destinataire-manipulé : celui-ci occupe nécessairement une position hiérarchiquement inférieure à celle du Destinateur-manipulateur.

A l'origine de l'inégalité entre le Destinateur-manipulateur et le manipulé, il y a, par exemple, le statut véridictoire particulier du manipulateur qui fait de la construction d'un simulacre - euphorisante dans le cas de la flatterie¹, dysphorisante dans celui du défi - un élément clef de sa stratégie. La configuration de la « flatterie » est sous-tendue, au niveau de la syntaxe narrative, par un énoncé contractuel (S_1 veut que S_2 réalise un certain programme narratif transmis par S_1). Celui-ci est assorti d'un énoncé persuasif véhiculant le jugement épistémique que S_1 feint de porter sur la compétence de S_2 : soit la célébration du /pouvoir-faire/ de S_2 - ou encore la confirmation de l'image surfaite que S_2 a de lui-même, générée par l'amour-propre et pour lui².

Le rapport de réciprocité entre les contractants est ainsi faussé dès le départ : S_2 suscite à son insu une mise en scène par anticipation, une projection dont S_1 est l'auteur sur la base de ce qu'il sait de la compétence de S_2 , des valeurs auxquelles il adhère. S_1 se pose ainsi en

1. Cf. le *Littré* à l'article « Flatterie » : « Action de flatter, louange fausse ou exagérée donnée dans une vue intéressée. »

2. Cf. J. Starobinski, *Le remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 61-90.

Destinateur-judicateur avant même d'être un manipulateur : le mépris que S_2 peut lui inspirer¹ équivaut à une sanction négative du programme narratif que le manipulateur se représente, et correspond à l'émergence du /pouvoir-faire/ de S_1 . Tant il est vrai que la stratégie du simulacre ne réussira que si, d'une part, la légitimité du manipulateur en tant qu'instance extérieure est acquise, et si, d'autre part - et ceci vaut sans doute pour toute manipulation - S_2 est suffisamment perméable à cette influence extérieure.

Tout dépendra donc de la « malléabilité » de S_2 , qui est fonction de la façon dont s'organise sa cohérence modale : ou bien, le /devoir/ - obligation, transféré par le Destinateur, est dominant et forge un /vouloir/ parfaitement ajusté (/vouloir : devoir/, où le /vouloir/ a pour contenu la modalité /devoir/) ; ou bien, le /devoir/ s'annule au contraire devant un /vouloir/ qui apparaît comme un /devoir/ « autodestiné », parfaitement autonome, dans un repliement modal qui peut conduire à l'isolement et à la marginalisation (/devoir : vouloir/, où le /devoir/ a pour contenu le /vouloir/).

Même si, de la sujétion totale, où le sujet se défait, à l'individualisme le plus exacerbé - ces positions extrêmes -, les « crans » intermédiaires de réceptivité se multiplient, ils tendent de part et d'autre vers la mise en équilibre du /devoir/ « transféré » et du /devoir/

1. J. Starobinski note ainsi que le « flatteur n'est pas exempt de mépris pour ceux qu'il peut duper (...) », *Le remède dans le mal*, op. cit., p. 81.

« autodestiné » qui se maintiennent dans une espèce de balance, plus ou moins spontanée ou « étudiée ». Ainsi peuvent se définir des rapports intersubjectifs harmonieux.

Inégalité donc, et agressivité latente dans le cas de la flatterie, même si - au simulacre de réussir ce tour de passe-passe - le /devoir/ « transféré » n'influe plus ouvertement sur le /vouloir/. Il feint de laisser le /devoir/ « autodestiné » dynamiser librement les procès. Le sujet manipulé sauvegarde, en apparence, une certaine liberté de mouvement.

Même si, le plus souvent, la flatterie se réduit, toujours en apparence, à un énoncé de type purement communicationnel : il s'agit d'offrir à S₂ l'image de sa propre compétence exaltée, en déclenchant, de fait, un mécanisme suffisamment bien rodé pour qu'il soit prévisible. Tout se passe, en effet, comme si S₂, dûment flatté, pour se délecter du spectacle de son excellence, ou encore pour (se) la confirmer dans une espèce d'auto-sanction glorifiante, mettait sa compétence à l'épreuve. Il choisit un programme narratif auquel les rôles thématiques contextuels, marqués socio-culturellement¹ (ainsi ceux du

1. Sans doute le mécanisme de la flatterie a-t-il cours dans un contexte socio-culturel bien déterminé : J. Starobinski note ainsi que dès la Révolution, « (...) le flatteur, lié à un train de maison archaïque, a laissé le champ libre à un héritier très actif : le séducteur » (*ibid.*, p. 90) ; cf. également A.J. Greimas qui insiste sur la nécessité de « décrire les structures de la manipulation, une fois modalisées au niveau sémio-narratif, "en situation", inscrites dans le cadre de leur fonctionnement "historique", c'est-à-dire dans le discours », « Le défi », I. Darrault, éd., « Figures de la manipulation, Actes Sémiotiques-Bulletin, V, 23, 1982, p. 47.

/puissant flatté/ et du /parasite (du poète) flatteur/), confèrent un investissement sémantique minimal.

Et si le flatteur finit par acquérir l'objet de valeur jamais nommé, toujours convoité, on retrouve la *structure de l'échange* qui, jusqu'à un certain point, profite aux deux parties. Ce qui n'empêche pas que l'attribution par S_2 , « téléguidée », ne soit, en réalité, qu'une forme d'appropriation, camouflée et différée. L'échange - des mots contre des faveurs - demeure contraint.

Les deux parties ne sont modalement souveraines ni l'une ni l'autre, le flatteur dût-il conserver la supériorité de la transformation véridictoire (passage de la /vérité/ au /mensonge/ et, éventuellement, du /mensonge/ à la /vérité/).

Flatté, S_2 est dans la position du débiteur qui rembourse ses dettes à moins d'être insolvable ou récalcitrant. Dans ce cas, il choisit une solution déviante : il refuse en bloc de « jouer le jeu », par impuissance, par inertie ou par conviction, en proposant un « code de l'honneur » différent.

De fait - à manipulateur, manipulateur et demi -, il ouvre lui-même une créance. Des largesses contre de la flatterie : pour éviter la suppression des largesses, voire les mesures de rétorsion, le flatteur est lui-même tenu de flatter encore. La flatterie engendre la flatterie : la disposition syntaxique est récursive.

La sanction cognitive et/ou pragmatique est enfin de

nature à créer, ou à renforcer, des besoins - et peut-être d'abord celui d'une « gratification narcissique »¹. Or, comment les satisfaire, sinon en relançant à fond la mécanique de la flatterie ? Cela reste vrai alors même que la reconnaissance, simulée par le flatteur, de la compétence de S_2 et, implicitement, des performances anticipées se réduit à une formule consacrée. (Partiellement) désémantisée, celle-ci vaut surtout à l'intérieur d'un rituel, comme un signal codé appelant une certaine réponse, elle-même conventionnelle et programmée d'avance².

Dans certains contextes, peut-être la flatterie a-t-elle, en raison d'un « effilochage » sémantique, une fonction avant tout conative, indiquant l'ouverture d'une séquence circonscrite socio-culturellement. Dans ce cas devient possible l'entente tacite entre des contractants complices - tout secret et tout mensonge à l'air - et, avec elle, un état d'équilibre tant de fois compromis.

Un équilibre certes fragile, sinon illusoire, si l'on songe que même désémantisée, la formule de la flatterie est contraignante : elle crée des obligations, en vertu d'un

1. L'expression est de J. Starobinski, *Le remède dans le mal*, op. cit., p. 70.

2. Il semble possible d'établir un parallèle entre la flatterie ramenée, à la suite de raccourcis déterminés socio-culturellement, à sa seule valeur marchande et le rituel des étrennes, également « monnayable ». Les deux configurations de la « flatterie » et des « vœux de bonne année » correspondent aux mêmes parcours figuratifs même si, dans le détail, chacune d'entre elles articule en plus des différences d'ordre figuratif.

contrat conclu antérieurement, peut-être avec la collectivité. D'ailleurs, la structure de l'échange est alors singulièrement tronquée : en dehors de la logique du crédit et du débit, le faire de S_2 pourrait être pris en charge par des thématiques telles que la /générosité/, la /charité/ qui fondent à leur tour des dépendances.

La flatterie pourrait ainsi être l'image parfaite de la transgression « résorbée », du manquement à l'idéal classique de réciprocité camouflé par des précautions oratoires - le « beau langage »¹ -, cautionné, en fin de compte, par l'hypocrisie collective.

L'annexion (progressive) de la déviation à la normalité, quand on décide de « faire avec »², et les glissements sémantiques qui s'opèrent peuvent être retracés au niveau de l'article de dictionnaire. Le *Littré* distingue ainsi pour « séduire » :

1. Faire tomber dans l'erreur ; détourner du chemin de la vérité.
2. Faire manquer à un devoir, à ce qu'on doit.
Particulièrement. Corrompre l'innocence, la vertu d'une fille, d'une femme.
3. Plaire, toucher, persuader.
(...)

Si les sèmes /plaire/ et /intensité/ sont « inhérents » à chacune des acceptions (dans la structure « x séduit y par

1 J. Starobinski, *ibid.*, p. 82.

2. Il s'agit de consolider ou, tout simplement, de sauver une socialité qui se conquiert, sans doute, sur une bonne part de mauvaise foi.

z », z est perçu par y comme /euphorique/), on assiste à la disparition de sèmes péjoratifs ; « séduire » s'associe ainsi tour à tour à l'erreur/, au /déhonneur/, à l'illusion/¹ et au /plaisir/².

Histoire d'un désamorçage graduel et, corrélativement, d'une valorisation positive, selon, notamment, qu'il y a ou non superposition exacte de ce que Cl. Zilberberg appelle les « catégories volitives de l'attrayant et du repoussant » et les « catégories déontiques de l'interdit et du permis »³, donc selon qu'il y a ou non concordance du système des valeurs individuelles et de celui des valeurs sociales. Sans doute aussi toute « homogénéisation » par effacement passe-t-elle par les voies de la dédramatisation et de la banalisation : d'après H. Quéré, « comparé au polémique, (le contractuel) peut même apparaître comme une variété affadie »⁴.

Quiconque s'emploie à décrire les historiettes de Sade s'aperçoit, en tout cas, que la transgression est ici constitutive. On sait que le concept de transgression renvoie au surgissement de programmes narratifs contraires ou

1. Cf. le *Petit Robert*, à l'article « Séduire » : « 4° Gagner (qqn), en persuadant ou en touchant, avec l'intention de créer l'illusion, en employant tous les moyens de plaire. »

2. Cf. le *Petit Robert* : « 5° (Sujet de chose) Attirer de façon puissante, irrésistible (sans créer ni entretenir l'illusion). »

3. Cl. Zilberberg, « Modalités et pensée modale », art. cit., p. 12.

4. H. Quéré, « "Parlez-vous perroquet ?" Notes sur le contractuel et le polémique », art. cit., p. 28.

contradictoires, à l'actualisation d'un anti-sujet. Ce qui suppose, en amont, une modification de la compétence modale du sujet, soit, à la source, la confrontation entre le destinataire D_1 (le social) et le destinataire D_2 (une valorisation individuelle) qui se conclut par la domination de D_2 sur D_1 ¹. Ce qui suppose aussi, à la base, une relation de solidarité, un accord minimal fait de la reconnaissance de l'altérité.

Tout se passe, finalement, comme si dans les discours traditionnel et transgressif se réglait essentiellement la question de la *prééminence* du contractuel ou du polémique : ici, la différence inaugurale se ravive et s'affirme ; là, l'heure est à la pacification (par intégration de l'élément adverse), aux régulations, à l'homogénéité et à la mesure. Au discours traditionnel, animé par une dynamique purement interne et intransitive, mû par l'idée de la clôture, le dire transgressif oppose la force vive, dût-il hériter d'une catégorisation et d'une axiologie données, qu'il transforme, détourne et exploite à des fins propres.

Evidemment, projeter les programmes et parcours transgressifs repérables dans les historiettes sur une échelle de référence, et s'en autoriser pour statuer sur leur degré de « subversion » serait, sémiotiquement parlant, d'un intérêt limité. Se demander dans quelle mesure

1. Les axiologies méritent d'être décrites dans la mesure où elles préparent directement l'élaboration, par des idéologies différentes, divergentes, incompatibles, de programmes narratifs spécifiques.

tel programme transgressif est lui-même en passe d'être « institutionnalisé », de devenir une excroissance « moderne » de la normativité serait recourir à des critères d'évaluation externes.

Mieux vaut donc s'en tenir à la norme évaluative que *Le M... puni* s'empresse de nous livrer, la norme par rapport à laquelle se déterminent la « narrabilité » et, partant, la légitimité des historiettes. Celles-ci sont donc toutes égales, dans la mesure où toutes, elles fabriquent de l'/extraordinaire/ et détiennent ainsi la compétence minimale requise pour éveiller chez le lecteur un vouloir (continuer à) lire. L'/extraordinaire/ a l'avantage d'avoir une existence purement textuelle et de n'être descriptible qu'en contexte. Même si, cela va de soi, il y a d'abord des ingrédients importés. Si des configurations et des micro-récits configuratifs transgressifs préexistent aux structures d'accueil, pourvus d'une mémoire axiologique et modale, il importera de voir, au long des tracés d'insertion, comment ces forces - de l'énergie stockée - sont à la base de configurations et de micro-récits transgressifs proprement contextuels.

On se demandera également si le discours transgressif, qui se situe du côté du déblocage, de l'expansion, du jaillissement de l'/extraordinaire/, fait l'objet, à l'intérieur des textes, d'une tentative de récupération par le discours traditionnel¹. Si tel est le cas, il conviendra

1. Cf. *Le M... puni*.

de répondre à cette question pressante : dans quelle mesure l'/extraordinaire/, dont on étudiera les manifestations, se constitue-t-il également à travers, justement, cette récupération.

D'une certaine façon, les historiettes déploieraient, grâce à la dynamique narrative, les affrontements, transformations et arrangements que le discours traditionnel, sous ses dehors pacifiés, présuppose. Elles mettraient en scène, en la détaillant syntagmatiquement et en conférant au procès de conciliation un aspect duratif, *l'harmonisation en marche*, avec ce qu'elle comporte d'axiologiquement ambigu.

Si à l'intérieur des historiettes le contractuel est, comme dirait H. Quéré¹, « rapport à nouer, chose à conquérir », on peut s'interroger sur ce qui, justement, le promeut. Comment y est-elle gérée, l'« irréductibilité » apparente de deux discours antagonistes, qui se déterminent mutuellement à l'intérieur d'un modèle de textualité spécifique ?

Peut-être la « transformation véridictoire » à l'oeuvre dans les historiettes *L'époux complaisant*, *L'heureuse feinte* et *Saillie gasconne* indique-t-elle une première direction de recherche.

1. H. Quéré, « "Parlez-vous perroquet ?" Notes sur le contractuel et le polémique », art. cit., p. 28.

2. LE RÉCIT TRANSGRESSIF : APRÈS LE POLÉMIQUE, LE CONTRACTUEL ?

2.1. Le jeu des modalisations véridictaires

2.1.1. *La saillie gasconne*

Dans l'historiette *La saillie gasconne*, c'est le passage de la /vérité/ au /mensonge/ qui régit pour une large part l'interaction dialogique.

On nous convie, dans cette historiette, à un ballet parfaitement réglé de touches, de contres ou de feintes : le duel au coeur du dialogisme énonciatif ; ou encore : un manquement en génère un autre avec, au bout, l'obligation de trouver la parade, car apparemment tout n'est qu'un jeu, et l'ordre traditionnel en sort raffermi.

Sans doute les rôles thématiques du /dirigeant/ et du /dirigé/, déterminés socio-culturellement, ne doivent-ils être conçus en dehors d'un contrat implicite. Le contrat de « civilité »¹ implique des comportements - langagiers, gestuels - codifiés, et donc aussi, de part et d'autre, et nonobstant l'inégalité de position des parties concernées, des contraintes, des obligations ; le commerce réglé est

1. J. Starobinski montre comment le terme de « politesse » se substitue peu à peu à celui de « civilité », discrédité ; (cf. l'étude « Le mot civilisation », in *Le remède dans le mal*, op. cit., not. pp. 21 - 26). On conserve ici la valorisation positive de ce terme.

réglé est sous-tendu par la structure de l'échange, même si les partenaires ne sont pas permutables.

C'est par rapport à ce contrat de civilité et aux comportements prévisibles que le manque d'égards (entrer « sans se faire annoncer ») et le franc-parler de l'officier gascon s'affirment comme déviants.

Désinvolture ou provocation ? La directivité de la compétence est plus ou moins prononcée ; l'orientation du programme de transgression est plus ou moins transitive, suivant qu'en vertu de dosages subtils, le contractuel ou le polémique prédomine. La dynamique de l'agression permet d'ailleurs de prévoir des degrés intermédiaires tendant vers ces pôles de démarcation. Pour en décider, Colbert doit ramener le faire incriminé à un thème prélevé sur le paradigme des thèmes possibles.

A ce moment de l'interaction, la question reste cependant en suspens, faute d'éléments d'interprétation désambiguïsants. Comme dans toute communication contraignante, le sujet interprétatif (figurativisé dans l'historiette par l'acteur Colbert) est en tout cas dans l'impossibilité de se cantonner dans la neutralité. Il ne peut pas se mettre en marge du processus contractuel : au rôle thématique du /dirigeant/ correspond nécessairement, au niveau des organisations modales, un /devoir-faire/, l'obligation de veiller au respect des structures sociales mises en place dans un cadre axiologique donné. Dès lors qu'est en cause la réglementation des rapports sociaux, Colbert ne peut pas ne

pas réagir.

Il n'y a apparemment que deux réponses possibles, toutes deux également peu satisfaisantes.

Ou bien, n'en rien laisser voir, se réfugier dans l'indifférence. C'est évidemment avouer son impuissance à conformer le /paraître/ à l'/être/. C'est adopter une solution négative de repli qui est déjà une forme de cautionnement muet et, par ricochet, d' « auto-destitution ». Celle-ci est d'autant plus inacceptable que la scène se déroule en présence de « quelques seigneurs », de ceux qui ont contribué à établir sa compétence épistémique de juge.

Ou bien, et à l'opposé d'une « politique du profil bas », il y aurait la réprimande en tant que figure de la rétribution négative. Colbert en tirerait une satisfaction immédiate, celle d'exercer pleinement son /pouvoir-faire/, momentanément menacé. Il y gagnerait la consolidation de sa position. En même temps, ce serait admettre la possibilité même d'un affaiblissement dû à une cause étrangère ; ceci serait d'autant plus intolérable que la cause étrangère interviendrait de bas en haut (action supérative du subordonné sur le subordonnant) ; ce serait avouer la vulnérabilité d'un dispositif exposé.

Pour s'en sortir, Colbert adopte une troisième solution. Il décide de reconnaître l'infraction commise, pour mieux la maîtriser et en détourner la charge énergétique. Il s'agira de déclencher un processus de « recy-

clage » au profit de l'*amusement*. Il faudra opérer un « reclassement » axiologique en insérant le micro-récit configuratif [« impolitesse » + /désinvolture/, /provocation/] dans un dispositif thématique-narratif englobant, connoté positivement, celui de l'*amusement*. L'*amusement* est toujours un divertissement, une distraction : en l'occurrence, la contestation s'en trouvera dé-centrée, désarmée. Il n'est sans doute pas inutile d'ajouter, dans ce contexte, que le lexème « amusement » signifie aussi « tromperie », « prétexte »¹. Colbert cherchera à faire diversion pour asseoir son autorité, et sans doute sa stratégie consistera-t-elle à leurrer tous ceux, agresseurs potentiels - la cour -, que le doute sur la supériorité de Colbert pourrait effleurer.

Dans le cours de la polémique conversationnelle, la discrétion tactique de Colbert (se sentir interpellé par le comportement transgressif et ne pas le faire paraître ; e + non p) suscite tout naturellement la configuration de l' « invitation à dîner » : il s'agit, faire persuasif à l'appui (épargner à l'officier une attente fastidieuse, l'admettre au cercle des convives ...), de l'amener à retenir les thèmes de l'*hospitalité*, de la *sociabilité* et, plus généralement, celui de la *civilité*.

Pourquoi répondre à l'impolitesse par une politesse ostentatoire ? Il cherche sans doute à faire fonction de catalyseur, à créer un *climat* propice à une nouvelle

1. Cf. les différentes acceptions que le *Littré* énumère à l'article « Amusement ».

manifestation de l'impolitesse : ce n'est que quand elle aura atteint son apogée que la tension pourra être récupérée au profit de l'amusement. Le comportement transgressif de l'officier est donc programmable ; jusqu'à un certain point, il devient sémiotiquement prévisible, même si, comme le souligne J. Fontanille¹, plus les « fragments de discours » sont courts, et plus les « stratégies d'identification de l'acteur-énonciateur » sont « aléatoires ».

Le Gascon interprète en tout cas l'énoncé de Colbert comme une proposition de contrat directe. Il s'empresse à tenir l'invitation à dîner pour « vraie ». Grâce, sans doute, à la *confiance*, spontanée et irréfléchie, à l'ombre de la relation hiérarchique, de la structure de pouvoir dont la contestation inaugurale est la « reconnaissance à l'envers ». La « nouvelle » focalisation porte, quant à elle, sur l'acceptation du contrat et la manifestation du /vouloir-faire/ (« - Volontiers, répondit le Gascon, (...). »)

En même temps, en insistant sur l'assouvissement de la faim plutôt que sur l'honneur qui lui est fait - « (...) aussi bien je n'ai pas dîné » (prise en charge de la configuration du « dîner » par le thème de la /consommation/) - , il amorce un virage. Ou, plus exactement, il perpétue avec obstination l'isotopie thématique du /mépris de la hiérarchie/.

Pour rendre compte de cette tentative de

1. J. Fontanille, « Cause toujours ... je focalise », art. cit., p. 50.

monopolisation de la signification, il faut envisager la construction d'un dispositif complexe de paliers thématiques superposés.

Le franc-parler d'un subordonné et le fait d'entrer sans se faire annoncer sont considérés, nous l'avons noté, comme des marques d'impolitesse/. Autre signe d'impolitesse/ : le fait de ramener un dîner officiel à l'ingestion de nourriture. Allant plus loin, on dira que cette thématization, stéréotypée dans l'univers socio-culturel considéré, est sous-tendue par des thématizations plus proprement contextuelles. Il demeure que les interventions du Gascon ne permettent pas encore de statuer sur sa compétence de focalisation et de choisir entre les thèmes de la /désinvolture/ et de la /provocation/ qui sont tous subsumés par l'isotopie thématique du /mépris de la hiérarchie/¹.

Désormais, il ne reste plus à Colbert - ou à son délégué - qu'à suivre la voie que l'officier a lui-même tracée en pointillé. Il suffit d'entériner la focalisation

1. Parler de « mépris de la hiérarchie » plutôt que d'« impolitesse », c'est donner à l'infraction une orientation nettement « supérative », alors que l'impolitesse, quant à elle, semble toucher les relations intersubjectives « dans tous les sens » : de bas en haut, bien sûr - d'ailleurs l'impolitesse n'est-elle pas un trait distinctif de l'« homme du peuple » ? (Cf. à ce sujet J. Starobinski qui renvoie à une citation de Guizot, dans son *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, Paris, s.d., Eugène Penaud, p.166 : « Un homme du peuple, un simple paysan même, peuvent être *civils* : il n'y a qu'un homme du monde qui puisse être *poli* », « Le mot civilisation », in *Le remède dans le mal*, op. cit., p. 24). Mais l'impolitesse « agit » également entre gens de « bonne compagnie », ainsi que de haut en bas.

sur le thème de la /consommation/¹.

Aux yeux de l'officier, Colbert cumule ainsi, paradoxalement, les rôles du « décepteur » (l'hospitalité était feinte) et du « collaborateur » (à travers le maintien d'un continuum de focalisation).

D'où, théoriquement, trois réponses possibles. D'une part, invoquer l'hospitalité et par là même se réclamer du contrat que l'officier s'est d'abord employé à malmener. Ce revirement témoignerait de la domination, à l'intérieur du sujet, du /devoir-faire/ sur le /vouloir-faire/ et serait ressenti comme un échec de la volonté non-conformiste.

D'autre part, il serait possible de se laisser subjugué par la logique inhérente à l'enchaînement des répliques, de se réjouir d'avoir su l'emporter en imposant sa focalisation. D'où la possibilité d'un échange : de la satisfaction contre de l'argent. Avec, cependant, l'étourdissement, voire le désarroi de celui qui se plaisait à bousculer les convenances et qui s'aperçoit que la capacité d'adaptation de l'interlocuteur d'une part, ses « manoeuvres véridictoires » d'autre part, le privent d'un seul coup de cible.

L'officier, quant à lui, choisit une troisième voie, sans doute la seule issue. Il ne suffit pas de constater une transformation véridictoire s'accompagnant d'une transformation d'ordre thymique, et pouvant ainsi entraîner

1 Cf. le texte : « Le repas fait, le ministre (...) dit à l'officier qu'il peut monter dans le bureau et que son argent l'attend ; le Gascon arrive ... mais on ne lui compte que cent pistoles. »

le discrédit du décepteur. La confiance dont initialement il était pourvu, qui était liée à la reconnaissance de Colbert comme figure d'autorité, apparaît désormais comme inappropriée. La crédulité doit maintenant se conquérir sur les bases du savoir, d'un ajustement qui rétablit la « fiabilité » de S_1 (=Colbert), soit, au dire d'E. Landowski¹, sa « compétence éthique » défailante. L'interaction, polémique ou de coopération², présuppose un cadre axiologique commun. Si le dîner se révèle être payant, ce ne peut donc être qu'en vertu d'un type de contrat différent qu'à travers son comportement S_2 (= le Gascon) a lui-même provoqué. D'où la certitude d'une « régularité » autre, à découvrir au détour d'une réinterprétation ; et les protestations alléguant les « convenances » qui régissent les rapports entre l'hôte et son invité ne sont pas de mise.

Le Gascon (pro)pose ainsi, sur les ruines du rapport de subordonnant à subordonné (dans le cadre du contrat de civilité qui servait, jusque-là, de référence aux écarts eux-mêmes), un rapport d'échange différent, de type strictement économique, qui exige l'égalité formelle des échangeants. Désormais, toutes choses égales d'ailleurs - par la « mise à plat » de l'édifice hiérarchique ou, du moins, le

1. E. Landowski, « Sincérité, confiance et intersubjectivité », art. cit., p. 166.

2. J.-F. Bordron admet un « principe de "coopération polémique" » qui, seul, garantit, par exemple, l'interprétation correcte de la provocation ; cf. J.-F. Bordron, « Remarque sur l'intelligibilité de l'échange », D. Bertrand, J. Fontanille, édés., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984, p. 42.

court-circuitage des relations de subordination -, l'auberge vaut bien la cour, et c'est le *prix* du dîner qu'il faut négocier.

C'est ici que l'interaction dialogique menace de déra- per, de déborder le cadre de la transgression que Colbert a lui-même mise en place, et dans les limites duquel la transgression reste *récupérable* et *profitable*. En effet, dès lors que l'officier se met en marge de la « politique du prestige », dès lors que la supériorité du rang ne pèse plus dans la balance, que l'excellence perd son caractère distinctif et en vient à être considérée comme un terme interchangeable (contexte équatif), le Gascon est disqualifié en tant qu'interlocuteur¹.

Le plumitif doit revenir à la charge - n'est pas toujours le plus manipulateur celui qu'on croit - pour re-situer le dialogue par « dissimilation » (la cour vs l'auberge) et restituer l'échelle des valeurs menacée (prise en charge de la configuration du « dîner » par le thème du /privilège/ : « - J'en conviens, mais vous n'y avez pas l'avantage de dîner avec le ministre. »)

Au Gascon de trouver une réplique qui « fasse mou- che », qui mette un terme à l'échange. Il faut pour cela,

1. On notera que cette disqualification coïncide avec l'ir- ruption, dans le discours, d'une « forme sociolectale » - le jurement « cadédis » - rappelant avec force son appa- rtenance à un certain « univers de référence ». Dans la mesure où les formes sociolectales, emblématiques d'un groupe de personnes, sont souvent *exclusives*, de par les fidélités socio-culturelles qu'elles expriment, elles augmentent les risques d'une perturbation de la communi- cation.

comme pour toute conclusion en bonne et due forme, qui se veut synthétique, rassembler les éléments épars.

Il convient, en l'occurrence, d'aménager un terrain d'entente¹ en se ralliant à la focalisation proposée : « - Eh bien soit, dit le Gascon (...). » Le Gascon choisit une nouvelle fois de prendre comme « référence » le contrat de civilité², de tirer parti de la bi-polarisation et du « jeu » qu'elle laisse à l'interaction. D'ailleurs, face à la monotonie et à l'essoufflement qu'engendrerait à terme l'effacement de toute relation hiérarchique et l'assimilation du même au même (par exemple, l'assimilation de la cour à l'auberge), n'est-ce pas là créer les conditions de possibilité du faire transgressif qui se nourrit d'une tension régénérante ? Plutôt que de se renier, le Gascon renoue avec son faire, en rejetant le thème de l'/hospita- lité/ : si le dîner est payant, le Gascon est désormais délié des obligations qui jalonnent le parcours de

1. Cl. Reichler décèle aux XVIIe et XVIIIe siècles « une perception très aiguë du langage comme pratique sociale, extériorisation de rôles, et du caractère anticipateur de la compréhension (...) ». Il ajoute que « la plus grande maîtrise consiste à deviner les scénarios de l'autre pour s'y adapter, pour jouer par avance le personnage qu'il vous a assigné », *L'âge libertin, op. cit.*, p. 36.

Il y a sans doute à la base, plus généralement, un « principe d'intelligibilité » « constitutif de la conversation » (cf. J.-J. Bordron, « Remarque sur l'intelligibilité de l'échange », *art. cit.*, p. 40).

2. D'ailleurs, la « gratification » que l'officier a obtenue de Louis XIV doit se concevoir par rapport à la relation de subordination, même si, dès la surdétermination des modalités du /pouvoir-faire/ et du /vouloir-faire/ par le /devoir-faire/ - « - Une vétille, monsieur, ce n'est qu'une gratification de cent cinquante pistoles qu'il faut m'escompter dans l'instant », et encore : « (...) nous serons quittes » - le jeu est passablement faussé.

l' « invité », de celle, notamment, que reflète l'enchaînement rigoureux des procès « être invité chez quelqu'un » et « se rendre chez quelqu'un » : « - (...) en ce cas, monsieur, gardez tout, j'amènerai demain un de mes amis et nous serons quittes. »

Le Gascon sert de « révélateur » à des contradictions, également fictives, qui travaillent (selon l'/être/ et/ou le /paraître/) les rapports sociaux. On assiste ici à une remise en cause (fictive) du *pouvoir*. Avec la *complicité* du pouvoir, et à l'intérieur de la mise en scène qu'il a inventée. Il est alors remarquable qu'au coeur de la transgression verbale, le Gascon fasse preuve d'un parfait conformisme, exploitant des éléments de sens recueillis dans le courant de l'échange.

Le déploiement de l'énergie transgressive affleurant dans la saillie apparaît commandé à distance et canalisé par un montage expérimental provoquant, dans une situation exceptionnelle en même temps qu'artificielle, la collision de parcelles de sens *a priori* incompatibles, afin que jaillisse l'étincelle, que fuse la *saillie* : cet imprévisible¹, contenu, cependant, dans les limites du cadre de la conversation.

L'énergie explosive apparaît ainsi déviée au profit de l'*amusement*. La force de renouvellement servirait, également, la *confirmation* : l'amusement ne témoigne-t-il pas,

1. Cf. la définition du *Littré* à l'entrée « Saillie » : « Fig. Trait d'esprit brillant et imprévu. » D'après Cl. Reichler, les saillies supposent « l'invention spontanée, l'esprit d'adaptation », *L'âge libertin, op. cit.*, p. 39.

en effet, d' une écoute plus détendue¹ et donc, quelque part, de cette sensation de (ré)confort qui naît de la reconnaissance ? Dans la mesure où l'amusement présuppose un fond de savoir/de croyances donné en partage - par exemple, la saillie gasconne est la manifestation d'une compétence particulière aux habitants de la Garonne -, il doit être envisagé à l'intérieur de l'espace intersubjectif.

La saillie apparaît ainsi comme une figure du compromis, correspondant à un écart de langage « récupérable » (thématisation par l'/amusement/) parce qu'amené par le discours (surdétermination, sinon par le /devoir faire/, du moins par le /ne pas devoir ne pas faire/). Il fait sens au regard de l'espace ludique que permet de circonscrire le jeu sur les modalisations véridictaires. L'écart de langage tire ainsi parti d'un état d' « apesanteur » relative, où le risque (calculé) est réhabilité.

Du point de vue de la compétence modale du sujet, le compromis semble se traduire par le /ne pas devoir ne pas faire/ qui résout le conflit entre le /devoir ne pas faire/ ou le /ne pas pouvoir faire/ et le /ne pas pouvoir ne pas faire/, rétablissant ainsi la « cohérence modale » du sujet. Celui-ci se conjoint à la non-disjonction d'avec un objet de valeur négatif.

1. On pourrait établir un parallèle entre l'historiette et le fabliau où, d'après D. Boutet, une forme de « médiatisation » de la transgression consiste à « susciter un rire connexe, indépendant de la transgression du tabou et destiné à faciliter cette dernière », *Le fabliau*, Paris, P.U.F., 1985, p. 68.

La prestation du Gascon - du transgressif sur mesure - est en tout cas sanctionnée positivement par les différentes figures du Destinateur-judicateur. Et l'officier le leur rend bien : « on ajouta cinquante pistoles à la gratification du Gascon, qui s'en retourna triomphalement dans son pays, vanta les dîners de M. Colbert, Versailles et la manière dont on y récompense les saillies de la Garonne. »

2.1.2. *L'heureuse feinte*

Soit également l'historiette *L'heureuse feinte* : elle fournit un exemple supplémentaire d'une transgression « résorbée » par la socialité.

On y assiste à un renversement en bonne et due forme de la situation de manque initiale, à la conquête de l'équilibre sur l'imprudence de Mme de Guissac - le « commerce de galanterie » - et les soupçons, « l'incertitude » de son mari ; le système punitif, qui à la fois sanctionne et dissuade, s'est révélé efficace : « (...) et la jeune femme trop corrigée par cette terrible scène promet bien qu'elle évitera à l'avenir jusqu'à la plus légère apparence des torts. »

A la fin s'exhibent les valeurs de la société traditionnelle, ordonnées en cortège : le devoir de vérité - faire barrage à la dissimulation et à la déception, assurer la concordance parfaite de l'/être/ et du /paraître/, de l'immanence et de la manifestation -, la

vertu (la préservation du cadre matrimonial), la soumission de la femme, les promesses qu'on tient, les « bons sentiments », et notamment la générosité qui porte au pardon.

Est-ce donner une leçon de morale, subordonner le récit des écarts (l'empoisonnement de l'épouse infidèle) à une finalité qui ne serait autre que l'édification du lecteur¹? Encore faut-il, pour cela, que le micro-récit [« empoisonnement » + /vengeance/] qui, en tant que tel, inscrit dans l'historiette un vraisemblable culturel², subisse des *aménagements* contextuels.

Parmi ces modifications contextuelles, c'est la surdétermination du micro-récit configuratif [« empoisonnement » + /vengeance/] par le jeu des modalisations véridictoires qui retient notre attention : la conjonction de S₂ (= Mme de Guissac) avec O (= le liquide) n'est réalisée que dans l'ordre du /mensonge/ ($\bar{e} + p$).

Ce qui présuppose une mise en scène méticuleuse. Soit le programme narratif de S₁ (= le mari) qui s'écrit comme suit :

$$PN = F_1 \left\{ S_1 \rightarrow \left[S_2 \cap O_1 \left(O_2 \left(O_3 \right) \right) \right] \right\}$$

1. Cf., par exemple, tel commentaire de Sade sur la nouvelle *Eugénie de Franval* : « Il n'y a ni conte ni roman dans toute la littérature de l'Europe où les dangers du libertinage soient exposés avec plus de force », J.-J. Pauvert, A. Le Brun, *Notice bibliographique des Crimes de l'amour*, in *Sade, O.C.*, t. X, éd. cit., p. 46.

2. J. Rustin attire l'attention sur l'intersection des « romans historiques » et des « romans d'aventures » où aux « lieux communs sur une société prétendue permissive » s'oppose une « "réalité" fort différente (et plus brutale) que les romanciers ne manquent cependant pas de faire apparaître (...) », *Le vice à la mode*, op. cit., p. 53.

où S_1 = mari ;
 S_2 = Mme de Guissac ;
 O_1 = jugement épistémique de S_2 ;
 O_2 = objet de savoir (le savoir transmis) ;
 O_3 = Réalisation (PN de S_1) (réalisation du programme de /vengeance/).

S_2 est manipulé selon le /ne pas pouvoir ne pas faire/ (le ne pas pouvoir ne pas « choisir sa mort »).

L'adhésion à ce qui est énoncé présuppose une relation fiduciaire. Celle-ci perdure au sein même de la confrontation : en raison, sans doute, de la dissymétrie de position liée à la réalité socio-culturelle, de la distribution stéréotypée des rôles actantiels, thématiques et pathémiques (la soumission de la femme à l' « autorité » de l'époux crédité a priori d'un « dire-vrai »), de la ritualisation de toutes les formes d'interaction et donc aussi des procédures de la vengeance. S'y ajoutent le « vraisemblable de situation », le pouvoir de conviction des « preuves » exhibées, l'amorce d'une explication « rationnelle » (des lettres galantes découvertes et mal interprétées, un besoin de vengeance).

La transgression simulée (selon le /non-être/ et le /paraître/) est ainsi possible dans les limites tracées par le contrat fiduciaire et axiologique. Le mensonge « prend » à la faveur d'un croire suffisamment fort pour susciter un « raisonnement causal » (elle a été empoisonnée, elle en subit les effets). Par l'autosuggestion, le sujet s'identifie à l'image ainsi façonnée.

Soient également les contenus simulés de *fureur* et de *détermination* qui contribuent à emporter l'adhésion de Mme de Guissac, dans la mesure où elle est un sujet interpréta-

tif compétent (doté du /savoir-faire/ nécessaire). Ils sont pris en charge par cette forme sémiotique qu'est le langage naturel. Quant à la production phonique qui la manifeste, elle est surdéterminée par l'intensité : « Je suis trahi, madame, lui crie-t-il en fureur, lisez ce billet (...). » Sans doute s'agit-il là d'une manifestation secondaire d' « accompagnement » du contenu *fureur*, décodable en contexte uniquement, et donc non autonome¹. On sait que des substances variables peuvent concourir à manifester des contenus invariants supportés par des oppositions d'ordre sémantique telles que *colère* vs *douceur*. Il faut, en l'occurrence, tenir compte également des manifestations corporelles qui se chargent de signification en vertu d'un « code de l'expression » sous-jacent², déterminé socio-culturellement.

Dans *L'heureuse feinte*, les mouvements caractéristiques de la colère sont simplement lexicalisés comme tels

1. Le fait d'élever la voix peut sans doute être mis en rapport, dans un même contexte culturel, avec des contenus aussi divers que la colère, l'indignation, l'excitation, la douleur..., la volonté de transmettre une information, quand il s'agit de compenser (en partie) l'effet négatif du bruit. Ainsi, quand la perte d'information se situe au niveau de l'opération de décodage (en raison, par exemple, de l'inattention, du désintérêt du destinataire), ne considère-t-on pas que le fait de parler fort constitue un « acte phatique » visant à établir ou à maintenir le contact, la « solidarité intersubjective » ? Cf. notamment A.J. Greimas et J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, op. cit., p. 276.

2. Il s'agirait ici de ce qu' A.J. Greimas appelle la « gestualité communicative ». D'après A.J. Greimas, « (la *sémiosis* qui caractérise la gestualité communicative) consiste dans la mise en corrélation d'une catégorie phémique du plan de l'expression avec une catégorie sémique appartenant au plan du contenu », *Du sens I*, op. cit., p. 72.

- « Dans ce cruel état d'incertitude, il se munit d'un pistolet et d'un verre de limonade, entre comme un furieux dans la chambre de sa femme... »¹ - et non figurativisés. Au lecteur de se les représenter en partant de la catégorisation des contenus, en faisant preuve ainsi d'une connaissance préalable des relations contraignantes dans un contexte socio-culturel donné. Partagée par Mme de Guissac, cette connaissance autorise cette dernière à parcourir le trajet en sens inverse, à conférer à la gestualité un sens en passant de la « configuration de l'expression » à cette autre configuration, du « contenu », à laquelle elle renvoie.

Restent les accessoires : le verre de limonade et le pistolet. En tant que signe puisé dans un code culturel, le pistolet connote la mort (il s'agirait ici d'une connotation socialement normée, s'actualisant sous l'effet du contexte).

Sans doute l'exhibition du pistolet témoigne-t-elle encore de cette « disposition » du sujet d'état² qu'est l'« agressivité », déclenchant la projection (la simulation) du parcours de faire prévisible, la représentation

1. Nous soulignons.

Le fait que M. de Guissac choisisse comme milieu scénique la chambre de sa femme n'est sûrement pas un hasard. Le comportement gestuel met à contribution l'espace englobant : à la lumière du programme gestuel, l'intrusion du mari (l'irruption d'un élément étranger dans la sphère privée) peut être lue comme une marque d'agressivité, avant le passage à l'acte - à la vengeance - proprement dit.

2. Cf. J. Fontanille, « Le tumulte modal », art. cit., p. 25.

anticipée de la réalisation finale du sujet S_1 (conjonction avec O_1 = l'honneur (perdu et retrouvé)) et, conjointement, de la disjonction du sujet S_2 d'avec O_2 (= la vie). Le pistolet constitue ainsi un adjuvant, apportant son aide à la réalisation du programme de manipulation de S_1 .

Dans la mesure où le pistolet et le liquide appartiennent à un même paradigme, qu'ils sont dans un rapport de substitution - l'un ou l'autre -, la connotation « se transmet » au liquide : manifesté dans ce contexte, le signifié de connotation permet, en retour, de distinguer la limonade du poison.

Dans *L'heureuse feinte*, la communication intersubjective est ainsi largement dominée par le jeu des modalisations véridictoires. Le micro-récit configuratif [« empoisonnement » + /vengeance/] modalisé selon le /paraître/ et le /non être/ se greffe sur le thème englobant de la /vengeance/¹, mais aussi, et surtout, sur celui de la /quête de la vérité/². L'axiologisation est globalement positive, grâce à cette thématization et grâce à la transformation véridictoire ; elles bloquent l'apparition, à la suite du manque fiduciaire, de la composante « agres-

1. En punissant sa femme, l'époux compte bien se dédommager moralement : « (...) que votre fille me pardonne la peur que je lui ai faite, elle m'a donné assez d'inquiétude pour qu'il me fût permis de lui en rendre un peu. »

2. Le programme narratif de /quête de la vérité/ entre à titre de programme narratif d'usage dans un programme narratif de base /édification/.

sivité »¹.

Le savoir sur le /paraître/ et le /non-être/ de la « vengeance par empoisonnement » est associé, sinon à l'/euphorie/², du moins à la /non-dysphorie/ (transformation d'ordre modal et thymique).

Si le micro-récit [« empoisonnement » + /vengeance/] se présente comme un stéréotype de l'univers socio-culturel, c'est à travers les différents aménagements qu'entraîne son insertion dans le contexte discursif d'accueil qu'il affiche sa singularité, se démarquant, axiologiquement, de l'usage socio-culturel qui l'a façonné.

Tout porte ainsi à croire que la subordination de l'épreuve déceptive à une *finalité* ne laisse pas de « résidu ». C'est cependant mettre entre parenthèses les structures idiolectales. Or, l'effet de « contamination intertextuelle » (à l'intérieur, et au-delà des frontières du corpus) est tel que tout sujet du programme interprétatif est amené à quêter les moindres indices d'un discours à contre-courant qui, reproduisant la « logique sadienne », en viendrait à troubler ces eaux excessivement

1. Celle-ci serait un préliminaire indispensable de la sanction négative que constituerait la /vengeance/ (venger le meurtre par empoisonnement)

La « vengeance par empoisonnement » s'inscrit sur la deixis négative du modèle social traditionnel, sous « Relations interdites ». Dans *L'heureuse feinte*, la sanction négative qu'elle appelle est amputée - « allégée », dirait A.J. Greimas (« De la colère », *art. cit.*, p. 24), - de sa dimension pragmatique et se mue en pardon.

2. Cf. le texte : « elle se relève tremblante, elle embrasse son époux, la joie remplace la douleur (...). »

pures ; ou tout simplement, il s'agit de glaner les signes de cet /extraordinaire/ que par ailleurs on nous promet.

Ce qui retient en tout cas notre attention, c'est l'aspect spectaculaire de la mise en scène de l'empoisonnement ; c'est également l'empressement manifesté, au niveau de l'énonciation énoncée, à épouser le point de vue de Mme de Guissac qui prend en charge le rôle du « déçu » (par opposition à celui du « décepteur »), modalisant en /vérité/ ce qui relève du /mensonge/ : « - Vous ne m'en imposerez plus, perfide, répond le mari furieux (...) », et encore : « La pauvre Mme de Guissac effrayée se détermine pour le poison, prend la coupe et l'avale » (nous soulignons).

A travers cette lecture déformante, l'efficace de la mise en scène qui l'a suscitée se trouve prouvée avec insistance. Paradoxalement, alors même que le faire semblant érige, au bord du crime, comme un garde-fou (un « garde-pervers »), ne retrouve-t-on pas ici, fugitif, le thème de la /jouissance/ (thématisation oblique de la configuration complexe « vengeance (feinte) par empoisonnement (feint) ») ? Le meurtre par empoisonnement serait d'autant plus insolite et plus attrayant que tout se joue dans l'espace du spectacle que le décepteur et, en amont, le narrateur/l'énonciateur s'offrent à eux-mêmes, et au niveau des *distorsions* qu'il crée.

Dès lors, comment cerner le rôle « médiateur » de la fiction ? La transformation véridictoire crée un lieu d'ex-

ception où des transgressions peuvent s'expérimenter, décalées par rapport à la « réalité », délestées du poids de l'irréremédiable.

D'une part, ces transgressions servent alors de régulateur, absorbant les « tensions » au profit, à terme, d'une situation de compromis axiologique et modal.

En même temps, face à cette politique intégrative, débordant, par certains côtés (dépense spectaculaire) le cadre de la stricte fonctionnalité, revendiquant la gratuité narrative et l'autonomie axiologique, la transgression peut donner lieu à une exploitation supplémentaire (thématisation par la /jouissance/).

Ainsi se vérifie une « règle de fonctionnement » - finalisation du récit et production de l'effet de sens « distanciation » - que la lecture du *M... puni* a permis de formuler à titre d'hypothèse.

2.1.3. *L'époux complaisant*

Soit, enfin, l'historiette *L'époux complaisant*. On dira, très schématiquement, que la conjonction du sujet et de l'objet dysphorique est et ne paraît pas ($e + \bar{p}$).

Au départ, face à la transgression qui menace - le prince de Bauffremont prend en charge syncrétiquement le rôle figuratif du « sodomite » et le rôle thématique du /libertin, pervers/ - et qu'il s'agit donc de contrer, le

délégué de la société traditionnelle doit mettre au point une stratégie défensive (modalisation négative de l'ordre du /faire ne pas faire/) et l'enseigner. La transmission du savoir qui circule d'un plus informé à un moins informé, d'un plus expérimenté à un moins expérimenté s'accompagne d'un faire persuasif : « (...) je n'ai qu'une seule chose à vous recommander, ma fille, méfiez-vous des premières propositions que vous fera votre mari, et dites-lui fermement (...) ». Il faut envisager ce faire persuasif à la lumière du contrat implicite liant la mère et sa fille, et comportant pour celle-ci une obligation d'obéissance : tant il est vrai que les rôles thématiques de la /mère/ et de la /fille/ régissent des attributs, des actions et des comportements prévisibles, parce que stéréotypés¹.

Mais justement, la fille suit les « recommandations » de la mère à la lettre, faisant preuve d'une obéissance d'autant plus scrupuleuse qu'aucun sujet contrepersuasif - l'expérience, par exemple, qui la doterait d'une capacité de jugement autonome - ne vient la distraire. La légitimité du pouvoir de décision immédiat et, plus généralement, celle du système de dépendance n'est pas mise en question.

Quelle est-elle alors, la faille qui fait que l'effet produit est très exactement l'inverse du résultat escompté?

Il a suffi d'un écart par rapport à la trajectoire prétracée, pour qu'en l'absence d'un savoir portant sur

1. Cf. *supra*.

la valorisation axiologique du faire, la « sodomie » en vient à figurativiser le thème /relations normales/.

C'est ainsi, en tout cas, qu'une connaissance insuffisante de la situation d'énonciation à laquelle la mère fait allusion empêche la demoiselle de conférer un contenu référentiel au déictique « là » (dans « Non, monsieur, ce n'est point là qu'une honnête femme se prend, partout ailleurs autant qu'il vous plaira, mais pour là, non certainement... »). Elle est incapable d'interpréter correctement le positionnement que son mari lui propose et d'y adapter son discours.

Au-delà même d'un décalage entre les savoirs particuliers des acteurs en présence, c'est le heurt de deux « types de compétences cognitives » qui rend la transgression possible (ou inévitable). Modelée par le monde clos dans lequel elle a évolué, la demoiselle a été conjointe avec des contenus cognitifs introduits par un manipulateur « légitimé » *a priori*. La compétence nécessaire lui faisant défaut, elle est incapable, dans cet état de dépendance intellectuelle et affective, de vérifier/d'évaluer la connaissance. Elle ne s'ouvre donc pas à l'argumentation « logique » (manipulation selon le savoir).

Y eût-il seulement un écart au niveau des savoirs, l'époux pourrait combler les lacunes, ou encore substituer au savoir erroné un savoir vrai. Mais la foi ne souffre pas le partage - ne serait-ce pas, d'ailleurs, réintroduire des limitations là où règne l'« infini » ? Et le manipulateur

exhorte à la méfiance qui, en l'occurrence, se rapproche de la défiance (« certitude négative »¹).

Non identifiée comme telle par une des deux parties (de l'ordre de l'/être/ et du /non-paraitre/), la transgression en vient, paradoxalement, à servir les intérêts mêmes de l'entente conjugale : « Eh bien, madame, il faut vous contenter, dit le prince (...). »

Ainsi, elle n'est pas librement choisie, mais imposée. Elle n'est pas le fruit de quelque stratégie énoncive comme le laisserait supposer la dénomination « secret » ; aussi y aurait-il peut-être avantage à utiliser le terme « mal-entendu », renvoyant à ce qui se présente comme une défaillance de la communication.

La responsabilité du mari n'est pas engagée : le /devoir-faire/ (le vouloir transféré du Destinateur) vient recouvrir parfaitement le /vouloir-faire/ (ou /devoir-faire/ autodestiné), momentanément suspendu . L'acquisition de la valeur modale du /pouvoir-faire/ rend le sujet opérateur apte à accomplir son programme narratif.

Ce n'est pas non plus que l'acteur « la mère » assume imparfaitement le rôle thématique qui lui est imparti par la société : en instruisant la demoiselle novice la veille de son mariage, elle ne fait que « suivre la coutume ».

Il a fallu que le scénario de la nuit de noces, imaginé

1. Cf. E. Landowski, « Sincérité, confiance et intersubjectivité », H. Parret, éd., *De la croyance*, Berlin-New York, De Gruyter, 1982, p. 168.

jusque dans les moindres détails, et donc parfaitement maîtrisé, se dérègle, pour qu'éclatent au grand jour des tensions latentes : si la société est ce Destinateur modalisant la mère selon le /devoir instruire/, la « décence » y met un frein. Cette décence résulte elle-même de l'éducation, qui porte l'empreinte du système des valeurs traditionnel et se trouve couplée avec une certaine conception du langage et de la langue : la *langue-filtre* a partie liée avec l'Institution ; elle laisse des résidus, le refoulé qu'on passe « sous silence », l'« inavouable » qui devient de l'« innommable ». La décence régularise le flot du savoir ; à tel point que le /devoir dire/ est nécessairement assorti d'un /devoir ne pas dire/, que l'instruction, l'articulé, renvoie toujours à ce qui reste enfoui.

Plus généralement, il s'agit, au niveau de l'instance d'énonciation, de créer un milieu d'exception, d'éprouver une variante originale. En l'occurrence, la fille cumule les rôles thématiques incompatibles de l'/*épouse avertie*/ (selon le /paraître/ et le /non être/), de la /*mère*/ (en puissance), qui oppose implicitement l'échange fécond au rapport stérile, et de la /*demoiselle novice*/ (selon l'/*être*/ et le /non paraître/). S'y ajoutent les rôles actantiels de Destinateur-manipulateur et de sujet manipulé. Quand intervient un actant troquant volontiers le programme narratif /avoir des relations normales/ contre un programme interdit, tout devient possible. Il a suffi

d'introduire le facteur « imprévu » pour secouer le joug des schèmes préfabriqués, pour restituer un peu de cette liberté (d'invention) qu'ils enserraient.

L'innovation est avant tout à ce niveau. On constate une nouvelle fois que le caractère /extraordinaire/ de l'historiette ne se manifeste pas à travers telle configuration figurative (par exemple, celle de la « sodomie ») sous-tendue par un thème stéréotypé (celui de la /jouissance/) qui lui donne un sens et lui confère un contenu axiologique (connotation négative). On retiendra plutôt le jeu des modalisations véridictoires : la conjonction sexuelle ne se réalise et n'est heureuse que dans l'ordre du /secret/ ($e + \bar{p}$) (ou du malentendu) ; ainsi, le micro-récit [« sodomie » + /jouissance/] peut être pris en charge par le thème contextuel englobant de l'/harmonie conjugale/. On assiste, formellement, à une hiérarchisation des thématisations et, sémantiquement, à une opération de « reclassement », à l'émergence d'un « syncrétisme axiologique ».

Il est vrai que ces réajustements ne sont pas exempts d'ironie ; l'interpénétration du vice et de la vertu rend caduc le système binaire de distribution des valeurs sur les versants du /permis/ et de l'/interdit/ ; l'infiltration du vice - il s'agit, en l'occurrence, du rapport sexuel intransitif - dans les cadres existants de l'Institution risque de miner les structures traditionnelles de l'intérieur.

Finalement, faire prendre le vice pour de la vertu, tester leur interchangeabilité en demandant à la /candeur/ et à l'ignorance/ de jouer le rôle de « vraisemblabilisant » - novice et quelque peu marginalisée, la fille véhicule des préjugés dont elle ignore la teneur -, n'est-ce pas dire la *relativité* de la répartition des investissements sur les deixis du modèle social des relations sexuelles ? N'est-ce pas suggérer la possibilité, au terme d'une contamination sapant de proche en proche les assises de la société traditionnelle, de (re)trouver, après effacement des frontières, une structure purement différentielle, des écarts se mesurant entre eux, en dehors de toute axiologisation ? Ces écarts ne seraient donc plus repérables à partir d'un centre de référence, à partir d'une norme posée initialement, dans des conditions socio-historiques déterminées. Ils recevraient, par exemple, une figurativisation spatiale (ici (« là ») / « ailleurs »).

L'expulsion pure et simple de la norme signifierait alors l'asphyxie de la transgression comme principe de jouissance. Pour *ébranler* la jouissance, il faudrait réintroduire la norme, comme « aventure », « affectée de l'indice d'écart, de l'exposant de jouissance perverse »¹. Dans les romans libertins, la norme se fait elle-même écart parmi les écarts ; elle lève toutes les restrictions qu'imposerait à la transgression le maintien d'une norme

1. M. Tort, « L'effet Sade », *art. cit.*, p. 73.

extérieure : « (...) conférer aux pratiques reconnues, aux passions admises le statut de termes parmi les autres, c'est pousser l'ironie jusqu'à faire de la normalité un goût pervers spécifique. »¹

On voit dès lors à quel point l'historiette *L'époux complaisant* reste en deçà des romans libertins. Elle multiplie les explications, faisant apparaître la transgression finalement comme le produit inévitable de l'interaction d'un certain nombre de facteurs à l'intérieur d'une combinaison inédite. Apparemment, il ne s'agit pas de s'attaquer directement au soubassement axiologique du discours traditionnel : quand l'époux offre à sa femme les « chastes plaisirs de l'hymen », il ne recherche pas quelque « jouissance vertueuse » (*Histoire de Juliette*), mais décide, provisoirement (et pour des raisons tactiques ?) de se conformer aux « règles ».

D'ailleurs, le voulût-il, il ne pourrait être ce « monstre parfait » vers lequel tendent les vrais libertins ; sodomite obstiné qui, au lieu d'être pris dans le mouvement de dépassements sans cesse réinventés, reste accroché à sa singularité, il est condamné à se cantonner dans sa *banalité*.

Une transgression « bon enfant », en même temps que peu ordinaire : si cette historiette présente de l'intérêt,

1. M. Hénaff, *Sade, l'invention du corps libertin*, op. cit., p. 48.

c'est parce que rien n'y est vraiment réglé, pas même la reconnaissance de l'écart transgressif. Tout le monde y trouve apparemment son compte, dans cette affaire : d'un côté, elle procure une jouissance fugitive, de l'autre, la satisfaction d'avoir obtenu gain de cause. Et tout le monde y perd : l'honnêteté se trouve compromise, et la perversion se trouve abâtardie.

2.2. *Les harangueurs provençaux*: le contenu transgressif connoté

Soit enfin, un peu marginale, l'historiette *Les harangueurs provençaux*. Au plan de la dénotation, interprétable par la sémiotique narrative, elle ne relate rien de moins que la *dépression* du transgressif. La transgression n'est ni embryonnaire ni avortée ; elle n'est pas déjouée, mais « dépossédée ». Le geste « exhibitionniste » des magistrats qui veulent prouver « ainsi que le matelot, qu'il n'en est aucun d'eux, qui ne soit chrétien comme saint Christophe » est ramené à sa primitive « littéralité », d'avant tout investissement axiologique.

Plus sémiotiquement : la configuration « exhibition » est sous-tendue par des thèmes contextuellement englobants qui se substituent au thème stéréotypé de l'/outrage à la pudeur/.

Soit ainsi le thème de la /disculpation/ : S_1 (= le matelot) fait en sorte que S_2 (= le ministre) se détrompe

et détienne un /savoir : être/ et un /savoir : ne pas être/. Intégré à la finalité d'un vaste programme d'innocentation - « Le pauvre matelot avait beau se défendre, on ne l'écoutait point ; il gesticulait, il jurait (...) » -, le geste « exhibitionniste » fonctionne comme un énoncé persuasif.

Parallèlement, démultiplié mécaniquement, proliférant par reproduction, le geste imité par les magistrats se greffe sur les thèmes enchâssants de l'/artifice/ et de l'/hypocrisie/, qui supportent globalement la configuration de la « mise en scène fictive ». Il est matériellement repérable, en même temps qu'il apparaît dé-réalisé. Il se situe en marge du programme narratif de /disculpation/ - les magistrats ne sont aucunement accusés d'être des « renégats de Mahomet » -, dissocié de toute intentionnalité autre que celle de se maintenir à tout prix dans le cadre programmé de l'imitation.

Le geste « exhibitionniste » est interprété par le ministre, et sans doute par les Observateurs auxquels le message persuasif n'est pas destiné, comme une figurativisation de l'/ineptie/ (de la « /bêt-ise/ » : « (...) le rigorisme accompagnant toujours l'ineptie doit être le partage de ces animaux-là » ; nous soulignons).

S'il provoque l'amusement, c'est parce que le thème de la /bêtise/ sous-tend les thèmes de l'/imitation/ et de la /disculpation/ (plan de la dénotation), mais aussi celui de l'/outrage à la pudeur/ (plan de la connotation).

La perversion est alors désamorcée par « aplatisse-

ment »¹. Il manque justement aux magistrats la capacité de produire des transgressions qui *agissent* dans tous les sens. Ce sont des meurtriers, pour sûr, mais sans doute leurs crimes ne sont-ils que très ordinaires, empêtrés dans des liens de cause à effet, *institutionnalisés* : le droit de tuer/de punir de mort dans une structure politique. Au niveau de l'énonciation énoncée², comme à celui de l'énoncé énoncé, les meurtres sont valorisés négativement.

La perversion est « chassée » du plan de la dénotation. Le contenu connoté, qui s'associe, localement, au thème de la /bêtise/, n'en a pas moins des répercussions sur la narrativisation ultérieure. Face au programme narratif de /perpétuation/ du rire (par manifestation d'une même forme par la substance graphique : « On voulut faire un tableau de cette nouvelle manière de dire son catéchisme, il avait été dessiné d'après nature par un jeune peintre (...) »), se dresse un programme narratif antagoniste d'/annulation/ : « (...) mais la cour bannit l'artiste de la province, et condamna le dessin au feu (...) ».

1. Cf. d'ailleurs la fin de l'historiette : « Nous voulons bien être des imbéciles, dirent ces graves magistrats ; ne le voulussions-nous même pas, il y a assez longtemps que nous le prouvons à toute la France ; mais nous ne voulons pas qu'un tableau l'apprenne à la postérité : elle oubliera cette platitudo (...) » (nous soulignons).

2. Cf. le texte : « (...) tout cela sont de grands objets pour ces magistrats oisifs, depuis qu'il ne leur est plus possible de porter encore, comme sous François Ier, le fer et la flamme dans la province et de l'arroser des flots du sang des malheureux peuples qui l'habitent. »

Quant aux historiettes *Le revenant*, *Le serpent* et *Aventure incompréhensible*, elles font largement appel au surnaturel qui engage des points de vue et des faire cognitifs différents, en fonction du système modal (du savoir ou du croire) concerné. Il ne sera assurément pas inutile de décrire, sémiotiquement, les mécanismes produisant l'effet de sens « surnaturel ».

Quelles en sont les répercussions sur l'orientation axiologique de ces textes ? On se demandera, enfin, si le surnaturel imprime un élan d'innovation et/ou si, à l'instar des transformations véridictoires, il est, jusqu'à un certain point, *exploité* par le discours moralisateur.

2.3. La dépendance axiologique du faire cognitif

2.3.1. *Le revenant*

Soit ainsi l'historiette *Le revenant*. Résumons brièvement l'histoire : après sa mort, un nommé Ménou obtient de Dieu la permission de retrouver son amie, Madame Dallemand, afin de régler des problèmes de succession.

Les manifestations figuratives telles que la « pâleur » ou le visage « défiguré » renvoient au rôle thématique du /revenant/ qui fonde la singularité de l'historiette. On en rendra compte doublement : au niveau logico-sémantique ainsi qu' au niveau discursif.

De façon générale, à l'articulation syntaxique non-

disjonction/disjonction peut être corrélée l'opposition de nature catégorielle non-mort/mort. Dès lors, au niveau de la mise en discours, le jeu de l'aspectualisation permet de rendre compte des rôles thématiques correspondants, ceux du /mourant/ et du /ressuscitant/ : dans les deux cas, le sème duratif noue une relation tensive avec le sème ponctuel, que la position durative servant de point de départ corresponde à /non-mort/ ou à /mort/¹.

On se propose de cerner le rôle du /revenant/ à travers ce qui apparaît comme un scandale à la fois logico-sémantique et aspectuel. Fondamentalement hybride, il semble renvoyer au rôle du /ressuscitant/ qui, tout en étant proche de son aboutissement - d'après A.J. Greimas, la « tension terminative » est surdéterminée par l'« intensité »² - couvre le passage présenté comme graduel de /mort/ à /non-mort/. En même temps, de manière originale, il paraît perpétuer le rôle du /mort/ : il est lié à la position qui correspond, au niveau logico-sémantique, au terme /mort/. Si les rôles thématiques se définissent comme des « conversions des termes catégoriels »³, on écrira :

$$\text{/revenant/} \quad \simeq \quad \left[\pm \text{/non-mort/} + \text{/mort/} \right]^4$$

1. Cf. notamment A.J. Greimas, *Maupassant, op. cit.*, pp. 24-27.

2. *Ibid.*, p. 27.

3. *Ibid.*, p. 27.

4. Cf. le *Petit Robert* à l'article « Revenant » : « Âme d'un mort qu'on suppose revenir de l'autre monde sous une apparence physique » (nous soulignons) ; le verbe « revenir » situe l'observateur au terme d'un déplacement qui a pris l'autre monde pour point de départ.

L'historiette semble cependant régler la lecture différemment : la relation tensive est orientée en sens inverse ; l'aspect terminatif visé correspond à /mort/ plutôt qu'à /non-mort/¹. D'où une représentation sémantique différente :

$$/revenant/ \cong \left[\pm /mort/ + /mort/ \right]$$

L'effet de sens « surnaturel » semble naître en tout cas de l'appréhension conjointe des termes logiques /non-mort/ et /mort/ et, parallèlement, au niveau discursif, d'une concentration aspectuelle déviante : on assiste à la collision du /duratif/ (correspondant à /non-mort/ ; la relation tensive vise le terme /terminativité/) et de la position /durativité/ comme représentation temporelle de l'état de la mort ; dans l'hypothèse d'une reformulation, l'aspect ponctuel terminatif correspond exactement à l'aspect /inchoativité/ qui délimite le procès duratif.

Quel est l'intérêt de cet « effet de sens » ? L'apprentissage du surnaturel ne s'improvise pas, encore moins s'il est appelé à jouer un rôle au niveau de l'économie générale de la signification des textes. L'historiette *Le revenant* a une fonction éminemment pédagogique, proposant un *protocole*

1. Cf. le texte : « Une très essentielle, madame, répond le courtier, et vous devez croire qu'il faut bien qu'elle soit de cette espèce, pour que j'aie obtenu de Dieu la permission de venir vous parler pour la dernière fois de ma vie », et encore : « N'appellez point, madame, cette visite importune ne sera pas longue, j'approche du terme qui m'a été accordé par l'Eternel ; écoutez donc mes dernières paroles et c'est pour jamais que nous allons nous quitter... » (nous soulignons).

de lecture du surnaturel.

Elle retrace, en effet, les étapes d'un parcours de « conversion » que J. Fontanille appelle « transgressif »¹. Le sujet interprétatif S_2 figurativisé par Madame Dallemand se voit conférer par S_1 la compétence épistémique nécessaire, qui rend possible l'instauration du sujet d'une performance fiduciaire. On formulera celle-ci comme suit :

$$PN = F \left[S_2 \longrightarrow (S_3 \cap 0) \right]$$

où Madame Dallemand recouvre à la fois la position de S_2 et de S_3 , et où l'objet (0) est modalisé selon le /devoir être/².

Dans le détail, comment en est-on arrivé là ? Si la question initiale de Madame Dallemand - « Quelle affaire si pressée, lui dit-elle (...) ? » - témoigne à la fois d'un /savoir : (ne pas savoir : être)/, d'un /vouloir savoir/ virtualisant et d'un /savoir : (pouvoir savoir)/ actualisant (grâce, notamment, à la connaissance des mécanismes de construction de l'objet de savoir, tels que la technique de l'interrogation), la réponse de Ménou³ opère un déplacement en introduisant l'isotopie du /surnaturel/.

Sans doute le « trouble » de Madame Dallemand correspond-il à un agencement modal complexe. Il comporte ainsi

1. Cf. J. Fontanille, notamment « Un point de vue sur "croire" et "savoir" », *Actes Sémiotiques-Documents IV*, 33, 1982.

2. D'après J. Fontanille, « la modalisation propre aux objets de croyance est le /devoir être/ », *ibid.*, p. 12.

3. Cf. le texte : « (...) il faut bien qu'elle soit de cette espèce, pour que j'aie obtenu de Dieu la permission de venir vous parler pour la dernière fois de ma vie.... »

un savoir sur les limites de l'appréhension « scientifique » (le /savoir : (ne pas pouvoir savoir)/)¹. Face à l'objet cognitif qui lui est proposé (imposé) à travers les paroles prononcées d'une part, à travers l'apparence physique de Ménou d'autre part, Madame Dallemand se sent démunie : le discours de Ménou paraît incompréhensible, proprement « déraisonnable » ; elle est déstabilisée en tant que sujet d'une activité de recherche autonome. Sans doute l'impression d'une insuffisance du savoir génère-t-elle un sentiment de manque ressenti comme /dysphorique/.

Il ne reste apparemment qu'une seule issue, que l'actant manipulateur désigne. Il faut subir l'influence de ce Destinateur extérieur, de cette instance transcendante à laquelle le revenant renvoie avec insistance ; cautionnant la visite surnaturelle qu'il a rendue possible (modalisation de l'ordre du /ne pas faire ne pas faire/²), « Dieu » garantit la croyance, qui s'en trouve valorisée positivement.

Ainsi, le message de nature informative de S_1 est indissociable d'un énoncé persuasif du type :

$$PN = F_1 \left\{ S_1 \longrightarrow F_2 \left[S_2 \longrightarrow (S_3 \cap O_1 (O_2)) \right] \right\}$$

où « Ménou » est le sujet (S_1) du premier faire (F_1), où

1. Cf. le *Littré* à l'article « Troubler » : 15° « Eprouver une émotion, un trouble qui fait qu'on s'embarrasse, qu'on ne sait plus que dire, que répondre. »

2. Cf. le texte : Ménou a obtenu de Dieu la « permission » de venir parler à son amie « pour la dernière fois de (sa) vie ».

« Madame Dallemand » assume le rôle de second sujet (S_2) de faire (F_2) et celui de sujet d'état (S_3), où l'objet O_1 peut être sémantisé comme le jugement épistémique (la certitude de S_2), et où O_2 correspond à l'objet cognitif modalisé selon le /devoir être/.

Or, le « trouble » ne comporte-t-il pas également un /vouloir/ paradoxal : un /vouloir croire/ immédiatement contrebalancé par un /vouloir ne pas croire/ ?

D'une part, rattacher la visite au terme « surnaturel » de la catégorie naturel/surnaturel, c'est faire l'économie du manque fiduciaire. Celui-ci pourrait, en effet, résulter de la confrontation de l'« image » que Madame Dallemand s'est construite d'elle-même - une femme respectable méritant de la considération, des égards - avec la « réalité »¹. En ajoutant foi aux paroles du revenant, elle préserve au contraire un continuum thématique et axiologique, l'amitié, sans nuages : « (...) je ne me plains que de vous avoir oubliée dans mes derniers instants, et c'est cette faute, madame, dont je viens vous demander excuse. » Les thèmes de l'/amitié/ et de la /reconnaissance/ continuent à être valorisés positivement. On assiste à une légitimation triomphale du surnaturel : après un oubli fâcheux, tout rentre dans l'ordre.

D'autre part, le /vouloir ne pas croire/, corres-

1. En la mettant dans l'embarras, l'« ami » rompt le contrat de confiance ; son comportement n'est pas conforme aux règles socio-culturelles du savoir-vivre.

pondant à un mouvement de recul, s'exprime ici par la « fuite » dans le programme de construction de l'objet de savoir, perturbé - le /savoir : (pouvoir savoir)/ de Madame Dallemand ne trouve plus à s'employer -, mais néanmoins relancé ; en témoignent les questions pressantes : « Qu'avez-vous, monsieur, lui dit-elle, quels sont les motifs et de l'état où je vous vois, et des choses sinistres que vous m'adressez... éclaircissez-moi au plus vite, que vous est-il donc arrivé ? »

Le « trouble » correspond dès lors à cette phase de transition où les facultés cognitives se révèlent insuffisantes, sans que pour autant l'adhésion au contenu cognitif s'ensuive automatiquement ; le sujet résiste à l'emprise extérieure, s'épuisant dans une « conquête » cognitive poursuivie avec obstination. S_2 est soumis à la manipulation de la situation (l'apparition surnaturelle cautionnée par Dieu), alors même que la raison ou les préjugés - plus généralement, la culture-héritage - se constituent en sujet contrepersuasif, exerçant une pression contraire.

Le /vouloir ne pas croire/ est enfin figurativisé par (la menace de) l'appel à l'aide : « Mais, monsieur, vous battez la campagne (...), ou revenez à vous, ou je vais appeler à moi. » S_2 se constitue à son tour en sujet d'un énoncé persuasif : Madame Dallemand vise à amener Ménou à renoncer à sa conduite « déraisonnable » (par la menace de

mesures de rétorsion : appeler du renfort, c'est mettre fin à l'entretien en tête à tête).

S'y ajoute, enfin, le /pouvoir ne pas croire/. Tout se passe comme si les informations fournies par le revenant n'emportaient l'adhésion qu'une fois confirmées par l'expérience. Il faut donc les précisions que Ménou apporte sur l'emplacement du trésor. Le programme narratif de compétentialisation de S_2 inclut le /faire-savoir/ à titre de programme d'usage (de /pouvoir-faire-croire/). S_2 obtient les moyens¹ d'entreprendre un programme de vérification placé sous le sceau du savoir : il se basera sur des preuves objectives², jouant à la fois sur les modalités véridictoires et épistémiques.

Le trouble, certes, persiste, alors même que Madame Dallemand est en possession de ce nouveau savoir. Mais sans doute le /pouvoir ne pas croire/ a-t-il été mué en /ne pas pouvoir ne pas croire/. Le trouble se cherche une suite, suscitant un faire qui n'est ni défensif, ni agressif, mais *progressif*. D'abord, il se communique : « Il est aisé d'imaginer avec quel trouble Madame Dallemand rentra dans le salon de son amie ; il lui fut impossible d'en cacher le sujet.... » Il suffit, ensuite, de l'intérêt

1. Il s'agit du /vouloir-faire/ : l'appât de l'argent y est sans doute pour quelque chose, du /savoir-faire/ et du /pouvoir-faire/.

2. Cf. le texte : « Je suis mort, vous dis-je, madame, vous serez bientôt éclaircie de la vérité de ce que je vous avance. »

mobilisateur de Madame Duplatz, de sa force persuasive¹, afin que soit engagé un programme de reconnaissance conforme au programme narratif que Ménou a lui-même ébauché : pour que le récit progresse, il a fallu, également, que le /vouloir ne pas croire/ se transforme en /ne pas vouloir ne pas croire/. On dira, sur la base du carré des opérations fiduciaires tel qu'il a été élaboré par J. Fontanille², que Madame Dallemand a parcouru différentes positions dans le système du croire, de « douter » (/ne pas devoir être/) à « repousser » (/devoir ne pas être/) et, finalement, à « accepter » (/ne pas devoir ne pas être/). Les vérifications faites, Madame Dallemand est conjointe avec le « trésor », mais aussi avec la croyance ; ou encore, en vertu d'un déplacement de la charge sémantique du « sujet croyant » à l'« objet de valeur cru », l'objet (O) sémantisé comme « visite du revenant » doit être.

Ainsi s'esquisse un programme de lecture du surnaturel en trois points : (1) face à l'insuffisance du savoir, il convient d'« accepter » l'intervention d'un Destinateur extérieur ; grâce à l'expérience (2) et à la vérification (la quête de preuves) portant sur une partie du contenu transmis (passage au savoir vrai), la jonction cognitive est modalisée selon le /devoir être/ (3).

Quel en est l'enjeu ? L'/extraordinaire/ se traduit

1. Cf. le texte : « La chose mérite d'être reconnue, lui dit Madame Duplatz, ne perdons pas un instant. »

2. J. Fontanille, « Un point de vue sur "croire" et "savoir" », art. cit., p. 20.

ici par l'ensemble [« visite surnaturelle » + /peur/¹] qui est sous-tendu, globalement, par les thèmes de l'/amitié/ et de la /reconnaissance/. Le narrateur prend le flambeau, non pas de la philosophie, mais de la moralisation : le surnaturel contribue ainsi à confirmer le système axiologique dont Dieu est le garant.

Bien sûr, il est dans la nature du surnaturel de constituer une rupture ; il n'existe qu'en tant qu'il oblige la « logique du monde naturel » à accueillir des éléments qui, par définition, y échappent.

Et voilà ce dont on veut nous persuader : la subordination de l'irrégularité à une finalité désignée, valorisée positivement, est totale. Nulle extravagance ni fantaisie, mais le sentiment aigu d'un conformisme parfait. A l'adhésion du sujet cognitif obtenu par la procédure du débrayage énoncif (niveau de l'énoncé énoncé) s'ajoute le programme de vérification (partiel) de l'énonciateur/narrateur (niveau de l'énonciation énoncée). La croyance devrait s'ensuivre, en dépit du « si » hypothétique qui, dans cette historiette, est maintenu².

D'où ces questions qui concernent, plus généralement,

1. Cf. le texte : « Voilà sans doute des preuves d'amitié et de reconnaissance dont les exemples ne sont pas fréquents et qui, si les revenants effrayent, doivent au moins, (...), leur faire pardonner les peurs qu'ils peuvent nous causer, en faveur des motifs qui les conduisent vers nous. »

2. Cf. le texte : « si cependant le trait extraordinaire que je vais rapporter (...) peut devenir susceptible d'être cru (...). »

le système axiologique sous-jacent aux historiettes de Sade : face au surnaturel, la croyance continue-t-elle, dans d'autres textes, à être cautionnée par cette même instance transcendante ? Et encore : le surnaturel est-il supporté systématiquement par le discours officiel ? Les transgressions seraient-elles récupérées/utilisées par l'ordre conservateur, grâce au surnaturel et grâce à l'abdication (passagère et partielle) des facultés cognitives de construction de l'objet de savoir ?

Ou alors - la lecture d'autres historiettes nous y a habituée -, l'ambiguïté surgit-elle encore, *impulsive* ?

2.3.2. *Le serpent*

Soit l'historiette *Le serpent*. Un serpent-tentateur/séducteur, un serpent-messager, ou peut-être les deux à la fois. Il détient en tout cas un /savoir-faire/ peu commun et est doté - par quel Destinateur, que le texte désigne et dérobe ? - du /pouvoir-faire/ indispensable. Présent dans le jardin, le serpent a dû s'y introduire, d'une façon ou d'une autre, rendant possible ce qui normalement ne l'est pas. Il a déjoué le dispositif de protection, supporté par le programme narratif dont on donne la formulation suivante :

$$PN = F \left[S_1 \rightarrow (S_2 \cup O) \right]$$

où S_1 et S_2 peuvent être présents en syncrétisme dans un

rejoindre quelqu'un

s'approcher de être près de¹

On propose ainsi de rattacher « passer de l'extérieur à l'intérieur » et « s'approcher de » au /duratif/, par opposition à « être présent » et « être près de » qui actualisent le sème aspectuel /terminativité/ (en tant qu'ils marquent, à chaque fois, la fin du segment envisagé).

D'où, à quelque niveau qu'on se situe, des contraintes qui font barrage à ce qui pourrait apparaître comme une absurdité - ou comme du surnaturel.

Force est alors de constater que dans *Le serpent* la /non-disjonction/ est bien obtenue par la négation de la /disjonction/ ; le sème ponctuel /terminativité/ fait suite à l'/inchoativité/ et à la /durativité/ sur lesquelles, nécessairement, il s'appuie. L'aspect « surnaturel » porte plutôt sur la modalisation du serpent ainsi que sur le faire où la compétence va s'employer.

Il est vrai que le caractère « surnaturel » ordonne la progression du récit, s'attachant également à ce qu'on peut appeler la configuration du « messenger sans lettre ». L'on sait, grâce aux analyses de J. Courtés², que toute transmission « médiatisée » d'un objet-savoir nécessite une

1. Cf le texte : « me voyant tranquille, il s'approche (...). »

2. J. Courtés, « La lettre dans le conte populaire merveilleux français », *Actes Sémiotiques-Documents* I, 9, II, 10, 1979, et III, 14, 1980, ainsi que *Le conte populaire : poétique et mythologie*, op. cit., not. pp. 41-58.

pluralisation des rôles actantiels, thématiques et figuratifs et, conjointement, l'inscription des acteurs dans des espaces et des temporalités différents.

Or, dans l'hypothèse d'une information donnée « en direct » et « à distance » (spatialement parlant), on assiste, dans *Le serpent*, à un « resserrement » spatial par assimilation indue de l'espace intermédiaire du messenger à celui du récepteur du message. Asymétriquement - d'où la non-conformité des programmations spatiale et temporelle - les successions temporelles (temps de l'émission du message, temps intermédiaire, temps de la réception de l'information par le destinataire) sont absorbées par une temporalité unique.

A moins qu'on n'émette l'hypothèse d'une relation privilégiée de complicité entre le serpent-messenger et la « voix inconnue ». Celle-ci aurait-elle mis le serpent au courant, dans un lieu et en un temps x , de la mort de l'amant, décidée et programmée (temps y) ? Elle aurait alors chargé le serpent de transmettre la nouvelle de la mort au moment convenu (temps y), dans un espace qui n'est ni celui de l'émission, ni celui, intermédiaire, du déplacement du messenger.

Selon cette hypothèse, on retrouverait donc la tripartition de l'espace corrélée à la transmission médiatisée d'un objet de savoir, ainsi que l'articulation et le déploiement de trois temps différents ; avec, cependant, un décalage : la mort de l'amant est contemporaine de l'attri-

bution de l'information par le messager ou, du moins, de l'« apparition » du serpent¹. Le messager est le lieu d'une évolution au niveau de ce que J. Fontanille appelle les « états » (« effectifs » ou « simulés »)² du sujet. Ainsi, quand le destinataire lui fait part de la mort projetée et non encore réalisée, la conjonction (selon le /paraître/) avec la nouvelle de la mort, anticipée, correspond en fait à une disjonction (selon l'/'être/). Enfin, grâce aux indications fournies, le serpent a les moyens de se conjoindre à la nouvelle de la mort (selon l'/'être/), lorsque celle-ci, d'abord virtuelle, « voulue », et/ou « due » se « réalise dans les faits ».

L'hypothèse est-elle viable ? Comme on aura l'occasion de le voir, l'historiette *Le serpent* a des contours particulièrement fuyants ; cette historiette est de celles qui brassent les points de repère, avec malice et désinvolture, sans que jamais ne semble émerger la signification, l'unique, par rapport à laquelle tous les éléments de sens pourraient se regrouper et s'ordonner.

D'ailleurs, la sanction de l'énonciateur/narrateur à la fin du texte constate l'insuffisance ponctuelle du savoir - « O Providence, que tes décrets sont inexplicables (...) » - et, corrélativement, la nécessité du

1. Cf. le texte : « (...) huit jours après j'apprends que mon amant a été tué, à l'heure même où le serpent m'était apparu. »

2. J. Fontanille, « Le tumulte modal : de la macro-syntaxe à la micro-syntaxe passionnelle », *art. cit.*, not. p. 26.

croire (de la modalisation du contenu cognitif - du /faire/
de la Providence « objectif » - par le /devoir être/).

En même temps, le croire de l'énonciateur/narrateur est une nouvelle fois indissociable d'un « croire être réel » portant sur l'histoire narrée. Or, tout programme de vérification débouche inévitablement sur le savoir/croire d'un sujet collectif (« la province de Bourgogne ») (p est ON vrai). Soit la forme narrative :

$$PN = F_1 \left[S_1 \longrightarrow (S_2 \cap O) \right]$$

où la personne engagée dans des recherches (l'énonciateur potentiel de l'historiette) assume le rôle de sujet de faire (S_1) et de sujet d'état (S_2), où l'objet (O) s'identifie au contenu cognitif modalisé en /vérité/.

S'y substitue la formulation suivante, plus explicite:

$$PN = F_1 \{ S_1 \longrightarrow F_2 [S_2 \longrightarrow (S_3 \cap O_1 (O_2))] \}$$

où l'énonciateur est le sujet S_1 , assumant le rôle thématique de /vérificateur/ : il interroge la mémoire collective (S_2) et l'amène à le conjindre (S_3) à l'attitude épistémique (O_1) que S_2 adopte face à l'objet de savoir modalisé (O_2). Le croire de l'énonciateur/narrateur demeure donc conditionnel : « (...) si cette aventure est aussi vraie que toute la province de Bourgogne l'assure! »

C'est cette même croyance que l'énonciataire est censé partager avec l'énonciateur, à la suite de ce qui apparaît

d'abord comme un message de nature informative. Or, les consignes interprétatives intrinsèques que contient le récit, et qui devraient nous renseigner sur son « contenu inhérent », ne permettent pas à l'énonciataire de remplir le *contrat interprétatif* conclu implicitement par un texte du type « lisible-référentiel ». En sont responsables, justement, l'impuissance du savoir, la défaillance des facultés cognitives. La compérentialisation de l'énonciataire est incomplète : privé des modalités actualisantes /savoir-faire/ et /pouvoir-faire/ (savoir et pouvoir connaître), il est obligé d'accepter le contenu cognitif introduit de l'extérieur, plutôt que de le conquérir.

Enfin, l'énonciateur est également un destinataire-manipulateur : l'énonciataire ne doit pas chercher à compenser les instructions interprétatives intrinsèques déficitaires par la mise à contribution d'informations extra-textuelles, de connaissances « encyclopédiques ».

Il y a d'ailleurs, symptomatiquement, et inclus dans l'histoire même, le *laisser faire* de la présidente en situation de dialogue : l'interlocutrice est désormais libre d'interpréter les « arrêts » de la « voix inconnue » comme cela lui « plaira ». Si le faire interprétatif a lieu - le « vouloir connaître » étant trop pressant -, il est résolument intransitif, décroché, narcissique par vocation, et voué à s'épuiser dans des conjectures.

Admettons, enfin, que les rapports entre le récit et la « vérité » soient une nouvelle fois inversés. Si le

récit procède de la « vérité », la question des enjeux resurgit, inévitable : qui/que vise-t-elle donc, cette stratégie du dire muselé, du minimum interprétatif, cette politique de l' « obscurantisme », du mystère savamment cultivé, qui s'appuie sur une structure de renvoi enfoui/révéilé, à la fois investie dans le texte et bloquée ?

Qu'on reprenne donc tout depuis le début, le plus posément possible. En détaillant les phases de cette « mise à nu » qui, quelque part, devra nécessairement - ou serait-ce là l'effet d'un faire accroire ? - buter sur de l'inexplicable.

Soit l'acteur « serpent surnaturel » qui fixe sur lui les rôles thématiques du /séducteur/ - le parcours du /séducteur/ est figurativisé par « cent voltes (...) plus lestes les unes que les autres (...) » -, de l'/amant/ - « il y passe délicatement sa tête (...), il s'y blottit (...), il ose élever sa tête auprès de mon sein ... il le caresse... » - et de l'/informateur/. Il y a autant de programmes narratifs dont, justement, le texte négocie l'apparition, qui entretiennent des rapports d'enchaînement linéaire ou d'imbrication.

Le programme de /séduction/ est logiquement antérieur au programme de /jouissance/ dans lequel S_1 (=le serpent) et S_2 (=la présidente) se rejoignent idéalement. Le programme de /séduction/ présuppose, quant à lui, un programme de /mise en confiance/. Pour que le destinataire

de la communication soit capable de construire une lecture cohérente à partir de l'action gestuelle du serpent (corrélation entre une catégorie de l'expression et une catégorie du contenu), il doit s'appuyer sur une connaissance préalable du contexte culturel et de la tradition reçue en héritage. Il doit tirer parti des possibilités de signification (transmission d'un contenu) qu'offrent la structuration de l'espace et l'exploitation de la motricité des corps. Il impose ainsi, de proche en proche, une isotopie axiologique/idéologique.

Soit l'énoncé gestuel « s'étendit au-devant de moi » : la position *couchée* (vs *debout*) renvoie au contenu /soumission/ (vs /domination/). Le passage à la position *couchée de tout son long* (vs *enroulée*) peut être rattaché à l'affirmation de la *vie* (vs *mort* : la crainte de mourir enlacé) et mis en relation avec les thèmes de l'/ouverture/ (vs /fermeture/) et de la /volonté de communication/. L'articulation de l'espace qui privilégie l' « au-devant » (vs *derrière*) peut être associée à des thèmes tels que la /franchise/, la /non hostilité/¹ et être ressentie comme /non-dysphorique/. Localement, l'*immobilité* (vs *mobilité*) est à interpréter comme le signe de la /non agressivité/.

A travers ces images rassurantes, le programme de

1. Cf. le texte : « (...) il avait l'air de me demander grâce, il avait l'air de me jurer qu'il était bien loin d'avoir envie de me faire mal. »

/mise en confiance/ transforme le /vouloir ne pas faire/ de S_2 (s'exprimant par le désir de fuir, c'est-à-dire d'augmenter la distance qui le sépare de S_1) en /ne pas vouloir ne pas faire/ (figurativisé par le non-mouvement : « je m'arrête »). Mettons l'articulation syntaxique conjonction/disjonction en corrélation, thématiquement, avec les oppositions sémantiques bienveillance/hostilité et audace/peur : on obtient des homologations conformes aux stéréotypes du discours traditionnel où l'/audace/, par exemple, est valorisée positivement¹. Grâce au programme de /mise en confiance/, on passe de la /disjonction/ à la /non-disjonction/. S_2 atteint la position de la /non hostilité/ et la /peur/ cède la place à l'/assurance/ dont J. Courtés donne la formulation suivante:

$$\text{/assurance/} = \left\{ \text{Savoir/croire} \left[\text{O}_{\text{non-dysphorique}} \left(\text{pouvoir-être/devoir-être} \right) \right] \right\}^2 .$$

Au niveau de la « mise en discours », ces transformations reçoivent une figurativisation spatiale : il ne suffit pas de maintenir l'écart positionnel initial, il faut en plus le réduire. Le procès « s'arrêter » doit être placé sous le /ponctuel terminatif/ : ce geste (de la mobilité à l'immobilité) signale l'établissement de la /non-disjonction/ et de la /non hostilité/. Il constitue

1. Cf. également J. Courtés, « Analyse d'un fragment d'un roman de J. Kessel », in *Sémantique de l'énoncé : applications pratiques*, op. cit., not. p. 39.

2. *Ibid.*, p. 42.

une sanction non négative du faire de S_1 ; S_2 - en tant que destinataire - instaure la compétence de S_1 selon le /ne pas faire ne pas faire/ (le laisser faire) : « me voyant tranquille, il s'approche (...). »

Il appartient désormais au programme de /séduction/ de transformer le /ne pas devoir ne pas faire/ en /devoir-faire/ et le /ne pas vouloir ne pas faire/ en /vouloir-faire/ (de « je ne puis m'empêcher de porter ma main sur lui » à « j'ose le mettre sur mes genoux »).

Soit l'/audace/, dont on propose la formulation suivante :

/audace/ = {Savoir/croire [⁰euphorique (pouvoir-être/devoir-être)]}.

Sans doute la modalisation de l'objet posé axiologiquement par S_2 comme /euphorique/, selon le /vouloir-être/, le /devoir-être/ et le /pouvoir-être/, est-elle par elle-même jonctive. En même temps, le couplage de la « conjonction selon le paraître » (conjonction « cognitive ») avec la « disjonction selon l'être » (disjonction « pragmatique ») est l'expression d'une tension et appelle sans doute le passage à l'acte. Les gestes « porter la main sur » et « mettre sur les genoux » qui relèvent, justement, de l'/audace/ annulent toute distance entre les acteurs; désormais, c'est le « près » - le lieu de rencontre « négocié » par les deux acteurs, obtenu à la suite des déplacements effectués de part et d'autre - qui sert

d'« espace de référence ».

On dira que le geste « porter la main sur » est de l'ordre du /terminatif/, dans la mesure où il marque la conquête de la /bienveillance/ et de la proximité maximale; adopte-t-on une perspective différente, qui focalise le procès duratif « avoir des relations amoureuses », le geste doit sans doute être mis sous le /ponctuel inchoatif/.

Toujours est-il que les programmes d'usage de /mise en confiance/ et de /séduction/ ainsi que le programme de base de /jouissance/ s'enchaînent sans faille. Originale, la transgression ne l'est qu'en raison de la couverture figurative du rôle thématique de l'/amant/ ; l'infidélité, quant à elle, était prévisible et programmée (par la négation des exclusivités : la dé-clôture du lieu « solitaire » et la « socialisation » du « moi » arraché à la communion intime).

On s'en tiendrait là, n'était ce « résidu » que constitue le procès duratif « dormir » (selon le /paraître/ et le /non être/) et la lecture que la présidente en fait.

D'une part, elle sait faire correspondre, selon les contextes, à la figure gestuelle comportant au moins « résolution musculaire et fermeture des yeux » les contenus « dormir » ou « être mort ». Elle croit possible/nécessaire, en l'occurrence, l'actualisation du contenu « paraître dormir » qui connote « paraître être mort ».

D'autre part, elle considère que la manifestation ges-

tuelle du contenu « paraître dormir » est le fait d'une *transposition gestuelle* : ce contenu doit être envisagé dans le cadre d'une gestualité non pas « pratique », mais « communicative ». La sursignification « paraître être mort » relève d'un codage sociolectal.

S'y ajoute que mettre le contenu « être mort » en relation avec le « jeune homme charmant » qu'elle aimait passionnément - comme en témoignent le « trouble inquiet » et les « larmes versées » - présuppose (ou exige rétrospectivement) la reconnaissance d'autres syntagmes mimétiques.

Plus précisément, si le parcours gestuel par rapport auquel fonctionnent les syntagmes « passer sa tête » (sur la main de la présidente), « se blottir » (sur ses genoux) ou encore, plus loin, « élever sa tête auprès (du) sein » signifie « aimer », de deux choses l'une : ou bien le signifiant gestuel est intégré par le sujet interprétatif dans un syntagme gestuel pratique du type « relations amoureuses » ; ou bien - et l'interprétation de la présidente va apparemment dans ce sens -, le sujet interprétatif conclut à la nécessité d'une transposition gestuelle (du fait, notamment, de la non-concordance de l'/être/ et du /paraître/) ; il reconstitue à partir du signifiant la figure élémentaire à laquelle il fera correspondre le contenu encodé.

1. Cf. A.J. Greimas, *Du sens, I, op. cit.*, pp. 70-82.

A moins que ces deux lectures, pourtant bien distinctes, ne se croisent et que, combinées, elles n'en créent une troisième, plus complexe.

Soit donc celle-ci : le serpent prend en charge, selon l'//être/, le rôle de l'//interprète/ - interpréter les rôles du /séducteur/ et de l'//amant/ - sur lequel se greffe celui de l'//informateur/ : mimer la mort de l'amant. Le micro-récit [« adultère » + /jouissance/] serait ainsi sous-tendu par le thème de l'//information/, l'//informateur/ étant figurativisé par un serpent surnaturel qui utilise des voies de transmission surnaturelles (éclatement de l'espace ici/là-bas et mort en direct). En même temps, le rôle culturel du « serpent tentateur/séducteur » servirait de « vraisemblabilisant » et l'on assisterait à un *simulacre* de violation de l'interdit sexuel.

Promouvoir cette interprétation serait, cependant, négliger telle exclamation de la présidente : « Oh, juste ciel, c'en est fait (...), et mon amant est mort! » Elle *impulse* l'activité interprétative, montrant que les dessous de cette histoire s'éclairent difficilement. En même temps il persiste, le pressentiment que la structure de renvoi paraître/être et la distinction gestualité pratique/gestualité communicative sont centrales, capables de capter l'//extraordinaire/ qui, plus que dans d'autres historiettes, se construit ici à l'ombre de l'ambiguïté.

Y aurait-il donc autre chose - la conjonction « et »

de le suggérer - que l'annonce de la mise à mort de l'amant, à laquelle tous les autres programmes semblent subordonnés ? La présidente, séduite, se serait-elle donc laissé prendre au jeu (au piège ?) des amours interdites ? Ce qui voudrait dire que le programme de /séduction/ de S_1 vise d'abord à conjoindre S_2 (et sans doute S_1 : le serpent peut recouvrir à la fois la position de S_1 (sujet de faire) et de S_3 (sujet d'état)) avec l'objet (O) sémantisé comme /jouissance/.

On envisage alors deux cas différents : le programme d'information/, consécutif, met simplement à profit le fait que deux acteurs sont porteurs du même rôle thématique de l'amant/. Ou alors, la mise à mort de l'amant apparaît comme une figure de la sanction : une sanction négative appelée par la performance transgressive de S_2 , jugée peu conforme aux obligations contractuelles ; une performance anticipée - on sait que l'amant a été tué « à l'heure même où le serpent (...) était apparu » -, programmée et rendue sans doute inéluctable (un serpent ne rate pas ses coups).

Soient donc, pour nous résumer, trois possibilités :

1. l'information est programmée depuis le début et exige un encodage gestuel rigoureux des contenus-objets de communication ;

2. aux yeux du Destinateur-judicateur, il n'y a ni transgression - mais de la jouissance garantie - ni rétribution négative. Le « jeune homme charmant » mort, la structure substitutive peut jouer à plein. Evidemment, la

chronologie est impitoyable : l'annonce de la mort suit les premiers contacts amoureux. Seule une réévaluation rétrospective délie la présidente de tous ses serments. La sanction non-négative témoignerait pour le moins de beaucoup d'indulgence ;

3. la prohibition est transgressée et les amours sont bel et bien interdites ; la sanction négative s'abat, fulgurante, annoncée par celui qui, d'/amant/ selon le /paraître/ et, sans doute, selon l'/être/, passe au régime de l'imitation avouée (/faire paraître non être/).

Face à ces interprétations, une seule certitude : l'/extraordinaire/ se traduit une nouvelle fois par des modifications affectant le figuratif, ainsi que par un étagement thématique, à un point ou à un autre des engrenages syntagmatiques. On y verra le signe d'une permanence formelle, dépassant les limites de cette historiette.

Enfin, si la présidente conclut à une transposition gestuelle, rétablissant le thème sous-jacent de l'/information/, c'est encore, passé les premières frayeurs, et alors que le système explicatif paraît mis en défaut, grâce à sa *disponibilité*, sa perméabilité à des puissances transcendantes supérieures.

Et une même question demeure, qui a trait à l'orientation axiologique de l'historiette. Quel est ce Destinateur - textualisé par une « voix inconnue » - qui mandate le « serpent-messager » ?

Et celle-ci, étroitement solidaire : la Providence

a-t-elle donc partie liée avec le serpent, alors même que c'est le rôle fortement culturalisé du /tentateur/séducteur/, auquel s'ajoute celui de l'/amant/, qui imprime un sens à la rencontre, perpétuant ainsi une axiologisation transmise ?

Certes, subordonner la séduction à l'information, c'est produire l'effet de sens « rupture culturelle » ou « distanciation ». Vexation ironique - honni soit qui mal y pensait...- ou moralisme affecté (et de circonstance) ? Toujours est-il que la jouissance n'est jamais totalement absente : tâter de l'interdit, mais à peu de frais, avec l'assurance, au bout du compte, d'un ordre apparemment préservé (axiologisation globalement positive). La Providence en viendrait-elle à cautionner, fût-ce indirectement, ce que par ailleurs, et peut-être simultanément, elle punit sévèrement ?

Moralité de l'histoire (selon l'/être/), à formuler par l'énonciataire, à ses risques et périls : le « ciel » est peut-être moins « juste » qu'il n'y paraît. Et version officielle (selon le /paraître/) : les « décrets » de la Providence sont « inexplicables » ; le faire-croire appuyé d'un processus de décompétentialisation vise à bloquer toutes les investigations cognitives ; le croire vient à la rescousse du savoir déclaré insuffisant.

Et le tout débouche sur un flou axiologique qui rappelle celui du *M... puni* : l'impénétrable brassage des valeurs, quand le système de répartition binaire a été

ébranlé. C'est en cela que réside l'ambiguïté de cette transgression surnaturelle et surveillée par l'instance mimétique. Elle sert des fins « avouables » tout en débordant, par quelque biais, l'ordre du montage ; avec, toujours, la possibilité de se ménager une « sortie » honorable : le croire « conditionnel » (« (...) si cette aventure est aussi vraie que (...) ») de l'énonciateur ne se ramènerait-il pas, finalement, au /ne pas pouvoir ne pas croire/ ?

Reste l'historiette *Aventure incompréhensible* : le surnaturel demeure, mais on y fait l'économie, justement, du « si » hypothétique.

2.3.3. *Aventure incompréhensible*

En l'occurrence, le caractère « surnaturel » s'accroche essentiellement à la compétence de l'acteur figurativisé par le démon (à la modalisation selon le /pouvoir-faire/) et à l'énoncé de faire.

Être invisible (empêcher d'aucuns d'exercer leur compétence) et, par intermittence et au gré des circonstances, « prendre corps » en variant les apparences, en se faisant passer, par exemple, pour un « étranger qui, à la façon de parler (...) paraît être de Paris (...) » : le diable n'est pas à court de moyens et en trouble plus d'un.

Il est pourvu, surtout, du don d'ubiquité : il est à la

fois conjoint et disjoint, ce qui peut se traduire par la figurativisation spatiale « ici » + « là-bas ». Il est doté d'un /savoir-faire/ et d'un /pouvoir-faire/ particuliers, que vise vainement à neutraliser (/faire ne pas pouvoir faire/) la manipulation d'un Anti-Destinateur : il en va ainsi, en l'occurrence, de la « situation naturelle », de l'étalement d'espaces segmentables et de la chronologie qui ordonnent les comportements des sujets, donnant lieu à des programmations spatiales et temporelles.

Des espaces partiels juxtaposés - le château et la campagne pour le programme narratif /entretien/¹, le château pour le programme narratif /crime/ - s'enchaînent ainsi linéairement. La transition de l'un à l'autre, pour un même acteur, devrait se faire sans heurt. Soumise à des variations de perspective, l'action de « sortir » à la fois clôture le parcours figuratif « se rendre chez quelqu'un » et inaugure celui, consécutif, de « se promener » ; « rentrer » (au château) opérerait la jonction des parcours « se promener » et « tuer », celui-ci relayant celui-là.

Or, c'est en rompant la successivité et en y substituant une simultanéité (identification temporelle des programmes narratifs PN_1 et PN_2 ² corrélés à des espaces

1. Cf. le texte : « (...) un valet lui annonce un inconnu qui, ayant entendu parler de ses talents, demande à avoir l'honneur de s'entretenir avec lui (...). »

2. Quand exactement le diable passe-t-il à l'acte, cumulant les rôles du « meurtrier » et du « savant » ? Pendant la promenade, sans doute, comme le suggère le texte : « (...) retourne en ta maison, tu verras en quel état elle est (...). »

distincts¹, le sujet étant pris en charge par un seul et même acteur), que l'historiette produit l'effet de sens « surnaturel ».

Le caractère « surnaturel » concerne le /pouvoir-faire/ tel que le manifeste le meurtre commis en un lieu x, le sujet compétent conversant en un lieu y.

Le « meurtre surnaturel » est central. On verra qu'il établit un lien entre le démon meurtrier et ce Dieu auquel, en dernier ressort, il ramène. Qu'on l'envisage donc de plus près.

Au départ, il y a la structure de l'échange qui domine la scène interactionnelle : donner son âme contre des faveurs². C'est par rapport aux termes de ce contrat que se calculeront les manquements aux engagements et les distorsions que subit ce qui devrait pourtant faire partie de la figurativisation permanente et invariante, donc distinctive, de l'échange.

La structure de l'échange est ressentie comme /euphorique/ : associée thématiquement à l'/équilibre/, à la /maîtrise/ et, en cette fin du XVIIIe siècle, à l'/économie/ et à la /productivité/, elle sert de garde-fou contre l'improvisation et l'indécidable. On sait que

1. La procédure utilisée n'est donc pas celle de l'« emboîtement temporel », telle que la décrivent A.J. Greimas et J. Courtés (*Dictionnaire...*, 1, *op. cit.*, p. 296). Aucun « laps d'attente », aucun battement par où PN₂ pourrait s'insérer dans PN₁, mais un parallélisme strictement poursuivi.

2. Cf. *Aventure incompréhensible* : « (...) on faisait paraître le démon et (...) on obtenait de lui tout ce qu'on voulait, pourvu qu'on lui promît son âme (...). »

l'échange est d'ordinaire parfaitement réglé, projetant sur la suite des programmes non seulement prévisibles, mais connus par anticipation et autorisés d'avance, réduisant au maximum le coefficient d'indétermination.

Il suffit que l'échange donne prise aux aléas et devienne lui-même un lieu menaçant, ouvert à toutes les irrégularités, pour que le diable puisse servir les intérêts de Dieu. Au détour d'une phrase, et en courant le risque d'un éclatement, l'histoire change brusquement de cap : on attendait la mort du baron - âme promise, âme due - et voilà que le démon s'acharne sur « ce qui (lui) est cher ».

« Ça circule » beaucoup, mais si les objets de valeur se monnayent, c'est au gré d'échanges instables, continûment revisités. Plus exactement, l'échange initial, conclu par le démon et le baron, est relayé par cet autre échange liant le baron et un Destinateur-judicateur qui s'appuie sur le système des valeurs dont Dieu est le garant¹ : celui-là même que le baron avait cru contourner.

Discursivement, l'échange des échanges se traduit par une anomalie au niveau du parcours figuratif qui se déploie et s'articule, aspectuellement, à partir des figures « donner » ou « recevoir », selon le point de vue adopté : après les dons prodigués, le démon devrait se contenter de réclamer son dû, et voilà qu'il commet des exactions. Ou

1. Cf. le texte : « (...) tu y verras la juste punition de ton imprudence et de tes crimes.... »

encore, en vertu d'un revirement spectaculaire, les figures permutent ; revu et corrigé, le « recevoir » initial du baron est en fait un « donner » (les « crimes », ce « service à l'envers », payé en retour de plusieurs meurtres, la reconnaissance à rebours). On assiste, au niveau sémiotique narratif, à la fois à une destitution (locale) de l'échange et à la projection de la structure de l'échange sur le schéma narratif englobant.

D'une part, on troque le régime de l'équation et de la réciprocité contre celui de la « hiérarchie négociée ». Le démon expérimente la décomposition de l'échange. Sans doute le baron doit-il payer pour avoir cru en une contre-société autonome où, à côté des valeurs traditionnelles inversées - prendre le contre-pied, s'abîmer dans la « négativité » - se maintiendraient, intacts, les impératifs de réciprocité, d'honnêteté dans l'échange, de promesse garantie. Plutôt que d'emprunter les voies sinueuses du mensonge pour échapper à l'espace de la maîtrise¹, le baron a choisi la marginalité de l'interdit bravé à visage découvert, s'inventant une nouvelle légalité. L'« horreur » est apparue comme un préliminaire requis, relégué au rang des signaux conatifs : « (...) en immolant un enfant au diable, en employant de certains mots, de certaines contorsions pendant cette exécrable cérémonie, on faisait

1. On se rappelle les « prostitutions d'un genre fort singulier » qui ont lieu « sous l'ombre du plus profond mystère ».

paraître le démon (...). »

Le baron apprend, à ses dépens, le caractère illusoire du système de l'échange, dès lors que le geste libertin restitue le risque et réhabilite l'improvisation et l'excès. La « contre-société » reste subordonnée à cet ordre nié, auquel la lient des rapports de contradiction ou de contrariété. De quelque façon qu'on s'y prenne, fût-ce en contournant l'Institution, on n'en sort pas, de cet espace normatif.

D'autre part, dans la mesure où l'échange impliquant le démon et le baron renvoie à cet autre échange liant le baron et une instance de judication, la structure de l'échange est préservée. On retrouve le schéma narratif, particulièrement prégnant : de la phase initiale de la manipulation - de l'expulsion hors du système et de la tension vers le but clairement désigné dans le posé du discours - à celle, finale, de la sanction, des programmes narratifs se déploient syntagmatiquement. Ils acheminent le lecteur vers la réintégration dans le système et la détente. Ainsi se tissent des correspondances qui peuvent produire une impression de « normalisation » connotée positivement.

Les meurtres surnaturels peuvent ainsi paraître parfaitement résorbés par le tissu narratif, incorporés à la « normalité », digérés par le système. L'ensemble [« meurtre » + /sanction] s'associe au thème

englobant du /prosélytisme/. En effet, les meurtres précipitent la prise de conscience du baron, dénué, privé de tout ce qui lui est « cher », réduit au désespoir qui, comme le montre J. Fontanille¹, « virtualise ». Ils donnent ainsi le branle à un processus de purification. On assiste au triomphe final du /bien/, de la /rédemption/ des péchés.

Plus précisément : *Aventure incompréhensible* se construit autour d'un dispositif complexe où se combinent les isotopies pénale et religieuse, sous-tendues par l'opposition /profane/ vs /sacré/². Elles sémantisent les parcours narratifs des sujets S₁ (= démon) et S₂ (= baron) et supportent les parcours figuratifs « commettre des meurtres » et « communiquer la mort », d'une part, les parcours « découvrir les meurtres » et « se convertir », d'autre part.

Qu'on commence donc par ceux-là. Nous nous rendons compte que le résultat produit importe au moins autant que l'acte de « tuer ». Le contenu « mort de la femme, des sept enfants et des six domestiques », communiqué par une véritable *mise en scène de la mort*³, correspond à l'objet de valeur auquel le sujet S₂ d'un programme de /vérification/ et de /confirmation/, commandé par S₁ lui-même⁴, se

1. J. Fontanille, « Le tumulte modal. De la macro-syntaxe à la micro-syntaxe passionnelle », *art. cit.*, pp. 20-21.

2. On considérera que la quête de la foi (du salut) est pour le moins latente (à partir de l'entretien au cours duquel le diable dit au baron de « changer de conduite »).

3. Cf. *infra*

4. Cf. le texte : « retourne en ta maison, tu verras en quel état elle est (...). »

conjoindra selon le savoir (modalisation selon le /pouvoir être/).

La mise en scène de la mort apparaît comme la borne d'un parcours balisé par le diable-meurtrier, qui correspond à la compérialisation du sujet opérateur. On sait que les modalités virtualisantes du /devoir-faire/ - le baron obtempérera à l'injonction de « retourner en (sa) maison » - et du /vouloir-faire/ instaurent le sujet ; les modalités actualisantes le qualifient. En l'occurrence, enfoncer une porte que le meurtrier a pris soin de fermer, c'est acquérir le /pouvoir-faire/ - le pouvoir accéder à la révélation - qui faisait défaut ; enfin, interpréter correctement les signes précurseurs, en rapportant le « sang inondant les degrés » à son origine, c'est augmenter à la fois le /savoir:faire/ (le savoir qui a pour contenu ce qui se trame ou s'est tramé dans la coulisse) et le /savoir-faire/ (le savoir décoder).

Il est ainsi possible de retrouver, sous-jacent, le déroulement canonique du récit figuratif et, plus précisément, l'épreuve sous ses trois formes. Sur l'épreuve qualifiante s'enclenchera l'épreuve principale, celle qui voit la conjonction du sujet opérateur avec l'objet de valeur qui a orienté sa quête de la vérité ; il s'agit, en l'occurrence, de la certitude de la mort, annoncée, voilée et finalement déployée en grande pompe. Quant à l'épreuve glorifiante, on sait qu'elle vise la reconnaissance de l'acte accompli par le Destinateur-judicateur. L'évanouis-

sement du baron prend ici un sens : la mort selon le /paraître/ constitue la « marque »-témoin, axiologiquement ambivalente ; négative dans le cadre de la performance, c'est pourtant elle qui met en jeu les modalités véridictoires.

La mise en scène de la mort a ainsi la valeur d'une preuve : elle clôture l'apprentissage, la construction d'un savoir et la confrontation de ce savoir avec des savoirs (partiels) antérieurs. Ce qui s'engendre, sur la dimension cognitive, c'est la surdétermination de la relation jonctive constitutive de l'énoncé d'état ($S \cap O$ où : $S =$ meurtrier, et $O =$ meurtre) par les modalités véridictoires (transformation du secret en vérité).

On constate, en même temps, que le savoir est surdéterminé par le croire (/croire : devoir-être/). Face à une rencontre et à des meurtres surnaturels, le baron est dépossédé de son autonomie et désormais perméable à l'action extérieure : l'« évanouissement » apparaît comme la figurativisation de cette « désaffectation » du sujet.

Enfin, si le sémème /croire/ combine un trait /cognitif/ avec un trait /thymique/¹, sans doute faut-il tenir compte de ce que la croyance finale est également conditionnée par la *fascination* qu'exerce, jusque dans les moindres détails, la mort qui se donne *en spectacle*.

Le diable-meurtrier fait en effet, méthodiquement,

1. Cf. J. Fontanille, not. *Le savoir partagé, op. cit.*, p. 56.

l'étalage de l'horreur. La mise en scène est réglée en profondeur par l'opposition /Dissimilation/ vs /Assimilation/. Appliquée à l'axe sémantique de la « Spatialité », la fonction de /Dissimilation/ (qui agit par « radicalisation » sur le pôle /Désordre/ du dispositif supportant, du moins en partie, le discours traditionnel) produit le sème /dis-localisation/ : « jonchés à terre dans des attitudes différentes » (nous soulignons), les corps témoignent d'une diversification désordonnée, d'un marquage « sauvage » de l'espace qui, en dehors d'un projet concerté d'occupation des lieux, est voué, dans la confusion, à s'abolir comme signifiante.

Toujours au niveau de l'axe de la « Spatialité », la fonction d'/Assimilation/, qui affecte le pôle /Ordre/ du modèle sémantique, permet d'obtenir le sème /dé-localisation/ : les « flots » de sang tendent, justement, à instaurer un état de localisation régressive, voire de non-localisation ; les références qui permettraient de situer les uns par rapport aux autres différents programmes narratifs s'y annulent, non par amalgame, mais par uniformisation, par resserrement de l'espace autour du même.

On notera en même temps, au niveau de la discursivisation, que l'action de diversification excessive est reconstructible à partir du résultat produit, seul énoncé, alors que le procès d'uniformisation est présenté, aspectuellement, comme relevant du /duratif/. On pourrait ainsi envisager, au bout de la syntagmatisation de

l'opposition diversité/uniformité, le triomphe exclusif de l'uniformité : les éléments « discrets » inscrits dans l'espace, ne sont-ils pas menacés, à terme, de submersion ? Le sang, on le sait, est capable d' « inondation ». On s'aperçoit en fait que l'engloutissement des corps illustrera l'émergence, à la fin du parcours de transformation, d'un terme unique.

En tout cas, au niveau de l'énoncé énoncé, les différences persistent. Au moment d'être consommé, le spectacle de la mise en scène continue à être animé par une dynamique qui maintient la relation de tension que le sème duratif a contractée avec le sème ponctuel terminatif.

Le spectacle de l'horreur affecte celui qui le consomme. Il vient renforcer l'effet produit par les meurtres surnaturels. La mort selon le /paraître/ (l'évanouissement) provoquée par les meurtres surnaturels d'une part, par la mise en scène d'autre part, paraît liée, comme dans toute initiation, à une transformation qui est un « dessillement » (/faire paraître être/). L'escalier symbolise bien l'accession à un stade supérieur de spiritualité, l'ascension vers la transfiguration : au-delà de la reconnaissance du meurtrier sujet opérateur, il y va de la légitimation du diable dans son rôle de destinateur extérieur attribuant et garantissant, en dernier ressort, la croyance dans l'autorité absolue de Dieu, dont il est le délégué.

Tout se passe, désormais, comme si les meurtres commis l'étaient sur ordre et au profit de ce Dieu qui, paradoxalement, confère au pouvoir du démon un fondement transcendant. Désormais, les meurtres relèvent du /devoir-être/ (passage du doute à l'adhésion) ; le lexème « évanouissement » peut être indexé sur l'isotopie /sacré/ et l'on ne s'étonnera pas de ce que le baron endosse le rôle du /pénitent/. Les expériences fortes - la confirmation des meurtres surnaturels, la mise en scène de la mort - et les sensations éprouvées par le baron sont lisibles par rapport au programme d'usage de type thymique présumé par le programme de base de la /croyance/, sur la voie, donc, de la conjonction finale dans la foi.

Les meurtres surnaturels et le spectacle de la mort sont ainsi valorisés positivement (ou, du moins, non-négativement). Aux confins de l'histoire narrée, il peut donc sembler que l'historiette *Aventure incompréhensible* propose un nouvel exemple d'une transgression de l'interdit « dédramatisée ».

Tant il est vrai qu'ici comme ailleurs, l'/extraordinaire/ se dit à travers des modifications affectant les parcours figuratifs ainsi qu'à travers des thématisations étagées, articulées transversalement, et les « reclassements » axiologiques contextuels (émergence d'un complexe globalement positif) qu'elles entraînent. Le « meurtre surnaturel » apparaît comme une figure de la sanction (de la vengeance) ; enfin, sur l'ensemble [« meurtre surna-

turel » + /sanction/] se greffe le thème du /prosélytisme/.

Et une nouvelle fois, l'opération de « reclassement axiologique » dérange plus qu'elle n'apaise. Si la justice divine ne cautionne pas le crime, elle compose avec lui (formation d'un compromis axiologique et modal).

S'y ajoute qu'à côté de différents paliers thématiques, on peut envisager la pluralisation, horizontalement, de parcours thématiques associés à un même noyau configuratif, mais de statut différent.

La lecture du *M... puni* n'a-t-elle pas révélé que le meurtre « à répétition », le meurtre (d)écrit, n'est pas réductible à une unité fonctionnelle, qu'il libère des éléments de sens qui signifient obliquement ? La gratuité (apparente) doit être récupérée et interprétée à un autre niveau, investi par une thématique différente qui sera relue paradigmatiquement, en marge de l'ordonnancement syntagmatique.

On sait que le « double-jeu » conduit le diable à rapporter au système des valeurs traditionnelles servant de référence ce que ce système ne vise qu'à conjurer absolument. Dans cette figure complexe se croisent et se disposent en une suite cumulative des rôles - actantiels, thématiques - *a priori* conflictuels.

Il est ce Destinateur D_1 , qui promeut des valeurs rejetées par l'Institution, le /tentateur/ qui fait porter

la manipulation d'abord sur l'objet modalisé comme /être voulu/ : sont concernés, en l'occurrence, les procès comportant le sème aspectuel /excès/¹ ; connoté négativement, l'excès qui est toujours une dé-limitation, un défi lancé à l'ordre, à la maîtrise, à la mesure, impulse le /devoir-faire/ : c'est l'excès qui, d'après Cl. Zilberberg, « procure à la modalisation déontique ce qu'il faut bien appeler son objet (...) »².

Nonobstant l'élan affectif corrélable à une évaluation positive du crime - « Je les aime, les crimes, baron, je les désire, et mon sort me contraint à les punir » -, le démon est aussi un rétributeur-délégué. Le discours qu'on croyait monologique, d'assomption sans réserve, capable de distribuer différemment les valeurs sur les versants de la binarité permis/interdit, voire même de rendre caduc le clivage traditionnel, donne prise au dialogisme. On assiste à un chassé-croisé subtil de points de vue qui coexistent, alors même qu'ils s'excluent.

Insister sur l'incompatibilité du /vouloir-faire/

1. Cf. le texte : « (...) on faisait paraître le démon et (...) on obtenait de lui tout ce qu'on voulait » ; et plus loin : « (...) (il) se détermina à cette horreur, sous les seules clauses (...) d'avoir toujours également jusqu'à cet âge les facultés prolifiques au plus éminent degré de force » (nous soulignons).

D'après Cl. Zilberberg, « le manque et l'excès sont partiellement descriptibles, déductibles à partir des données figurales de l'aspectualisation : l'excès peut être décrit comme une reprise de la passance sur la saillance, comme la *discontinuation d'un arrêt* (...) », « Modalités et pensée modale », art. cit., p. 22.

2. Cl. Zilberberg, *ibid.*, p. 23.

faire/ transgressif et le /devoir-faire/ imposé de l'extérieur serait rendre compte du déchirement intérieur du sujet, d'une cohérence passionnelle en péril, que viendrait sauver la domination du /devoir/.

Or, plutôt que de régenter le /vouloir-faire/, le /devoir-faire/ le sert, en ouvrant un nouveau champ de possibles. La sanction donne lieu, on a pu le constater, au vice et à l'étalage de l'horreur.

D'ailleurs, recourir à la formulation synthétique « aimer les crimes », n'est-ce pas tout à la fois évoquer (invoquer) le système punitif, confirmer les interdits désignés traditionnellement, et exalter la transgression ?

Dans la bouche du démon, le terme « crime » témoigne ainsi de l'emprise de la langue de l'Institution et des représentations socio-culturelles qu'elle porte en elle ; il détermine une perspective et prépare l'apparition, dans le courant du discours, du lexème « punition ».

Il traduit aussi la *fascination* que le diable éprouve pour l'interdit. Les sèmes négatifs de « crime » ne sont pas suspendus en contexte. Tout porte à croire que, loin d'ébranler le /vouloir-faire/ et d'endiguer le flot transgressif, le « devoir sanctionner » et les normes que la répression a pour mission de consolider en amplifient le mouvement. Ils précipitent la mise au point d'une stratégie qui est à la fois de conservation et d'innovation - la conservation au profit de l'innovation. C'est relever le

défi qui a été lancé : comment effectuer des opérations transgressives et maintenir le système en l'état ? D'être contenue à l'intérieur des bornes de la société traditionnelle, l'ardeur innovatrice se cherche des voies originales, non pas de compensation, mais de célébration.

L'acte de « tuer » donne lieu à une dramatisation par dé-multiplication qui fait retrouver, au-delà de la justification pratique, la passion - l'obsession - du quantifiable, du saturable. Le geste peut se soustraire à l'économie du contrat (conclu par le baron et une instance rétributrice) et exhiber une gratuité thématizable par la /jouissance/.

Qu'on songe également au caractère « surnaturel » des meurtres, qui témoigne semblablement de la liberté de manoeuvre du diable, de la tentation du supplément fantaisiste, du luxe de l'extravagance.

Enfin, la mise en scène spectaculaire de la mort indique que le meurtre n'est pas seulement une figure de la sanction. Il est corrélable au thème de la /dé-mesure/ et, en ce sens, fondamentalement transgressif, destiné à être *joui*. L'on sait que la vraie jouissance est une jouissance de tête. Or, la mise en scène ne présuppose-t-elle pas une réflexion sur l'acte ? Ne constitue-t-elle pas l'« énonciation » et la communication de la jouissance à travers une exploration rationnelle des possibilités de mise en corrélation de catégories de l'expression avec des catégories du contenu ?

Si le spectacle est *joui* par son metteur en scène, il devra l'être aussi par ces spectateurs déjà pressentis, vers lesquels il est orienté, à la fois détermination et réponse à une attente préexistante.

Parmi ces spectateurs, il y a bien sûr le baron (niveau de l'énoncé énoncé). D'ailleurs, les lexèmes « évanouissement », « extase », « ravissement », « jouissance » ne peuvent-ils pas être rapprochés sur la base de sèmes communs, tels que celui de /disponibilité/ ?

On notera, en même temps, que l'articulation en trois épreuves (qualifiante, principale et glorifiante) du parcours figuratif de « reconnaissance » (« découvrir les meurtres »¹) est mimée dans l'ordre du signifiant.

En effet, l'expression (plan de la textualisation) fait correspondre au programme de compétentialisation le halètement nerveux de propositions courtes juxtaposées : « (...) il frappe, on ne répond pas, il enfonce une porte, il pénètre (...). » Il y a de même, toujours dans l'ordre des corrélations semi-symboliques, une mise en conformité du programme de la performance et du rythme ralenti, avant la chute - l'évanouissement... - finale : « (...) il ouvre une grande salle, il y voit sa femme, ses sept enfants et ses six domestiques, tous égorgés et jonchés à terre dans des attitudes différentes, au milieu des flots de leur sang. » Le constituant étendu « (...) du sang inondant les

1. Cf *supra*.

degrés lui annonce le malheur qui va l'anéantir » semble ainsi ménager la transition du programme de compétence au programme de performance : la conjonction avec le savoir met, provisoirement, un terme au programme de /reconnaissance/ (premier lieu scénique) ; en même temps, le sang indiquant le chemin, et dans l'attente d'une confirmation du savoir, le programme est relancé . Le sang sur les marches a une double fonction d'anticipant, donnant un avant-goût du spectacle en salle (deuxième lieu scénique) et préfigurant aussi, de par ses capacités d'engloutissement, la submersion finale des corps.

La mise en conformité des plans du contenu et de l'expression se vérifie à des niveaux différents : la précipitation des propositions martelées, qui débouchent sur une proposition plus ample, peut être corrélée aux thèmes de l'//inquiétude/ et du /besoin de savoir/ ; au niveau des représentations processuelles et aspectuelles, on fera correspondre la cascade des propositions juxtaposées à l'aspect inchoatif du procès « chercher » (à savoir). Soient, enfin, des éléments retardants enchâssés qui, gonflant la phrase, entravent la progression vers ce qui apparaîtra comme un point culminant ; au bout du programme de /quête/, la conjonction (niveau logico-sémantique) correspond à la détention du savoir (la certitude de la mort) qui est dé-tensive.

Ces correspondances témoigneraient ainsi, une nouvelle fois, de l'engagement de l'énonciateur, de son goût du

spectaculaire, du paroxystique. Certes, employer des lexèmes - affectifs, évaluatifs - comportant le trait /intensité/ (ainsi les lexèmes « inondant », « anéanti » ou « flot »), c'est en fait se conformer à ce que M. Riffaterre appelle une « esthétique de la plénitude »¹. En même temps, ces termes se chargent d'une connotation positive strictement contextuelle (ou reproduisant dans le texte le type de systématité entendu comme idiolecte).

La connivence liant l'énonciateur et le diable meurtrier, la mise en scène et « en description », le thème de la /jouissance/, il n'en faut sans doute pas plus pour confirmer l'hypothèse émise à la lecture du *M... puni* : à savoir qu'on peut également mettre sur le compte de l'/extraordinaire/ tout ce qui est dépense spectaculaire, supplément signifiant échappant à la mainmise du syntagmatique, tout ce qui ressortit à une écriture « improductive », pour reprendre une expression de M. Hénaff. Le parcours narratif qui, dans d'autres textes, correspond à la thématization de la /jouissance/ et détermine le déroulement syntagmatique est ici absent en tant que tel. Ce qui n'enlève rien à la portée subversive des « contrastes axiologiques » ainsi réalisés (par exemple, entre le thème de la /jouissance/ et celui du /prosélytisme/).

On se demandera, enfin, quel peut être le statut de l'énonciataire/narrataire.

1. M. Riffaterre, *Essais de stylistique structurale*, op. cit., p. 172.

Ce qui resurgit ici, dans les parties introductive et conclusive servant de cadre au récit proprement dit, ce n'est rien de moins que l'obsession du texte véridique : pas de mise à distance « dé-réalisante », comme dans mainte autre historiette, mais un « faire croire être vrai » tous azimuts. Il vise, à terme, l'adhésion sans réserve qui fait du contenu cognitif une croyance.

Sans doute la stratégie persuasive de l'énonciateur est-elle à la hauteur de l'enjeu. Au départ, un constat : les recherches, les vérifications dont l'aventure fait l'objet, les attestations de « réalité » la placent sous le sceau du savoir.

Un savoir qui, cependant, côtoie une nouvelle fois un manque de savoir : « incompréhensible », l'aventure oppose une résistance (le surnaturel se constitue en sujet contrepersuasif) dont la raison ne vient pas à bout, mais que la pensée peut inclure en tant que contenu. Au savoir de prendre en charge le manque de savoir - je sais que je ne sais pas tout ; à un raisonnement sans faille de fonder la *possibilité* même - « (...) il peut donc y avoir aussi des choses sur la terre que je n'entende pas » (nous soulignons) - du « fait » « incompréhensible ».

A travers le qualificatif « incompréhensible », l'énonciateur/narrateur annonce la disjonction de l'énonciataire d'avec l'objet d'une connaissance rationnelle, son nécessaire « retrait », sa passivation, sa « dés-activa-

tion » en tant que sujet d'une activité cognitive opératoire autonome.

L'énonciataire ne saurait en rester là : l'insuffisance du savoir exige une issue : la croyance. En même temps, comme le montre J. Fontanille, l'assomption à laquelle aboutit le faire cognitif est également conditionnée par un *faire thymique*¹. L'énonciateur prescrit à l'énonciataire une attitude appropriée, qui rend le faire thymique possible : « il faut baisser la tête² », « fermer les yeux » (les signes extérieurs, sur la dimension pragmatique, de l'humilité, de la soumission, du renoncement à la perception intellectuelle, à la rationalité scientifique). Il convient aussi, en admettant l'existence *possible* des choses « incompréhensibles » (dimension cognitive), de *dire* l'abdication ponctuelle d'une certaine forme de savoir et la nécessaire relève du *croire*. Ce qui, en retour, après exécution du programme en trois points, et après focalisation sur l'aventure incompréhensible (par extraction d'un élément de la classe des « choses » inexplicables : de la « vérité » générale à ce qui, par le biais du discours, peut l'illustrer) amènera l'énonciataire, dûment modalisé, à se conjoindre à la certitude de sa « réalité ».

1. Cf. notamment J. Fontanille, « Pour une topique narrative anthropomorphe », *Actes Sémiotiques-Documents*, VI, 57, 1984.

2. Qu'on se souvienne que la « tête symbolise en général l'ardeur du principe actif. Il inclut l'autorité de gouverner, d'ordonner, d'éclairer », J. Chevalier, A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Éd. Seghers et Éd. Jupiter, 1974, p. 287.

Le narrateur intervient par le biais d'une argumentation rondement menée: elle fait passer l'énonciataire de « contester » (la « réalité » de « choses » incompréhensibles (/pouvoir ne pas être/) à « affirmer » (/ne pas pouvoir ne pas être/) et à « admettre » (/pouvoir être/) ; portant justement sur la faillite du savoir (faire admettre le non-savoir), elle enclenche un mouvement de croyance: de « repousser » (/devoir ne pas être/) à « tolérer, accepter » (/ne pas devoir ne pas être/) et à « adhérer » (/devoir être)¹.

Est-ce donc là ce qui mobilise l'énonciateur ? Est-ce à réhabiliter le thymique - et aussi la docilité, la perméabilité déférente à ce qui s'impose de l'extérieur - qu'il s'emploie ? Alors même que dans les romans libertins de Sade, mais aussi dans *Le M... puni*, la raison, triomphante, va jusqu'à domestiquer la passion.

L'énonciateur/narrateur cherche à juguler les critiques trop vives qui feraient barrage à la croyance et mettraient en péril le discours de la transgression .

En effet, réfuter la possibilité ou la nécessité de croire serait refuser à l'aventure la « respectabilité » que lui confère l'ancrage dans la « réalité ». Ce serait frapper de nullité le contrat de véridiction qui, déjà à travers l'appellation générique, compte (pré)orienter la lecture et constitue une condition de possibilité du dis-

1. Cf. les carrés que propose J. Fontanille, notamment dans *Le savoir partagé, op. cit.*, p. 60.

cours de la transgression.

A l'inverse, pousser l'énonciataire à se soumettre à la domination d'un Destinateur extérieur garant des valeurs, valoriser positivement la confiance, c'est prôner la dépendance axiologique du faire cognitif ; le destinataire *reçoit* et *subit* plutôt qu'il n'*agit* dans le cadre d'une construction personnelle. Le surnaturel n'est-il pas alors une structure de médiation qui amplifie la « politique de disculpation » engagée par le contrat de véridiction ? Ne dira-t-on pas que la transgression « surnaturelle » s'impose, incontournable, « incompréhensible », au point d'en devenir « acceptable », voire d'emporter l'adhésion ? Le surnaturel donnerait du jeu au texte, à la fois écran et brèche toujours ouverte où peut s'engouffrer la transgression.

L'énonciateur travaille à faire de l'énonciataire son complice qui, « uni étroitement », selon l'étymologie, lui soit tout acquis, corps et âme.

Cette intervention de l'ordre de la manipulation n'est sans doute pas sans rappeler les perversions du roman libertin qui se proposent d'affecter le corps du lecteur, de faire en sorte qu'il ne « peut manquer d'être happé quelque part par un signifiant de son désir »¹. Ce que M. Tort définit comme l'« effet Sade » ne serait, peut-être, pas fondamentalement différent, fonctionnellement, de

1. M. Tort, « L'effet Sade », *art. cit.*, not. p. 75.

l'évanouissement ainsi que de cet abandon qu'exige tout acte de foi. Tant il est vrai qu'ici et là, le sujet opérateur autonome est, invariablement, *débordé*.

On constate en tout cas que, sous ses différentes formes, de la confiance *a priori* à l'adhésion après évaluation et à la foi qui se fonde sur l'insuffisance du savoir, c'est le croire qui rend ici possible la prise en charge, contextuellement, des micro-récits transgressifs « aménagés » par une thématization englobante axiologiquement contrastée. C'est en tant qu'il se (pro)pose comme délimitant que le croire autorise l'incorporation de la transgression dans une formation signifiante, globalement « positive » (du point de vue de la société traditionnelle).

2.4. La « transgression langagière » et ses limites

Dans les historiettes *La fleur de châtaignier*, *L'évêque embourbé* et *Attrapez-moi toujours de même*, c'est la langue qui, proprement, fournit les limites dont la transgression a besoin. D'où cette double interrogation : la transgression est-elle une nouvelle fois soumise à un « contrôle » ? Et si oui, quel est donc le mode de régularisation adopté ?

La langue classique apparaît, nous dit M. Foucault, comme cette instance de médiation obligée, neutre et transparente, par laquelle passe toute connaissance, fût-elle encore irréfléchie. A travers la représentation

s'esquisse un ordre, fût-il encore imparfait. La grammaire est naturellement « prescriptive, non pas du tout parce qu'elle voudrait imposer les normes d'un beau langage (...), mais parce qu'elle réfère la possibilité radicale de parler à la mise en ordre de la représentation »¹. C'est ainsi au niveau de la blessure sur le « corps » de la langue que peut se capter l'énergie transgressive qui galvanise, le frisson conquis sur la quiétude des discours répétiteurs de culture.

En tant que « forme absolue de la Loi »², la langue classique prête le flanc aux agressions. Étant « ce par quoi se constitue toute socialité »³, elle opère des exclusions, triant, hiérarchisant, systématisant, refoulant des signifiés interdits. Elle incite à ce travail de sabotage qui ne vise rien de moins qu'à défaire les liens constitués, à désenclaver ce que la culture enserme. Il s'agit d'opposer aux restrictions (sur le plan du signifié comme sur celui du signifiant) la parole qui diffuse, la parole de la dépense, qui « jouit »⁴, parole multiple, interchangeable.

Mieux : la langue devient, de ces agressions, l'enjeu suprême. Pour citer encore M. Hénaff, « le tout dire est formellement le crime qui engendre tous ceux qu'il énonce.

1. M. Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, NRF, Gallimard, 1966, p. 101.

2. M. Hénaff, *Sade, L'invention du corps libertin*, op. cit., p. 85.

3. *Ibid.*, p. 94.

4. *Ibid.*, p. 83.

C'est le crime sadien par excellence. Il n'y en a du reste point d'autre »¹. La rhétorique classique, cette forme de la « maîtrise », qui fonde et surveille le système de l'esquive, du détour, tentant de « codifier les écarts »² eux-mêmes, est « cet espace qui entoure le nom, le fait osciller autour de ce qu'il représente (...) »³. La transgression doit donc, avant tout, être une affaire de *nomination*. Irruptive, celle-ci sera forcément disconvenante, au sens où Du Marsais⁴ emploie ce terme.

La différenciation que présuppose l'acte de nomination transgressif paraît indissociable d'une axiologie. L'interdit, le refoulé circonscrit l'espace du manque. C'est ce manque (celui de la nomination « juste »⁵, dans la plénitude de la langue ligaturée) qui peut fournir au

1. *Ibid.*, p. 95.

2. Cf. Le Groupe MU : « (...) la rhétorique classique, qui tentait de codifier les écarts - pratique qui caractérise en gros le classicisme - et qui, en outre, codifiait les contenus aussi bien que les formes. C'est la distinction bien connue entre les "figures d'autorité" et les "figures d'usage". Non seulement on décrit le transport de sens métaphorique, mais encore on dresse la liste des métaphores permises, liste qu'on ne peut allonger qu'avec prudence », *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970, p. 13.

3. M. Foucault, *Les mots et les choses*, *op. cit.*, p. 133.

4. Ph. Roger reproduit en ces termes la définition de Du Marsais (*Logique et principes de grammaire*, tome premier, p. 410 sqq) : « Il y a "disconvenance", écrit Du Marsais, lorsque "les mots qui composent les divers membres d'une période ne conviennent pas entre eux, soit parce qu'ils sont construits contre l'analogie ou parce qu'ils rassemblent des idées disparates". (...) Mais disconvenance aussi, sémantique celle-là, que de "traitant un sujet grave, se servir de termes bas" », *La philosophie dans le pressoir*, *op. cit.*, p. 201.

5. M. Foucault, *Les mots et les choses*, *op. cit.*, p. 134.

vouloir du sujet l'objet de valeur auquel il aspire à se conjoindre, motivant son mouvement de quête.

N'est-ce pas de cela qu'il est question dans l'historiette *La fleur de châtaignier* ? De l'émergence du mot « à outrage » qui électrifie l'énoncé, malgré et peut-être aussi à cause de l'énergie dissuasive déployée.

Que vise en effet le programme de censure de S_1 (=la mère), sinon la double aliénation de S_2 (=la fille) en tant que sujet d'énonciation¹ et en tant que sujet cognitif cherchant, par la voie du questionnement, à entrer en possession du savoir défaillant ? C'est appeler, contre l'intérêt qui émeut, porte en avant et risque, à l'obéissance aveugle, qui est confirmation et consécration. C'est conjurer par avance la blessure du mot et, la langue étant « une connaissance »², l'effraction pratiquée sur ce que la langue de la culture, à travers le clivage et le cloisonnement, a pour mission de celer ou, tout au moins, de « représenter » obliquement.

Or, rien de tel, sans doute, pour aiguïser le besoin de savoir, que les interdits, rendus palpables, dont le discours de la transgression est ceinturé. Toute « chose » n'est pas bonne à dire, alors même que la sanction négative qui se réclame de ces interdits reste impénétrable : « Et pourquoi donc, maman, (...). » Ce qui est en jeu, c'est le droit de tout savoir sur les ruines d'un partage,

1. Cf. le texte : « Taisez-vous donc, mademoiselle, ne dites pas de ces choses-là, je vous en prie. »

2. M. Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 309.

d'une sécession qui invoque pour toute légitimité celle conférée, *a priori*, par l' « autorité ». Ce qui se décide, c'est l'« activation » du sujet.

N'est-ce pas aussi pour prouver *in extremis* la cohérence de ce discours traditionnel, en explicitant le lien entre la sanction négative et ce qui l'a occasionnée et en confirmant son rôle de pédagogue, que l'abbé se voit contraint de nommer l' « innommable » ? Une leçon de mots, mais aussi de choses, si « *attribuer un nom aux choses* » c'est « *en ce nom (...) nommer leur être* »¹.

Parmi les constatations qui dès lors s'imposent, retenons d'abord celle-ci : on retrouve l'étagement thématique observé dans les autres historiettes. Sur l'ensemble [« énonciation subversive » + /vice/] se greffe le thème connoté positivement de l'/instruction/. Ici joue une nouvelle fois la logique du « rachat » par motivation de l'acte transgressif. La nomination « à scandale » n'est pas un acte abrupt. Du moins est-elle en gestation dès la confrontation des programmes de compétentialisation et de décompétentialisation. Elle constitue cette menace (le « désordre » sémantisant l'objet modalisé selon le /devoir ne pas être/) par laquelle la vigilance de la mère gardienne des valeurs traditionnelles se trouve interpellée. Elle est pour ainsi dire portée, mûrie et rendue inévitable par le dialogue.

Que la modération soit nécessaire même en matière de

1. M. Foucault, *Les mots et les choses, op. cit.*, p. 136.

transgression, c'est ce qu'indique justement l'énonciation subversive. Elle constitue une rupture ; elle permet l'incorporation de l'inadmissible, et porte, au niveau du signifiant, les stigmates de l'autocensure : le silence du sous-entendu et, au niveau du texte, les points de suspension. D'ailleurs, quand le nom « à outrage » électrifie l'énoncé qui tend vers lui - « Eh bien, mademoiselle, c'est que ça sent le f... » -, la déchirure est localisée, circonscrite. Peut-être pourrait-on voir dans cette « interaction » le modèle même de transgressions concevables par rapport à, et à l'intérieur de, l'univers traditionnel : elles en reçoivent leurs limites, celles qui les suscitent et celles qui les referment.

Dira-t-on qu'après l'attente qui, pour Cl. Zilberberg, est une des « configurations maîtresses d'une temporalité rémissive »¹, les « valeurs émissives » précèdent le retour du « rémissif », vécu comme choc, comme mutilation ? Bien sûr, l'effaçure invite au décryptage. De quoi parle le silence, sinon de ce signifié (sous-)entendu ? Mais il renvoie, aussi, à l'axiologie traditionnelle.

Surtout, obliger à l'activité du déchiffrement, c'est maintenir, contre l'étalement dans le roman libertin², qui

1. Cl. Zilberberg, *Raison et poésie du sens*, op. cit., p. 102.

2. Cf., par exemple, l'Introduction des *Cent vingt journées de Sodome*.

M. Hénaff note à propos du roman libertin que s'il comporte des « clauses d'énigme », la demande d'attente « relève alors peut-être plus d'un impératif méthodologique que d'une technique narrative », *Sade, L'invention du corps libertin*, op. cit., pp. 69-70.

se propose de jouer cartes sur table, le « code de l'énigme » ; celui-ci connote sans doute toute une esthétique du caché et du révélé, reçue, traditionnellement, comme /euphorique/.

D'ailleurs, d'un point de vue narratif, le secret monté en énigme n'apparaît-il pas comme *constituant* ? N'appelle-t-il pas le récit, selon une formule éprouvée, à remplir l'écart entre le /vouloir-savoir/ et le /ne pas devoir savoir/ et la conjonction finale ? Avec, cependant, cette « fausse note » qui nous rappelle que rien n'est jamais simple : le mystère n'en est pas vraiment un, puisque la déclaration liminaire du narrateur dévoile, mais en des termes choisis¹, ce qui constituera le pivot de l'aventure.

Comme quoi l'espace du récit servira à préparer, non pas tant l'avènement d'une connaissance, qu'une redite, ou plutôt, la fulgurance d'un signifiant. A ce niveau, la nomination « juste », crue, s'offre comme pure dépense, en vertu d'une logique qui est désormais celle du plaisir : « on jouit bien des mots »². Aussi bien cette jouissance est également celle de l'abbé, au niveau de l'énoncé énoncé. Et sans doute les éléments figuratifs « pincer le jabot » et « flûter le son de la voix », comme aussi le

1. Cf. le texte : « On prétend (...) que la fleur de châtaignier a positivement la même odeur que cette semence prolifique qu'il plut à la nature de placer dans les reins de l'homme pour la reproduction de ses semblables. »

2. Ph. Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, op. cit., p. 118.

gonflement de la phrase par des éléments retardants peuvent-ils être rapportés conjointement aux thèmes de l'/embarras/ et de l'/excitation/.

Quant aux jurements, lexicalisés comme tels dans *L'évêque embourbé*, que « quelques personnes pieuses » estiment outrageants, leur intérêt provient largement de ce qu'ils occasionnent, tant au niveau de l'énonciation qu'à celui de l'énoncé-texte.

Ainsi, face à la proposition d'un programme de compétence où, comme l'indique H. Quéré, les « "jurements" représentent la valeur modale du /pouvoir faire/ »¹ (pouvoir faire avancer les chevaux), l'évêque est dans une « situation d'impasse modale que traduit, d'un côté, le /ne pas pouvoir faire/ conforme à son "état" (...) et, de l'autre, le /ne pas pouvoir ne pas faire/ de celui qui, "embourbé" dans son dilemme, se voit contraint de prendre une décision »². Pour se tirer d'affaire, l'évêque opte pour le /réalisme/ qu' H. Quéré inscrit dans la « deixis positive » du « carré de la morale »³.

On retrouve ici ce qui se révèle être une constante formelle des historiettes, à savoir les thématisations étagées (le micro-récit [« jurement » + /outrage/] est sous-tendu, localement, par un thème de type /euphorique/, ainsi celui du /rétablissement de la situation/).

1. H. Quéré, « De Sade à Yeats et retour », *art. cit.*, p. 26.

2. H. Quéré, *ibid.*, p. 27.

3. H. Quéré, *ibid.*, p. 27.

Plus précisément : on assiste au difficile accouchement d'un compromis axiologique et modal. En témoignent l'adjectif « doucereux » et les interjections « Eh bien, eh bien » qui, de concert avec le « donc », « s'interprètent sémiotiquement comme la trace - "convertie" et "anaphorisante" - où se condensent la configuration discursive et/ou le parcours figuratif de la /délibération/ »¹. Au moment d'être accordée, l'autorisation litigieuse est assortie d'une exhortation à la mesure : « jurez donc, mon enfant, *mais bien peu* (...). » Ainsi se confirme, signe de croix et paternalisme (« mon enfant ») à l'appui, l'identité de l'évêque délégué de l'Instance transcendante.

Cette volonté de jouer serré - lâcher du lest, c'est-à-dire « faire les concessions, les sacrifices nécessaires pour éviter une catastrophe (...) » (*Petit Robert*) -, cette « minimisation » de la transgression conçue comme graduable, ce contrôle exercé sur ce qui est, par nature, « jaculation brutale »², on peut les mettre en parallèle avec l'amputation du signifiant observée dans *La fleur de châtaignier*. D'ailleurs, le mouvement de censure en vint-il à marquer la « forme » même du jurement, on aboutirait sans doute à ces « changements » (par « remplacement du nom "Dieu" par quelque terme innocent », par « mutilation du vocable "Dieu" », par « création d'une

1. H. Quéré, *ibid.*, p. 28.

2. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, NRF, Gallimard, 1974, p. 257.

forme de non-sens ») décrits par E. Benveniste¹.

Soit enfin ce « message subversif » de l'historiette, où s'énonce la disqualification de la compétence épistémique de « quelques personnes pieuses ». Ce n'est pas l'axiologie (ainsi la valorisation négative de l'/outrage/ à l'intérieur de l'espace cognitif considéré) qui est en cause, mais bien le « préjugé » que l'énonciateur dénonce par le biais d'un programme « persuasif » cherchant à « détromper »².

Le « message subversif » est clair : la transgression n'est pas là où on la croit. On ne ramène le « jurement » au thème de l'/outrage/ que pour avoir subi une manipulation d'ordre véridictoire, ou encore à cause d'un écart entre les différents savoirs mis en jeu.

On en oublierait presque que si le message de l'énonciateur est subversif, c'est parce qu'il s'inscrit en faux contre les « idées reçues ». C'est surtout parce que la nécessité de l'outrage, qu'on croyait un peu trop prestement évacué - outrage à l'ordre social perpétué par un ordre du discours -, demeure. Ce qui importe, ce n'est certes pas le jurement en tant que tel, mais la blessure au niveau de la langue. Il s'agit de transgresser des interdits (tels que l' « interdit du nom divin » (E. Benveniste)), non plus - et c'est cela qui paraît particu-

1. E. Benveniste, *ibid.*, p. 257.

2. Selon la formule d'H. Quéré qui « résume l'état final », le /croire être/ doit porter sur l'« objet de savoir modalisé, soit ici : "il n'est pas vrai (illusion ou mensonge : /paraître + non-être/) que P" », *art. cit.*, p. 18.

lièrement inadmissible - pour offenser l'« Éternel » et satisfaire un besoin « profondément enfoui dans l'inconscient »¹, mais pour le plaisir : celui que peut procurer telle production phonique parce que, justement, elle fait l'objet d'un « tabou linguistique », parce qu'un « certain mot ou nom ne doit pas passer par la bouche »².

Rien ne s'oppose à ce que, identifiable grâce à un certain nombre de signaux d'alerte (structure syntaxique de l'interjection, formules contraignantes importées d'un intertexte, gestuaire et prosodie caractéristiques - mimique, intonation, ...-, contexte désambiguïsant), le jurement soit considéré comme un élément « pluri-discursif » (J. Courtés). Il est alors exploitable par des thématisations variables, telles que l'/exaspération/, la /fureur/, l'/impatience/, connotées comme /dysphoriques/ du point de vue de la société traditionnelle.

Seulement, là n'est pas le tout. D'une part, on assiste à la formation d'un compromis axiologique. D'autre part, c'est l'*ambiguïté* axiologique, la tension entre le « complexe axiologique », globalement positif, et la thématisation « supplémentaire » de la /jouissance/ qui mobilise vraiment le sujet interprétatif ; plus sûrement, sans doute, que le compromis qui, par le maintien dans une deixis déterminée - ici la deixis positive - est toujours

1. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, op. cit., p.257.

2. *Ibid.*, p. 255.

conservateur.

Dans *Attrapez-moi toujours de même*, tout semble se résumer en une histoire de dupe qui, formellement, s'ajuste parfaitement aux autres historiettes du corpus, reproduisant un même modèle sous-jacent.

Par nécessité, pour assurer le bon fonctionnement de son commerce (thématisation positive englobante), la matrone met au point une stratégie déceptive. Si « ça marche », c'est grâce à la relation fiduciaire entre les deux parties que les opérations d'échange maintes fois répétées (fondant une régularité dans l'irrégularité) ont pu consolider. L'union homosexuelle (configuration valorisée négativement) n'est d'abord pas identifiée comme telle ($e + \bar{p}$). Le mensonge ayant décalé le savoir du cardinal par rapport à celui de la matrone. on est en présence d'une transgression - des normes du « commerce réglé » - « par procuration ».

C'est ce cadre, tracé par la structure algorithmique d'un récit « finalisé », que vient déborder la thématisation de l'« union homosexuelle » par la /jouissance/ ; une jouissance en « connaissance de cause », après passage du savoir erroné au savoir vrai. Ce qui confirme l'idée d'un mécanisme « à double détente » : sitôt lancée, la transgression est récupérée ; ou encore, elle paraît d'abord contenue dans les limites d'une thématisation fonctionnelle, « génératrice », globalement positive. C'est de ces mêmes limites que l'acte transgressif se sert pour

se libérer, s'« éjecter », s'afficher comme pure dépense et gratuité.

On en resterait là et l'on n'y verrait finalement rien que de très banal (l'ordinaire de l'extraordinaire, le « désordre » n'échappant pas à quelque type de systématiquité, à l'emprise des structures idiolectales), s'il n'y avait, articulée à la dimension pragmatique, l'activité cognitive de « prise en charge discursive » de la transgression : soit sa réitération par inscription dans l'espace de la langue.

Examinons donc la dernière intervention du cardinal à partir de ce qui semble l'organiser, à partir de ce silence dont les points de suspension sont l'équivalent typographique : « (...) il ne faut pas manquer de m'avertir, parce que... ce que je ne vois pas dans le premier cas, je le verrais dans celui-ci. »

En rompant le continu textuel, les points de suspension créent une attente fiduciaire, en vertu des « règles conversationnelles » : le « devoir dire », le « savoir dire » et le « pouvoir dire »¹ des acteurs énonciatifs ne définissent-ils pas, au niveau du contrat énonciatif de conversation, comme un protocole de « dialogisme » ? Celui-ci vise à protéger les propos entre autres contre cette cassure qui, au-delà de toute polémique conversationnelle, et à moins d'une relance de l'énonciataire suppléant les

1. Cf. J. Fontanille, « Cause toujours ... Je focalise », *art. cit.*, p. 45.

lacunes, pourrait signifier la fin de l'interaction. Les points de suspension sont ainsi à l'origine de l'inquiétude d'un énonciataire mû par un /vouloir savoir/ et qui craint de rester sur sa faim. Les points de suspension ouvrent une interrogation qui appelle un apaisement, une confirmation de la non-violation des règles conversationnelles. Ils contractent une relation de tension avec ce qu'ils introduisent, avec la reprise de la parole, retardée et par là même mise en valeur (effet de dramatisation). Celle-ci correspond à la fois au terme /terminativité/ clôturant l'attente, et à l'/inchoativité/, à l'ébranlement après l'inhibition.

Si les points de suspension sont diversement thématissables - ainsi par la /pudeur/, la /réticence/ ou encore le /« suspense »/ -, il appartient au contexte de retenir l'une de ces thématissations, au détriment d'autres possibles.

En l'occurrence, le démonstratif neutre « ce », dont le contenu minimal se précise lors de son actualisation discursive, déclenche lui-même un processus interprétatif nécessaire (par opposition, par exemple, au sous-entendu, qui a la particularité d'être « facultatif »¹). La marge de manoeuvre de l'énonciataire est réelle, quoiqu'étroite. L'abbé réduit officiellement le parcours de « substitution » au thème de la /méprise/, soit à la neutralisation

1. Cf. A. Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique*, op. cit., pp. 122-123.

par inadvertance de l'opposition « pertinente ». Du même coup s'esquisse implicitement le paradigme des attributs distinctifs sur lesquels sera prélevé, sous l'effet du contexte, tel trait sélectionnant, à son tour, tel parcours figuratif à l'exclusion d'autres, restés virtuels.

Cette opération de tri paraît être du ressort, justement, des points de suspension qui entrent ainsi avec ce vers quoi ils acheminent l'énonciataire dans un rapport de détermination réciproque. En choisissant le démonstratif « ce », l'abbé opte pour la discrétion du signifiant. Cet effort de « modération » (la sémantisation « minimale » avant l'offensive interprétative) semble alors s'inscrire dans la même logique que le recours aux points de suspension qui sont reçus, après relecture, comme un signe de /pudeur/.

Cette sémantisation influe, en retour, sur la suite dont elle conditionne la lecture. Procédant de manière sélective, l'interprétation prélèvera sur le paradigme des « signes distinctifs » celui-là même que la langue classique ne veut représenter qu'indirectement.

Pudeur « vraie » ou coquetterie d'initié s'adressant à ses pairs ? Luxe allusif, détournement de la rétention langagière et utilisation à des fins de plaisir ? Le tout n'est lisible que par rapport au programme de /redéfinition du contrat/ (« (...) il ne faut pas manquer de m'avertir (...) »). Dans la dépression du démonstratif neutre paraissent bien se célébrer, après le rétablisse-

ment de la confiance¹, les liens de complicité entre l'abbé et la duègne. Finalité pratique donc, mais aussi, et peut-être surtout, la jouissance du dire qui s'exalte de se savoir contrainte. Plus que jamais, l'ambiguïté est au bout de l'histoire ou de l'historiette.

1. Cf. l'échange qui se veut rassurant : « Madame, dit-il à la duègne, je ne vous blâme pas de votre méprise. - Monseigneur, excusez. - Eh non, non, vous dis-je, je ne vous en blâme pas. »

CHAPITRE III

ENJEUX ET CONDITIONS DE POSSIBILITÉ DU DISCOURS DE LA TRANSGRESSION

1. LA RÉCURSIVITÉ DU TRANSGRESSIF

Du point de vue de la production discursive qu'elle impulse, la transgression peut ainsi apparaître comme génératrice. Elle convoque les structures de coercition (manifestations figuratives de la Loi ; Destinateur modalisant le Destinataire-sujet selon le /devoir ne pas faire/) en vertu desquelles elle se définit.

C'est bien là ce qui caractérise le programme de transgression et permet de le distinguer du programme narratif en général. Tout programme narratif, participant d'une dynamique signifiante, est déjà un ébranlement, où la progression se conquiert, sinon sur la récession, du moins sur l'arrêt, l'immobile. La transgression, quant à elle, réclame la Loi, des interdictions à enfreindre ; elle a la nécessité audacieuse de la subversion.

Elle est cette énergie accumulée à la faveur de « butées » externes, qui, en retour, la suscitent. Il lui appartient alors de gérer la montée de la tension et

la détente que nécessairement celle-ci appelle : le sujet se conjoint à l'objet de valeur « voulu » en même temps (ou parce) qu' « interdit ». Le sentiment de manque, corrélable à la disjonction, est relayé par la satisfaction (conjonction). Et le plaisir (la jouissance) que procure la détente est alors coupable.

Du moins, l'est-il vraiment qu'aux yeux des libertins l'opération n'aura pas été vaine. Or, rien n'est moins sûr puisque, nouveau défi, il faut combattre la fugacité du plaisir : il est très proche, en raison de la tension terminative surdéterminée par l'intensité, de son aboutissement, de l'état dans lequel il se résout.

On propose d'envisager le faire transgressif à la lumière de la structure polémique contraignante de la provocation. En se conjoignant à un objet de valeur interdit (de l'ordre du /devoir ne pas être/), le sujet S_1 transmet à S_2 (anti-sujet) un énoncé persuasif qu'on formulera comme suit :

$$PN = F \left\{ S_1 \longrightarrow \left[S_2 \quad \cap \quad O_1 \quad (O_2 \quad (O_3)) \right] \right\}$$

où O_1 : jugement épistémique (la certitude de S_1)

O_2 : objet de savoir (le savoir de S_1)

O_3 : $S_2 \cup pf$ (S_2 est dépourvu du /pouvoir-faire/);

plus précisément : il s'agit du /pouvoir faire ne pas faire/ (pouvoir empêcher, pouvoir faire respecter les interdits, notamment par l'intimidation ou la menace).

Ce déni de la compétence de S_2 appelle nécessairement (modalisation de S_2 selon le /ne pas pouvoir ne pas faire/) une « réaction » : il ne peut s'agir, en l'occurrence, que de prouver cette même compétence en l'employant dans un programme de sanction (peu importe, à ce niveau, que la sanction soit effective ou qu'il s'agisse d'un simulacre).

Or, la sanction est toujours délimitative et, inévitablement, elle *épingle* : correspondant, aspectuellement, au moment terminatif et, modalement, au jugement épistémique porté notamment sur le faire (engageant une opération évaluative par mise en rapport du programme narratif avec les valeurs dont le Destinateur se porte garant), elle signifie la reconnaissance qui clôt la performance, l'intégration du procès au système. La sanction correspond à l'acte de nomination (qui est aussi classification, inscription dans des cases qui attendent d'être remplies), vers lequel, en dernière instance, le programme narratif s'est acheminé. Positive ou négative, la sanction confirme et conforte implicitement les interdits et la répression qui limitent, entravent et inhibent.

La transgression des interdits serait-elle condamnée à n'être qu'un sursaut éphémère ? Le vouloir, passagèrement ascendant, serait-il invariablement happé par la structure éthique qui supporte le discours traditionnel ?

D'avoir provoqué et implicitement organisé ce qui vise à la maintenir en suspens, la limite resurgit encore. Le « plaisir » est alors moins dévastateur que mortellement

atteint, voué à s'épuiser.

Ce qui, en retour, peut provoquer chez le sujet un nouveau sentiment de manque : Cl. Zilberberg envisage le manque comme une « emprise de la saillance sur la passance »¹. La négation du manque peut encore, dans certaines conditions (émergence du /vouloir : devoir ne pas faire/ et du /pouvoir faire/), motiver le parcours du sujet de faire, etc. D'après P. Klossowski, « la transgression (l'outrage) paraît absurde et puérile si elle n'arrive à se résoudre dans un état de choses où elle ne serait plus nécessaire. Mais il est dans sa nature que, cet état même, elle ne puisse jamais le trouver »². Ceci s'expliquerait ainsi par la nécessaire inscription de la transgression dans le cadre de la communication contraignante, et des dépendances qui en découlent.

On se demandera donc quelles sont, dans les textes de Sade, les conditions de « viabilité » de la transgression.

2. LA CONTINUITÉ TRANSGRESSIVE DANS LE ROMAN LIBERTIN

La structure éthique, il n'est pas question, pour Sade, de la déconstruire : c'est elle qui « fonde » ou autorise le mouvement transgressif. D'ailleurs, le tentât-il qu'il se trouverait déjà aux prises avec la langue classique,

1. Cl. Zilberberg, « Modalités et pensée modale », *art. cit.*, p. 22.

2. P. Klossowski, *Le philosophe scélérat*, *op. cit.*, p. 27.

chargée de manifester la pensée, fondatrice d'une socialité et forme de la Loi. Quelle issue inventer ? Dans ses romans libertins, il choisit de conserver la structure éthique, mais retournée.

M. Hénaff fait remarquer que pour le sujet classique l'« *hétérogène* (de la pulsion) ne saurait que venir du *dehors* (...) ; il n'est pas l'indice d'une contradiction marquant la place inassignable du sujet, mais le programme d'une destruction à opérer dans un dehors à conformer au désir »¹. D'où la nécessité, à moins de faire la bête, l'enfant ou le fou, de construire une « contre-société n'ayant d'autres lois que celles du désir libertin »².

Cela signifie-t-il que le vouloir a désormais pour contenu le /devoir faire/ ? Dans un premier temps, l'écart est encore repérable à partir d'un centre fixe de référence, l'Institution. Dira-t-on que la compétence du sujet comprend alors le /vouloir : (/devoir faire : devoir ne pas faire/)/ ?

Evidemment, dans un état de perversion généralisée ou, mieux encore, dans un espace « dé-normé » (M. Hénaff), clos, à l'abri de la sanction d'un Anti-Destinateur-judicateur, les limites dont la transgression a besoin doivent lui venir d'ailleurs. Les victimes sont ici privées de la parole, reléguées, au dire de M. Hénaff, « au silence

1. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, op. cit., p. 49.

2. M. Hénaff, *ibid.*, p. 49.

d'une masse anonyme incapable de révolte »¹.

Un « épisode » transgressif qui se clôt, classable et répertoriable, provoque une rupture, convoque le temps « diviseur »², installe l'attente³. N'est-ce pas la hantise de l'interstice - le temps « barre le désir »⁴ - qui précipite alors l'enchaînement, plus ou moins effréné, de transgressions prises dans la logique de dépassements incessants ?

Dans l'espace ainsi circonscrit peuvent s'expérimenter des combinaisons inédites, régies par des considérations d'ordre à la fois qualitatif et quantitatif. Il s'agit, l'hypothèse de la « subjectivité » évacuée, de créer l'imprévisible et de n'admettre d'autres bornes que celles de la perversion saturée, quand le « tout dire » est consommé.

Une façon, tout compte fait, de simuler, à l'intérieur de l'orgie, une « continuité » transgressive à travers la concaténation de transgressions hiérarchisées. C'est se donner l'illusion d'une transformation des limites (entre les transgressions)⁵. La continuité est faite de succes-

1. M. Hénaff, *ibid.*, p. 77.

2. M. Hénaff, *ibid.*, p. 160.

3. Cf. Cl. Zilberberg qui considère « le retard et l'attente » comme les « configurations maîtresses » d'une « temporalité rémissive », *Raison et poétique du sens*, *op. cit.*, p. 102.

4. M. Hénaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, *op. cit.*, p. 140.

5. Il s'agit, en l'occurrence, de limites temporelles, et sans doute faut-il tenir compte, également, des écarts qui marquent moins l'espace - on ne change pas de lieu - que les acteurs.

sions ; celles-ci sont réfractaires à toute intégration supérieure, un peu à l'instar du corps-machine, du corps en morceaux, lorsque l'étape ultime invente l'escamotage du sujet, tant cognitif que pathique, la dépersonnalisation à outrance¹.

Le libertin se livre au plaisir de mensurations trop méthodiques, de la comptabilisation minutieuse des corps comme des « connexions » réalisées, des « passions » perverses, mais aussi, comble de malice, de celles reconnues et admises. Il faut les détailler, les varier encore, les inventorier, les cataloguer : de ce « projet encyclopédique »² de l'excès, *Les cent vingt journées de Sodome*, où le souci de description exhaustive insiste dans le récit même, fournissent l'exemple le plus parlant. Ici, l'on distingue « avec soin chacune de ces passions par un trait en marge, au-dessus duquel est le nom que l'on peut donner à cette passion »³.

Sans doute est-ce, par cette dépersonnalisation, tourner en dérision, le plus efficacement possible cette autre opération d'évaluation (par reversement du faire dans le système des performances surdéterminé idéologiquement),

1. Ne retrouve-t-on pas, d'ailleurs, dans le corps « dispersé » les sèmes /Mélange/, /Multiplicité/, /Étendue/ obtenus après intervention de la fonction de « Radicalisation » ? (Cf. le modèle sémantique supportant le discours traditionnel).

2. M. Hénaff, *ibid.*, p. 65.

3. Sade, Introduction aux *Cent vingt journées*, in *O.C.*, t. I, éd. cit., p. 79.

qui supposerait entier le « sujet » défait à grands frais, et inaltérée « la voix de la conscience ».

La forme même du roman libertin s'en ressent. Peut-être dira-t-on que le ressassement mécanique, l'enfilade interminable de scènes qui se suivent et se répètent et s'additionnent jusqu'à l'épuisement est à la mesure de l'enjeu ; l'érosion formelle correspond à l'obsession de la transgression indéfiniment recommencée à partir de quelques ingrédients typés.

Le roman libertin travaille à faire adhérer le lecteur-complice au terme d'un parcours de manipulation : manipulation selon le savoir (argumentation, exposés, démonstrations portant, par exemple, sur la nécessité du meurtre) et séduction (l'« effet Sade »).

Plus précisément : la dissertation et la scène sont inextricablement liées : « Plus on a d'esprit, mieux on goûte les douceurs de la volupté. »¹ Ou encore, pour citer M. Hénaff : « (...) le désir investit complètement le dire et le dire ne se connaît d'autre effet que de jouissance (...). »² Et aussi : « Sacré-dieu ! ... vous m'avez fait mourir de volupté ! Asseyons-nous et dissertons. Ce n'est pas tout que d'éprouver des sensations, il faut encore les analyser. »³

Entre les figures actantielles de l'énoncé-texte

1. Sade, *Histoire de Juliette*, in *O.C.*, t. VIII, éd. cit., p. 99.

2. M. Hénaff, *Sade. Le corps libertin*, op. cit., p. 80.

3. Sade, *Histoire de Juliette*, in *O.C.*, t. VIII, éd. cit., pp. 105-106.

obtenues par la procédure du débrayage énoncif et les instances de l'énonciation reconstructibles à partir du texte peut circuler une même « pédagogie libertine »¹. Elle est cependant, avant tout, *incitation*, appel à la reproduction par investissement dans le texte. Certes, le « projet encyclopédique » ordonne que les passions soient disposées en tableau : « (...) qui pourrait fixer et détailler ces écarts ferait peut-être un des plus beaux travaux que l'on pût voir sur les mœurs et peut-être un des plus intéressants. »² Il n'en reste pas moins que l'exhaustivité doit d'abord permettre de *toucher* (modalisation selon le /ne pas pouvoir ne pas faire/), d'impliquer le sujet de lecture quel qu'il soit, grâce aux exemples proposés. Ce que vise le texte, cette « machine à faire éclore le fantasme »³, c'est moins l'exemplarité des perversions, c'est moins à communiquer et à convaincre qu'à *concerner* le lecteur potentiel⁴ (sanction thymique exercée par un sujet de jouissance et sanction pragmatique (faire somatique) ; rapport de connivence).

1. Ph. Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, op. cit., p. 72.

2. Sade, Introduction aux *Cent vingt journées*, in *O.C.*, t. I, éd. cit., pp. 45-46.

3. Ph. Roger, *ibid.*, p. 80.

4. Cf. Sade : « C'est à toi à ... prendre (ce qui te convient) et à laisser le reste ; un autre en fera autant, et *petit à petit, tout aura trouvé sa place* », Introduction aux *Cent vingt journées*, in *O.C.*, t. I, éd. cit., p. 79.

3. LA STRUCTURE DE RENVOI DANS LES HISTORIETTES DE SADE

Il n'en va pas de même dans les historiettes. Consacré à une aventure « extraordinaire », le récit est doté d'une structure invariablement téléologique, qui se prête, comme on a pu le constater, à une formalisation simple (« fonctionnalisation » d'une thématique « génératrice »). La normalité est réaffirmée ; « re-centrée », elle sert de référence. Alors que les historiettes sont confrontées au même problème, et tenues encore de relever le défi - comment tirer parti des limites et interdits plutôt que d'en subir le pouvoir de *contention* ? Comment garantir les conditions de possibilité des transgressions ? - ce qui est en jeu, c'est d'abord l'*énonçabilité* des transgressions.

Elles portent la trace, et c'est bien ce qui fait leur spécificité, de toute une *stratégie du détour*. Celle-ci vise, sinon à transformer la sanction négative du lecteur-Destinateur-judicateur en sanction positive, du moins à neutraliser l'énergie adverse (sanction non négative)¹. Elle cherche, ainsi, à éliminer la menace d'un blocage dont la censure constitue, sans doute, la figure privilégiée.

A la base de cette stratégie du détour, il y a justement le *compromis*. La déviance s'inscrit dans les structures mêmes de la société traditionnelle telles

1. Ne faut-il pas, d'ailleurs, face à des transgressions « graduables », prévoir une évaluation ajustable, modulable : approuver ou condamner plus ou moins ? D'où, par exemple, figurativement, l'éventail des peines.

qu'elles sont historiquement déterminées. Il s'agit donc de composer avec le Destinateur garant des valeurs traditionnelles, ainsi qu'avec cet autre Destinateur qu'on identifie au /désir/, au /besoin de perversion ou de subversion/. On a pu constater que le compromis est modal - le sujet d'énonciation est modalisé selon le /vouloir : (ne pas devoir ne pas faire)/ - et axiologique : le faire transgressif se rattache, globalement, à la deixis positive.

D'une part, le compromis exige la reconnaissance préalable de l'anti-sujet (actorialisé, notamment, par la censure en tant que représentante du système axiologique et déléguée du Destinateur-judicateur). Le mouvement stratégique inspiré par le compromis cherche évidemment à anticiper ses réactions. Il s'agit, en l'occurrence, d'évaluer (par projection) les capacités d'adaptation du regard traditionnel, la « malléabilité » de l'anti-sujet, son pouvoir d' « ingestion ». Cette évaluation se fait sur la base d'une relation fiduciaire fondamentale, d'un minimum de consensus. Celui-ci porte, par exemple, sur le fait de considérer les termes /permis/ et /interdit/ de la catégorie binaire comme des polarisations extrêmes bornant un continu segmentable (on passe ainsi du /devoir ne pas faire/ au /ne pas devoir ne pas faire/). Il concerne également le réglage graduel des sanctions : l'acte d'évaluation des formations signifiantes originales affectées de valeurs axiologiques non-négatives doit être placé sous le signe de la tensivité et d'une pensée du continu.

L'évaluation exige, également, la construction de régularités de comportement. La lecture de la flatterie, qui témoigne du « raccommodage » de la socialité par le biais de la manipulation bilatérale, est ainsi révélatrice.

D'autre part, il est apparu que le compromis n'est possible que si l'énonciation de la transgression consent à des aménagements. L'enjeu est clair : il s'agit de trouver des structures de médiation permettant d'éviter le conflit direct entre les « modalités éthiques » et les « modalités pulsives »¹, entre la Loi et le désir. Il convient d'échapper à terme à l'activité judicatrice et à la paralysie du mouvement de transgression.

Ainsi qu'on l'a constaté, les modes de régulation interne de la transgression² sont divers : il revient aux configurations de la « duperie », de l'« illusion » et du « quiproquo » (jeu des modalisations véridictoires), au « surnaturel » (déclenchant le croire qui se fonde sur l'insuffisance du savoir), à l'exploitation de l'effet de sens connotatif ainsi qu'à l'autocensure, au niveau du signifiant, d'« accommoder » l'énonciation de la transgression.

Soit la question de l'évaluation de la transgression ne

1. Nous empruntons ces termes à Cl. Zilberberg, *Raison et poétique du sens*, op. cit., p. 128.

2. Plutôt que de graduer le récit des perversions en ménageant une progression des passions les « moins recherchées et plus ordinaires » aux « plus singulières », comme dans les romans libertins (cf. notamment *Les cent vingt journées*), il s'agit ici d'intervenir sur la transgression elle-même.

se pose pas (« immunité » axiologique), soit le mouvement transgressif est diversement déterminé, freiné, inhibé (manifestation d'une tensivité). Peut-être, s'inspirant des formulations de Cl. Zilberberg, parlera-t-on, à propos de ces transgressions « modérées », contenues, d' « émission rémissive ».

Enfin, il nous a été possible d'observer cette constante formelle : à savoir la pluralisation et la hiérarchisation des thématisations pour un « noyau configuratif » donné, impliquant ou non des modifications au niveau des figures et des parcours figuratifs.

Ou encore, plus précisément : nous nous sommes aperçue que le micro-récit configuratif transgressif, figé par l'usage dont il porte l'empreinte, est pris en charge, contextuellement, et après de possibles aménagements, par une thématisation hiérarchiquement supérieure du point de vue de sa fonctionnalité, reçue comme /euphorique/. Il est apparu que cette thématisation informe en effet le parcours narratif dans son ensemble. Les espaces textuels initial et terminal sont mis en relation respectivement avec un contenu inversé (une situation de manque) et un contenu posé (le rétablissement de l'ordre).

A côté du compromis, la distribution des « marques de véridiction » ressortit à cette même stratégie du détour. On a pu noter que les protestations de « réalité » produi-

sant l'effet de sens « vérité » insistent¹ plus ou moins, suivant que les historiettes sont plus ou moins réfractaires à la « logique du vraisemblable ». La prétention répétée à la véridicité procède, ici, d'une *nécessité* du discours de la transgression sadien, dès lors que les textes sont destinés à la publication non clandestine.

Il y a, à cela, deux raisons immédiates.

1. Si l'énonciateur sacrifie à la mode des « relations véridiques », c'est pour avoir anticipé la demande de l'énonciataire (construction d'un simulacre). Son programme est donc dans la stricte dépendance du programme simulé (supposé) de l'énonciataire ; ou encore : l'énonciateur apparaît dans la position du Destinataire-sujet dont le programme narratif, conforme aux termes du contrat, sera sanctionné positivement par le Destinateur-manipulateur. N'en va-t-il pas de même, d'ailleurs, quand il fait dépendre la « narrabilité » de l'aventure de son degré d'« extraordinaire » ? En jugeant l'aventure « assez extraordinaire pour être encore racontée de nos jours

1. On a pu constater que les marques sont particulièrement abondantes dans les historiettes à caractère « surnaturel », peu conformes (moins conformes que les autres historiettes du corpus) au modèle du texte « référentiel ». Le discours qui cherche à « faire croire être réel » exerce alors un faire persuasif visant à détromper l'énonciataire en l'amenant à inférer, à partir du /paraître/ de la « fiction », l' /être/ du texte censé constituer l'exacte reproduction du « réel ».

avec intérêt », il renvoie aux normes implicites qui orientent son activité de conteur.

Du moins est-ce là ce qu'il veut faire croire (on décèle le mécanisme de l'« illusion énonciative »¹). De fait, on sait que tout texte, à travers, notamment, la dénomination générique qui le coiffe, *façonne*, jusqu'à un certain point, l'attente de l'énonciataire, actualise, fixe, canalise ses « besoins » ou ses « désirs ».

Efficace, l'« illusion énonciative » l'est à condition d'emporter l'adhésion de l'énonciataire et de contribuer ainsi à la politique de la « détente », dont la stratégie du détour a besoin. La « détente », qu'on propose d'homologuer à l'/assurance/ (niveau thématique ; le conformisme de l'énonciateur rassure) et à la /non-disjonction/ (niveau syntaxique), s'expliquerait ainsi par le sentiment d'une certaine permanence à l'intérieur des limites reconnues. Une permanence que vient renforcer le rattachement des textes à un genre codifié.

2. Enfin, on a pu noter que la « reconnaissance » de l'énonciateur, l'évaluation du type et du degré de « responsabilité » est fonction du « croire être réel » de l'énonciataire.

Occupant la position du Destinateur-judicateur, celui-ci entre dans un rapport d'analogie avec ses homologues textuels énoncifs. A partir de là, le jugement déontique

1. Cf. E. Landowski, « Sincérité, confiance et intersubjectivité », *art. cit.* p. 165.

que l'énonciataire portera sur l'acte de narrer devient largement prévisible (récursivité de la sanction). La stratégie du détour élaborée par l'énonciateur, en fonction de laquelle se décide l'« énonçabilité » des transgressions, n'a de chances d'aboutir que parce que, dans les récits « véridiques », le compromis énoncif est reçu comme /non-dysphorique/¹. Le compromis génère ainsi le compromis. Aux yeux du Destinateur-judicateur (/ne pas devoir ne pas être/), le sujet du compromis est dans la position du /non-anti-sujet/).

On ne saurait s'en tenir là. Le « croire-vrai » de l'interlocutaire apparaît comme un enjeu fondamental : seul, il permet au discours de la transgression d'être autre chose que l'énonciation plus ou moins contrainte de programmes transgressifs.

« Véridique » et dûment « apprêtée », l'anecdote fonctionne dans un certain nombre d'historiettes² à l'intérieur d'un programme didactique. Celui-ci vise, par le

1. Au lexique d'« enregistrer » les degrés axiologiques graduant une valorisation continûment positive, allant du « tout juste acceptable » à ce qui est approuvé. Au-delà d'une évaluation « par procuration » - « Fatals avertissements d'une voix inconnue dont vous interpréterez comme il vous plaira les arrêts (...) » - on passe de la non-sanction - « On en resta là » - à la sanction positive: Madame de Guissac « se relève tremblante, elle embrasse son époux, la joie remplace la douleur (...) ».

2. Cf. les historiettes *Le serpent*, *Heureuse feinte*, *Le revenant*, *L'évêque embourbé* et *Aventure incompréhensible*.

biais d'une illustration ou preuve, à faire adhérer¹ l'énonciataire à une « vérité » énoncée, à un savoir vrai. Celui-ci est conquis, le plus souvent², sur un croire erroné (modalisation de l'objet cognitif selon le /devoir être/ - croyance : « imaginer », « préjugé » - ou le /ne pas devoir être/ : scepticisme, méfiance, incrédulité). Il reste à l'énonciataire, comme pour tout *exemplum*, à dériver une « règle d'action » (du type : « quand le savoir est insuffisant, croyez, ayez la foi »)³.

Sans doute le programme didactique peut-il être lui-même replacé dans le contexte de la stratégie du détour. Une démonstration réussie n'est-elle pas par elle-même stabilisatrice, produisant un « plan de vérité » interne par conformité entre la preuve et l'argument énoncé ?

1. Dans l'étude consacrée, entre autres, à *L'évêque embourbé*, Henri Quéré rend compte de ces « opérations successives et étagées : ce serait, dans l'ordre, le /faire paraître/ de l'argument énoncé et, du même coup, annoncé (...), le /faire paraître être/ apporté par l'illustration ou la preuve, et enfin le /faire être être/ qui correspond ou correspondrait à l'adhésion de l'énonciataire (E2) envers un savoir qu'à son tour il assume ». Il ajoute plus loin : « Tout se passe comme si, manifesté d'abord comme /paraître/, l'/être/ se projetait dans l'illustration ou l'anecdote qui fait suite, par une sorte de compensation ou de rattrapage. En fait, à partir de là, les rapports s'inversent : dans le cadre de la "relation fiduciaire" (manifestation/immanence), l' "exemplum" constitue le /paraître/ de ce dont l'argument initial énonce l'/être/ », « De Sade à Yeats et retour », art. cit, p. 17.

2. Cf. les historiettes *L'heureuse feinte*, *Le revenant*, *L'évêque embourbé* et *Aventure incompréhensible*.

3. Cf. S. Rubin Suleiman au sujet du récit exemplaire : « Nous retrouvons ici le processus inductif qui caractérise l'*exemplum* : d'un fait particulier (histoire), on accède à une généralisation (interprétation), qui permet d'accéder à un autre fait particulier, mais exprimé au mode impératif (injonction) », *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, P.U.F., 1983, p. 46.

Inscrite dans l'espace de la communication persuasive, elle rassemble et réunit : « (...) le traditionnel CQFD - la sanction - ne fait qu'exprimer la (re)conjonction des sujets épistémiques, désormais rangés sous un même chef »¹. Elle porte en elle sa propre clôture. Établie, prouvée, énoncée, une « vérité », même subversive - la stratégie du « détour » se transforme-t-elle alors en stratégie du « détournement » ? - n'est-elle pas toujours « conservatrice », de l'ordre du /faire être/, délimitative, correspondant, aspectuellement, au moment terminatif d'un mouvement de quête ? Ce qui lui vaudrait, sans doute, d'être reçue, dans l'univers traditionnel, comme /non-dysphorique/.

Certes, appliquer sur toutes les historiettes la « grille » de lecture qui nous est ainsi fournie paraît risqué. Exercice périlleux que celui de faire découler une « vérité » des mésaventures des harangueurs provençaux (à moins de considérer la réflexion du ministre comme un « énoncé interprétatif »²). La portée didactique des satisfactions conjugales de l'époux complaisant (envisagera-t-on un enseignement du type : « Il faut parfaire l'instruction des jeunes filles nubiles » ?), ou encore de

1. H. Quéré, « De Sade à Yeats et retour », *art. cit.*, p. 17.

2. D'après S. Rubin Suleiman, « la présence, à l'intérieur même de l'univers diégétique, d'énoncés qui fonctionnent comme des énoncés interprétatifs » constitue un « indice » facilitant la lisibilité de l'histoire, *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, *op. cit.*, p. 55.

l' « aventure cruelle » du m... puni (une « morale arithmétique »?) n'est pas plus manifeste.

La vocation didactique de certaines historiettes, à l'exclusion des autres, ne permet donc pas de considérer cette dimension comme une constante de l'historiette sadienne. A vouloir déterrer, dans les historiettes *La saillie gasconne*, *Attrapez-moi toujours de même* ou *La fleur de châtaignier*, un « sens caché », directement déduisible des anecdotes relatées, on ne vérifierait, sans doute, des systématisations forcées et des généralisations abusives, que le pouvoir d'appauvrissement ou de déformation.

Mais là n'est pas le tout. Soit donc un certain nombre d'historiettes véhiculant une « contre-vérité » dont le support de vérité paraît d'abord étroit (« p est JE vrai »¹, par opposition, justement, à des « vérités générales » qui font intervenir la « personne d'univers »²). Cette contre-vérité a ainsi besoin de la « garantie » apportée par le récit véridique. Il se peut alors - par application d'un même modèle interprétatif - qu'envisagées à un palier supérieur d'intégration, les aventures relatées dans les historiettes apparaissent dans leur ensemble comme autant d'illustrations d'une « vérité » à extraire. On formulera celle-ci comme suit : la société, pas si vertueuse que ça, se

1. Pour cette formule discursive, cf. J.-C. Coquet *Le discours et son sujet, I, op. cit.*, notamment p. 179.

2. J.-C. Coquet, « Instances d'énonciation et modalités. Le loup et l'agneau, de La Fontaine », *art. cit.*, p. 12.

construit à coups de compromis. Par un repliement sur lui-même, le discours de la transgression dénonce ce qui, dans un premier temps, le rend « acceptable ».

On ratisse large, en canalisant le potentiel attaché au /vouloir-faire/ « pulsionnel », et en l'utilisant à l'intérieur d'un vaste programme globalement positif.

En même temps, qui prétend-on tromper, à vouloir ignorer que ce qui s'exhibe, ce sont les contradictions qui agitent la société traditionnelle, les failles, les déchirures du tissu social ? Elles sont vives, les tensions souterraines, qui autorisent ou légitiment ces alliances axiologiques contre-nature. La communication est fêlée, quand la confiance est malmenée et le savoir filtré par l'entrecroisement des conventions et convenances. On assiste à une dissension interne, lorsque le savoir et le croire arrivent à s'opposer, le croire commençant là où le savoir « cale ». On a parlé d'« harmonisation en marche », et l'on s'aperçoit maintenant que, pour se (re-)construire et se maintenir, l'ordre, soumis à des pressions de l'extérieur, doit faire sa part à ce qui le nie. La « stabilisation » de l'Institution est à ce prix. On a constaté que les figures renvoyant au /désordre/ peuvent marquer leur « indépendance » par rapport aux catégories sémiques sous-tendant le discours traditionnel (par sollicitation des deux deixis). On se rend compte, à présent, qu'il en va sensiblement de même de celles liées à l'/ordre/.

Cette prétention didactique ou moralisante de l'histo-

riette relève d'un mode de fonctionnement qui diffère largement de celui du roman libertin. Ici, les pans théoriques, les dissertations qui prolifèrent se trouvent insérés dans une fiction qui s'avoue comme telle¹ (« instrumentalité » de la narrativité², parcours narratifs estropiés ou incohérents qui déjouent tous les calculs pouvant, à propos d'un rôle actantiel, déterminer l' « augmentation - ou la déperdition - de son être »³, ellipses et escamotages, descriptions typées qui « s'irréalisent »⁴). Ils procèdent d'une même « mise en scène ». Ce qui fait dire à M. Hénaff que, « quelles que soient les allures théoriques ou didactiques qu'il se donne, ce texte demeure, comme entreprise de fiction, une machine de simulation où il serait vain de chercher les lois ou de réclamer les conditions de l'univocité assertive »⁵.

Pas de « vérité » immédiate, mais un travail d'expérimentation « distancié » (en raison des procédures de désiconisation), déconnecté et décalé, qui tire parti de la

1. La « logique du vraisemblable » n'est pas pour autant menacée par l'incursion du surnaturel ou du fantastique : « la fiction ne travaille pas à distraire l'homme de son désir » (H. Damisch, « L'écriture sans mesures », *Tel Quel* 28, 1967, p. 55).

2. Cf. l'Introduction des *Cent vingt journées de Sodome* : « Au reste, on a fondu ces six cents passions dans le récit des historiennes : c'est encore une chose dont il faut que le lecteur soit prévenu. Il aurait été trop monotone de les détailler autrement et une à une, sans les faire entrer dans un corps de récit », *O.C.*, t. I, éd. cit., p. 79.

3. A.J. Greimas, J. Courtés, *Dictionnaire...*, 1, op. cit., p. 242.

4. R. Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, op. cit., p. 27.

5. M. Hénaff, *Sade. Le corps libertin*, op. cit., p. 326.

« singularité » de la description fictive qui « se ferme sur son unicité »¹. Il s'agit d'éprouver les limites du dicible, d'amplifier et de défigurer les « logiques familières »² : c'est pour mieux les démonter, médiatement, à l'intérieur de ce que M. Hénaff appelle un « processus spécifique de symbolisation »³, lorsque « tout et surtout le pire entrent dans la violence d'une *vision* »⁴.

Mais retour aux historiettes. C'est avant tout dans *Le M... puni* que s'exhibe l'inéluctable du compromis énoncif. Ici se révèle, aussi, son insuffisance. C'est dans cette historiette que se donnent à lire avec le plus d'insistance le pouvoir d'inhibition des contradictions (/faire ne pas faire/ : « on en resta là ») qui minent une société en crise, et les tensions paroxystiques qui réclament une issue autre.

Certes, les meurtres sont apparemment intégrés dans un enchaînement syntagmatique à soubassement « logique » et saisissables par la « pensée causale » (Monsieur de Savarivit dans la débauche ; il est tué : le crime au profit de l'ordre public).

Certes, la deuxième sentence apparaît comme surimposée à la première, comme engendrée à partir d'elle. On a la disposition en chiasme suivante :

1. P.A. Brandt, entrée « Fiction », in A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire...*, 2, op. cit., p. 88.
2. M. Hénaff, *Sade. Le corps libertin*, op. cit., p. 323.
3. M. Hénaff, *ibid.*, p. 17.
4. M. Hénaff, *ibid.*, p. 326.

Désormais, la sanction de nature déontique ne procède plus sur la base d'un système axiologique « social », installé une fois pour toutes par un contrat initial, et garanti par un Destinateur transcendant. Elle s'appuie, pour décider de la culpabilité ou de l'innocence du sujet du programme narratif, sur une sanction de type thymique préalable : on propose de corréler la /joie/ et la /tristesse/ respectivement à la /conjonction/ et à la /disjonction/ ; l'attente est satisfaite ou déçue en vertu d'un contrat liant S_1 et S_2 ; on décèle un mouvement euphorique ou dysphorique vers l'objet, sans doute en marge des axiologies « officielles ». Ainsi, le philosophe ne renonce pas à la différenciation ni à la polarisation du bien et du mal. En même temps, l'introduction de quantitatifs témoigne encore d'un continuum qui peut être segmenté et que bornent les termes de la catégorie binaire (d'où cette formulation, approximative : plus il y a d'« heureux », plus l'action se rapproche du « bien »).

Enfin, si le Destinateur, en tant que figure d'autorité, règle les problèmes de sanction au coup par coup, en se basant sur les réponses passionnelles du plus grand nombre, si le « bien » procède du « bon », on entre dans ce qu'on pourrait appeler la logique du primat du pathémique ; elle peut conduire à considérer la jouissance comme un critère de différenciation : est bien ce qui est bon à jouir.

Et voilà que le mot est lâché. L'analyse du *M... puni* apparaît comme un point de passage obligé, puisqu'elle dote

le lecteur de la compétence interprétative indispensable : les contradictions sociales, exacerbées, révèlent que le compromis, dont la capitulation est sans doute une forme extrême, n'est pas un signe de bonne santé. L'historiette propose une autre lecture de la distribution binaire traditionnelle, qui introduit l'opposition satisfaction/insatisfaction.

En même temps, reconnaître les « bonnes » transgressions et les autres, en s'autorisant de leur « fonctionnalité », décalée, certes, mais toujours effective, c'est encore, et invariablement, les juger à l'aide de critères externes ; sans que soient déterminantes leur énergie dynamisante, leur puissance d'expansion, pour ainsi dire *dans l'absolu*.

Si le compromis est insuffisant, il faut donc aller plus loin. Sous-tendu par des thématizations « positives », le faire transgressif n'échappe à la malédiction de la banalité que provisoirement. Certes, en infiltrant les cadres de la normalité, la transgression réussit à troubler l'instance épistémique judicatrice, à désorganiser la sanction et à éviter ainsi la « fixation », la réduction à un interdit « classable », qui lui serait fatale.

Le compromis et le maintien dans la deixis positive exigent, cependant, des repositionnements au détriment de la pureté du jaillissement originel. N'est-ce pas proposer une formulation positive de ce qui, accusant les règles à enfreindre, ne s'affirme que négativement ? La transgres-

sion peut apparaître légitimée, « fondée de procuration » par cette cause énoncée favorablement, à laquelle elle ramène. Celle-ci peut s'appeler quête de la vérité, conversion, bonheur conjugal ou, plus platement, amusement. L'intolérable devient acceptable au travers de ce rééquilibrage.

Aussi convient-il, au-delà de ces fins qui font la part trop belle à la franche gaieté, à une joie sans partage, à une conversion que la prompte évidence rend suspecte, d'être attentif à cette autre forme de coexistence des valeurs axiologiquement contrastées que les historiettes proposent, presque « en surimpression ».

C'est encore *Le M... puni* qui trace la voie, puisque s'y énonce un « contre-discours », à travers la thématization surajoutée, « libre », en pure perte, des meurtres par la /jouissance/. Ce qui rétablit définitivement, contre toutes les tentatives de maintien dans la deixis positive, l'indécidabilité axiologique. D'où encore la complexité sinieuse de cette historiette où s'entrecroisent des discours supportés, soit par des actants énoncifs débrayés (le philosophe apparaît comme le destinataire d'un discours de type « métalinguistique »), soit par l'énonciation rapportée (le « je » objectivé), soit par l'énonciation énoncée (constituée par les marques textuelles renvoyant à l'instance de l'énonciation). Aussi bien c'est pour ces raisons que, d'entrée de jeu, cette historiette a retenu toute notre attention.

Appliqué aux autres historiettes, du moins le modèle interprétatif aura-t-il donné à lire des thématisations « horizontales » plurielles : quelque rigoureux que soit le travail de récupération du transgressif, des thématisations « indépendantes » s'ajoutent, échappant, ainsi, à toutes les « pressions » axiologiques. Souvent dissociées et déliées de toute fonctionnalité narrative, elles peuvent apparaître en contrepoint du compromis, ranimant le contraste axiologique.

La stabilisation par la voie du compromis est souvent en butte à (ou concurrencée par) une poussée parallèle déstabilisatrice, qui réintègre la deixis négative du modèle supportant le discours traditionnel. « Récupérée », la transgression peut se régénérer à partir des limites mêmes qu'elle suscite, se posant, au sein de l'économie fonctionnelle, comme principe de jouissance et de dissipation.

Axiologiquement, cette tension entre mouvements contraires ne peut alors correspondre qu'à l'indécidabilité, du côté, sans doute, de l'émoi qui entretient l'activité interprétative. C'est à travers l'impossible discrimination entre le « bien » et le « mal » que l'énergie fondamentale de la transgression se trouve incessamment renouvelée. Toute intégration est alors défiée ou déjouée. Les historiettes, on le sait, relatent de l'« extraordinaire », ou elles ne sont pas ; c'est de ce potentiel énergétique que, justement, elles ont besoin.

Nous avons mis sur le compte de la rhétorique sadienne la façon dont ces thématisations sont « signalées » dans le texte : des entorses données à la « logique naturelle » peuvent être décodées comme des incohérences et exigent, par exemple, l'adoption de « points de vue » différents ; les correspondances semi-symboliques constituent elles-mêmes une forme de manipulation.

Il s'agit de prendre ses distances par rapport au partage traditionnel des valeurs : non point par un retournement de la structure éthique, ni par un dépassement de la binarité, ni même, en dernière instance, par la seule solution du compromis, mais par une *collision axiologique*, par innervation de ce qui se maintient à la crête de l'indécidabilité axiologique. C'est satisfaire ceux qui placent avant tout l'ambiguïté et le mouvement continu que l'oscillation imprime à l'activité d'interprétation.

Relativiser le posé, fonder des certitudes - axiologiques, mais aussi véridictoires (le « faire croire être vrai ») - et les ébranler (passage au « faire croire paraître vrai »), telle semble être une constante de ces textes. Discours et « contre-discours » s'y appellent, réactivant sans cesse la construction de la signification et rendant cette réactivation signifiante. Ils sont lisibles l'un par rapport à l'autre, l'un à travers l'autre. Et s'il est possible, du point de vue de leur fonction, de déterminer la position hiérarchique, d'infériorité ou de supériorité,

des thématizations, « génératrices » ou « indépendantes », la question de leur *prééminence* doit rester sans réponse.

CONCLUSION

Qu'on en vienne donc, au terme de ce parcours de lecture, à résumer acquis et questions en suspens.

Telle a été notre hypothèse de départ : il existe un lien privilégié entre les textes du Marquis de Sade rattachés au genre de l'« historiette » (fonction délimitative de l'appellation générique). La conceptualité sémiotique nous a permis de dégager, au-delà des variations de surface immédiatement repérables - de la diversité des figurativisations et thématisations - l'armature identique, sémantique et syntaxique, sous-jacente.

La constitution du *discours de la transgression* est ainsi apparue comme une constante qui, impliquant les différents niveaux de sens superposés, autorise une *caractérisation* de l'historiette sadienne.

Nous avons moins cherché à isoler des structures stables qu'à capter la *dynamique* de la production transgressive à l'intérieur de l'espace interactionnel des discours (traditionnel et transgressif) antagonistes. Nous avons à la fois tenté de définir le transgressif *a priori*

et de rendre compte, à l'aide de critères sémantiques et syntaxiques, des règles de fonctionnement constitutives d'une *grammaire de la transgression* spécifique de l'historiette sadienne, ainsi que des *stratégies* énoncives et énonciatives mises en oeuvre.

Méthodologiquement parlant, c'est en nous engageant notamment dans la voie tracée par les sémioticiens de l'École de Paris que nous avons voulu nous doter d'un instrument de découverte/de description suffisamment efficace, pouvant servir, croyons-nous, au-delà des frontières textuelles de l'historiette sadienne.

Nous avons constaté qu'il revient à des *thématisations hiérarchisées* eu égard à leur fonctionnalité, c'est-à-dire à la façon dont elles informent un parcours narratif global, de résoudre les conflits axiologiques et modaux à l'intérieur du *compromis*. Ainsi se trouve réintroduite, au niveau de la discursivisation, la préoccupation du continu au sein de la polarisation.

Nous avons noté également que le pouvoir de régénération de la transgression se vérifie à travers le dépassement ou la « mise à distance » des limites ainsi créées. D'où l'intérêt porté à des thématiques « flottantes » : en marge des investissements du parcours narratif global, exploitables paradigmatiquement, renvoyant à des structures idiolectales (compétence idiolectale de l'énonciateur Sade), elles peuvent devenir le support de l'*innovation sémantique* (discours de la jouissance) et faire preuve,

en même temps, d'une certaine « liberté syntaxique ».

Le discours de la transgression dans l'historiette sadienne offre ainsi la particularité de mettre en scène des *seuils de transgression* (compromis, transgression « indépendante ») graduables. Si l'ambiguïté axiologique est dynamisante, c'est parce que rien n'est définitivement acquis, ni le compromis, souvent décalé, ni la jouissance, souvent contenue.

Un trait essentiel prend ainsi forme dans cette oscillation d'un pôle à l'autre : elle constitue un gage à la fois d'« énonçabilité » (de transgressions « aménagées »), et de « narrabilité » (satisfaire l'exigence d'« extraordinaire »).

Enfin, parmi d'autres questions, il y a celle-ci, qui est particulièrement d'« actualité », focalisant les interrogations de la sémiotique depuis quelques années : dans quelle mesure est-il possible/nécessaire d'appréhender les liens que les historiettes nouent avec leur « extérieur » ?

On se souvient de cet autre trait du discours de la transgression : la prise en charge du micro-récit transgressif par un thème connoté comme /euphorique/ (du point de vue de la société traditionnelle), et sémantisant le parcours narratif dans son ensemble. Si la « finalisation » et la mise en ordre du récit sont conformes à ce que nous avons appelé une « esthétique de la maîtrise »,

l'autonomie (sémantique et syntaxique) d'un certain nombre de configurations et micro-récits doit-elle être envisagée par rapport/par opposition au discours normatif classique ?

La « pensée de la transition » (ré)introduit-elle le risque - au coeur même du compromis -, contre les tentatives de classification et les modèles taxinomiques, contre le cloisonnement des discours traditionnel et transgressif ?

Ces hypothèses, peut-être hasardeuses, demanderaient à être confirmées. Du moins nous croyons-nous autorisée à reconsidérer la problématique du *genre* à la lumière du *contrat énonciatif*.

D'une part, contribuant à forger l'enjeu du discours de la transgression, le « faire croire vrai » a une nécessité *interne* ; d'autre part, en vertu d'un dédoublement des « paliers de compréhension », il doit être rapporté à une « attitude » épistémique connotative (A.J. Greimas), socio-culturellement relativisée. Les divers modes de la connotation véridictoire relevés - notamment la création des illusions référentielle et énonciative - perpétuent le *type du discours véridique*, installant une *permanence* inter- ou trans-textuelle.

Dans la mesure où cette même exigence de « véridicité » (comme aussi celle d' « extraordinaire ») est répercutée, ou annoncée, par l'appellation générique, celle-ci renforce l'effet de sens « stabilité ». Elle est, à ce titre, une

composante essentielle de la stratégie énonciative du détour(nement) qui cherche à concilier l' « énonçabilité » des transgressions et leur portée subversive.

Il apparaît, plus généralement, que les déterminations et dépendances inter- et extra-textuelles, descriptibles à différents niveaux, constituent les *conditions de possibilité* du discours de la transgression.

C'est à l'intérieur de l'espace théorique du sujet classique que peut se régler la question de l'*efficacité sociale* du discours. Par leur pouvoir inhibant, des matrices conceptuelles et idéologiques tributaires de l'*épistémé classique* confèrent aux transgressions les *limites* dont elles ont besoin. Le discours de la transgression intègre et exploite des modèles existants, lieux d'une « mémoire » sociolectale, exaspérant les contradictions latentes.

Parmi les manifestations de l'*écriture classique*, renvoyant à l'intersubjectif, on a retenu plus particulièrement la valeur « phatique » de l'itération et de la stéréotypie descriptives, dans la mesure où, points de jonction privilégiés, elles donnent lieu, en même temps, à un travail de « démontage » interne, et singulier, de l'illusion référentielle.

On décèlerait ainsi, à la base du discours de la transgression, la récurrence d'une forme abstraite qui pourrait être traduite par la catégorie spatiale *fermé/ouvert* ; elle rendrait compte, d'ailleurs conformément à

l'étymologie du mot « trans-gression », de la saisie d'une rupture et des potentialités d'expansion qu'elle renferme.

On se demandera toutefois si cette forme, peu contraignante en tant que telle, ne vaut pas pour tout discours « créateur ». Aussi, toute caractérisation du discours de la transgression, sadien ou autre, doit-elle tenir compte, restrictivement, des oppositions entre systèmes de valeurs, de dépassements incessants rendant sans doute toute position axiologique précaire, voire intenable, au profit de l'*inter-dit*.

En élargissant notre perspective, nous pouvons avancer, à titre d'hypothèse, que la récursivité des programmes narratifs est une nécessité inhérente au mécanisme du transgressif. Sans doute y a-t-il, à la base du discours de la transgression, et quelles que soient les spécifications sémantiques, une structure de renvoi *posé/nié* obéissant au schème d'une dé-limitation agissante.

Enfin, si, comme le suggère Cl. Zilberberg, l'euphorie consiste le plus souvent à « s'en sortir »¹, le plaisir éprouvé ne résulte, ici, ni de la seule reconnaissance d'une permanence, ni de l'innovation. Il y a plutôt, à l'origine du plaisir, la tension ainsi générée, une écriture « interstitielle ».

Maintenir l'indécidable contre toutes les tentatives d'intégration au système, c'est peut-être fonder la pos-

1. Cl. Zilberberg, entrée « Spatialisation », A.J. Greimas, J. Courtés, éd., *Dictionnaire ...*, 2, *op. cit.*, p. 210.

sibilité même du « plaisir du texte », tel que l'entend Roland Barthes, quand il écrit : « (...) que les jeux ne soient pas faits, qu'il y ait un jeu. »¹

1. R. Barthes, *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973, p. 11.

BIBLIOGRAPHIE

I. LE MARQUIS DE SADE ET LE XVIII^e SIÈCLE

Nous avons utilisé l'édition des *Oeuvres complètes du Marquis de Sade* mise en place par A. Le Brun et J.-J. Pauvert, Paris, Éditions Pauvert, 1986-1988, Tomes I-X.

Nous renvoyons également aux *Historiettes, contes et fabliaux*, Paris, 10/18, 1968.

1. OUVRAGES ET ARTICLES SUR LE MARQUIS DE SADE

1.1. *Ouvrages et articles entièrement consacrés au Marquis de Sade*

BARTHES, Roland : « L'arbre du crime », *Tel Quel* 28, 1967.

CAMUS, Michel, ROGER, Philippe : *Sade : Écrire la crise*, Colloque de Cerisy 19-29 juin 1981, Belfond, 1983.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES : *Roman et lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Éd. Sociales, 1970.

CHÂTELET, Noëlle : *Sade. Système de l'agression*, Paris, Aubier Montaigne, 1972.

DAMISCH, Hubert : « L'écriture sans mesures », *Tel Quel* 28, 1967.

DIDIER, Béatrice : *Sade. Une écriture du désir*, Paris, Denoël/Gonthier, 1976.

HÉNAFF, M. : *Sade. L'invention du corps libertin*, Paris, P.U.F., 1978.

- KLOSSOWSKI, Pierre : *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, 1947 et 1967.
- LABORDE, Alice M. : *Sade romancier*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1974.
- LACOMBE, Roger G. : *Sade et ses masques*, Paris, Payot, 1974.
- LAUGAA-TRAUT, Françoise : *Lectures de Sade*, Paris, A. Colin, 1973.
- LE BRUN, Annie : *Soudain un bloc d'abîme*, Sade, Paris, Pauvert, 1986.
- LELY, Gilbert : *Sade*, Paris, Gallimard, 1967.
- LELY, GILBERT : « Avant-propos » aux *Historiettes, contes et fabliaux*, Paris, 10/18, 1968.
- ROGER, Philippe : *Sade. La philosophie dans le pressoir*, Paris, Grasset, 1976.
- THOMAS, Chantal : *Sade, l'oeil de la lettre*, Paris, Payot, 1978.
- TORT, Michel : « L'effet Sade », *Tel Quel* 28, 1967.
- VERCRUYSSSE, J. : « Fragments inédits d'un roman perdu de Sade : "Le portefeuille d'un homme de lettres" », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1968.

1.2. *Ouvrages et articles partiellement consacrés au Marquis de Sade*

- ALEXANDRIAN : « Le marquis de Sade et la tragédie du plaisir », in *Les libérateurs de l'amour*, Paris, Seuil, 1977.
- BARTHES, Roland : *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, Seuil, 1971.
- BATAILLE, Georges : *La littérature et le mal*, Paris, Gallimard, 1957.
- BLANCHOT, Maurice : *Lautréamont et Sade*, Paris, Minuit, 1963.
- SOLLERS, Philippe : *L'écriture et l'expérience des limites*, Paris, Seuil, 1968.

2. OUVRAGES ET ARTICLES CONSACRÉS, ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT, AU XVIII^e SIÈCLE

BARGUILLET, Françoise : *Le roman au XVIII^e siècle*, Paris, P.U.F., 1981.

COULET, Henri : *Le roman jusqu'à la Révolution*, Paris, A. Colin, 1967.

GOULEMOT, Jean-Marie : *La littérature des Lumières*, Paris, Bordas, 1989.

REICHLER, Claude : *L'âge libertin*, Paris, Minuit, 1987.

RUSTIN, Jacques : « Mensonge et vérité dans le roman français du XVIII^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, janv.-févr. 1969.

RUSTIN, Jacques : *Le vice à la mode. Étude sur le roman français de la lère partie du XVIII^e siècle*, Paris, Ophrys, 1979.

STAROBINSKI, Jean : *Le remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des lumières*, Paris, Gallimard, 1989.

II. RÉFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES (liste sélective)

La bibliographie sémiotique comprend des ouvrages d'introduction à la sémiotique, des livres et articles traitant de sémiotique générale (appliquée) ou concernant les rapports de la sémiotique avec la pragmatique, l'argumentation et la rhétorique. Elle reflète divers domaines d'investigation de la sémiotique, tels que l'ethnosémiotique, la sémiotique du discours littéraire, la sémiotique du discours poétique, la socio-sémiotique.

ADAM, Jean-Michel, PETITJEAN, André : *Le texte descriptif*, Paris, Nathan, 1989.

ARRIVÉ, Michel : « Pour une théorie des textes poly-isotopiques », *Langages*, 31, 1973.

BARTHES, Roland, « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, 1964.

BARTHES, Roland : « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, 1966.

- BARTHES, Roland : « L'effet de réel », *Communications*, 11, 1968.
- BARTHES, Roland : *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973.
- BASTIDE, Françoise : « Remarques sur le faire interprétatif du chercheur », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 15, 1980.
- BASTIDE, Françoise, éd., : « Problématique de la sanction », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 21, 1982.
- BASTIDE, Françoise : « Figurativité et représentation », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- BENVENISTE, Emile : « La blasphémie et l'euphémie », in *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard, 1974.
- BERRENDONNER, Alain : *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1981.
- BERTRAND, Denis : « Du figuratif à l'abstrait », *Actes Sémiotiques-Documents*, IV, 39, 1982.
- BERTRAND, Denis : « Sanction de la croyance dans le procès de sorcellerie », F. Bastide, éd., « Problématique de la sanction », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 21, 1982.
- BERTRAND, Denis : « Espace figuratif et langage spatial », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- BERTRAND, Denis : « Narrativité et discursivité », *Actes Sémiotiques-Documents*, VI, 59, 1984.
- BERTRAND, Denis : « "C'est vrai ? C'est bien vrai ?" Les mots de la conversation », D. Bertrand, J. Fontanille, éd., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984.
- BERTRAND, Denis : *L'espace et le sens*, Paris-Amsterdam, Hadès-Benjamins, 1985.
- BERTRAND, Denis : « Remarques sur la notion de style », in H. Parret, H.-G. Ruprecht, éd., *Exigences et perspectives de la sémiotique. Recueil d'hommages pour Algirdas Julien Greimas*, II, Amsterdam, John Benjamins, 1985.
- BERTRAND, Denis, VINCENSINI, Jean-Jacques, « La vengeance est un plat qui se mange cuit », J. Courtés, éd., « Le motif en ethno-littérature », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 16, 1980.

- BORDRON, Jean-François : « Remarque sur l'intelligibilité de l'échange », D. Bertrand, J. Fontanille, éd., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984.
- BOUISSAC, P. : « Analyse sémiologique et analyse littéraire », in P.R. Léon, H. Mitterand, P. Nesselroth, éd., *Problèmes de l'analyse textuelle*, Ottawa, Didier, 1971.
- BRANDT, Per Aage : « Quelques remarques sur la véridiction », *Actes Sémiotiques-Documents*, IV, 31, 1982.
- BREMOND, Claude : « Le message narratif », *Communications*, 4, 1964.
- BREMOND, Claude : « La logique des possibles narratifs », *Communications*, 8, 1966.
- BREMOND, Claude : « Le rôle d'influenceur », *Communications*, 16, 1970.
- BREMOND, Claude : *Logique du récit*, Paris, Seuil, 1973.
- CALAME, Claude : « Énonciation : véricité ou convention littéraire ? », *Actes Sémiotiques-Documents*, IV, 34, 1982,
- CHABROL, Claude : « Énonciation, interlocution, interaction », in M. Arrivé, J.-Cl. Coquet, éd., *Sémiotique en jeu. A partir et autour de l'oeuvre d'A.J. Greimas*, Paris-Amsterdam, Hadès-Benjamins, 1987.
- CHABROL, Claude, et alii : *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973.
- COHEN, Jean : *Structure du langage poétique*, Paris, Flammarion, 1966.
- COQUET, Jean-Claude : *Sémiotique littéraire*, Paris, J.P. Delarge, 1976.
- COQUET, Jean-Claude : « L'école de Paris », in J.-Cl. Coquet, éd., *Sémiotique. L'École de Paris*, Paris, Hachette, 1982.
- COQUET, Jean-Claude : « Les discours de la véridiction », H. Parret, éd., *On Belief. Epistemological and Semiotic Approaches. De la croyance. Approches épistémologiques et sémiotiques*, Berlin-New York, de Gruyter, 1982.
- COQUET, Jean-Claude : *Le discours et son sujet, I*, Paris, Klincksieck, 1984.

- COQUET, Jean-Claude : « Instances d'énonciation et modalités. Le loup et l'agneau, de La Fontaine », N. Tasca, éd., « Enunçiação enunciada e semiótica discursiva », *Cruzeiro Semiotico*, 6, 1987, Porto, Association Portugaise de Sémiotique.
- COURTÉS, Joseph : *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, 1976.
- COURTÉS, Joseph : « "Quelque chose qui ressemble à un ordre" », in A.J. Greimas, E. Landowski, éd., *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Paris, Hachette, 1979.
- COURTÉS, Joseph : « La "lettre" dans le conte populaire merveilleux français : contribution à l'étude des motifs », *Actes Sémiotiques-Documents*, I, 9 et 10, 1979, et II, 14, 1980.
- COURTÉS, Joseph : « Le motif, unité narrative et/ou culturelle », J. Courtés, éd., « Le motif en ethno-littérature », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 16, 1980.
- COURTÉS, Joseph : « Contre-note » à F. Rastier, « Le développement du concept d'isotopie », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 29, 1981.
- COURTÉS, Joseph : « Pour une approche modale de la grève », I. Darrault, éd., « Figures de la manipulation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 23, 1982.
- COURTÉS, Joseph : « Figures, code figuratif et symbolisation », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- COURTÉS, Joseph : « Pour une sémiotique des traditions populaires », *Actes Sémiotiques-Documents*, VII, 65, 1985.
- COURTÉS, Joseph : « Introduction à la sémantique de l'énoncé », *Actes Sémiotiques-Documents*, VIII, 73-74, 1986.
- COURTÉS, Joseph : *Le conte populaire : poétique et mythologie*, Paris, P.U.F., 1986.
- COURTÉS, Joseph : « La dimension mythique du conte populaire merveilleux français », in M. Arrivé, J.-Cl. Coquet, éd., *Sémiotique en jeu. A partir et autour de l'oeuvre d'A.J. Greimas*, Paris-Amsterdam, Hadès-Benjamins, 1987.
- COURTÉS, Joseph, *Sémantique de l'énoncé : applications pratiques*, Paris, Hachette, 1989.

- DARRAULT, Ivan, éd., : « Figures de la manipulation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 23, 1982.
- DELORME, Jean : « Savoir, croire et communication parabolique », *Actes Sémiotiques-Documents*, IV, 38, 1982.
- DUCROT, Oswald, TODOROV, Tzvetan : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.
- FLOCH, Jean-Marie : « L'iconicité : enjeu d'une énonciation manipulatoire », I. DARRAULT, éd., « Figures de la manipulation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 23, 1982.
- FONTANILLE, Jacques : « Introduction », J. Fontanille, éd., « La dimension cognitive du discours », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 15, 1980.
- FONTANILLE, Jacques : « Un point de vue sur "croire" et "savoir" », *Actes Sémiotiques-Documents*, IV, 33, 1982.
- FONTANILLE, Jacques : « Rôle de l'observateur dans la mise en discours des figures », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- FONTANILLE, Jacques : « Pour une topique narrative anthropomorphe », *Actes Sémiotiques-Documents*, VI, 57, 1984.
- FONTANILLE, Jacques : « "Cause toujours ... je focalise". Remarques sur la polémique conversationnelle », D. Bertrand, J. Fontanille, éd., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984.
- FONTANILLE, Jacques : « Le tumulte modal : de la macro-syntaxe à la micro-syntaxe passionnelle », D. Bertrand, éd., « Les passions », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, XI, 39, 1986.
- FONTANILLE, Jacques : *Le savoir partagé. Sémiotique et théorie de la connaissance chez Marcel Proust*, Paris-Amsterdam, Hadès-Benjamins, 1987.
- FOUCAULT, Michel : *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- GENETTE, Gérard : *Figures I*, Paris, Seuil, 1966.
- GENETTE, Gérard : *Figures II*, Paris, Seuil, 1969.
- GENETTE, Gérard : *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.

- GENINASCA, Catherine : « La sanction dans un conte populaire », F. Bastide, éd., « Problématique de la sanction », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 21, 1982.
- GENINASCA, Jacques : « Place du figuratif », J. Geninasca, éd., « La figurativité », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 20, 1981.
- GENINASCA, Jacques : « Figures, passions et discours », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- GENINASCA, Jacques : « Composantes thymiques et prédicatives du croire », H. Parret, éd., *On Belief. Epistemological and Semiotic Approaches. De la croyance. Approches épistémologiques et sémiotiques*, Berlin-New York, de Gruyter, 1982.
- GENINASCA, Jacques : « Pour une sémiotique littéraire », *Actes Sémiotiques-Documents*, IX, 83, 1987.
- GIARD, Anne : « Le récit lacunaire dans *Les Diaboliques* », *Poétique*, 41, 1980.
- GREIMAS, Algirdas Julien : *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.
- GREIMAS, Algirdas Julien : *Du sens I*, Paris, Seuil, 1970.
- GREIMAS, Algirdas Julien : *Maupassant. La sémiotique du texte*, Paris, Seuil, 1976.
- GREIMAS, Algirdas Julien : *Sémiotiques et sciences sociales*, Paris, Seuil, 1976.
- GREIMAS, Algirdas Julien : « La soupe au pistou ou la construction d'un objet de valeur », *Actes Sémiotiques-Documents*, 5, 1979.
- GREIMAS, Algirdas Julien : « De la modalisation de l'être » « Sémiotique des passions », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 9, 1979.
- GREIMAS, Algirdas Julien : « De la colère », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 27, 1981.
- GREIMAS, Algirdas Julien : « Le défi », I. Darrault, éd., « Figures de la manipulation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 23, 1982.
- GREIMAS, Algirdas Julien : *Du sens II*, Paris, Seuil, 1983.

- GREIMAS, Algirdas Julien : « Observations épistémologiques », « Pragmatique et sémiotique », *Actes Sémiotiques-Documents*, V, 50, 1983.
- GREIMAS, Algirdas Julien : « De la figurativité », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- GREIMAS, Algirdas Julien : « De la nostalgie. Étude de sémantique lexicale », D. Bertrand, éd., « Les passions », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, XI, 39, 1986.
- GREIMAS, Algirdas Julien, COURTÉS, Joseph : *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.
- GREIMAS, Algirdas Julien, COURTÉS, Joseph, éd., : *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, 2, Paris, Hachette, 1986.
- GREIMAS, Algirdas Julien, LANDOWSKI, Eric : « Les parcours du savoir », in A.J. Greimas, E. Landowski, éd., *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Paris, Hachette, 1979.
- GROUPE D'ENTREVERNES : *Analyse sémiotique des textes. Introduction : théorie-pratique*, Lyon, P.U.L., 1979.
- GROUPE MU : *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970.
- GROUPE MU : *Rhétorique de la poésie*, Bruxelles, Complexe, 1977.
- HALTÉ, Jean-François, PETITJEAN, André : *Pratiques du récit*, Paris, Nathan-Cédic, 1977.
- HAMON, Philippe : « Qu'est-ce qu'une description ? », *Poétique*, 12, 1972.
- HAMON, Philippe : « Pour un statut sémiologique du personnage », *Langages*, 6, 1972.
- HAMON, Philippe : « Un discours contraint », *Poétique*, 16, 1973.
- HAMON, Philippe : « Note sur les notions de norme et de lisibilité en stylistique », *Littérature*, 14, 1974.
- HAMON, Philippe : « Clausules », *Poétique*, 24, 1975.
- HAMON, Philippe : « Narrativité et lisibilité. Essai d'analyse d'un texte de Rimbaud », *Poétique*, 40, 1979.

- HAMON, Philippe : *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981.
- HAMON, Philippe : « Texte et idéologie. Pour une poétique de la norme », *Poétique*, XIII, 1982.
- HAMON, Philippe : « Je veux, donc ils doivent », in H. Parret, H.-G. Ruprecht, éd., *Exigences et perspectives de la sémiotique. Recueil d'hommages pour Algirdas Julien Greimas, II*, Amsterdam, John Benjamins, 1985.
- HÉNAULT, Anne : *Les enjeux de la sémiotique*, Paris, P.U.F., 1979.
- HÉNAULT, Anne : *Narratologie, sémiotique générale. Les enjeux de la sémiotique : 2*, Paris, P.U.F., 1983.
- HÉNAULT, Anne : « Structures aspectuelles du rôle passionnel », D. Bertrand, éd., « Les passions », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, XI, 39, 1986.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.
- LANDOWSKI, Eric : « Introduction », in « Sémiotique des passions », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 9, 1979.
- LANDOWSKI, Eric : « Sincérité, confiance et intersubjectivité », H. Parret, éd., *On Belief. Epistemological and Semiotic Approaches. De la croyance. Approches épistémologiques et sémiotiques*, Berlin-New York, de Gruyter, 1982.
- LANDOWSKI, Eric : « De quelques conditions sémiotiques de l'interaction », « Pragmatique et sémiotique », *Actes Sémiotiques-Documents*, V, 50, 1983.
- LANDOWSKI, Eric, *La société réfléchie*, Paris, Seuil, 1989.
- LATELLA, Graciela : « Les sujets antagonistes dans l'interaction », D. Bertrand, J. Fontanille, éd., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984.
- LECOINTRE, Simone : « Le je(u) de l'énonciation », *Langages*, 31, 1973.
- LECOINTRE, Simone, LE GALLIOT, Jean : « L'appareil formel de l'énonciation dans *Jacques le Fataliste* », *Le Français moderne*, juillet, 1972.
- LEJEUNE, Philippe : *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

- MAURAND, Georges : « Éléments d'une approche lexico-sémantique », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- MAINGENEAU, Dominique : « Dialogisme et analyse textuelle », *Actes Sémiotiques-Documents*, IV, 32, 1982.
- MAINGENEAU, Dominique : *Sémantique de la polémique. Discours religieux et ruptures idéologiques au XVIIe siècle*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1983.
- MARSCIANI, Francesco : « Les parcours passionnels de l'indifférence », *Actes sémiotiques-Documents*, VI, 53, 1984.
- MARIN, Louis : « Secret, dissimulation : les conditions rhétoriques de la croyance chez Pascal », H. Parret, éd., *De la croyance. Approches épistémologiques et sémiotiques*, Berlin-New York, de Gruyter, 1982.
- MARIN, Louis : « La raison du plus fort est toujours la meilleure », in H. Parret, H.-G. Ruprecht, éd., *Exigences et perspectives de la sémiotique. Recueil d'hommages pour Algirdas Julien Greimas, II*, Amsterdam, John Benjamins, 1985.
- MOZEJKO DE COSTA, Danuta T. : « Énoncé et énonciation », *Actes Sémiotiques-Documents*, VI, 52, 1984.
- MURAT, Michel : « Le système des noms propres dans *Le Rivage des Syrtes* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, XVII, 2, 1979.
- NEF, Frédéric : « Le contrat énonciatif : de la grammaire narrative à l'énonciation », in F. Nef, éd., *Structures élémentaires de la signification*, Bruxelles, Complexe, 1976.
- PANIER, Louis : « Remarques de grammaire narrative », F. Bastide, éd., « Problématique de la sanction », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, V, 21, 1982.
- PANIER, Louis : « La "vie éternelle" : une figure », D. Bertrand, éd., « La figurativité, II », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VI, 26, 1983.
- PATTE, Daniel : « Carré sémiotique et syntaxe narrative », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 23, 1981.
- PETITOT-COCORDA, Jean : « Structures sémio-narratives et prégnances asémantiques », in *Morphogenèse du sens, I*, Paris, Seuil, 1985.

- POTTIER, Bernard : « Du carré sémiotique "flou" au cycle », E. Landowski, éd., « Le carré sémiotique », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 17, 1981.
- POTTIER, Bernard : Le croire dans une perspective sémiolinguistique dynamique », H. Parret, éd., *On Belief. Epistemological and Semiotic Approaches. De la croyance. Approches épistémologiques et sémiotiques*, Berlin-New York, de Gruyter, 1982.
- QUÉRÉ, Henri : Notes de lecture, J. Geninasca, éd., « La figurativité », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, 20, 1981.
- QUÉRÉ, Henri : « Sens linguistique et ré-interprétation », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 24, 1981.
- QUÉRÉ, Henri : « Symbolisme et énonciation », *Actes Sémiotiques-Documents*, V, 43, 1983.
- QUÉRÉ, Henri : « "Parlez-vous perroquet ?" Notes sur le contractuel et le polémique », D. Bertrand, J. Fontanille, éd., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984.
- QUÉRÉ, Henri : « D'une énonciation singulière : le cas des Vagues », in H. Parret, H.-G. Ruprecht, éd., *Exigences et perspectives de la sémiotique. Recueil d'hommages pour Algirdas Julien Greimas, II*, Amsterdam, John Benjamins, 1985.
- QUÉRÉ, Henri : « La publicité par la bande », *Actes Sémiotiques-Documents*, VIII, 78, 1986.
- QUÉRÉ, Henri : « De Sade à Yeats et retour : Problèmes de la "mise en discours" », N. Tasca, éd., « Enunciação enunciada e semiótica discursiva », *Cruzeiro Semiótico*, 6, 1987, Porto, Association Portugaise de Sémiotique.
- QUÉRÉ, Henri : « L'affiche électorale : positions et parcours », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 2, 1989.
- RASTIER, François : *Essais de sémiotique discursive*, Tours, Mame, 1973.
- RASTIER, François : « Le développement du concept d'isotopie », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 29, 1981.
- RASTIER, François : *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F., 1987.
- RICOEUR, Paul : *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975.

- RICOEUR, Paul : « La grammaire narrative de Greimas », *Actes Sémiotiques-Documents*, 15, 1980.
- RICOEUR, Paul : « La problématique de la croyance : opinion, assentiment, foi », H. Parret, éd., *On Belief. Epistemological and Semiotic Approaches. De la croyance. Approches épistémologiques et sémiotiques*, Berlin-New York, de Gruyter, 1982.
- RIFFATERRE, Michael : *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion, 1971.
- RIFFATERRE, Michael : « Système d'un genre descriptif », *Poétique*, 9, 1972.
- RIFFATERRE, Michael : *Sémiotique de la poésie*, Paris, Seuil, 1978.
- RIFFATERRE, Michael : *La production du texte*, Paris, Seuil, 1979.
- RIFFATERRE, Michael : « La syllepse intertextuelle », *Poétique*, 40, 1979.
- SEGUIN, Jean-Pierre : *La langue française au XVIIIe siècle*, Paris-Bruxelles-Montréal, Bordas, 1972.
- SULEIMAN, Susan Rubin : *Le roman à thèse*, Paris, P.U.F., 1983.
- TODOROV, Tzvetan : « Introduction au vraisemblable », in *Poétique de la prose*, Paris, Seuil, 1971.
- TODOROV, Tzvetan : « La lecture comme construction », *Poétique*, 24, 1975.
- WELLEK, René, WARREN, Austin : *La théorie littéraire*, Paris, Seuil, 1971.
- ZILBERBERG, Claude : « Notes relatives au faire persuasif », J. Fontanille, éd., « La dimension cognitive du discours », *Actes sémiotiques-Bulletin*, 15, 1980.
- ZILBERBERG, Claude : « Alors ! Raconte ! (Notes sur le faire informatif) », *Actes Sémiotiques-Documents*, III, 30, 1981.
- ZILBERBERG, Claude : « Immanence et transcendance du polémique », D. Bertrand, J. Fontanille, éd., « Polémique et conversation », *Actes Sémiotiques-Bulletin*, VII, 30, 1984.

ZILBERBERG, Claude : « Pour introduire le faire missif » et « Reconnaissance de l'espace fiduciaire », in *Raison et poésie du sens*, Paris, P.U.F., 1988.

ZILBERBERG, Claude : « Modalités et pensée modale », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 3, 1989.

Sur le genre

BOUTET, Dominique : *Les fabliaux*, Paris, P.U.F., 1985.

HEMPFER, Klaus M. : *Gattungstheorie, Information und Synthese*, München, W. Fink, 1973.

JAUSS, Hans-Robert : « Theorie der Gattungen und Literatur des Mittelalters », in H.R. Jauss, E. Köhler, Hg., *Grundriß der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, 1973.

(trad. française : « Littérature médiévale et théorie des genres », *Poétique*, 1, 1970).

NIES, Fritz, « Das Ärgernis *Historiette*. Für eine Semiotik der literarischen Gattungen », *Zeitschrift romanischer Philologie*, 4-6, 89, 1973.

NIES, Fritz, « Würze der Kürze - schichtübergreifend. Semi-orale Kleingattungen im Frankreich des 17. bis 19. Jahrhunderts », in E. Lämmert, Hg., *Erzählforschung. Ein Symposium*, Stuttgart, Metzler, XVI, 1982.

NIES, Fritz, REHBEIN, Jürgen : *Genres mineurs. Texte zur Theorie und Geschichte nichtkanonischer Literatur (vom 16. Jahrhundert bis zur Gegenwart)*, München, Fink, 1978.

PÉREZ FIRMAT, Gustavo : « Genre as text », *Comparative Literature Studies*, 17, no. 1, U.S.A., 1980.

RAIBLE, Wolfgang : « Was sind Gattungen ? Eine Antwort aus semiotischer und textlinguistischer Sicht », *Poetica*, 12, 1980.

SCHAEFFER, Jean-Marie : *Qu'est-ce qu'un genre littéraire*, Paris, Seuil, 1989.

TODOROV, Tzvetan : « Les genres littéraires », in *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Seuil, 1970.

TODOROV, Tzvetan : *Les genres du discours*, Paris, Seuil, 1978.

VOBKAMP, Walter : « Gattungen als literarisch-soziale Institutionen », in W. Hinck, Hg., *Textsortenlehre-Gattungsgeschichte*, Heidelberg, Quelle & Meyer, 1977.

WEBER, Hajo : *Das Gattungssystem der französischen Frühaufklärung (1680-1750). Ein Rekonstruktionsversuch zwischen Gattungssystem und Gesellschaftssystem*, Frankfurt-Main-Bern, Peter Lang, 1983.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	3
 Première partie : L'ORGANISATION DE L'ESPACE SÉMANTIQUE	
Chapitre I : Repères théoriques et méthodologiques ...	23
1. Variables et invariants thématiques et figuratifs..	24
2. L'identification du figuratif et du thématique.....	30
3. Les informations intra- et extra-textuelles	33
4. Les contenus connotatifs	38
5. Prégnance du schéma narratif canonique	40
Chapitre II : Construction d'un modèle sémantique profond	44
1. Catégorisations et figures	44
2. De la discontinuité à la continuité	51
3. Le « modèle sémantique » : un modèle opératoire ?	56

4.	Une énonciation transgressive	115
4.1.	La manifestation de l'/'admiration/'	115
4.2.	L'indécidable axiologique	118
5.	La configuration de la sanction	123
5.1.	Le thème de la prudence	124
5.2.	La « philosophie arithmétique »	132
5.3.	Le retrait du narrateur	136

Chapitre II :	Pour faire le point : inventaire et perspectives	139
---------------	--	-----

1.	Le contrat de véridiction	139
2.	Régularités paradigmatiques et syntagmatiques	151
3.	Un discours de la transgression	153

Troisième partie : STRATÉGIES ÉNONCIVES ET ÉNONCIATIVES

Chapitre I :	Le contrat énonciatif : formes et enjeux	159
--------------	--	-----

1.	Les marques de véridiction	160
2.	Les procédures de dé-réalisation	169
2.1.	Au-delà du contrat de véridiction	169
2.2.	Au sujet et autour du nom propre.....	171
2.2.1.	L'économie dénomminative	172
2.2.2.	L'économie descriptive	174
2.2.2.1.	Des correspondances inter-textuelles	176
2.2.2.2.	La prise en charge intra-textuelle	180

3. Un contrat énonciatif complexe	192
Chapitre II : La formation du compromis	205
1. Le discours traditionnel : le polémique au sein du contractuel	208
2. Le récit transgressif : après le polémique, le contractuel ?	222
2.1. Le jeu des modalisations véridictoires	222
2.1.1. <i>La saillie gasconne</i>	222
2.1.2. <i>L'heureuse feinte</i>	234
2.1.3. <i>L'époux complaisant</i>	242
2.2. <i>Les harangueurs provençaux</i> : le contenu transgressif connoté	250
2.3. La dépendance axiologique du faire cognitif.	253
2.3.1. <i>Le revenant</i>	253
2.3.2. <i>Le serpent</i>	263
2.3.3. <i>Aventure incompréhensible</i>	280
2.4. La « transgression langagière et ses limi- tes »	303
Chapitre III : Enjeux et conditions de possibilité du discours de la transgression	319
1. La récursivité du transgressif	319
2. La continuité transgressive dans le roman libertin	322
3. La structure de renvoi dans les historiettes de Sade	328

CONCLUSION	348
BIBLIOGRAPHIE	356
TABLE DES MATIÈRES	372